SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN



# BULLETIN TRIMESTRIEL
DE
# GÉOGRAPHIE
ET
# D'ARCHÉOLOGIE

DIXIÈME ANNÉE. — TOME VII.
FASCICULE XXXII. — JANVIER-MARS 1887.



SOMMAIRE



ORAN
Typographie et Lithographie Paul PERRIER, boulevard Oudinot, 15.
1887

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN



# BULLETIN TRIMESTRIEL
DE
# GÉOGRAPHIE
ET
# D'ARCHÉOLOGIE

DIXIÈME ANNÉE. — TOME VII.
FASCICULE XXXII. — JANVIER-MARS 1887.

## SOMMAIRE



ORAN
Typographie et Lithographie Paul PERRIER, boulevard Oudinot, 15.
1887

# MONOGRAPHIE DE L'ARRONDISSEMENT DE TLEMCEN



## PREMIÈRE PARTIE

## CHAPITRE II

### DESCRIPTION DU LITTORAL ET DES BASSINS MÉDITERRANÉENS

*(Suite)*

BÉNI-SAF. — *Minières et port de Béni-Saf.* — Entre la Tafna et le cap Gros, à 4 milles marins (environ 75.000$^{m}$) de Rachgoun, se trouvent le port et les minières de Béni-Saf.

Ce port, dont il vient d'être parlé précédemment, a été construit par l'industrie privée, pour faciliter l'exploitation des mines et embarquer ses produits, en avant de la petite baie connue sous le nom de *Mersa Hamed*, et à l'embouchure de deux ravins : l'oued Hamed et l'oued Bou-Kourdane. Cette région contient des terrains extrêmement riches en minerais de fer de la variété *hématite rouge pulvée de sexquioxyde de fer magnétique et légèrement terreux*, mis en exploitation depuis peu d'années, mais avec le plus grand succès.

Le port de Béni-Saf a son entrée orientée au N. N. E. Sa superficie est d'environ 16 hectares. Il se compose d'un bassin rectangulaire fermé à la mer de trois côtés par des jetées artificielles, et à terre, par une plage qui donne accès au village et à la mine.

Sa largeur entre les deux jetées ouest et est, est de 350 mètres ; sa longueur sud-nord de la plage à la jetée nord, ou du large, est de 550 mètres. Cette dernière jetée, qui est orientée S. O. — N. E. dépasse de 150 mètres, la tête de la jetée est, pour former un petit avant-port, et protège l'entrée de la passe, dont l'ouverture est de 180 mètres.

L'extrémité est de la jetée du large, à l'avant-port, se termine par un musoir arrondi, portant un feu de port dont l'allumage et l'entretien sont assurés par les soins de la Compagnie.

Cet appareil, sidéral, est placé sur une lanterne de 3 ou 4 mètres de hauteur.

La proximité du grand phare de l'île de Rachgoun, à quelques milles à l'ouest, et de celui des îles Habibas, à 32 milles au nord-est, dispense naturellement Béni-Saf d'un éclairage plus compliqué.

L'intérieur du port disposé par des fonds de 17 à 19 mètres permet d'y abriter les navires du plus fort tonnage.

Le village de Béni-Saf s'étale en amphithéâtre sur les deux rives escarpées de l'oued Hamed. Sa population est d'environ 4.000 habitants, la plupart employés ou ouvriers de la Compagnie *Mokta-el-Hadid.*

La création du village remonte seulement à l'année 1874. Le gouverneur général Chanzy en a posé la première pierre. Dans la partie supérieure, sur un petit plateau incliné, bordé de deux ravins, on voit une belle avenue de platanes, au haut de laquelle s'élève l'église, petit monument élancé, coquet, dont la construction a été empruntée au style roman.

De chaque côté de l'avenue, se trouvent de belles maisons à un étage, élevées en gradins et bâties sur le même modèle.

Ce sont les établissements et logements des agents de la Compagnie.

Plus bas, en descendant vers le port, des centaines de petites maisons d'ouvriers et d'industriels se sont élevées pêle-mêle, de tous côtés, et avec un désordre qui ne manque pas d'originalité. Enfin, ce qui n'est pas moins curieux à visiter, ce sont les innombrables grottes creusées par étages dans les flancs de la montagne et reliées par des sentiers.

Ce sont les demeures des ouvriers indigènes, marocains ou espagnols, les plus pauvres, qui n'ont pu se construire une cabane plus confortable.

En outre de l'église et de la grande et belle maison à un étage située sur le port, et qui renferme les bureaux et le logement du directeur, il existe à Béni-Saf, une Gendarmerie, des Ecoles ; un pavillon pour la direction du port, ayant pour chef un lieutenant

de port; une caserne et un bureau de douanes; une recette des postes et télégraphes et divers petits hôtels ou restaurants assez pauvrement aménagés.

L'Angleterre a déjà placé à Béni-Saf un agent consulaire, ainsi que des représentants de compagnies industrielles ou de navigation.

Ancré à demeure dans le port, un énorme trois-mâts désarmé, le *Viola*, jeaugeant 2.400 tonneaux, sert d'entrepôt de charbon à la Compagnie de navigation française du Hâvre.

En outre de la grande compagnie *Mokta*, créatrice de Béni-Saf, il s'est établi, à proximité de ce centre, une autre exploitation minière, mais de peu d'importance, dont il sera parlé plus loin, c'est la compagnie des *Mines de l'Algérie et des Pyrénées*, qui exploite les gisements de Bou-Kourdane.

En dehors de cela, il n'y a, comme industrie privée, qu'une usine à crin végétal, créée depuis peu et susceptible de livrer une dizaine de tonnes par jour.

*Exploitation minière de Béni-Saf.* — Cette exploitation minière est la plus considérable du département d'Oran, peut-être même de l'Algérie.

Elle a été mise en œuvre de 1876 à 1878, par la puissante Compagnie des Mines de Soumah (Bône), qui a pris, à Béni-Saf, le titre de Mokta-el-Hadid.

La concession du port a été approuvée par décret du 14 juin 1876.

Dès la fin de 1878, les aménagements de la mine étaient terminés, et l'exploitation n'attendait pour prendre de grandes proportions que les moyens d'embarquement appropriés à son importance.

Les travaux de construction du port étaient poussés activement par la compagnie *Fives-Lille*, à laquelle ils avaient été adjugés, et les carrières environnantes fournissaient en abondance les matériaux nécessaires à l'exécution de ces importants travaux.

L'exploitation de la mine avait produit, en 1877, 52.000 tonnes de minerai de premier choix et occupé 900 ouvriers.

En même temps que le port, une petite ville se construisait, sous les auspices de la Compagnie, pour donner asile à cette armée de travailleurs.

En 1878, l'exportation du minerai en France, en Belgique, en

Angleterre et jusqu'en Amérique, atteignait 61.446 tonnes, et occupait mille à douze cents ouvriers, en y comprenant ceux occupés aux travaux du port.

La construction des jetées, qui avait été ralentie pendant l'hiver, avait reçu une impulsion nouvelle ; mais les moyens d'exploitation, ainsi que les aménagements qui se développaient tous les jours, ne pouvaient être mis en œuvre faute de matériel et d'un complément d'installation, et on attendait impatiemment le jour où les moyens d'embarquement pourraient tenir pied à une forte production.

En 1880, l'embarquement des minerais était facilité par les admirables aménagements du port, dont la construction venait d'être terminée avec succès.

Les chantiers du Bricka et du Bou-Nif étaient établis à ciel ouvert et à gradins droits, sur les rives de l'oued Bricka, permettant ainsi une extraction méthodique, qui fournit, cette année-là, 204.400 tonnes d'hématite rouge manganésifère, que la Compagnie expédiait couramment en France et à l'étranger.

En 1881 et 1882, le gîte de Gar-Baroud dessert uniquement l'exploitation de la mine, qui comprend trois chantiers. Les aménagements du second étage, embrassant une tranche du gisement de 34 mètres de hauteur, sont commencés et poursuivis avec activité.

La production a atteint, en 1881, 288.200 tonnes d'hématite de bonne qualité.

Tout marche déjà d'une façon normale : les conditions du débouché sont des plus satisfaisantes, et les travaux de parachèvement du port facilitent le trafic.

Un remorqueur avec pompe Dumond, des pontons à clapet et un chaland-ponton à forte mâture dit « *hercule* », pour le transport et le placement des blocs artificiels, constituent l'outillage permanent de l'entretien du port.

La Compagnie, désignée d'abord sous le nom de *Saumah et Tafna*, prend en 1882 le titre de *Mokta-el-Hadid*. Elle continue l'abattage à ciel ouvert, sur une vaste échelle, du gîte de Gar-Baroud, mais elle se voit obligée de limiter sa production à l'importance croissante des débouchés, qui sont principalement les Etats-Unis, l'Angleterre et la Belgique.

L'extraction descend cette année-là à 250.057 tonnes de mine-

rai. Le port de plus en plus fréquenté est rempli de vapeurs d'un fort tonnage ; il commence à être connu des navigateurs, et devient une escale régulière des paquebots de la Compagnie Transatlantique faisant les courriers de la côte ouest de l'Algérie, du Maroc et de l'Espagne.

D'autres sociétés de bateaux à vapeur se constituent à Oran, en vue du trafic avec Béni-Saf, Nemours, Malaga, Cadix et Melilla.

En 1883 et 1884, c'est encore le gîte de Gar-Baroud qui fait les frais de l'exploitation en gradins, à la cote 176 vers le sommet de la région orientale.

L'aménagement de l'étage compris entre les cotes 142 et 176 se poursuit régulièrement, et le système de voies de transport au jour a été modifié pour obtenir un roulement plus méthodique dans l'exploitation simultanée des deux étages.

La Compagnie s'est appliquée aussi dans ces questions de transport à utiliser le plus possible l'action de la gravité, en réduisant l'emploi des locomotives.

L'embarquement des minerais est ingénieux, rapide et économique, sans autre manutention que le chargement, depuis la mine jusques aux culbuteurs qui précipitent le minerai des wagonnets dans la cale des navires.

Une drague à vapeur a été acquise par la Compagnie, en vue du désensablement du port, que les grosses mers remplissent constamment de sable.

En 1883, l'extraction a été de 264.804 tonnes, et l'exploitation de 277.626 tonnes de minerai, en grande partie embarqué pour l'Amérique.

Telle est, en quelques lignes, l'impulsion donnée par les agents de la Compagnie à cette exploitation minière, qui est en très bonne voie de prospérité et promet des profits rénumérateurs à ses actionnaires.

Le village de Béni-Saf s'est agrandi progressivement.

De grands bâtiments ont été construits par la Compagnie, et la population ouvrière occupée à la mine dépasse aujourd'hui 3.000 personnes.

Angleterre et jusqu'en Amérique, atteignait 61.446 tonnes, et occupait mille à douze cents ouvriers, en y comprenant ceux occupés aux travaux du port.

La construction des jetées, qui avait été ralentie pendant l'hiver, avait reçu une impulsion nouvelle ; mais les moyens d'exploitation, ainsi que les aménagements qui se développaient tous les jours, ne pouvaient être mis en œuvre faute de matériel et d'un complément d'installation, et on attendait impatiemment le jour où les moyens d'embarquement pourraient tenir pied à une forte production.

En 1880, l'embarquement des minerais était facilité par les admirables aménagements du port, dont la construction venait d'être terminée avec succès.

Les chantiers du Bricka et du Bou-Nif étaient établis à ciel ouvert et à gradins droits, sur les rives de l'oued Bricka, permettant ainsi une extraction méthodique, qui fournit, cette année-là, 204.400 tonnes d'hématite rouge manganésifère, que la Compagnie expédiait couramment en France et à l'étranger.

En 1881 et 1882, le gite de Gar-Baroud dessert uniquement l'exploitation de la mine, qui comprend trois chantiers. Les aménagements du second étage, embrassant une tranche du gisement de 34 mètres de hauteur, sont commencés et poursuivis avec activité.

La production a atteint, en 1881, 288.200 tonnes d'hématite de bonne qualité.

Tout marche déjà d'une façon normale : les conditions du débouché sont des plus satisfaisantes, et les travaux de parachèvement du port facilitent le trafic.

Un remorqueur avec pompe Dumond, des pontons à clapet et un chaland-ponton à forte mâture dit « *hercule* », pour le transport et le placement des blocs artificiels, constituent l'outillage permanent de l'entretien du port.

La Compagnie, désignée d'abord sous le nom de *Saumah et Tafna*, prend en 1882 le titre de *Mokta-el-Hadid*. Elle continue l'abattage à ciel ouvert, sur une vaste échelle, du gîte de Gar-Baroud, mais elle se voit obligée de limiter sa production à l'importance croissante des débouchés, qui sont principalement les Etats-Unis, l'Angleterre et la Belgique.

L'extraction descend cette année-là à 250.057 tonnes de mine-

rai. Le port de plus en plus fréquenté est rempli de vapeurs d'un fort tonnage ; il commence à être connu des navigateurs, et devient une escale régulière des paquebots de la Compagnie Transatlantique faisant les courriers de la côte ouest de l'Algérie, du Maroc et de l'Espagne.

D'autres sociétés de bateaux à vapeur se constituent à Oran, en vue du trafic avec Béni-Saf, Nemours, Malaga, Cadix et Melilla.

En 1883 et 1884, c'est encore le gîte de Gar-Baroud qui fait les frais de l'exploitation en gradins, à la cote 176 vers le sommet de la région orientale.

L'aménagement de l'étage compris entre les cotes 142 et 176 se poursuit régulièrement, et le système de voies de transport au jour a été modifié pour obtenir un roulement plus méthodique dans l'exploitation simultanée des deux étages.

La Compagnie s'est appliquée aussi dans ces questions de transport à utiliser le plus possible l'action de la gravité, en réduisant l'emploi des locomotives.

L'embarquement des minerais est ingénieux, rapide et économique, sans autre manutention que le chargement, depuis la mine jusques aux culbuteurs qui précipitent le minerai des wagonnets dans la cale des navires.

Une drague à vapeur a été acquise par la Compagnie, en vue du désensablement du port, que les grosses mers remplissent constamment de sable.

En 1883, l'extraction a été de 264.804 tonnes, et l'exploitation de 277.626 tonnes de minerai, en grande partie embarqué pour l'Amérique.

Telle est, en quelques lignes, l'impulsion donnée par les agents de la Compagnie à cette exploitation minière, qui est en très bonne voie de prospérité et promet des profits rénumérateurs à ses actionnaires.

Le village de Béni-Saf s'est agrandi progressivement.

De grands bâtiments ont été construits par la Compagnie, et la population ouvrière occupée à la mine dépasse aujourd'hui 3.000 personnes.

*Minières de Bou-Kourdane.* — Un gîte minier d'hématite rouge un peu terreuse, situé sur la rive gauche du ravin nommé l'oued Boukourdane, est limitrophe de celui de Gar-Baroud.

Ce ravin est à l'ouest de l'oued Hamed ; leur embouchure à peu près commune débouche dans l'anse de Béni-Saf, où le port est actuellement construit.

Vers 1881, la *Société des Mines de l'Algérie et des Pyrénées*, après avoir fait l'acquisition des terrains de la succession des Gomez, entreprit, sur trois points principaux, des fouilles importantes pour découvrir les affleurements ferrugineux situés dans le prolongement, vers l'ouest du Gar-Baroud.

En 1883, la Société a continué des travaux très complexes de recherches sur la rive gauche de l'oued Boukourdane, sans obtenir de résultats appréciables.

Elle a traité avec la compagnie de Mokta-el-Hadid pour la construction d'une voie ferrée, ainsi que pour le transport et l'embarquement du minerai à forfait.

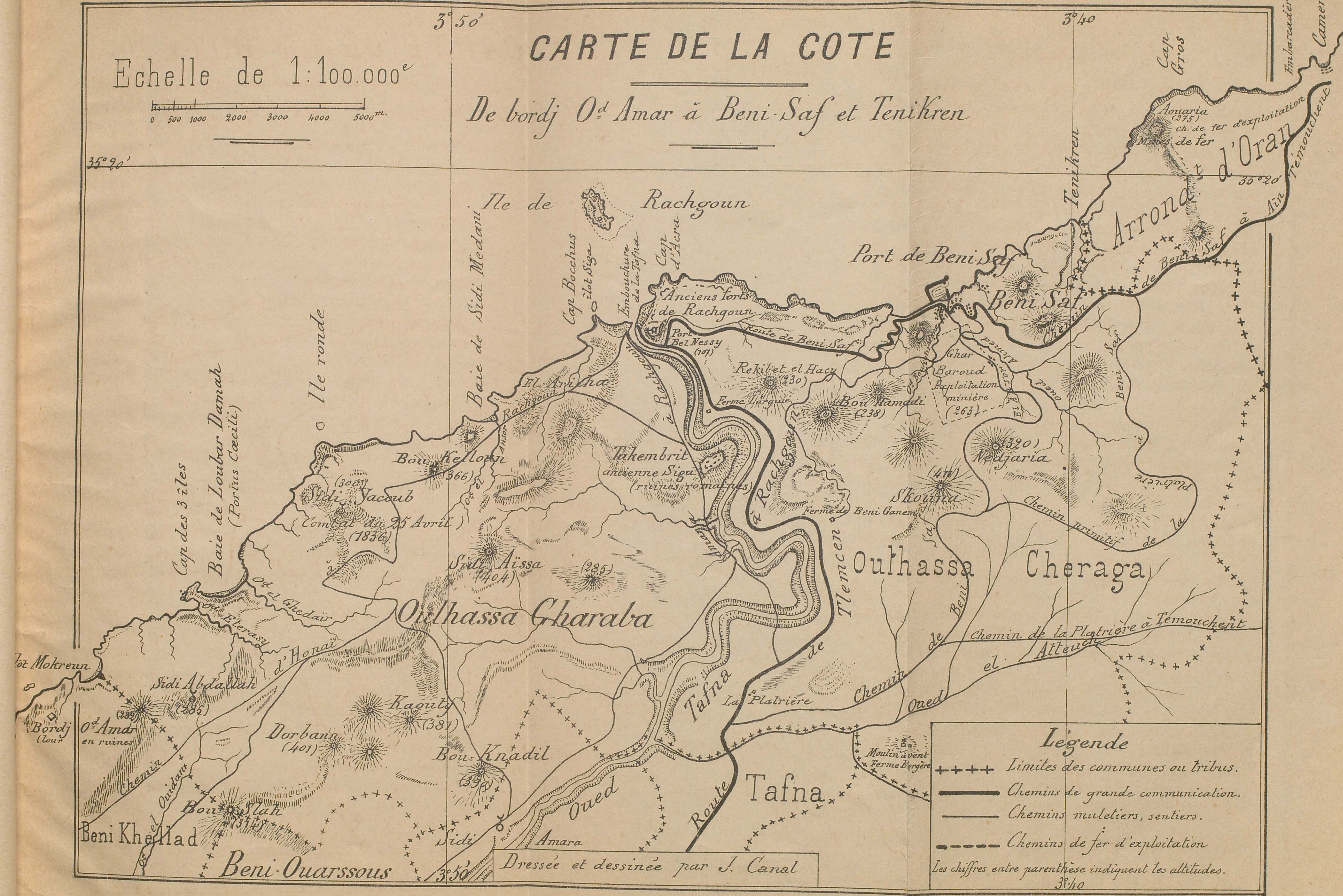
En 1884, des recherches ont été continuées avec méthode et persévérance ; des bâtiments ont été construits pour le personnel de l'exploitation. Des aménagements coûteux ont été établis en vue des transports et de l'embarquement ; mais la mise en exploitation n'a pu avoir lieu, soit que la consistance et la richesse des gîtes aient été jugés insuffisantes, soit que les conditions du marché n'aient pas paru avantageuses.

*Côte entre Béni-Saf et Tenikren.* — La côte entre Béni-Saf et Ténikren, limite est de l'arrondissement de Tlemcen, n'offre aucune particularité remarquable. Elle est profonde et accore, sans aucun écueil, ni roche s'éloignant à plus de 80 ou 100 mètres de la terre, si ce n'est toutefois un grand rocher appelé l'*Ilôt des Pigeons*, situé vers le milieu de la distance et peu visible du large.

La distance de Béni-Saf à l'anse de Tenikren est de 3.600$^{m}$ ; la côte est orientée du S.-O., au N.-E.

Par les beaux temps, les navires peuvent approcher de terre et mouiller par des fonds de 10 mètres, à une ou deux encâblures (1) de la terre.

(1) L'encâblure est une mesure marine dont la longueur est de 120 brasses ou 200 mètres.


CARTE DE LA COTE
De bordj Od Amar à Beni-Saf et Tenikren
Echelle de 1:100.000e
0 500 1000 2000 3000 4000 5000m.
3°50'
3°40'
35°20'
Ile de Rachgoun
Port de Beni-Saf
Beni-Saf
Arrondt d'Oran
Anciens forts de Rachgoun
Route de Beni-Saf
Rekibet el Hacy (230)
Bou Hamdi (238)
Takembrit ancienne Siga (ruines romaines)
Sidi Yacoub
Combat du 25 Avril (1836)
Bou Kelloun (366)
Sidi Aïssa (404)
Oulhassa Gharaba
Oulhassa Cheraga
Nedjaria
Skouna
Ferme de Beni Ganem
Chemin de la Platrière à Temouchent
La Platrière
Tafna
Route de Tlemcen à Rachgoun
Sidi Abdallah (235)
Od Amar en ruines
Bordj (tour)
Dorbani (401)
Kaouty (381)
Bou Knadil
Bou Slah
Beni Khellad
Beni Ouarssous
Ilot Mokreun
Cap des 3 îles
Baie de Loubar Damah (Portus Cæcili)
Ile ronde
Baie de Sidi Medani
Cap Bocchus
Ilot Siga
Embouchure de la Tafna
Cap d'Acra
Tenikren
Cap Gros
Embarcadère
Camerata
Aouaria (275)
Mines de fer
Moulin à vent
Ferme Bergère
Dressée et dessinée par J. Canal
Légende
Limites des communes ou tribus.
Chemins de grande communication.
Chemins muletiers, sentiers.
Chemins de fer d'exploitation
Les chiffres entre parenthèse indiquent les altitudes.

Cette région de Tenikren est particulièrement favorisée sous le rapport de la richesse métallifère. Un gisement d'hématite rouge y a été découvert depuis fort longtemps.

Des recherches en galerie avaient été entreprises, en 1883, avec l'assentiment des propriétaires du sol ; et à cet effet, une demande en disposition du produit de ces recherches a été soumise à la sanction de M. le Gouverneur général.

En 1884, MM. Quessada et consorts ont exploré quelques affleurements situés sur la falaise, vers la base du terrain tertiaire.

Ils avaient même entrepris l'abattage, par piliers et galeries, d'un de ces gîtes, lequel par sa situation géologique est de nature concessible, ce que l'administration n'a pu tolérer.

Ces travaux ont produit environ 600 tonnes de minerai.

Une petite installation en vue de l'embarquement a été édifiée dans une anse à proximité du dépôt d'hématite. La teneur de ce minerai est 52,50 °/₀ de fer et 2 °/₀ de manganèse.

En 1885, les travaux d'exploration ont été suspendus, parce que la baisse des minerais de fer empêchait de retirer de ces recherches une suffisante rémunération. Il y a lieu d'espérer que les travaux interrompus seront promptement repris et que la reconnaissance de ces gîtes sera faite à l'avenir avec méthode et précision.

*Mine de fer de Camérata.* — Un autre gisement minier, plus important que le précédent, existe à la limite est de l'arrondissement, au lieu appelé Camérata, sur le bord de la mer, et à quelques kilomètres de Ténikren.

Nous devons au lecteur une courte digression sur la différence qui existe entre une minière et une mine.

Les exploitations à ciel ouvert, c'est-à-dire pratiquées à la surface du sol, des minerais de fer, effectuées suivant les règles administratives et sous le contrôle du service des mines, constituent les minières, par opposition aux mines souterraines, lesquelles peuvent être concédées par l'Etat à des industriels autres que les propriétaires du sol.

Le privilège d'ouvrir une minière appartient d'abord au propriétaire du sol, ou de ses ayants-droit. Toutefois, l'article 70 de la loi du 27 juillet 1880 a prévu l'interdiction des travaux d'une minière

qui serait superposée à une mine de fer déjà concédée, ainsi que la réunion de la minière à la mine, moyennant indemnité.

Deux minières seulement, dans l'arrondissement de Tlemcen, sont le siège d'une exploitation active et régulière : Béni-Saf (déjà décrit) et Camérata.

La concession de cette dernière n'existait pas avant 1882, et n'a été instituée qu'en 1883, par décret du 9 février, sur une étendue de 942 hectares.

Cette concession de mine ne porte que sur les minerais des couches inférieures, tandis que les minières superficielles sont demeurées réservées au propriétaire du sol.

L'exploitation souterraine a commencé dès la notification du décret de concession ; elle se poursuit activement, et les explorations dans le sous-sol sont également poussées en vue de la reconnaissance complète des gîtes inférieurs.

En 1883, l'abattage souterrain a été inauguré par la méthode dite « *des tranches horizontales* » avec remblais.

Cette organisation pratiquée sur un des gîtes (A) situé à la cote 175 a produit pendant l'année 21.000 tonnes d'excellent minerai dont la teneur est :

| | |
|---|---|
| Hématite *(fer métallique)* .................... | 52,30 °/° |
| Manganèse.............................. ........ | 2,55 °/° |
| Total... ..... | 54,85 °/° |

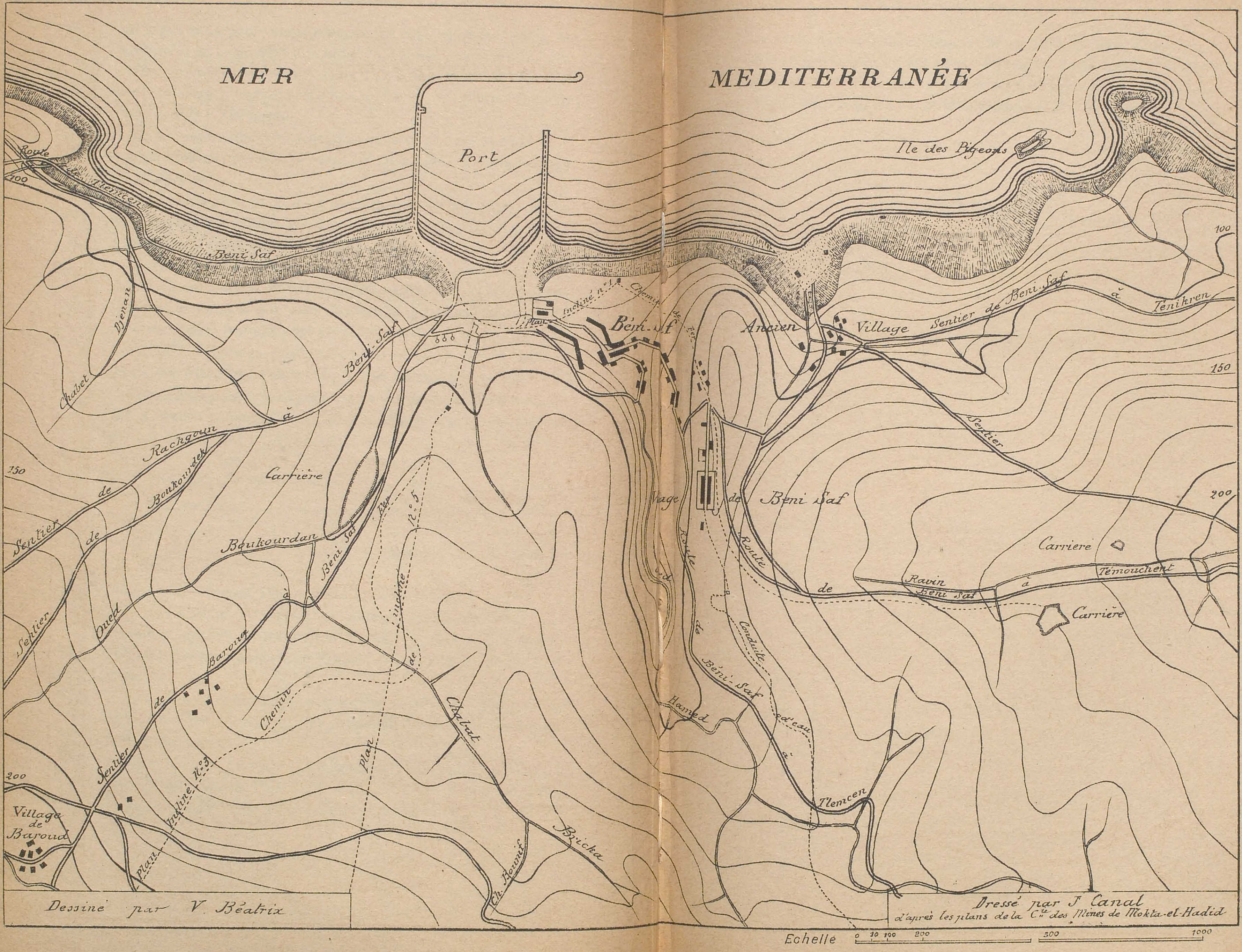
Le produit brut en 1883 a été de 137.550 francs.

L'extraction à ciel ouvert se poursuit en même temps ; elle a produit, en 1883, 24.900 tonnes de minerai de très bonne qualité, très apprécié, exporté en France, en Angleterre et en Amérique.

Actuellement, l'extraction souterraine fournissant une quantité suffisante d'hématite pure, on a suspendu l'exploitation des chantiers à ciel ouvert.

Dans la mine inférieure, l'extraction fort ralentie pendant le premier semestre de 1884 n'a produit que 4.685 tonnes de minerai tenant 52,20 °/° de fer et 1,90 °/° de manganèse.

# PLAN DES ENVIRONS DE BENI-SAF



Les travaux suspendus vers la fin de 1884, à cause de la forte baisse des minerais de fer et des difficultés de la vente, ont été repris en mars 1885, sur le pied de 1000 tonnes environ par mois.

Le produit brut n'a été cette année que de 30.647 fr. 55.

*(A Suivre).*

CANAL.

# DOCUMENTS INÉDITS

AYANT TRAIT A L'OCCUPATION D'ORAN PAR LES ESPAGNOLS

---

Le document, dont nous donnons ci-après une traduction littérale, peut être considéré comme inédit. Les diverses bibliographies de l'Afrique n'en font pas mention, et on n'en connaît qu'un seul exemplaire, à la bibliothèque d'Alcala : c'est une plaquette de quelques feuillets.

Occupé depuis longtemps à réunir les éléments d'une *Histoire d'Oran sous la domination Espagnole*, nous avons dû traduire nombre de documents qui présentent un intérêt considérable en ce qu'ils constituent les *Chroniques de l'époque*, chroniques fécondes en détails généralement ignorés.

Nous en donnerons une traduction absolument littérale, afin de conserver aux textes toute leur originalité propre, ce qui, outre leur intérêt historique, n'est pas un des moindres attraits que présentent ces récits.

R. FRANCISQUE-MICHEL.

---

# RELATION VÉRIDIQUE
DE LA GRANDE VICTOIRE
QUE LE SEIGNEUR DON ANTONIO DE ZUÑIGA
Y DE LA CUEVA,
MARQUIS DE FLORES DE AVILA,
DU CONSEIL DE GUERRE DE SA MAJESTÉ,
SON GOUVERNEUR ET CAPITAINE GÉNÉRAL A ORAN,
DANS LES ROYAUMES DE TREMECEN ET TUNIS,

REMPORTA SUR LES MAURES VENARAJES
ÉLOIGNÉS D'ORAN DE VINGT-QUATRE LIEUES,
LE 7 OCTOBRE 1632

AVEC LICENCE,
A MADRID.
ANNÉE 1632.

# COMMENCEMENT DE LA RELATION

Le seigneur marquis de Flores de Avila ayant eu connaissance que, *en la boca de la Zahara* (1), à 24 lieues d'Oran, se trouvaient des maures *venarajes* indépendants, le 4 octobre, fête du glorieux Saint-François, donna l'ordre de s'équiper. Son Excellence se rendit dans le couvent placé sous le vocable de ce Saint, où, avec toute la solennité possible, se célébrait sa fête, le Saint-Sacrement étant exposé. Après avoir placé sous son patronage l'heureux succès de l'expédition qui se préparait, à six heures du soir, avec son fanion et l'Etendard Royal comme d'habitude, on sortit par la porte de Tremecen. Le Marquis s'arrêta pour voir défiler la troupe et la reconnaître, renvoyant ceux qui ne lui paraissaient pas propres à pareille expédition. Les munitions et les bagages vinrent ensuite, puis en arrière-garde la cavalerie ; enfin Son Excellence sortit le dernier de tous. Arrivés à la hauteur du château de Saint-Philippe à la nuit tombante, on fit réciter la prière ; puis, le mot d'ordre ayant été simultanément donné, on commença à

---

(1) On serait tenté de traduire *la boca de la Zahara* par les mots d'entrée, le commencement du Sahara : ce serait une grave erreur, un grossier contre-sens.

M. L. Guin, interprète principal de l'armée d'Afrique, dont la profonde érudition fait autorité en ces matières, a bien voulu nous fournir, à ce sujet, les précieux renseignements suivants : « A cette époque, habitait à Zelifa, une femme très à son aise, du nom « de Zohra ou Zahra, qui était fille de Sidi Belaha Amchadji. Elle avait ses biens, gour- « bis et troupeaux, *sa bok'a* dans ce canton, tandis que son père, un érudit très-consi- « déré, demeurait d'habitude à quelque distance, à El Kreloulia, sur les pentes boisées « au-dessous du djebel Inbar. Près de là encore, se trouvait la famille des Ben Bekris. » On verra plus loin, dans une note qui a trait à la tradition arabe, que l'action se passa à la zaouïa de Sidi Belaha Amchadji.

Zelifa est indiqué sur la carte de l'Algérie, en deux couleurs, du dépot de la guerre, 1876.

Inbar est orthographié aujourd'hui Imbert. On connait l'Oued-Imbert, sur la route d'Oran à Sidi-bel-Abbès.

M. Guin est d'avis qu'en employant le terme *boca*, le chroniqueur espagnol a simplement employé le mot arabe, Bok'a qui signifie lieu, endroit, groupe d'habitations ; *boca de la Zahara* signifie donc, en l'espèce, que les maures venarajes se trouvaient sur des terrains appartenant à Zahra.

D'après M Guin, « les *moros venarajes* » de la relation espagnole seraient les descendants de Ben Bekris, qui portent le nom de K'enabza.

marcher dans la direction de Bensulan (1). La troupe, s'étant rafraîchie aux puits qui se trouvent dans ces parages, s'avança jusqu'à Tafaragua. (2)

On atteignit ce point à environ deux heures de la nuit ; comme on commençait à gravir la gorge montagneuse qui touche Tacela (3), le temps se mit à la pluie, avec tonnerres et éclairs, et ce pendant tout le temps que dura l'ascension de la montagne, ascension qui prit plus d'une heure et demie à cause des difficultés qu'on rencontrait à chaque pas. Lorsqu'on eut atteint le sommet, le temps tourna du levant à l'ouest ; la pluie se mit à tomber très-fort et sans interruption jusqu'à l'aurore. Pendant ce temps, Son Excellence parcourait le camp, encourageant les troupes et indiquant à tous comment ils devaient s'installer commodément.

Au point du jour, aucune amélioration dans l'état du temps ; on se reconnaît, et devant le front des troupes, les Capitaines et officiers s'étant assemblés comme on a l'habitude de le faire en pareilles occasions, le Marquis proposa, malgré ce qu'on avait souffert la nuit précédente durant laquelle on avait été inondé, d'atteindre malgré tout Tagamassa (4), où on pourrait camper et se reposer. Si Dieu se montrait plus clément, on continuerait l'expédition ; sinon, on se retirerait. Tous approuvèrent, et furent de cet avis. A vrai dire, il y eut bien quelques opposants qui objectèrent le peu de confiance qu'ils avaient dans le temps et firent valoir l'état dans lequel se trouvaient les troupes ; mais sans tenir compte de ces observations, Son Excellence donna l'ordre de marcher tant que le permettrait le temps, jusqu'à la source de Tagamassa où, sans trop de difficultés, la troupe pourrait s'installer : c'est ce qui fut fait. On constata avec bonheur que le temps s'améliorait, et Son Excellence donnait de l'argent aux soldats, les encourageant pour leur faire passer le temps.

---

(1) Bensulan. Il s'agit ici évidemment de Messoulan, à l'emplacement qu'occupe actuellement le Figuier ou Valmy.

(2) Tafaragua. Canton de la montagne Tafaroui qui s'élève entre la naissance du Telilet (appelé aujourd'hui Telelat ou Tlélat) et la plaine de Melata (appelée aujourd'hui Meleta ou La M'léta) Tafaragua correspond évidemment au village actuel de Tafaraoui.

(3) Tacela. Il s'agit bien certainement du Tassala, — le Tessalah des cartes, — point culminant de la chaine générale, au sud-ouest de Tafaraoui.

(4) Tagamassa. Ce point n'est autre que Aïn-el-Gommassi. Il est ortographié A. Gamassi sur la carte des environs d'Oran du dépôt de la guerre, publiée en 1855.

On commença à marcher dans la direction de Meltega (1), (ce qui, en castillan, signifie confluent des rivières), parce qu'en cet endroit se réunissent la rivière du Zarno et celle de Maquerra ; on arriva à Meltega par un fort beau temps, vers les quatre heures du soir, et la troupe y campa dans l'ordre et avec les précautions qui conviennent en semblables occasions. Le Capitaine et Sergent-major don Carlos Ramirez de Arellano surveilla l'installation du camp : sa naissance, les excellents services qu'il avait précédemment rendus, et sa connaissance approfondie de toutes choses militaires le désignaient tout naturellement pour occuper les postes les plus importants.

Le lendemain, à midi, Son Excellence sortit de cette embuscade à la recherche des douars, remontant la rivière pendant plusieurs lieues ; ensuite, Elle ordonna au capitaine Cristobal de Vargas de se rendre, de son côté, au passage du Peuplier *(á la pasada del Álamo)* (2), avec tous les bagages et les soldats fatigués, sans compter ceux qui lui étaient nécessaires pour sa garde ; il lui fut recommandé de faire toute diligence et de s'entourer de toutes les précautions dont il convient d'user en pareille occasion ; il reçut en outre des ordres précis en prévision de tout ce qui pourrait arriver. A la nuit, on donna pour mot d'ordre la Croix *(la Cruz)*, et on ne tarda pas à apercevoir des lumières qui trahissaient l'endroit où se trouvaient les douars ; on s'en approcha en grand silence et avec toutes les précautions possibles, non sans avoir dû franchir quelques passages fort dangereux. Vers les quatre heures du matin, on commença à voir plus distinctement les lumières et à entendre, quoique fort loin, les aboiements des chiens. Ce que voyant, et alors qu'on touchait de si près à un but aussi glorieux, Son Excellence fit faire halte pour faire cesser le bruit de l'infanterie ; la cavalerie reçut l'ordre de se séparer complètement pour que le hennissement des chevaux ne compromît pas le résultat qu'on attendait. Son Excellence ayant donné ces ordres empreints

(1) Meltega. El Meltega signifie aussi en arabe le confluent. Il s'agit dans ce cas, sans conteste possible, du confluent de l'Oued Sarnou et de la Makerra, l'Oued Cerno et la Mekerra des cartes. Tout près de ce point s'élève le village actuel *des Trembles*.

(2) *La pasada del Alamo* Il est évident que la colonne espagnole commandée par le Capitaine Cristobal de Vargas descendit le long de l'Oued-el-Sefsaf, jusqu'au point où l'on voit de nos jours croitre de nombreux trembles et peupliers, d'où l'appellation de *pasada del Alamo*, parfaitement justifiée par la présence d'un grand nombre de peupliers.

d'une grande prudence et conformes aux usages militaires, prescrivit au Sergent-major de scinder la troupe en deux parties. Pendant que ce mouvement s'effectuait, on procéda à la reconnaissance des douars avec ruse et habileté ; en évaluant, et la distance qui les séparait des troupes, et le temps qui restait à courir jusqu'au jour, on reconnut qu'il était temps de se mettre en mouvement pour les atteindre à l'aube. On se mit conséquemment en marche, une colonne d'infanterie sous le commandement du Capitaine don Cristobal de Heredia ; l'autre sous les ordres du Sergent-major Capitaine don Gil Navarrete ; la compagnie de cavalerie sous ceux de l'Adjudant don Garcia Navarette Ribera. Le Capitaine don Beltran de Castro y de la Cueva, chevalier de Santiago, suivait la colonne de droite, et la troupe de D. Diego Cortei, qui avait avec lui D. Jorge de Angulo, son lieutenant et porte-étendard, suivait la colonne de gauche.

Les Capitaines avaient reçu l'ordre de suivre de près les espions et de tomber brusquement sur les douars. Une fois ces ordres donnés et les mouvements bien décidés, le Sergent-major se rendit à son poste, non toutefois sans s'être préalablement assuré que le Capitaine don Cristobal avait rejoint le sien ; il entendit alors une mauresque qui, sortant de sa tente, se querellait, dit-on, avec son mari. Reconnaissant nos troupes, cette femme se mit à pousser de grands cris, ce qui obligea le Sergent-major à ordonner l'attaque immédiate : aussitôt l'autre colonne hâta autant que possible le pas, soutenue par la cavalerie, et lorsqu'on arriva au douar, les maures avaient déjà pris la fuite ; c'est alors que la cavalerie, prenant le galop, fit plus de 80 prisonniers. Dans trois douars on fit plus de 216 esclaves, tous de valeur, car, en ce lieu, se trouve une Zaouia, ce qui veut dire université d'étudiants morabites (1),

---

(1) *Universidad de estudiantes morabitos :* il s'agit évidemment ici des *étudiants marabouts* qui fréquentaient la zaouïa.

M. Guin qui, sous le titre de *Quelques notes sur les entreprises des Espagnols au cours de la première occupation d'Oran*, a publié un mémoire d'une haute valeur historique en se basant sur la tradition arabe, M. Guin parlant de cette sortie de la garnison d'Oran, dit que cette zaouïa, bien connue dans la contrée, avait été élevée au lieu dit El Kreloufia par Sidi Belaha Amchadji.

La tradition arabe rapporte un épisode sur lequel nous nous reprocherions de garder le silence, bien que le texte espagnol soit muet sur ce point. Nous en empruntons le récit à M Guin, textuellement :

« Les chrétiens firent de nombreuses prises dans cette sortie, et ils revinrent sur leurs « pas ramenant prisonnières les trois filles de Sidi Belaha lui-même. »

« Cet homme de bien, Dieu en avait décidé ainsi, devait bientôt partager le sort de ses

gens qui n'avaient jamais vu de chrétiens et dédaignaient la protection de Sa Majesté ; ils la dédaignent d'abord parce qu'ils la considèrent comme peu nécessaire ; ensuite parce qu'ils sont retirés sur les terres de Zahara ; enfin, parce qu'ils sont gardés par plus de 25 douars de guerre qui les protègent.

Son Excellence, avec une valeur et un courage incroyables, avec l'Étendard Royal et les bannières d'infanterie, se rendit aussi rapidement que possible au douar dont s'était emparé le Sergent-major, et qui n'était pas complètement soumis ; Elle était accompagnée des capitaines entretenus, d'autres soldats attachés à sa personne et du révérend père Ponce de Léon, de l'ordre des Minimes, son confesseur et Qualificateur du Saint-Office. Le Marquis, sans perdre de temps, prit ses dispositions pour rallier les troupes qui étaient allées à l'autre douar, pour enchaîner les esclaves et pour que les soldats ramassassent le butin ; toutefois Son Excellence constatant la grande résistance qu'opposaient les Maures, entendant les clameurs croissantes poussées par les captifs qui semblaient révéler une recrudescence dans l'action ; voyant aussi que le Capitaine D. Beltran de Castro y de la Cueva soutenait le choc des Maures avec la cavalerie, les attaquait avec l'impétuosité qu'on était en droit d'attendre de lui, et se joignait à une troupe d'infanterie que le Capitaine D. Cristobal de Heredia ralliait aux drapeaux, Son Excellence donna non-seulement toute son attention à ce qui se passait là, mais aussi s'occupa des absents, en les faisant secourir et assister, conformément aux règles de l'art de la guerre. Cela excita le courage des soldats, et

---

« enfants. Il fut enlevé peu après par un groupe d'espagnols qui poussaient une pointe « dans la région du Tassala.

« Il gémissait dans les prisons d'Oran ainsi que ses filles, quand il fut racheté avec l'une « d'elles par Bou Azza ould Hamida, le chef des Ouled Slimane. Une autre de ses filles fut « aussi rachetée et épousée ensuite par Ech Choht, fils de Dammouch, le chef des Ouled « Ali. »

« La troisième, sa fille cadette, languissait dans un étroit cachot, au désespoir de ses « parents. Son père ne cessait de prier Dieu, lui demandant la liberté de sa benjamine. « Un jour qu'il venait de lui adresser une fervente prière, il fut bien surpris en voyant « sa chère enfant accourir dans ses bras, toute souriante. »

« Questionnée sur sa délivrance, elle répondit ceci : Un oiseau tout blanc est venu « me becqueter dans ma prison, puis comme il voltigeait devant moi, en poussant de « petits cris, je l'ai suivi, et toutes les portes se sont ouvertes d'elles-mêmes. »

« D'après une autre version, — poursuit M. Guin, — ce serait une chienne, une chien- « ne toute dévouée a sa maîtresse prisonnière. qui serait allée la chercher à Oran et qui « lui aurait fait recouvrer sa liberté ensuite, d'une façon vraiment miraculeuse. »

de plus les Maures furent terrorisés lorsqu'ils virent Son Excellence songer aux absents, et s'occuper davantage de leur sécurité, que de tous les ennemis et des dépouilles qu'Elle avait à ses pieds.

Toutes les dispositions convenables ayant été prises, les nôtres ayant été rassemblés sans qu'un seul homme manquât à l'appel, Son Excellence commença à se retirer avec une valeur incroyable, ordonnant au capitaine Rodrigo Maldona, soldat de grande expérience, de prendre le commandement de l'avant-garde ; le Sergent-major reçut l'ordre de former la troupe en escadron avec les prisonniers au milieu. Le Capitaine D. Beltran de Castro y de la Cueva fut chargé de l'arrière-garde ; le Capitaine D. Cristobal de l'avant-garde à main droite et le Capitaine D. Felipe Prieto de Valencia, à main gauche. Le Marquis marcha le dernier sans que les supplications de tous, ni les représentations basées sur des considérations d'ordre supérieur, aient pu le décider à se placer en un endroit moins dangereux. Il se trouvait, en effet, fort exposé et en grand danger par le fait du voisinage des Maures qui se rapprochaient des nôtres et les menaçaient tant de leurs lances que de leurs armes à feu, favorisés qu'ils étaient par la configuration du terrain, et sachant d'ailleurs fort bien que la cavalerie ne pouvait leur faire que peu de mal. Ces considérations ne suffirent pas pour décider Son Excellence à abandonner le dernier rang ; Elle ne tint aucun compte du danger évident que couraient ses jours si Elle venait à être reconnue par les Maures comme Capitaine-Général de cette expédition, car par le fait, Elle en compromettait tout le succès. En effet, l'ennemi concentrait toutes ses attaques du côté du Marquis, et s'acharnait contre lui, comme sur la personne dont dépendait cette grande victoire.

Mais Son Excellence, avec grande valeur, ne tenant aucun compte des préoccupations des siens, resta en face des Maures pendant plus de trois lieues que dura le mauvais chemin, jusqu'à ce qu'on arrivât au Peuplier *(al Álamo)*. Là, les Maures ayant constaté les grandes pertes qu'ils avaient faites durant la retraite, combien d'entre eux survivaient et combien avaient été faits prisonniers, se retirèrent ignominieusement, mais non toutefois sans faire une tentative contre l'avant-garde, pour essayer de

s'emparer des troupeaux qui étaient confiés aux Almogatazes (1) et aux Maures de Ifre. Ce que voyant, Son Excellence fit avancer un détachement pour s'opposer à leur entreprise; mais les Maures, voyant quels étaient le courage et la valeur des Espagnols, et constatant l'inutilité de leur tentative, ne tardèrent pas à se retirer.

Le jeudi, à onze heures du matin, on arriva au Peuplier, où le Capitaine Cristobal de Vargas attendait avec les bagages et la troupe qui les gardait. Là, on pansa les blessés, tant chrétiens que Maures, avec beaucoup de sollicitude; car, en cette occasion comme toujours, Son Excellence avait pris ses précautions et avait prévu, en soldat magnanime et en vaillant Capitaine, les remèdes et les adoucissements pour les malheurs de la guerre; tout était préparé de telle façon que les chrétiens étaient entourés de soins, en même temps que les captifs maures étaient solidement maintenus. Grâce à Dieu, il n'y eût de notre côté que deux blessés et un seul homme tué; du côté des Maures, les pertes furent considérables; on le vit par ceux qui restèrent dans les douars se roulant dans leur sang, ou qui vinrent tomber sous les coups de l'infanterie à l'arrière-garde, prenant par leurs clameurs la plaine à témoin de leur ruine. Cette ruine provenait de ce qu'ils n'avaient pas fait acte de soumission à Son Excellence qui, depuis qu'Elle était arrivée à Oran, avait prouvé qu'il n'y avait pas, dans toute la Berbérie, de lieu où fussent en sûreté les ennemis de Sa Majesté, et que partout où ils se trouvaient, Elle les obligerait à reconnaître l'obéissance due à un aussi grand Monarque.

Je ne puis manquer de dire, comme chose particulièrement remarquable, qu'au moment le plus sanglant de la retraite, Dieu voulut montrer à quel point lui était agréable l'asservissement de ses ennemis. Une petite enfant toute jeune, fille d'une Mauresque, était sur le point de mourir; le révérend père Ponce de Léon l'ayant appris, et se rendant parfaitement compte du danger que couraient ses jours, déclara que dans cette occasion la puis-

---

(1) *Almogatazes, moros de Ifre.* Les maures *Almogatazes* étaient des indigènes au service de l'Espagne Ces arabes, que l'on surnommait *el Mer'atis*, les baptisés, étaient d'habitude campés à Ifri, bien au-dessus de Raz-el-Aïn

Les anciennes cartes espagnoles du XVIII^e^ siècle, indiquent l'emplacement de Ifri sous la rubrique : *Ifre arruinado*. D'autre part, la carte du dépôt de la guerre, publiée en 1855, indique le *Mont de Jefry*.

sance paternelle perdait ses droits, et qu'il pouvait licitement la baptiser contre la volonté de ses pères : il le fit en effet sans perdre un instant, et administra à l'enfant le Saint-Baptême. L'enfant ne tarda pas à mourir ; mais Dieu avait décidé dans un jour où tant d'ennemis de son nom se damnaient volontairement, de choisir parmi eux cet ange pour manifester sa toute-puissance et confondre ses ennemis. Ceci fait, et lorsque tout fut terminé, c'est-à-dire après qu'on eût soigné les blessés et que les hommes incapables de marcher eurent été installés sur des montures, Son Excellence se dirigea vers Gazul (1) point qu'il était le plus convenable de choisir pour la commodité et la sécurité des troupes.

Le lendemain, dans la matinée, après l'appel, les sentinelles ayant effectué la reconnaissance de la plaine, on se mit en marche dans la direction de Benzulam (2) où on arriva avant la nuit. A ce moment, ma Dame la Marquise de Flores de Avila, à la charge de qui était demeuré le gouvernement des places d'Oran et Mazalquivir, ordonna aux fonctionnaires compétents de préparer du pain, du vin et d'autres provisions, pour les troupes qui auraient besoin de se ravitailler en arrivant à Benzulam. Cet ordre ayant été ponctuellement exécuté, tout arriva en temps opportun, et Son Excellence la Marquise envoya, de sa maison même, quantité de provisions délicates, tant pour le Marquis lui-même, que pour qu'il pût en distribuer aux malades et aux nécessiteux. C'est ce qui fut fait avec grande libéralité, sans qu'il restât rien qui n'ait été réparti. Ceux qui s'assirent à la table de Son Excellence — ceux qui en avaient le droit — de même que ceux qui appartenaient à l'infanterie, constatait avec quelle bonne grâce ils étaient traités, se réconfortèrent largement et réparèrent leurs

---

(1) Trois montagnes des environs d'Oran portent le nom de Kézoul que les Espagnols écrivent Gazul :

Celle qui se trouve entre le marché des Oulad Ali et Imbar (aujourd'hui Oued-Imbert), où l'on a construit un télégraphe aérien, et que l'on voit à gauche en allant à Sidi-bel-Abbès ;

Celle qui s'élève de l'autre côté d'Aïn-el-Fers, Beni-Chougran ;

Enfin celle qui domine les Salines, et est située entre celles-ci et Bou-Fatir, (aujourd'hui village de Saint-Louis.)

Il est évident que, dans la relation espagnole, il ne s'agit que de la première de ces montagnes, celle située près de l'Oued-Imbert.

(2) Benzulam, Messoulan, le Valmy actuel. Voir plus haut.

forces qui s'étaient affaiblies par le fait de la pénurie de toutes choses, dont ils avaient souffert jusqu'à ce qu'ils aient atteint cet endroit.

Le samedi matin, le révérend père Juan Ponce de Léon célébra une messe d'actions de grâces, en grande solennité. Dans une allocution courte, mais d'une conception profonde, il remercia Dieu d'une si grande victoire remportée sur des Maures de guerre, retirés à 24 lieues dans le sein de la Berbérie en un lieu où, par le fait des dangers qu'il présente par lui-même, par le fait du voisinage des Venarajes, et aussi par le fait du nombre considérable de douars qui l'entourent, jamais, depuis 123 ans qu'on était maitre de ces places, jamais les Seigneurs Généraux ne s'étaient déterminés à aller. Victoire bien grande, parce qu'elle a démontré, par elle-même, qu'il n'y a aucune sécurité en Berbérie, pour ceux qui ne sont pas sous la protection des armées de Sa Majesté; enfin, victoire bien grande, car il était demeuré sans exemple de remporter un succès aussi important, en subissant aussi peu de pertes en hommes morts ou blessés. Ce même jour, on se mit en marche vers Oran, où tous attendaient avec une indicible allégresse. Son Excellence, entrant par la porte de Tremecen, précédée des captifs sous bonne escorte, suivit la Carrera et se dirigea tout droit vers l'Église-Cathédrale où le Saint-Sacrement était exposé. Les esclaves étaient enchaînés; le Marquis fit hommage à Dieu de leur soumission; et en pénétrant dans l'église pour accomplir cet acte de piété, il fut reçu à la porte par le clergé et le curé qui lui présenta la croix et lui offrit l'eau bénite en chantant le *Te Deum laudamus*, à l'occasion de la victoire qui venait d'être remportée. Cette cérémonie achevée, Son Excellence se retira en sa demeure, non toutefois sans avoir fait soigner les blessés et assuré de bons traitements aux esclaves valides.

Le lundi suivant, on commença la vente à l'encan, laquelle fut très-fructueuse, puisque les esclaves valurent 42.000 ducats de notre monnaie provinciale, chiffre qui n'avait jamais été atteint pour le même nombre de captifs; cela provint de ce que Son Excellence assista à la vente, et ne permit pas qu'aucun fut adjugé au-dessous de sa valeur; en outre, Elle ne voulut pas prélever ses quints (1) en doubles d'argent, comme de coutume.

(1) Le *quint* ou cinquième constituait la part de prise qui revenait au Capitaine Général.

Tel est le récit de ce qui se passa dans cette sortie, sans parler d'autre faits fort importants : par exemple, les Maures de Blad-Adax (1), voisins de Tremecen, redoutant le peu de sécurité que leur offrait leur pays, vinrent demander protection. Ils abandonnèrent Carte, ville située à 15 lieues au midi d'Oran, fortifiée avec tour et garnison de Turcs, se considérant comme peu en sûreté dans leur ville, avec semblable défense et pareille garnison.

Rendons grâces de tout à Dieu.

AVEC LICENCE.

A MADRID,

PAR FRANCISCO DE OCAMPO.

ANNÉE 1632

(1) Il s'agit ici des Beni Addas. Ceux-ci formaient une fraction des Beni-Ouazan, bien que n'ayant aucun lien d'origine avec eux. Les Beni-Addas étaient alors, en effet, à El Karti, sur la route de Mascara à Tlemcen, à l'endroit dit : Zeddigua. El Karti est évidemment l'El Carte de la chronique Espagnole.

# DOCUMENTS

CONCERNANT

# LE PROJET DE CHEMIN DE FER TRANSSAHARIEN

M. le Ministre des Travaux Publics vient de publier un volume ayant pour titre : *Documents relatifs à la mission dirigée dans le sud de l'Algérie, par M. Pouyanne, ingénieur en chef des mines de l'Algérie.* Ce travail considérable témoigne, de la part de son auteur, une étude approfondie et consciencieuse de la question du chemin de fer Transsaharien. Nous regrettons vivement que son étendue, et le cadre restreint de notre modeste *Bulletin* ne nous permettent pas d'en reproduire les principaux passages, ou tout au moins, d'analyser les points les plus en relief. Nous ferons cependant, au savant travail de M. Pouyanne, quelques emprunts pour démontrer irréfutablement la possibilité et la nécessité de la construction de la grande voie ferrée Transsaharienne ; problème complexe, dont notre Société s'est donné la patriotique tâche de poursuivre la solution, dans les limites de son action.

Si l'on jette un coup d'œil rétrospectif, on reconnaît que le chemin parcouru est déjà considérable, depuis l'époque où cette idée du Transsaharien commença à se produire au grand jour de la discussion. Combien d'esprits sérieux, convaincus d'abord d'être en présence d'une utopie absolue, sont devenus aujourd'hui les partisans les plus actifs du projet qui nous occupe. C'est que l'on commence à comprendre, en Algérie aussi bien qu'en France, que l'exécution de ce projet grandiose nous rendra les maîtres exclusifs du Soudan occidental ; c'est-à-dire, d'une population dont l'effectif se décompte par des dizaines de millions d'habitants.

Or, ce résultat peut être obtenu au prix de sacrifices seulement pécuniaires, bien inférieurs aux dépenses des expéditions lointaines, incertaines et sanglantes du Tonkin et de l'Annam ; ce sera, pour ainsi dire, une œuvre de paix et de civilisation, dont nous tirerons gloire et profit.

Que l'on consulte nos bons voisins d'Outre-Manche sur les avantages que des colonies de cette importance peuvent procurer à une métropole. Les efforts inouïs tentés par ces écumeurs de nations, pour s'emparer du Soudan occidental, mesurent le degré d'importance qu'ils attachent à cette conquête.

Par sa situation au centre de l'immense continent africain, le pays qui nous occupe ne peut être accessible que par l'Algérie. A cet égard, le travail de M. Pouyanne a répandu une vive lumière sur la question. Aujourd'hui, non-seulement le doute n'est plus permis, mais encore il est démontré que l'exécution technique d'une voie ferrée ne soulève aucune difficulté sérieuse. Ajoutons que, au point de vue du trafic, un courant annuel de près de 200.000 tonnes est déjà assuré entre Oran et le Taouat. Ce chiffre augmentera progressivement, selon la loi économique qui a régi jusqu'à présent les mouvements commerciaux partout où un railway a été établi. Avec des tarifs judicieusement élaborés, c'est la France seule qui bénéficierait du surcroît d'activité que le mouvement imprimerait à l'industrie manufacturière et commerciale de la Métropole. Quant à l'Algérie, particulièrement la province d'Oran, nos céréales qui redoutent la concurrence étrangère, trouveront chez les Gourari et les Touatiens un débouché assuré autant qu'avantageux.

La grande artère Transsaharienne est divisée, dans le travail de M. l'Ingénieur en chef des mines, en trois sections bien distinctes :

1° La section d'Oran à El-Outed, soit une longueur de 400 kilomètres. Une partie de cette ligne est déjà livrée à l'exploitation de la côte méditerranéenne à Méchéria, située à 325 kilomètres. De Méchéria à Aïn-Sefra les travaux commenceront prochainement. D'Aïn-Sefra à Figuig et à El Outed, plusieurs tracés ont été étudiés par la Compagnie Franco-Algérienne, concessionnaire du réseau d'Arzew à Aïn-Sefra.

2° De El-Outed à Taourir, la longueur embrasse environ 800 kilomètres. Ce point est situé au centre de la région touatienne et à moitié chemin du Niger. Cette section est suffisamment connue, pour ne laisser place à aucune incertitude. Une étude plus détaillée ne modifiera pas sensiblement les résultats acquis. La voie ferrée desservira une immense vallée, bien pourvue d'eau, animée par 500.000 âmes de population sédentaire, habitant plus de 650 villages, y compris le Tafilala, et plantée de plus de sept millions de palmiers dattiers, capables d'un rendement annuel de sept millions d'hectolitres de dattes.

Voilà, certes, des éléments on ne peut plus encourageants, qui assurent le succès de cette entreprise.

Est-il nécessaire d'examiner, dans ce compte-rendu succinct, l'influence politique et stratégique que la voie ferrée exercera sur les peuplades Transsahariennes ? La démonstration nous paraît superflue, en présence des résultats obtenus dans l'Inde, en Amérique et dans la Russie transcaucasienne. Quant aux moyens d'exécution : main-d'œuvre et matériaux, on les trouvera sur place et à bon marché.

Actuellement, les caravanes qui vont dans le Gourara ou au Tidikelt, mettent plusieurs mois pour effectuer le trajet avec toutes sortes de risques. Quatre jours suffiront pour parcourir le même chemin avec une sécurité entière, grâce aux railway.

En ce qui concerne le prix, la dépense nécessitée par la construction de 800 kilomètres de voie étroite, type d'Arzew à Méchéria, ne dépassera guère 80 millions de francs, d'après des évaluations appuyées de sous-détails. Cette somme imposera une garantie d'intérêt de 4 millions de francs environ. Mais cette garantie ne sera jamais effective. Car le trafic permettra en peu d'années de faire face aux dépenses d'exploitation.

Les lignes de Mostaganem à Tiaret et d'Alger à Laghouat sont loin d'offrir les mêmes avantages, à quelque point de vue que l'on se place.

3° section, de Taourir à Timbouktou.

On ne possède, à cet égard, que des renseignements fournis par des chefs de caravanes et divers indigènes qui ont parcouru la région comprise entre le Niger et l'Algérie. L'enquête minutieuse faite à ce sujet par M. Pouyanne, aidé de notre vaillant

député, M. Sabatier, a permis d'entendre une quantité considérable de déposants. Leurs informations, discutées avec un rare esprit de déduction et patiemment coordonnnées, ont servi de base à l'établissement d'une carte dressée par M. Pouyanne, elle constitue une sorte d'avant-projet sommaire, il est vrai, mais dont les indications serviront de canevas à des études ultérieures, lesquelles deviendront plus complètes, plus détaillées, au fur et à mesure que nous avancerons dans le Sud.

Sans doute, la construction de la troisième section ne s'impose pas comme la précédente ; celle-ci présente un caractère réel d'urgence, qui naît de la crainte justifiée de voir l'Allemagne nous devancer dans cette région par la vallée de l'Oued Draa, déjà étudiée par des voyageurs. Mais, si le projet des tudesques recevait une exécution avant le nôtre, il faudrait renoncer totalement à l'occupation du Soudan, puisque les Allemands y seraient avant nous.

Il est donc de notre devoir, à nous, Société de Géographie, d'attirer l'attention de nos hommes politiques sur cette question du chemin de fer Transsaharien. La conquête d'un pays immense, dont les habitants sont encore plongés dans les ténèbres de la barbarie, est bien digne de notre génie national. Aussi, c'est pour la réalisation de cette œuvre patriotique et humanitaire, que nous faisons appel à tous les hommes de bonne volonté, soucieux de la prospérité et de la grandeur de la France et de l'Algérie. Les corps constitués, la Presse, les Sociétés influentes, devraient à notre avis, s'inspirer des mêmes sentiments; car la question qui nous occupe est étrangère à toute dissidence politique.

Quel est le gouvernement, quel est le pays, qui ne serait pas heureux d'attacher son nom à une entreprise aussi considérable ?

Nous avons la certitude que les membres de la représentation algérienne, particulièrement notre sénateur et nos députés, emploieront toute leur activité, toute leur influence en faveur du projet que nous préconisons. Eux, et M. Pouyanne, dont le travail concluant a fait sortir la question des limbes et de l'incertain, auront bien mérité de l'Algérie.

BOUTY,

**Secrétaire géneral de la société de Géographie.**

Voici les passages du volume publié par M. l'Ingénieur en chef des mines, que nous avons signalé plus haut :

« Le point de départ de la longue section étudiée dans la présente note se trouverait au débouché en Sahara du Kheneg en-Namous, au point dit El-Outed, marqué par deux monticules isolés de calcaires cénomanien. Ce point est situé à 60 kilomètres à l'est de Figuig, et presque sous le même parallèle. Nous ajouterons toutefois, que depuis l'étude faite par M. Pouyanne, la Compagnie Franco-Algérienne, a établi un avant-projet, dirigé sur Figuig. Quoi qu'il en soit, El-Outed se trouve par rapport à Oran, à 462 kilomètres environ. Il est important de noter ici que la partie de la ligne Transsaharienne qui sera bientôt livrée à l'exploitation, est de 400 kilomètres environ. D'El-Outed jusqu'au fond du Touat, le tracé serait partout assis sur le terrain quaternaire en hamada plate et solide, n'ayant à traverser du rocher sur quelques centaines de mètres qu'en deux points, savoir à Guerzim et à Foum-el-Keneg.

« En partant d'El-Outed pour pénétrer dans le Sud, on ne peut songer à suivre longtemps l'Oued en-Namous, car à environ 180 kilomètres de là, il va se perdre dans la grande masse des areg. Il faut donc se rejeter vers l'Ouest pour aller gagner, à son entrée en Sahara et au débouché de son kheneg, l'Oued Zoubia, ou plutôt l'Oued el-Aouedj, car en quittant la région montagneuse, cette rivière change de nom. Entre El-Outed et Kheneg Zoubia, s'étend une hamada horizontale, d'environ 60 kilomètres, au milieu de laquelle, sensiblement sur la ligne des deux points, se trouve Oglat el-Hadj-Mohammed, réunion de puits dont l'eau est constante et bonne. La hamada est traversé par six petits ravins, tributaires de l'Oued en-Namous, dont l'ensemble porte le nom de Ouidan-Chebket-el-Beïda, et dans l'un desquels (le cinquième) se trouve l'oglat. Ces ravins sont de quelques mètres de largeur seulement, et assez peu profonds pour que de la plaine ils ne puissent pas cacher un cavalier. Ce ne sont donc point des obstacles.

« Le tracé que j'ai figuré au plan n'est point toutefois rectiligne, ce qui serait un peu plus court, mais aurait l'inconvénient d'avoir deux tronçons de suite de 30 kilomètres chacun sans eau intermé-

diaire. Il me semble préférable de suivre l'Oued en-Namous sur sa rive droite jusqu'à Djorf-el-Kohol, où il y a des puits peu profonds dont l'eau est bonne, et de se diriger de là sur Oglat el-Hadj-Mohamed ; de ce dernier point, on irait droit sur Kheneg-Zoubia. Toute cette hamada est horizontale ou à peu près, et à l'altitude d'environ 880 mètres.

« De Kheneg-Zoubia, il paraît préférable de longer la rive gauche de l'Oued el-Aouedj, ce qui assure de l'eau en tout temps. Il n'y a d'ailleurs aucun obstacle jusqu'à Ksar-el-Azoudj, qui est à peu près au 145e kilomètre. Chemin faisant, l'Oued el-Aouedj s'est joint à la rivière descendant de Figuig, et a constitué ainsi l'Oued Zousfana ; plus bas, celui-ci, se joignant à l'Oued Guir, constituera l'Oued Saoura ou Messaoura, lequel, en arrivant au Touat, changera son nom en celui d'Oued Messaoud.

« Le tracé suit le voisinage immédiat de la rivière jusqu'à l'entrée du Touat, et là s'en écarte un peu pour suivre la ligne des Oasis qui est légèrement plus orientale. Sur tout ce long parcours qui, de Ksar-el-Azoudj à Taourir, dernier ksar du Reggan, n'a pas moins de 660 kilomètres, il n'y a que bien rarement de l'eau apparente coulant dans le lit de l'oued. Mais cela n'empêche pas les eaux de circuler plus bas, soustraites à l'évaporation par une couche de sable protectrice. Cela est absolument prouvé par la grande quantité de points où sur toute cette ligne on trouve l'eau en source, puits ou fegaguir, arrosant les palmiers ou abreuvant les populations sédentaires établies dans les ksour. Il n'y a en effet que deux intervalles un peu grands, l'un de 40 kilomètres, et l'autre de 50 à franchir sans eau apparente, et où par suite il nous faudrait amener nous-mêmes au jour l'eau souterraine ; c'est entre Telahiat el-Fokra et Hassi-ben-Ahmed, et entre ce dernier point et le Bouda. Partout ailleurs les points d'eau connus se suivent à petites distances.

« De plus, on sait avec certitude que la quantité des eaux est très considérable. La preuve en est dans les palmériers nombreux qu'elles servent à irriguer ; car l'irrigation des palmiers est fort exigeante.

« La raison physique de cette abondance d'eau est des plus simples. C'est qu'on chemine le long de la rigole qui égoutte une immense étendue du versant méridional de l'Atlas, tant marocain

qu'algérien, c'est-à-dire, d'une région montagneuse très élevée, sur laquelle il pleut régulièrement et abondamment. Les fleuves qui en résultent étant soustraits à l'évaporation par la nature sablonneuse de leur lit qui leur permet de couler souterrainement, l'eau peut être portée librement aussi loin que la pente le permet.

« La question d'alimentation en eau n'offre donc pas l'ombre d'une difficulté sur le tracé étudié dans la présente note, et je ne m'y arrêterai pas davantage.

« A partir de Ksar-el-Azoudj on suit toujours la rive gauche de l'Oued Zousfana, seulement avec des montagnes à droite et à gauche, tandis que jusque-là on n'en avait que sur la droite ; la chaîne de gauche, le Djebel Gueuss, va ainsi jusqu'aux Beni-Goumi ; on marche d'ailleurs toujours en hamada, mais on a à traverser quelques ravins sans profondeur venant du Djebel-Gueuss ; ils sont entièrement comparables à ceux du milieu de la hamada ; sur la rive droite, au contraire, il y a des ravins dont plusieurs sont importants ; c'est pourquoi le tracé se maintient sur l'autre rive jusqu'au milieu de l'oasis des Beni-Goumi. Mais depuis le puits de Zafrani on a commencé à apercevoir les areg ; ils viennent déjà toucher les palmiers de Taghit, et à partir de Zaouïa-Tahtania, le dernier ksar de l'oasis, jusqu'à Igli, ils bordent la rive gauche à quelque distance en venant parfois la toucher. Sur l'autre rive, au contraire, il n'y a plus qu'un petit nombre de petits ravins et pas du tout de sable. C'est pourquoi il m'a paru indiqué de faire franchir l'Oued Zousfana au tracé à Mezaourou, ksar ruiné qui est sur la rive droite. La ligne, suivant alors la rive droite, franchirait l'Oued Guir un peu avant son confluent avec le Zousfana, et arriverait en face d'Igli sur la rive droite du Messaoura, à son 296$^{e}$ kilomètre environ.

« A Igli, la rivière fait un grand coude vers l'Est, puis un autre grand coude vers l'Ouest, et il paraît convenable de couper au plus court en se dirigeant droit sur Mouïzer, ksar à environ 18 kilomètres d'Igli. On franchit alors la rivière un peu avant, au point où finit le premier coude et où commence le second, et le tracé se poursuit sur la rive gauche du Messaoura. Les areg continuent depuis les Beni-Goumi à border cette rive gauche, mais ils sont assez loin pour ne gêner en rien, car c'est sur la rive gauche et entre la rivière et l'erg que sont situés presque tous les

palmiers. A Tametert, je pense qu'il est convenable de couper la rivière de nouveau et de repasser sur la rive droite, parce que, entre ce point et El-Beïada, la rivière fait de nombreux et considérables détours dans l'immense forêt de palmiers qui porte le nom d'El-Rhaba. A Beni-Abbès on a longé le pied d'une grande gara de calcaire, au pied de laquelle jaillissent les sources de cet oasis. A Tametert, on commence à être longé sur la droite par une montagne venant du N. O. que l'on suivra jusqu'à Foum-el-Kheneg, montagne formée de grès noirâtres qui est probablement dévonienne. A Guerzim, cette montagne vient toucher presque la rivière, et là le tracé serait assis sur ces grès pendant quelques centaines de mètres. Peut-être conviendrait-il de repasser la rivière à Guerzim. N'ayant pas de données assez détaillées pour le savoir exactement, j'ai continué le tracé sur la même rive jusqu'à Foum-el-Kheneg; quoi qu'il en soit, le tracé arriverait à Kersaz à l'altitude de 244 mètres, et à son 435[e] kilomètre. La pente moyenne d'Igli à Kersaz est, d'après ces données, de $0^m$,000546.

« Le tracé se poursuivant, on arrive à Foum-el-Kheneg où la montagne sus-indiquée vient border la rivière par un escarpement de quelque hauteur. La rivière de fait s'y est autrefois creusé une gorge, sans trop grande peine d'ailleurs, car il n'y a plus que quelques rochers sur la rive gauche. Néanmoins il y a là un barrage souterrain qui force l'eau à apparaître. Aussi y en a-t-il en tout temps à Foum-el-Kheneg, sous forme de guelta, c'est-à-dire de grands et longs trous dans le lit de l'oued toujours remplis d'eau. Le tracé repasserait sur la rive gauche pour éviter d'avoir à entailler l'escarpement de la rive droite. Il faut d'ailleurs qu'il soit sur la rive gauche pour arriver au Touat. On passerait à Telahiat-el-Fokra et à Hassi ben-Ahmed, points mentionnés plus haut, en gardant les areg à gauche à 3 ou 4 kilomètres jusqu'à Hassi ben-Ahmed où ils cessent tout à fait, et après avoir ainsi franchi l'intervalle vide entre les oasis de Messaoura et le Touat, on entrerait dans cette région par le Bouda, au ksar de Kasba-Sidi-Saïd. A partir de là, on suivrait la ligne des oasis, parce qu'elle s'écarte un peu de la rivière, et qu'il conviendrait de se rapprocher des habitations. A la hauteur d'Adghar en Timmi, le tracé atteindrait l'altitude de 137 mètres à son 645[e] kilomètre à peu près. De Kersaz à ce point, la pente moyenne serait donc de $0^m$,000510.

« Le tracé se poursuivrait au delà en suivant toujours la ligne des oasis ; à partir de El-Hamer, on aurait toujours à gauche, à une dizaine de kilomètres à peu près, le bord du plateau rocailleux qui sépare le Touat du Tidikelt, et auquel s'appuie un mince cordon de sables. A Zaouïa-Kounta (altitude 116$^{m}$), on serait au 720$^{e}$ kilomètre environ. La pente moyenne depuis le point à la hauteur d'Adghar serait donc de 0$^{m}$,000280. A Meharza en Sali, au 765$^{e}$ kilomètre environ, Rohlfs donne une dernière altitude de 101 mètres. La pente moyenne entre Zaouïa-Kounta et Meharza serait donc de 0$^{m}$,000333. Au delà, entre Meharza et Tahourirt, on n'a plus d'altitude ; mais la pente moyenne ne peut aller qu'en décroissant. Taourirt serait, d'après le tracé, au 806$^{e}$ kilomètre à partir d'El-Outed ; ce dernier point étant, suivant les tracés étudiés, à 462 kilomètres du port d'Oran, Taourirt se trouverait ainsi par la voie suivie à 1,268 kilomètres de la côte.

« En résumé, le tracé entre El-Outed et Taourirt, bien pourvu d'eau partout, ne présentant que des pentes très-faibles, ayant une bonne assiette, évitant tout contact avec les sables, ayant, soit à droite, soit à gauche, des matériaux de construction à suffisante portée, offrirait toutes les facilités de construction qu'il est possible de désirer et l'exploitation la plus commode qu'il soit permis d'espérer en Sahara.

« *Coût de la ligne.* — Le coût kilométrique de la ligne de Méchéria à El-Outed, d'après une estimation sérieuse serait de 104.700 francs ; soit, 72.000 francs pour la superstructure, de 32.000 francs pour l'infrastructure. De El-Outed à Taourirt, le coût kilométrique s'élèverait à 106.000 francs. Il n'y a aucune difficulté technique à vaincre tout le long de cette route. La main-d'œuvre indigène sera abondante et à bon marché.

« Il convient d'ajouter qu'il y aurait lieu, le long de cette ligne, de prendre en des points convenablement choisis quelques précautions d'ordre militaire ; c'est-à-dire, de fortifier certains points pour parer aux surprises. Avec les indigènes toutefois, des fortifications n'ont pas besoin d'être considérables pour être très efficaces, ainsi que l'expérience l'a prouvé amplement en Algérie. Je ne me trouve pas compétent pour évaluer avec exactitude ce genre de dépense. Mais il me semble qu'une somme de 10.000 francs par

kilomètre y pourvoirait plus que largement ; le prix total kilométrique ressortirait alors à 116.000 francs, toutes précautions militaires prises.

« *Utilité de la ligne.* — Ce n'est point l'utilité en tant que tronçon d'un chemin Transsaharien que je me propose d'examiner ici, mais son utilité pour ainsi dire intrinsèque, abstraction faite du prolongement vers le Niger, et en supposant même, si l'on veut, qu'elle ne doive pas être prolongée, auquel cas seulement les 100 derniers kilomètres pourraient être supprimés sans inconvénient.

« Je vais essayer d'abord d'esquisser sommairement l'état des lieux et des gens.

« Le pays qu'aurait à parcourir la ligne n'est certes pas une contrée à population dense. Il est fort loin toutefois d'être un désert, quoique situé en plein Sahara. On y trouve le long du tracé 180 ksour munis chacun de son oasis et nous ne les connaissons pas tous. Ces ksour, de grandeur diverse, donnent abri à une population sédentaire d'environ 220.000 individus et cultivant au moins 5,400,000 palmiers. Dans un voisinage qui, pour le Sahara est immédiat, c'est-à-dire à des distances de deux à cinq journées de marche de caravane, on trouve encore des groupes de ksour, et d'oasis contenant en tout au moins 163 ksour avec une population totale de 180,000 âmes, et au moins 2,740,000 palmiers. Enfin, à une distance plus forte, celle de huit à neuf journées de marche, se trouvent de gros groupes d'oasis placées de telle manière qu'elles entreraient nécessairement dans le rayon d'action de la ligne, parce que cela leur serait beaucoup plus commode d'aller à travers l'Atlas au Tell marocain, comme elles sont obligées de le faire aujourd'hui. Ces oasis forment le pays du Tafilala et celui du Draâ pris aux environs du coude de cette rivière. La population totale peut y être estimée à environ 500.000 âmes et le nombre des palmiers est certainement supérieur à 3 millions. Toutes ces populations sont fixées au sol. Les vastes intervalles qui les séparent servant de parcours à environ 100.000 nomades partagés en une dizaine de grandes tribus, toutes à leur tour plus ou moins subdivisées.

« Les oasis placées le long du tracé produisent toutes des dattes et des légumes. Quelques-unes produisent des fruits, d'autres du

henné, quelques autres mêmes du coton, au témoignage de Rholfs. La plupart produisent aussi un peu d'orge et de blé, mais en quantité insignifiante; déjà, dans les ksour de chez nous, à Tyout et à Mograr, l'orge et le blé ne viennent guère qu'en bordure. La datte est en somme actuellement de beaucoup la production dominante. C'est avec elle et un peu de henné, quand il y en a, que peuvent se payer les produits d'importation et notamment les céréales; et les conditions d'échange sont généralement fort dures. Aussi la datte avec quelques légumes est-elle la nourriture à peu près exclusive de la majeure partie de la population, laquelle, au témoignage de Rholfs et à celui de bien d'autres, ne mange jamais ou presque jamais à sa faim. Quels que soient les mérites de la datte, elle ne constitue point à elle seule une nourriture suffisante. La majeure partie de la population végète donc dans une double misère, misère économique et misère physiologique.

« Or, l'établissement de la voie ferrée soustrairait très-rapidement à tous ces maux les populations sédentaires traversées. Son premier effet évidemment serait d'imposer la paix tout autour de la ligne. Sans vouloir pour cela nous ingérer dans les affaires privées des indigènes, nous ne pourrions tolérer ni déprédations, ni violences d'aucune espèce, et la ligne pouvant toujours amener très rapidement la force nécessaire pour faire respecter notre volonté, force que les populations sauraient fort bien exister en permanence dans le Tell, notre volonté serait respectée en effet, au grand profit de tout le monde. Il n'est pas besoin d'insister autrement sur le fait que la ligne détruirait absolument le monopole des nomades comme convoyeurs. Elle permettrait et encouragerait la mise en culture d'espaces nouveaux, et apporterait ainsi un remède efficace à la trop grande concentration actuelle de la propriété, sans léser pour cela aucun droit antérieur. Nous pourrions, d'ailleurs, donner largement l'exemple en cherchant nous-mêmes de nouvelles eaux, ce que nos moyens d'action nous rendent si facile, et créant de nouvelles oasis, nous jouirions naturellement par ces travaux du bénéfice de la loi musulmane, qui veut que la terre morte appartienne à celui qui la revivifie.

« Enfin, en permettant l'échange facile et sur une grande échelle entre l'excédent des dattes et autres produits accessoires et les céréales du Tell algérien, elle amènerait les populations à manger

à leur faim une nourriture physiologiquement suffisante, habitude qu'elles se refuseraient sans doute toujours à perdre, après l'avoir une fois contractée. Ceci toutefois suppose qu'on puisse trouver hors du Sahara un débouché aux dattes.

« Pour toutes les dattes de bonne qualité, se conservant longtemps sans sécher, il me semble que ce fruit estimé déjà de tout le monde, très-facile à emballer, à transporter et à conserver longtemps et en bon état, trouverait en Europe un débouché illimité, s'il arrivait par exemple à 30 centimes le kilogramme. Or, à ce prix, avec la voie ferrée, il pourrait arriver parfaitement du fond du Touat ou du Tafilala en laissant de beaux bénéfices au commerce.

« La plus grande partie des dattes, il est vrai, doit être de qualité basse dans un système de culture peu perfectionné et sans grands débouchés actuels. Mais en attendant le perfectionnement des cultures et l'extension des débouchés pour le fruit de bonne qualité, le reste trouverait en grande partie à se placer chez les indigènes d'Algérie ou à s'employer pour la fabrication de l'alcool ; la datte est un des fruits les plus sucrés qui existent, et doit être plus avantageuse à distiller que la plupart des matières employées actuellement à cet effet.

« Un changement aussi radical dans les conditions économiques et physiologiques amènerait nécessairement une extension rapide de la population et des cultures, soit qu'on étendit encore la zone des dattiers, soit qu'on se livrât à des cultures industrielles. Il y a donc, ce me semble, base très sérieuse pour prévoir, qu'au bout d'un certain temps, la ligne deviendrait très fructueuse par elle même et tout à fait indépendamment de son prolongement possible sur le Soudan.

« L'exécution de la ligne ne soulèverait, à mon avis, aucune difficulté sérieuse de la part des populations locales, à la condition de débuter par la création d'un poste aux environs de Mograr, ksar qui d'ailleurs nous appartient sans contestation. Ces populations sont en fait parfaitement indépendantes et ne payent de tribut à personne, état de choses qui pourrait très bien subsister, la paix étant la seule chose indispensable à imposer. A peine serions-nous sérieusement installés à Mograr que notre influence s'étendrait rapidement jusqu'à Igli, car nous nous trouverions en

relations incessantes avec les Douï-Menia, la tribu dominatrice dans l'intervalle, et ils ne peuvent pas se passer longtemps de nos marchés. Cela nous permettrait d'avancer jusqu'à Igli; les premiers effets de la voie se feraient déjà sentir par l'enrichissement marqué des premiers gros propriétaires rencontrés. Les caravanes afflueraient déjà des points non encore atteints les plus voisins. Déjà bien compris par les plus influents, l'intérêt ferait composer les préjugés religieux et on découvrirait, sans peine, dans le Coran, les textes qui ordonnent de bien vivre avec les gens du Livre. Je ne doute pas que, dans ces circonstances, la marche de la voie en avant ne finît par être sollicitée directement par les intéressés.

« Quant à la sultanie du Maroc, le traité qui nous lie avec elle ne détermine de frontières que jusqu'à Ich, et nous avons tout autant de droit qu'elle à établir un chemin plus au sud.

« Je pense, d'après cela, pouvoir conclure en deux mots qu'il y a très grand intérêt pour la France à poursuivre la plus prompte réalisation possible de la ligne du Touat, et cela pour ses mérites propres, et indépendamment de la prolongation vers le Soudan.

*L'Ingénieur en chef des Mines, chargé des missions de l'Ouest,*

POUYANNE.

# STATISTIQUE COMMERCIALE

Nous publions, ci-après, le résumé comparatif du mouvement de la navigation des ports de la province d'Oran, pour les années 1885-1886, d'après le relevé communiqué par M. Coudray, directeur du port d'Oran, secrétaire de la Section de Géographie. Ce travail fournit des renseignements très intéressants, que nous recommandons, d'une façon toute spéciale, à l'attention de nos lecteurs.

Sauf le port d'Arzew, dont le tonnage est de 14,650 tonnes en diminution, par rapport à l'année 1885, les autres ports de la province présentent une augmentation très notable.

Mostaganem vient au dernier rang, après Nemours, pour le chiffre du tonnage. Arzew occupe le premier rang après Oran, avec un total de 366,113 tonnes.

La récapitulation générale établit une augmentation en faveur de 1886, de 97 navires, avec un total de 37,928 tonnes, 4,242 hommes d'équipage, et 6,483 passagers.

Considéré au point de vue des nationalités, le pavillon anglais vient au deuxième rang; son mouvement se manifeste par 445 navires accusant 362,271 tonnes, soit un peu plus d'un quart du mouvement total.

Nous donnerons prochainement le résumé général par nature de marchandises.

*Le Secrétaire général,*

BOUTY.

## Mouvement de la navigation dans le port d'Oran pendant l'année 1886

| PAVILLONS | VAPEURS | | | | VOILIERS | | | | TOTAUX | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | NOMBRE de VAPEURS | Tonnage | Equipage | Passagers | NOMBRE de VOILIERS | Tonnage | Equipage | Passagers | NOMBRE de NAVIRES | Tonnage | Equipage | Passagers |
| Français et Français-Algériens | 639 | 428.854 | 19.730 | 25 487 | 213 | 12 055 | 1.257 | » | 852 | 440.909 | 20 987 | 25.487 |
| Espagnols | 195 | 84.516 | 3 587 | 13.262 | 796 | 31 689 | 5.376 | » | 991 | 116.205 | 8 963 | 13 262 |
| Anglais | 152 | 124 920 | 2.818 | 75 | 24 | 7.741 | 580 | » | 176 | 132 661 | 3 308 | 75 |
| Belges | 20 | 17.164 | 385 | » | » | » | » | » | 20 | 17 164 | 385 | » |
| Allemands | 5 | 3 892 | 92 | » | » | » | » | » | 5 | 3.892 | 92 | » |
| Suédois | 2 | 1.120 | 28 | » | » | » | » | » | 2 | 1 120 | 28 | |
| Hollandais | 1 | 1.228 | 25 | » | » | » | » | » | 1 | 1.228 | 25 | » |
| Norvégiens | 10 | 4.541 | 167 | » | 16 | 6 440 | 164 | » | 26 | 10 981 | 331 | » |
| Autrichiens | » | » | » | » | 5 | 2 074 | 53 | » | 5 | 2.074 | 53 | » |
| Grecs | » | » | » | » | 6 | 1 578 | 46 | » | 6 | 1.578 | 46 | » |
| Russes | » | » | » | » | 3 | 798 | 27 | » | 3 | 798 | 27 | » |
| Danois | » | » | » | » | 1 | 257 | 8 | » | 1 | 257 | 8 | » |
| Marocains | » | » | » | » | 4 | 48 | 32 | » | 4 | 48 | 32 | » |
| Portugais | 1 | 489 | 18 | » | 21 | 729 | 169 | » | 22 | 1.218 | 187 | » |
| Italiens | » | » | » | » | 30 | 9 537 | 302 | » | 30 | 9 537 | 302 | » |
| Américains | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| TOTAUX en 1886 | 1.025 | 666.724 | 26.850 | 38.824 | 1.119 | 72 946 | 8.014 | » | 2.144 | 739.670 | 34.764 | 38 824 |
| TOTAUX en 1885 | 1.045 | 624.871 | 28.469 | 31.968 | 1 076 | 76.910 | 5.228 | » | 2.121 | 704 931 | 33.697 | 32.416 |
| Différence en plus | » | 41.853 | » | 6.856 | 43 | » | 2.786 | » | 23 | 34.739 | 1 067 | 6 408 |
| Différence en moins | 20 | » | 1.619 | » | » | 3.964 | » | » | » | » | » | » |

## Mouvement de la navigation dans le port d'Arzew pendant l'année 1885

| PAVILLONS | VAPEURS | | | | VOILIERS | | | | TOTAUX | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | NOMBRE de VAPEURS | Tonnages | Equipage | Passagers | NOMBRE de VOILIERS | Tonnage | Equipage | Passagers | NOMBRE de NAVIRES | Tonnage | Equipage | Passagers |
| Français........ | 393 | 275.873 | 73.854 | 177 | 42 | 7 485 | 282 | » | 435 | 283.358 | 14.136 | 177 |
| Français-Algériens | 8 | 510 | 64 | » | 221 | 9 575 | 1 124 | 15 | 229 | 10.085 | 1.188 | 15 |
| Anglais .... ... | 75 | 55.470 | 1.368 | 12 | 4 | 910 | 32 | » | 79 | 56 380 | 1 400 | 12 |
| Suédois ....... | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Espagnols ....... | » | » | » | » | 227 | 7.795 | 1.556 | 22 | 227 | 7.795 | 1.556 | 22 |
| Italiens ......... | » | » | » | » | 13 | 3 536 | 118 | » | 13 | 3.536 | 118 | » |
| Américains .. ... | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Autrichiens ..... | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Allemands . .... | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Belges ......... | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Norvégiens .... | » | » | » | » | 4 | 1 882 | 40 | » | 4 | 1.882 | 40 | » |
| Danois ........ | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Hollandais ...... | 2 | 1 882 | 52 | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Portugais...... | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Grecs ... .... | » | » | » | » | 2 | 598 | 22 | » | 2 | 598 | 22 | » |
| Marocains ....... | » | » | » | » | 2 | 597 | 18 | » | 2 | 597 | 18 | » |
| | | | | | » | » | » | » | 2 | 1.882 | 52 | » |
| TOTAUX 1886. . | 478 | 333 735 | 15.338 | 189 | 515 | 32.378 | 3 192 | 37 | 993 | 366.113 | 18 530 | 226 |
| TOTAUX 1885... | 543 | 353 686 | 15.268 | 215 | 416 | 27.077 | 2.432 | 29 | 959 | 380.763 | 17 700 | 244 |
| Différence en plus.. | » | » | 70 | » | 99 | 5,301 | 760 | 8 | 34 | » | 830 | » |
| Différence en moins | 65 | 19.951 | » | 26 | » | » | » | » | » | 14.650 | » | 23 |

## Mouvement de la navigation dans le port de Beni-Saf pendant l'année 1886

| PAVILLONS | VAPEURS | | | | VOILIERS | | | | TOTAUX | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | NOMBRE de VAPEURS | Tonnage | Equipage | Passagers | NOMBRE de VOILIERS | Tonnage | Equipage | Passagers | NOMBRE de NAVIRES | Tonnage | Equipage | Passagers |
| Français | 99 | 58.257 | 3.097 | 325 | » | » | » | » | 99 | 58 257 | 3.097 | 325 |
| Français-Algérien | » | » | » | » | 39 | 1.184 | 190 | 2 | 39 | 1.184 | 190 | 2 |
| Anglais | 164 | 167 296 | 3.562 | 18 | » | » | » | » | 164 | 167.296 | 3 562 | 18 |
| Suédois | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Espagnols | 1 | 880 | 23 | 3 | 23 | 646 | 153 | » | 24 | 1.526 | 179 | 3 |
| Italiens | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Américains | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Autrichiens | » | » | » | » | 2 | 830 | 22 | » | 2 | 830 | 22 | » |
| Allemands | 2 | 1.386 | 36 | » | » | » | » | » | 2 | 1.386 | 36 | » |
| Belges | 7 | 4 929 | 127 | » | » | » | » | » | 7 | 4 929 | 127 | » |
| Norvégiens | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Danois | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Néerlandais | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Portugais | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Grecs | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Marocains | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Totaux en 1886 | 273 | 232.748 | 6 845 | 346 | 64 | 2 660 | 365 | 2 | 337 | 235 408 | 7.213 | 348 |
| Totaux en 1885 | 262 | 208.203 | 5.765 | 184 | 79 | 3.331 | 405 | 9 | 341 | 211.534 | 6 170 | 193 |
| Différence en plus | 11 | 24.545 | 1.080 | 162 | » | » | » | » | » | 23.874 | 1.043 | 155 |
| Différence en moins | » | » | » | » | 15 | 671 | 40 | 7 | 4 | » | » | » |

## Mouvement de la navigation dans le port de Nemours pendant l'année 1886

| PAVILLONS | VAPEURS | | | | VOILIERS | | | | TOTAUX | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | NOMBRE de VAPEURS | Tonnage | Equipage | Passagers | NOMBRE de VOILIERS | Tonnage | Equipage | Passagers | NOMBRE de NAVIRES | Tonnage | Equipage | Passagers |
| Français | 122 | 84.956 | 5 462 | 1.226 | » | » | » | » | 122 | 84.956 | 5.462 | 1.126 |
| Français-Algériens | 212 | 24.496 | 2.658 | 745 | 94 | 3.500 | 494 | 28 | 306 | 27.996 | 3.152 | 773 |
| Anglais | 2 | 1.006 | 34 | » | 12 | 508 | 68 | 2 | 14 | 1.514 | 102 | 2 |
| Espagnols | » | » | » | » | 151 | 4.047 | 923 | 14 | 151 | 4.047 | 923 | 14 |
| Autrichiens | » | » | » | » | 2 | 484 | 16 | » | 2 | 484 | 16 | » |
| Portugais | » | » | » | » | 44 | 2.044 | 428 | 13 | 44 | 2.044 | 428 | 13 |
| Marocains | » | » | » | » | 4 | 48 | 32 | 8 | 4 | 48 | 32 | 88 |
| Totaux 1886 | 336 | 110.458 | 8.154 | 1.971 | 307 | 10.631 | 1 961 | 145 | 643 | 121.089 | 10 115 | 2.116 |
| Totaux en 1885 | 380 | 125.480 | 8 558 | 2.126 | 208 | 7.543 | 1.340 | 73 | 588 | 133 023 | 8.988 | 2.199 |
| Différence en plus | » | » | » | » | 99 | 3.088 | 621 | 72 | 55 | » | 1.127 | » |
| Différence en moins | 44 | 15 022 | 404 | 155 | » | » | » | » | » | 11.934 | » | 83 |

## Mouvement de la navigation dans le port de Mostaganem pendant l'année 1886

| PAVILLONS | VAPEURS | | | | VOILIERS | | | | TOTAUX | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | NOMBRE de VAPEURS | Tonnage | Equipage | Passagers | NOMBRE de VOILIERS | Tonnage | Equipage | Passagers | NOMBRE de NAVIRES | Tonnage | Equipage | Passagers |
| Français | 143 | 102.344 | 5 466 | 324 | 1 | 167 | 7 | » | 144 | 102 511 | 5.473 | 324 |
| Français-Algériens | 1 | 91 | 9 | » | 38 | 1.640 | 210 | 2 | 39 | 1 740 | 219 | 2 |
| Anglais | 7 | 3 220 | 103 | » | 5 | 1.200 | 39 | » | 12 | 4 420 | 142 | » |
| Suédois | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Espagnols | » | » | » | » | 17 | 535 | 120 | 1 | 17 | 535 | 120 | 1 |
| Italiens | » | » | » | » | 1 | 86 | 7 | » | 1 | 86 | 7 | » |
| Américains | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Autrichiens | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Allemands | 1 | 651 | 21 | » | » | » | » | » | 1 | 651 | 21 | » |
| Belges | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Norvégiens | » | » | » | » | 2 | 810 | 21 | » | 2 | 810 | 21 | » |
| Danois | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Néerlandais | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Portugais | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Grecs | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Marocains | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » | » |
| Totaux en 1886 | 152 | 106.306 | 5 599 | 324 | 64 | 4 447 | 404 | 3 | 216 | 110.753 | 6.003 | 327 |
| Totaux en 1885 | 173 | 101 109 | 5.519 | 294 | 54 | 3.745 | 309 | 12 | 227 | 104.854 | 5.828 | 306 |
| Différence en plus | » | 5.197 | 80 | 30 | 10 | 702 | 95 | » | » | 5 899 | 175 | 21 |
| Différence en moins | 21 | » | » | » | » | » | » | 9 | 11 | » | » | » |

## RÉCAPITULATION par Pavillon pour tous les Ports de la Province en 1886

| PAVILLONS | NAVIRES | TONNAGES | ÉQUIPAGES | PASSAGERS |
|---|---|---|---|---|
| Français | 1.652 | 969 891 | 46.248 | 27.216 |
| Français-Algériens | 613 | 41.005 | 4.749 | 792 |
| Anglais | 445 | 362.271 | 8.604 | 107 |
| Espagnols | 1.410 | 130.108 | 11.741 | 6 |
| Belges | 27 | 22.093 | 512 | » |
| Suédois-Norwégiens | 34 | 14.793 | 420 | » |
| Italiens | 44 | 13.159 | 422 | » |
| Allemands | 8 | 5.929 | 149 | » |
| Portugais | 68 | 4.060 | 637 | 13 |
| Autrichiens | 9 | 3.388 | 91 | » |
| Hollandais | 3 | 3.110 | 65 | » |
| Grecs | 8 | 2.175 | 64 | » |
| Russes | 3 | 798 | 27 | » |
| Danois | 1 | 257 | 8 | » |
| Marocains | 8 | 96 | 32 | 88 |

## RÉCAPITULATION par Ports

| PORTS | NOMBRE de Navires | TONNAGES | ÉQUIPAGES | PASSAGERS |
|---|---|---|---|---|
| Oran | 2.144 | 739.670 | 34.764 | 38.824 |
| Arzew | 993 | 366.113 | 18.530 | 226 |
| Beni-Saf | 337 | 235.408 | 7.213 | 348 |
| Nemours | 643 | 121.089 | 10.115 | 2.116 |
| Mostaganem | 216 | 110.753 | 6.003 | 327 |
| Totaux en 1886 | 4.333 | 1.573.033 | 76.625 | 41.841 |
| Totaux en 1885 | 4.236 | 1.535.105 | 72.383 | 35.358 |
| Différence .... en plus | 97 | 37.928 | 4.242 | 6.483 |
| Différence .... en moins | » | » | » | » |

# SYSTÈME MONÉTAIRE

Le gouvernement de Madagascar ne frappe pas monnaie, mais l'article 160 du code du royaume ordonne que les pièces de cinq francs en argent *(farantsa)* à quelque nation qu'elles appartiennent auront cours légal dans toute l'île.

Pour avoir la petite monnaie, on coupe simplement la *farantsa* en petits morceaux qu'on désigne sous le nom d'*ariary*. On détermine la valeur des *ariary* en les pesant avec une petite balance.

Voici le texte de l'article 160, qui fixe quelles sont les *farantsa* qui doivent avoir cours dans tout Madagascar :

« Loi sur les Monnaies, art. 160.

« Les monnaies qui ont pour effigie une tête frisée *(Louis XV)*, « un soleil rayonnant (écu mexicain), des personnages en pied « *(République française)*, une grosse nuque *(Napoléon III)*, les « monnaies qui ont des paroles gravées *(écu italien)*; toutes « doivent être reçues parce qu'elles sont toutes bonnes et de mê- « me valeur, si l'agio augmente ou diminue pour l'une d'elles, il « doit aussi augmenter ou diminuer pour toutes les autres. Quicon- « que refusera une de ces monnaies paiera une amende d'un bœuf « et un écu, et s'il ne peut payer, il restera en prison à raison de « soixante deux centimes par jour, jusqu'à complet paiement de « l'amende. »

Un bœuf est évalué à huit écus. Par conséquent, le contrevenant de l'article 160 est condamné à 45 francs d'amende ou à 72 jours de prison. L'article 162 de la même loi condamne ceux qui ont émis de la fausse monnaie à une amende de dix bœufs et dix écus, plus deux années de fer, ou bien à quatre années de prison, s'ils ne peuvent pas payer l'amende.

(Traduction du Dr Tomasini)

*Bulletin de la Société de Géographie italienne — Novembre 86.*

# LA NOIX DE KOLAH

M. Wernert a fait don au musée d'Oran de quelques noix de kolah et d'une notice indiquant la provenance, les propriétés et les usages de ce fruit.

Le kolah est connu et employé depuis un temps immémorial par les habitants de la côte occidentale et du centre de l'Afrique, et il commence à attirer l'attention des savants et des industriels européens.

Monsieur le professeur Malfatti de Florence, vient de publier sur ce fruit une étude très intéressante dans le Bulletin de la Société Africaine.

Nous lui empruntons tout ce qui nous paraîtra de nature à intéresser nos lecteurs.

Le kolah ou cola, improprement appelé noix de kolah, est aussi connu sous le nom de noix du Soudan ou de Gourou. C'est le fruit de quelques espèces de sterculiacées, notamment de la *sterculia acuminata* et de la *macrocarpa*. On les trouve l'une et l'autre sur le versant méridional de la longue chaîne des monts Kong, qui s'étendent entre la Guinée et le Soudan, et dans tout le pays compris entre cette chaîne et la mer. D'après M. Malfatti la *sterculia acuminata* donne des fruits rouges et la *macrocrapa* des fruits blancs.

L'arbre peut atteindre les dimensions du noyer, et il est très productif. Il fleurit deux fois par an, de sorte qu'il porte continuellement des fruits et des fleurs.

Les fruits, qui ressemblent à une châtaigne, sont contenus, au nombre de 10 à 15, dans une coque ligneuse ayant la forme et les dimensions d'un gros concombre.

La saveur du fruit est sucrée, puis astringente et amère, mais elle varie un peu, suivant que l'on emploie le fruit à l'état frais ou sec. D'après des analyses récentes, ce fruit renferme une forte proportion de caféine, une petite quantité de théobromine, du tannin, de la glucose, de l'amidon et une matière colorante.

Cette remarquable composition explique suffisamment ses qualités nutritives et stimulantes et la vogue dont jouit ce fruit parmi les nègres de l'Afrique centrale. En effet, ceux-ci en sont très friands et font une description enthousiaste de ses propriétés. A les entendre, après avoir mâché le kolah, les autres aliments sont plus savoureux, les eaux saumâtres ou stagnantes paraissent potables; il réjouit l'esprit, rend le corps plus alerte, et lui permet de supporter la privation de nourriture et les plus grandes fatigues. Aussi un nègre n'entreprend-il jamais un long voyage sans se munir auparavant de quelques noix de kolah.

Le kolah joue aussi un rôle dans toutes les cérémonies et dans tous les principaux actes de la vie des nègres. On donne le kolah blanc, en signe de paix et d'amitié, et l'on envoie un kolah rouge à ses ennemis pour leur déclarer la guerre. Quand un indigène a l'intention de se marier, il envoie un kolah blanc à la mère de la jeune fille ; s'il reçoit en échange un kolah rouge, c'est un refus, mais si on lui renvoie un kolah blanc, cela signifie que la jeune fille est encore libre et que la demande peut être agréée.

Enfin pour qu'un serment soit valable, il faut jurer sur le kolah et en manger.

La récolte et la vente des fruits sont faites généralement par les femmes, mais le transport sur les marchés éloignés se fait par le moyen des caravanes ou à dos d'âne.

Ce transport offre quelque difficulté parce que le fruit frais se gâte facilement. Il faut envelopper le fruit dans des feuilles et les serrer dans des paniers ; mais il est nécesaire de les visiter souvent pour extraire les fruits gâtés et laver les autres à l'eau froide. Par ce moyen, on en conserve de frais pendant plusieurs mois et on peut les transporter à de grandes distances.

Le kolah constitue un des principaux articles d'échange, sur tous les marchés de l'Afrique centrale, et, sur quelques-uns, il est employé comme monnaie au même titre que le sel et la poudre d'or.

Le prix de ce fruit est assez élevé, il atteint parfois cent francs les cinquante kilos.

Le trafic qu'on en fait au centre de l'Afrique est immense, et gagne tous les ans en importance et en extension. Ce trafic prendra des proportions beaucoup plus vastes encore, le jour prochain où ce fruit sera utilisé par l'industrie européenne.

Déjà on a essayé de le substituer au cacao, dans la fabrication du chocolat, et cette substitution nous paraît très avantageuse et tendra à se généraliser, à moins que le prix élevé du fruit ne soit un obstacle.

M. Desjardin-Baumetz a essayé de l'introduire dans la thérapeutique, et ses tentatives ont été couronnées d'un plein succès. Il en a obtenu d'excellents résultats dans le traitement des diarrhées chroniques et dans certaines affections cardiaques. Les dernières expériences permettent d'affirmer que le kolah est un tonique et un aphrodisiaque des plus sûrs et des plus puissants.

On emploie l'infusion de kolah torréfié, ou bien l'alcoolature ou le vin de kolah.

Ce fruit mérite donc à tous égards d'attirer l'attention des savants et des agronomes, et la culture intelligente et raisonnée de ces précieuses sterculiacées doit être tentée dans tous les pays où les conditions climatériques le permettront.

Les planteurs américains, ayant observé la passion des nègres pour le kolah, avaient espéré que ce fruit leur servirait d'antidote contre la manie du suicide qui de temps en temps faisait de grands ravages parmi leurs esclaves. Aussi avaient-ils essayé d'acclimater les sterculiacées dans leurs plantations ; mais le peu de cas que les blancs ont toujours fait du kolah empêcha la propagation de cette plante en Amérique.

Des tentatives plus sérieuses d'acclimatation viennent d'être entreprises dans les colonies anglaises. Le directeur du Jardin d'acclimatation de Kew, près de Londres, a essayé dans ses serres, des semis de diverses espèces de sterculiacées, avec un tel succès qu'il a pu fournir abondamment des plants robustes aux jardins botaniques de Calcutta, de Ceylan, de Denerara, de Maurice, de Zanzibar, de Sidney, etc.

La France possède des colonies heureusement situées pour ce genre de culture. Espérons qu'elle ne se laissera pas toujours devancer par les Anglais.

P. Tommasini.

---

# LA SABLIÈRE D'ABOUKIR

Près du village d'Aboukir, entre Mostaganem et Relizane, se trouvent des collines d'une faible altitude constituées par des sables recouverts d'une couche limoneuse de couleur noirâtre.

Ces sables sont de formation quaternaire; ils rappellent par leur disposition les dépôts de Palikao. Ils ont été charriés par une source artésienne très puissante si l'on en juge par l'étendue des matériaux accumulés sur ses bords. Aujourd'hui il n'existe plus dans les environs que quelques faibles bouillons artésiens.

Grâce à l'obligeance de M. Ayraud, maire de la localité, nous avons pu visiter cette intéressante station quaternaire et recueillir quelques restes de la faune de cette époque. Ces objets sont aujourd'hui déposés au musée d'Oran.

Si l'on examine le terrain dans les tranchées qui ont été ouvertes pour les recherches d'eau, on remarque deux couches très distinctes : la première à la base est constituée par un sable jaunâtre provenant de la désagrégation des grès sous-jacents et veiné par des lignes irrégulières de sables rougeâtres assez cohérents, dont la coloration est due à l'oxyde de fer.

Dans ce dépôt MM. Pomel et moi avons pu extraire des débris d'*Elephas atlanticus* (Pomel), de zorille, de cheval et d'hippopotame; on recueille aussi de nombreux éclats de silex, non taillés pour la plupart. Ce premier dépôt paraît être synchronique de celui de Palikao.

La couche supérieure est un limon noirâtre dont la superficie est formée par une carapace calcaire constituant une véritable brèche. Dans ce gisement nous avons pu recueillir de nombreux débris d'ossements, notamment de cheval, de *Bubalus antiqus* (Duv.). On y trouve des silex taillés très-frustes et de nombreuses coquilles terrestres : *Hélix mélanostama, H. Aspersa, H. Candi-*

*dissima*, *H. Hieroglyphicula*, d'autres *Hélix* et *Bulimes* indéterminés. Sur quelques points on aperçoit des empreintes végétales sur calcaire ferrugineux, bien caractérisées.

Cette formation est assez récente, si l'on en juge par l'industrie paléœthnologique, car l'on extrait assez souvent du sein de ce terreau des hâches polies en grès dur, en tout semblables à celles récoltées aux environs de Mascara.

Ces hâches ne sont pas polies dans l'acception du mot ; elles ont subi un piquetage très-soigné et le tranchant seul a subi le polissage.

Près de ces monticules que nous venons de décrire, on aperçoit deux grottes qui ont été habitées aux âges préhistoriques. Les parois de ces grottes sont couvertes par un revêtement stalagtamitique, et le sol est constitué par un amas de débris noirâtres, présentant les mêmes caractères que la couche archéologique supérieure au dépôt quaternaire.

Tels sont les faits que nous avons pu constater lors d'une excursion que nous fîmes dans cette région au mois de janvier. Je remercie M. Ayraud des renseignements qu'il a bien voulu me fournir et de l'aide qu'il a bien voulu me prêter en cette occasion.

P. Pallary.

# MATÉRIAUX

POUVANT SERVIR

## A LA DÉTERMINATION DE L'ANTHROPOLOGIE EN ALGÉRIE

---

### EXCURSION DANS L'ARRONDISSEMENT DE MASCARA

---

JUILLET-SEPTEMBRE 1886

---

Avant de commencer le récit de mes recherches dans l'arrondissement de Mascara, je dois tout d'abord remercier la Société de Géographie de l'appui bienveillant et empressé que j'ai trouvé auprès d'elle et tout particulièrement auprès de MM. Demaeght et Tommasini. C'est grâce à eux que j'ai pu mener à bonne fin la mission qui m'était confiée. Je dois encore des remerciements à M. Fousset le sympathique directeur du Franco-Algérien qui a bien voulu me délivrer un permis de circulation et à M. Sabatier, propriétaire à l'Ouisert qui s'est mis gracieusement à ma disposition pour les fouilles que j'avais à exécuter dans sa propriété. Enfin, je dois dire que j'ai reçu des membres de la Société en résidence dans le département, l'accueil le plus favorable et que tous m'ont fourni les indications et les facilités qui m'étaient nécessaires.

Le programme arrêté comportait trois points essentiels : 1° la visite de la station préhistorique du mont Aïad ; 2° les fouilles des cromlech de l'Ouisert et en troisième lieu, les recherches d'ossements fossiles de l'époque quaternaire dans la sablière de Ternifine.

## Saïda

A 8 kilomètres à l'ouest de Saïda, se trouve le mont Aïad au sommet duquel existe une station préhistorique. C'est cette station que je devais visiter ; mais par suite d'une fausse indication, je n'ai pu me rendre au point indiqué. J'ai donc profité de mon séjour à Saïda pour en explorer les environs.

Sur les plateaux qui bordent les alentours de la ville et du côté du vieux Saïda, j'ai recueilli des silex taillés. Ces silex sont en général assez grossièrement taillés, mais cependant quelques-uns sont retouchés finement. Les types que l'on trouve dans cette station sont semblables à ceux que l'on récolte dans les environs d'Oran et dans les autres stations du département, décrites par M. G. Carrière (Bulletin de la Société de Géographie, III$^{e}$ trimestre 1886).

J'ai visité en entier, un des plateaux qui dominent le vieux Saïda ; les pentes qui conduisent au bas du plateau sont assez raides et des falaises à pic en bordent le sommet ; c'est sur ces pentes que j'ai constaté la présence de nombreux dolmens d'un type très grossier et tout à fait primitif. Ces constructions sont identiques à celles que le général Faidherbe a signalées à la Roknia ; elles sont constituées par des blocs de 4 mètres environ de longueur supportés par trois, quatre ou cinq appuis. J'ai cru un moment que cette disposition était naturelle, mais elle s'est représentée plusieurs fois dans les mêmes conditions. La table ou plutôt le bloc grossier qui en tient lieu est situé à 30 ou 40 centimètres seulement au dessus de la surface du sol.

A la surface du plateau, j'ai aperçu des vestiges d'anciennes constructions ; j'ai récolté au milieu des ruines, quelques silex taillés.

J'ai pu me rendre compte de la grande quantité de ruines que l'on trouve dans les environs de Saïda. Il faut donc supposer que ces points étaient des stations importantes ; d'ailleurs, des inscriptions berbères ont été relevées et le bulletin de la Société les a déjà reproduites.

Les mamelons qui se trouvent au nord de Saïda sont couronnés par de nombreux tumuli. On en trouve également à Timzouine, près des ruines romaines.

## Franchetti

Lors de mon arrivée à Franchetti, j'ai visité les ruines qui se trouvent sur la rive gauche de l'oued Ramel (oued Saïda). On aperçoit là, les vestiges d'un ancien village entouré par un mur d'enceinte dont il reste quelques traces, l'entourage de certaines maisons est encore bien distinct. Près de ces ruines, on aperçoit quelques tumuli d'assez grandes dimensions; dans les environs j'ai récolté des silex taillés sur une seule face en assez grand nombre, des fragments de poterie et des scories très denses. Je n'ai trouvé aucune inscription malgré un examen minutieux fait dans les ruines et aux environs.

## Ouisert

On trouve à l'Ouisert de nombreux vestiges de constructions mégalithiques : ce sont surtout des cromlechs et des allées en pierres.

Les cromlechs sont construits sur les mamelons qui se trouvent près des fermes : leur diamètre varie de 8 à 12 mètres. Les pierres qui constituent l'entourage sont disposées avec beaucoup de symétrie et forment des circonférences très régulières. La longueur de ces pierres est de 80 centimètres en moyenne, leur espacement est aussi de 80 centimètres ; elles ressortent de 40 centimètres au-dessus du sol et leur enfoncement varie de 40 à 50 centimètres.

Au centre de ce cercle se trouve une petite dépression en forme cuvette remplie de pierres, je ne saurais dire si ces pierres existaient à cet endroit, où si on les y a jetées de nos jours.

J'ai fouillé plusieurs de ces cromlechs : le premier m'a donné à une faible profondeur quelques petits os humains et des fragments de poterie. J'ai trouvé des terres remaniées mêlées à un grand nombre de pierres. La tranchée ouverte à 1$^{m}$25 environ de profondeur n'a pas donné d'autres ossements. Ce fait démontre assez clairement que ces tombeaux ont été violés.

La fosse a été percée dans une couche de tuf dolomitique excessivement dure : elle était entourée intérieurement par des dalles, et on y trouve beaucoup d'hélix terrestres et des charbons.

Une tranchée de 2m05 ouverte dans un cromlech de 12 mètres de diamètre — le plus beau que j'ai remarqué — m'a donné également quelques petits os et de la poterie bien travaillée, à pâte fine et très homogène. J'ai recueilli en outre une boucle en bronze de forme quadrangulaire : c'est avec la poterie, le seul mobilier funéraire que j'ai extrait.

Des os longs provenant des fouilles d'un cromlech voisin m'ont été remis ; ce sont deux fémurs et un fragment de tibia. Les fémurs, d'une courbure prononcée présentent la colonne très saillante désignée sous le nom de *ligne àpre du fémur* et indiquent une race de haute taille.

J'ai visité un monticule situé à six cents mètres environ sud-ouest de la ferme Bouty. J'ai pu constater la présence de nombreuses ruines et en outre celle d'une allée en pierres s'étendant en forme de rectangle sur toute la surface du plateau. Cette allée n'est pas couverte et les deux extrémités sont fermées. La hauteur des pierres qui composent cette construction ne dépasse pas 80 centimètres, sur ce même monticule et dans les champs environnants j'ai trouvé de nombreux silex taillés, appartenant toujours au type moustérien ; la taille de ces silex laisse beaucoup à désirer.

## Oued Taria

Sur le parcours de l'Ouisert à Taria et sur les plateaux qui dominent l'Oued-Taria, on récolte des silex taillés.

Sur ces mêmes plateaux on trouve des vestiges de constructions analogues à celles de l'Ouisert.

## Saint-André

Sur les plateaux qui bordent la source de Saint-André, on trouve un assez grand nombre des silex taillés sur une seule face. On trouve notamment des racloirs et des pointes ainsi que des flèches à tranchant transversal. Une de ces pointes est en quartzite : elle présente une forme triangulaire et est retouchée sur les trois bords. Certaines pointes sont pourvues de pédoncules destinées à faciliter leur emmanchement.

Dans les vignes de la propriété Lladères, on récolte également à une faible profondeur des silex taillés en assez grand abondance ainsi que des hâches polies et des cailloux elliptiques également polis.

Les hâches de Saint-André ressemblent à celles de Raz-el-Mâ ; elles présentent la forme que M. de Mortillet désigne sous le nom de hâche en boudin : elles sont renflées à leur partie médiane et se terminent en pointe à la partie opposée au tranchant.

## Saint-Hippolyte

A l'extrémité du plateau de Saint-Hippolyte au-dessus des Beni-Chougran se trouve un petit plateau rocheux — (les Arabes le désignent sous le nom de Khalel) — recouvert de sable, terminé à pic au nord et abrité aû nord par un mamelon. Dans ces sables on trouve des pointes de flèches en silex, taillées en forme de feuille de laurier, mais la taille n'existe que sur une seule face : la face d'éclatement est lisse et ne présente aucune retouche.

Sur le parcours du village au plateau de Khalel, la montagne est parsemée de sablières analogues à celles du plateau de Raz-el-Mâ. Dans ces sablières, on récolte de nombreux silex taillés du type moustérien.

Outre les stations préhistoriques, on trouve sur la même montagne des vestiges de constructions antiques. On voit encore un mur en pierres sèches présentant un certain nombre d'ouvertures et se prolongeant sur une longueur de plus d'un kilomètre. Près de là existent des tumuli.

## Champ de manœuvres

Dans l'ancien champ de manœuvres situé sur la vieille route de Tiaret, à 2 kilomètres environ de Mascara, on trouve de petites lames de silex retouchées en formes de feuilles de laurier ainsi que de nombreuses pointes et des racloirs taillés sur une seule face.

## Palikao

Grâce à la subvention fournie par la Société de Géographie, nous avons pu exécuter au mois d'août, des fouilles dans la sablière de Ternifine et nous en avons extrait des pièces intéressantes qui ont été déposées au musée d'Oran. La description de la sablière ayant été faite dans les derniers bulletins par MM. Tommasini et Carrière, nous ne parlerons que du résultat de nos recherches.

### INDUSTRIE

Le seul instrument chelléen que nous avons recueilli ne présente pas la forme classique : c'est un caillou roulé en grès présentant une face d'éclatement parfaitement plane et dont le pourtour est retouché à l'exception de la partie destinée à être tenue en main.

Nous avons trouvé en outre un nucléus en silex blond et quelques rares éclats de silex et de quartzite non taillés, servant probablement de racloirs.

Les instruments sont en quartzite, en grès, en silex ou en calcaire : ils ont servi à produire les incisions que l'on aperçoit sur certains os et on les trouve sur tout le pourtour de la sablière.

Près du lac, les fouilles ont donné une assez grande quantité de silex taillés du types moustérien. On récolte aussi des pointes et des racloirs sur toute la surface du monticule.

Grand nombre d'os présentent des incisions et des traces évidentes de calcination. A ce sujet rappelons que lors des fouilles exécutées par M. Pomel, on trouva un foyer très simple composé de deux pierres dressées et placées à une faible distance l'une de l'autre.

L'existence d'une poterie très grossière dans le dépôt a été constatée à maintes reprises, et d'après M. Pomel, les défenses d'hippopotame auraient servi d'armes.

Outre les quartzites taillées, les fouilles ont donné des ossements travaillés ; le musée d'Oran possède un ossement de forme rectangulaire et parfaitement poli, recueilli a une assez grande

profondeur. De plus, MM. Pomel et Tommasini ont trouvé également des ossements présentant des traces incontestables d'un travail intentionnel.

### FAUNE

Les animaux dont on a constaté à ce jour les restes dans le dépôt de Palikao sont :

PROBOSCIDIENS : *Elephas atlanticus ; Elephas* de petite taille. — PACHYDERMES : *Hippopotamu.... ; Rhinocéros maurétanicus.* — SOLIPÈDES : *Equus....* — RUMINANTS : *Bos... ; Antilopæ bubalis* et divers. — CAMÉLIDÉS : *Camelus thomasii.* — CARNASSIERS : *Felis leo ; Hyœna spelæa ; Felis...* — OISEAUX : *Struthio camelus* (Autruche).

L'Éléphant, l'Hippopotame, le Rhinocéros et le Cheval ont déjà été décrits par MM. Pomel et Carrière.

BŒUF. — Dans la série des dents de bœufs rapportés de Palikao, nous avons trouvé celles du bœuf commun. De même que le cheval, ce bœuf ne diffère pas notablement du bœuf actuel. Des canons et des dents que nous avons examinés sont sensiblement semblables aux canons et aux dents du bœuf moderne.

CHAMEAU. — Le chameau trouvé à Palikao porte le nom de *Camelus thomasii* ; il est de la taille du dromadaire, dont il diffère cependant par la forme du palais et celle du jugal. La présence d'un bœuf et surtout d'un chameau dans le gisement de Ternifine est curieuse : « Nous connaissons par les anciens auteurs et les sculpteurs sur rochers, la présence à une époque peu ancienne dans l'Afrique du Nord, d'un éléphant et d'un bœuf à cornes recourbées en avant (1). M. Pomel dit que l'éléphant qu'il a découvert était au moins de la taille du *Méridionalis* (2). Il fallait de vastes pâturages pour un tel animal. Le bœuf trouvé par M. Pomel n'est pas celui figuré sur les rochers du Maroc et à la Tripolitaine. En ce cas, il s'éloigne aussi du bœuf des anciens

(1) Ces gravures sur rochers se trouvent dans notre département à Tiout et à Moghar près de Figuig.

(2) Un *Elephas méridionalis* trouvé dans le terrain quaternaire de Durfort (Gard) par MM. Cazalis de Fondouce et Ollier de Maréchard, mesure plus de 4 mètres de hauteur.

Egyptiens que les naturalistes veulent rapporter à la grande race grise des steppes et faire venir d'Asie. Mais il prouve l'existence de différente race de bœufs dans l'Afrique du Nord, à une époque reculée. Jusqu'à présent, l'origine toute récente du chameau en Afrique a paru démontrée. Les anciens Egyptiens ne l'ont pas figuré sur leurs monuments. La trouvaille de débris d'un camélidé est dans ces conditions très remarquables. » (M. Zaborowski) (1).

Le même fait s'est reproduit en Amérique pour le cheval. L'abondance des ossements de cet animal dans les terrains quaternaires de ce pays prouve que le cheval sauvage a donc existé dans le nouveau monde. On sait pourtant qu'à l'arrivée des Espagnols, les chevaux étaient inconnus en Amérique. Cette espèce s'y était éteinte comme l'espèce du chameau de Ternifine.

HYÈNE. — L'hyène que l'on rencontre dans le gisement de Palikao diffère notablement de *l'Hyœna crocuta* que l'on trouve en France, par l'absence d'un petit tubercule pointu sur la face interne de la dernière molaire et par sa taille bien plus forte. Elle possède comme toutes les hyènes, les trois premières dents grosses, coniques et droites, la dernière tranchante et bilobée, usée à sa face externe et ayant en arrière un petit talon. Les trois premières molaires ont les pointes antérieures très peu développées et celles-ci manquent tout-à-fait dans la seconde de ces dents, tandis qu'elles sont fort sensibles dans l'*Hyœna crocuta.* La courbure du bord inférieur de mâchoire est d'une convexité prononcée.

Les mensurations des dents ont donné les résultats suivants :

| HYŒNE DE | PALIKAO | ALGÉRIE (2) (crocuta) | CAP (3) (crocuta) | FOUVENT (spelœa) |
|---|---|---|---|---|
| Dernière molaire | 3 c. 25 | 1 c. 50 | 2 c. 50 | 3 c. 50 |
| Pénultième » | 2 40 | 2 00 | » » | 2 60 |
| Antépénultième » | 2 30 | 2 15 | 2 00 | 2 20 |
| Première » | 1 70 | 2 25 | 1 60 | 1 70 |
| Longueur totale. . | 9 c. 20 | 7 c. 50 | 7 c. 50 | 9 c. 40 |

(1) Association française pour l'avancement des sciences. (Grenoble. Tome II).
(2) Cette détermination a été faite sur le crâne d'hyène qui se trouve au musée d'Oran.
(3) Les mensurations des hyènes du Cap et de Fouvent ont été fournies par Cuvier.

Ce qui donne pour la longueur de la hyœne fossile de Palikao $1^m 39$ ; pour celle du Cap (vivante) $1^m 14$ ; pour celle d'Algérie (vivante) $1^m 14$ ; pour celle de Fouvent (fossile) $1^m 42$.

Tous ces caractères suffisent donc pour considérer la hyœne fossile de Palikao comme étant la *Hyœna spelœa*.

Les débris d'*Hyœna spelœa* recueillis dans nos fouilles sont caractérisés par une mâchoire inférieure du côté gauche avec ses dents, deux molaires, une canine supérieure, un fragment de crâne et un coprolithe.

LION. — On trouve des débris de lion dans la sablière de Ternifine ; ces documents ne sont pas toutefois suffisants pour pouvoir préciser la variété à laquelle appartient ce carnassier.

J'ai recueilli également une molaire brisée de *Félis* indéterminé. Cette molaire était mince et appartenait par conséquent à un grand chat.

ANTILOPE. — Le nombre de dents et ossements de ruminants antilopiens recueillis à Palikao est très considérable ; seule la présence de la grande antilope (*Antilopœ bubalis)* a été bien constatée. Nous avons déposé au musée d'Oran une nombreuse série d'ossements d'antilopiens dont voici la liste : une dent de lait, quatre molaires et une corne d'*Antilopœ bubalis*, un radius, une tête inférieure de métacarpien, une tête de Raduis, un tibia d'*Antilopœ bub.*, un métacarpien, une portion de bassin et quelques ossements de ruminants non encore déterminés.

En outre des ossements, nous avons pu encore constater sur le bord du lac, la présence de tumulis détruits pour la plupart. Lors des fouilles exécutées dans cette partie nous fûmes assez heureux pour extraire un crâne qui sera facilement restauré. Le squelette placé dans une position accroupie était accompagné d'une poterie au-dessus de laquelle se trouvaient les ossements d'un animal qui n'a pu être déterminé (1).

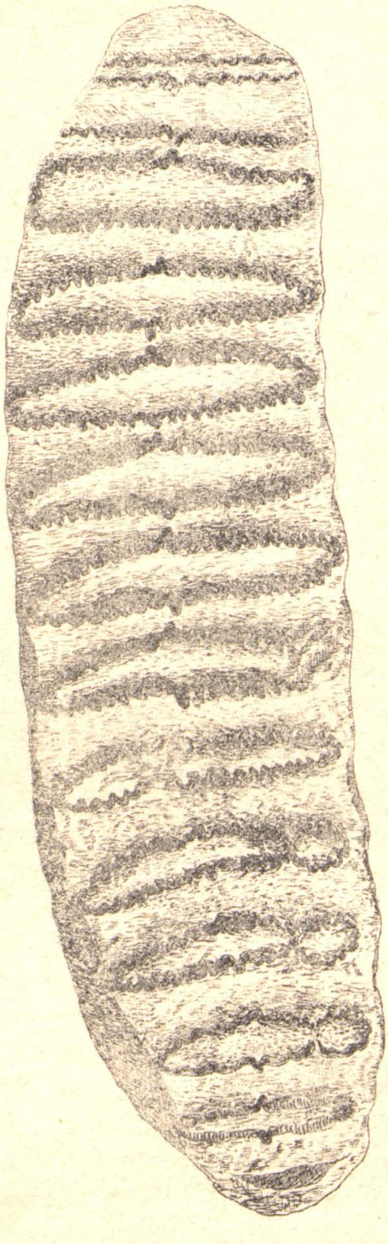
Ainsi donc, pendant une longue série de temps, une peuplade vivait sur les bords du lac actuel de Palikao comme nous le prouve suffisamment la présence de divers outils datant d'époques différentes.

---

(1) Le même fait a été constaté dans les tumulis du djebel Manahoun (près de Tiaret). Dans les fouilles de ces tombeaux on a trouvé des débris de mouton et de bœuf ; tout porte donc à croire qu'on immolait un animal sur la sépulture.

Tels sont les résultats de la rapide excursion que je viens de faire dans l'arrondissement de Mascara. Les fièvres ne m'ont pas permis de visiter bon nombre de points intéressants. J'espère toutefois qu'une exploration sérieuse de cette région amènera des découvertes qui jetteront sans contredit un grand jour sur la question encore peu étudiée de l'anthropologie algérienné.

Paul PALLARY.



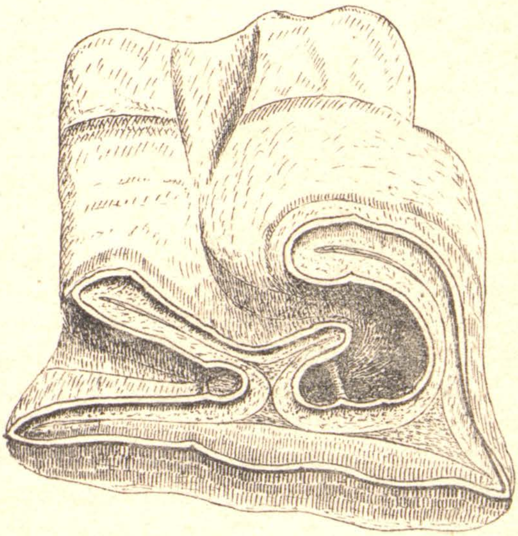
*Molaire d'* ÉLÉPHAS ATLANTICUS

½ de Grand. nat.



*Molaire d'* ÉLÉPHAS ATLANTICUS

½ de Grand. nat.



Molaire de **RHINOCÉROS MAURÉTANICUS**

Grand. nat.

# NOTE

## SUR UNE DÉCOUVERTE ARCHÉOLOGIQUE FAITE A NEMOURS

L'ascension du plateau de Tount à Nemours, m'avait vivement intéressé une première fois ; je l'ai renouvelée à plusieurs reprises et notamment en septembre dernier.

Bien m'en a pris, car le succès d'une découverte inopinée m'a largement dédommagé de mes fatigues et de mes peines.

Ce jour-là, je me trouvais en compagnie de M. Brumaire, agent de l'entreprise des travaux du port. Il cherchait une carrière, moi des fossiles. Si ma moisson fut maigre, par contre la sienne fut des plus heureuses.

Pendant que, perché au sommet des constructions en ruines, je m'extasiais pour la vingtième fois devant ce panorama merveilleux, mon compagnon descendait, non sans danger, l'escarpement presque à pic sur la mer qui termine le côté nord de la pointe de Tount. Il opérait sa périlleuse descente en s'aidant d'un bâton ferré et accompagné de deux manœuvres indigènes armés de pioches.

Tout à coup, il m'appela ! Je m'avançai jusque sur la crête du précipice, au pied duquel la mer clapotait en murmurant, et il me montra un objet volumineux qu'il venait de découvrir. — C'était une dalle plate de grès sculptée sur une de ses faces.

Elle se trouvait cachée dans une anfractuosité de la montagne, sorte de petite grotte naturelle à vingt mètres environ au-dessus du niveau de la mer.

Nous fîmes hisser cette heureuse trouvaille et je pus alors la contempler à mon aise. La dalle mesurait $0^{m}50$ de longueur et $0^{m}38$ de large ; son épaisseur était de $0^{m}10$.

Une des faces est grossièrement sculptée en refouillement. Le sujet forme un médaillon double entouré d'un cadre dressé à plat sur le premier plan. L'intérieur du cadre est évidé sur 4 à 5 centimètres de profondeur; la figurine de gauche représente le buste d'un seigneur espagnol du règne de Ferdinand ou de Charles-Quint, il porte une collerette agrafée au cou et tombant sur les épaules.

Puis, en sautoir, le grand cordon de l'ordre de Charles III d'Espagne, lequel cordon se termine comme bijou, par une croix latine. La figurine de droite, représente le buste d'une dame, qui, vraisemblablement devait être la femme de ce seigneur. Sa robe est montante et légèrement ouverte sur le milieu de la poitrine, elle se termine à la partie supérieure du corps par un de ces grands cols bouillonnés dits : *à fraise*, inaugurés à cette époque par Catherine de Médicis et portés par les dames de la cour, sous les Valois. Nous nous perdîmes en conjectures sur l'origine de cette découverte. La face postérieure de la pierre porte des traces de mortier, ce qui paraît indiquer que ce médaillon a dû être scellé sur d'autres maçonneries. Il est fort admissible qu'elle devait décorer un monument funéraire.

— Que pensez-vous de cette pierre, me dit M. Brumaire ?

— Il est incontestable, répondis-je que cette sculpture est espagnole et remonte au XVI$^{e}$ siècle de notre ère. Vous n'ignorez pas que la prise d'Oran par le cardinal Ximénès, ministre du roi Ferdinand le Catholique, eut lieu le 18 mai 1509.

Or, l'année suivante la puissance de Ferdinand étant à son apogée, le roi fit occuper par ses troupes tous les ports de l'Afrique septentrionale, à l'exception de Tunis (1510).

La côte fut ainsi au pouvoir des Espagnols pendant quelques années, durant lesquelles ils se fortifièrent dans leurs positions. Puis en 1516 survint la mort de Ferdinand. Cet événement jeta un désarroi dans tout le royaume ; les pirates turcs qui n'avaient cessé pendant cette occupation de harceler les populations de la côte, mirent bientôt le siège devant les principaux ports et s'emparèrent d'Alger vers la fin de cette même année.

Le cardinal Ximénès chargé de la régence pendant la minorité du jeune Charles-Quint, fut obligé de quitter Oran, ce qui produi-



sit encore un nouveau relâchement dans la surveillance générale de la colonie algérienne et de la haute mer où les pirates barbaresques exerçaient impunément leurs brigandages.

C'est dans le but d'y mettre un terme qu'en octobre 1535, Charles-Quint lui-même, prit le commandement des flottes combinées de Gênes et d'Espagne, lesquelles se composaient de 65 galères et 465 navires de transport montés par 12.000 marins et portant une armée de 24.000 hommes.

Le 25 octobre 1535, cette armée, après un heureux débarquement et malgré son incontestable valeur, malgré l'exemple de bravoure donné par l'empereur Charles-Quint en personne, cette armée fut battue aux portes d'Alger.

Elle ne tarda pas à se débander, démoralisée par l'insuccès, et fut obligée, pour éviter un plus grand désastre de se réembarquer précipitamment et de regagner l'Espagne.

L'influence chrétienne fut détruite dans les États Barbaresques et les Turcs purent étendre leur domination dans tout le pays, sans crainte d'être inquiétés.

Ils chassèrent successivement les Espagnols de tous les points que ces derniers occupaient sur la côte d'Afrique.

Je vous donne ces quelques développements pour arriver à établir que c'est pendant cet intervalle de 1510 à 1535, que les Espagnols possédèrent la plupart des ports algériens, notamment ceux d'Honaï et de Tount (*Djammâa-Ghazaouet*) aujourd'hui Nemours.

Le médaillon sculpté que nous venons de découvrir doit certainement remonter à cette période. Quant aux traces de mortier que nous constatons sur la face opposée à la sculpture, cela parait indiquer que le médaillon a été scellé sur un monument funéraire, très probablement consacré à la mémoire d'un des gouverneurs de la place de Tount décédé ici avec sa femme, pendant la durée de l'occupation espagnole.

— C'est là une hypothèse très-vraisemblable, reprit mon interlocuteur ; s'il en est ainsi vous devez attribuer à notre découverte une certaine valeur historique et archéologique ?

— Évidemment oui ; elle fixe le passage des Espagnols sur ce point de la côte, un des plus rapprochés d'Alméria et du cap de Gâte, pendant les vingt-cinq années qu'a duré leur domination à Nemours.

Dans ce cas, cher monsieur, me dit M. Brumaire, permettez-moi d'envoyer notre trouvaille à votre domicile ; vous l'offrirez en mon nom au Musée d'Oran.

C'est ce qui fut fait. Cela m'a permis de remettre ce souvenir du temps passé à notre honorable vice-président, le commandant Demaeght, le 20 octobre dernier.

CANAL.

---

# CONTRIBUTION

## au recueil des monnaies frappées sous les dynasties musulmanes du nord de l'Afrique.

---

Sous ce titre, je me propose de décrire trimestriellement, dans ce bulletin, les monnaies frappées par les dynasties arabes ou berbères de l'Afrique septentrionale que le hasard ou la bonne volonté des détenteurs auront mises sous mes yeux.

Aucun recueil de ces monnaies n'ayant encore paru, je crois rendre service à l'histoire et à la science numismatiques, en apportant ainsi ma part de matériaux aux savants qui s'occupent de combler cette lacune.

Je m'attacherai à décrire chaque pièce aussi exactement que possible, avec l'aide de M. Illouz, arabisant distingué et très habile paléographe, qui a bien voulu m'accorder son précieux et savant concours.

La description d'une monnaie appartenant à un souverain dont le nom paraîtra pour la première fois dans cette publication sera précédée d'une courte notice résumant les dates et les principaux faits de son règne.

Pour l'orthographe des noms arabes et berbères, je me conformerai au mode de transcription préconisé par M. le Général Parmentier.

Enfin, j'aurai soin, pour chaque monnaie que je publierai, d'indiquer son module, qui du reste sera toujours celui du dessin, son poids en décigrammes et le nom du collectionneur qui la détient.

Les trois monnaies que je décris aujourd'hui ont été trouvées, au mois de janvier dernier (1), dans la propriété de M. Marin Peyrebesse, à Arcole, village situé à 5 kilomètres à l'est d'Oran.

---

(1) 36 autres pièces d'or ont été trouvées en même temps que celles que nous publions aujourd'hui. Elles appartiennent aux règnes d'Abou Farès, le Mérinide et de Mostancer-Billah-Ahmed. Nous en ferons la description dans le bulletin du 2e trimestre.

Elles appartiennent aux règnes d'Abou Hammou Mousa I<sup>er</sup> et d'Abou Hammou Mousa II, de la dynastie des Abdelouadites, rois de Tlemcen, dont je vais résumer l'histoire en quelques lignes :

Les Beni-Abd-el-Ouad, de la race berbère des Zenata, comprenaient plusieurs familles qui, de temps immémorial, étaient établies dans le Maghreb moyen entre la Méditerranée au nord ; la rivière Za (branche orientale de la Molouia) au sud ; la Molouia et le désert d'Angad à l'ouest ; enfin, la Mina à l'est. Dans les guerres entre Almoravides et Almohades, ils prirent parti pour ces derniers, et reçurent d'eux, en récompense, des fiefs importants dans le Maghreb central. En 1227, à la suite de nouveaux services rendus, leur chef Djaber fut nommé gouverneur de Tlemcen. Ce fut ainsi qu'ils s'établirent dans cette ville, où ils ne devaient pas tarder à fonder une royauté, d'abord vassale des Almohades, ensuite entièrement indépendante.

Le premier émir Abdelouadite revêtu de la dignité royale fut Yaghmoracen-ibn-Zian (1235). A cette époque, la puissance des Almohades avait déjà subi de rudes échecs. L'exemple de la défection avait été donné par les Beni-Merin, qui s'étaient emparés de Fez. A l'est, le gouverneur almohade de Tunis Abou-Zekaria-Yahia, s'était également soustrait à leur autorité, et avait fondé le royaume Hafside de l'Ifrikia (1228).

Le règne de Yaghmoracen fut une lutte continuelle. Il dut livrer 60 batailles pour défendre ses droits contre les Hafsides et les Mérinides. Ses successeurs eurent aussi à repousser les attaques incessantes de ces derniers, et le siège qu'ils soutinrent contre Yacoub-ibn-Abd-el-Hak, roi de Fez, est un des plus longs qu'enregistre l'histoire ; il dura 8 ans et 3 mois, de 1299 à 1307.

La branche aînée de la dynastie Abdelouadite finit avec Abou-Tachefin, tué en 1336, dans la prise de Tlemcen, par le sultan de Fez Abou-el-Hasan-Ali. Ce ne fut que 23 ans plus tard, en 1359, que les Abd-el-Ouad purent reprendre possession de leur capitale, sous leur roi Abou-Hammou-Mousa II. Ce prince appartenait à la branche cadette de la famille royale Abdelouadite, de la dynastie dite des Beni-Zian, dont le dernier roi Mouley-el-Hasan, mourut de la peste à Oran, en 1554. L'empire des Beni-Abd-el-Ouad avait duré 321 ans.

## ABOU-HAMMOU-MOUSA Ier, FILS D'OTHMAN

de 707 de l'hégire (1308 de J.-C.) à 718 (1318 de J.-C.)

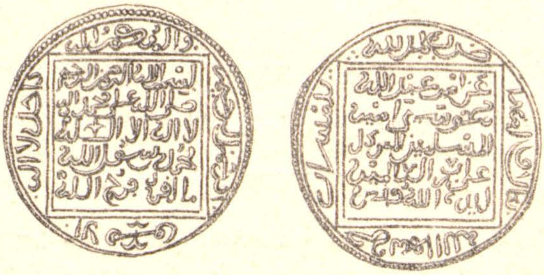
Mousa-Ibn-Othman, surnommé Abou-Hammou Ier, roi de Tlemcen, est le quatrième sultan de l'empire des Abdelouadites ou Zianites, fondé en 1235 par Yaghmoracen et si souvent renversé par les Beni-Merin, rois de Fez.

Il succéda à son frère Abou-Zian-Ibn-Othman, vers la fin de Choual de l'an 707 (avril 1308), et commença son règne par négocier un traité de paix avec les Beni-Merin. Il s'occupa ensuite d'étendre sa domination sur tout le pays compris entre Tlemcen et Alger. Une seule campagne lui suffit pour se rendre maître du pays des Toudjin, avec les villes de Taferguint, de Médéa et de Miliana.

Neuf ans plus tard, il soumit le pays des Maghraoua, et s'empara d'Alger qui avait cessé d'obéir aux sultans Hafsides depuis l'an 604 (1265-6 de J.-C), pour vivre de sa vie propre, sous un des siens, Ibn-Allan.

En l'an 714 (1314-15 de J.-C.), Abou-Hammou ayant donné l'hospitalité à Tlemcen à Yaïch, frère du roi de Fez, Abou-Saïd, qui l'accusait de conspirer contre lui, marcha contre ce monarque, et porta le ravage et la dévastation dans tout le pays environnant; mais avant d'avoir pu s'emparer de cette ville, il fut rappelé dans ses États à la suite d'une vaste conspiration ourdie contre lui par ses propres ministres, qui s'étaient laissé corrompre par l'or que Abou-Hammou leur avait fait passer.

L'expédition d'Abou-Saïd sur Tlemcen avait interrompu la campagne d'Abou-Hammou contre les provinces Hafsides. Il la reprit alors, et Bougie assiégée par ses troupes allait tomber en son pouvoir, lorsque des troubles fomentés par son cousin Mohammed-Ibn-Yousef, petit-fils de Yaghmoracen, éclatèrent dans ses États. Ils duraient encore quand, au mois de Djoumada 1er de l'an 718 (juillet 1318). Bou-Hammou mourut assassiné dans son palais par des conspirateurs, à la tête desquels s'était mis son propre fils et successeur Abou-Tachefin Ier.



I. — Carré inscrit dans un cercle. Légendes des segments du cercle :

و الهكم اله *Votre Dieu est un Dieu*

واحد لا اله *unique. Point d'autre Dieu*

الا هو *que lui.*

الرحمن الرحيم *Clément, miséricordieux.*

LÉGENDE DU CARRÉ INSCRIT :

بسم الله الرحمن الرحيم *Au nom de Dieu clément, miséricordieux ;*

صلى الله على محمد و اله *Que Dieu répande ses bénédictions sur Mohammed et sur sa famille !*

لا اله الا الله *Il n'y a de Dieu que Dieu.*

محمد رسول الله *Mohammed* (est) *l'envoyé de Dieu.*

ما افرب فرج الله *Combien est proche le secours de Dieu !*

Au Revers. — Carré inscrit dans un cercle. Légendes des segments du cercle :

ضرب بمدينة *Frappé dans la ville*

تلمسان (de) *Tlemcen ;*

حرسها الله *Veille sur elle Dieu*

تعالى وامنها *Très Haut et la protège !*

LÉGENDE DU CARRÉ INSCRIT :

| | |
|---|---|
| عن امر عبدالله | *Par ordre* (de) *Abdallah,* |
| موسى امير | *Mousa, prince* |
| المسلمين المتوكل | *des Musulmans,* (celui) *qui met sa confiance* |
| على رب العالمين | *en* (Dieu) *maître des Mondes.* |
| ايده الله و نصره | *Que Dieu l'aide et le rende victorieux !* |

Or. — Double dinar. — Module, 33 millim. — Poids, 4 gr. 7 d. — Détenteur : M. DEMAEGHT.

Nous avons attribué cette pièce à Abou-Hammou-Mousa Ier et non à Abou-Hammou-Mousa II, parce que les caractères des légendes, dont quelques lettres appartiennent au coufique andalous, nous ont fait croire qu'elle est antérieure au règne de ce dernier prince. En outre, cette pièce porte la formule « *Combien est proche le secours de Dieu.* » ما اقرب فرج الله rappelant le long siège que Tlemcen eut à soutenir sous les deux règnes qui ont précédé celui d'Hammou-Mousa Ier. L'assassinat du sultan de Fez, Yousef-ibn-Yagoub, ayant mis fin au siège, cet évènement a été attribué par les Almohades à l'intervention divine, et c'est pour en rappeler le souvenir qu'ils ont fait inscrire sur leurs monnaies la formule dont il s'agit (1). Or, il est évident que de deux monnaies du même module et de la même valeur frappées par deux sultans du nom de Bou-Hammou-Mousa, l'une portant cette formule et l'autre ne la portant pas, la première doit être attribuée à Abou-Hammou-Mousa Ier, dont le règne commence quelques mois seulement après la levée du siège de Tlemcen, plutôt qu'à Hammou-Moussa II, qui appartient à la branche des Beni-Zian, et dont le règne ne commence que 48 ans après cet évènement.

(1) Voir, Ibn-Khaloun, *Histoire des Berbères*, tome III, page 379.

## ABOU-HAMMOU-MOUSA II

de 753 de l'hégire (1352 de J.-C.) à 788 (1386-7 de J.-C.)

---

Mousa-ben-Yousef-ben-Abderrahman-ben-Yahia, dit *Abou-Hammou II*, est le septième sultan de la dynastie des Abd-el-Ouadites ou Zianites. C'est lui qui releva pour la deuxième fois, l'empire de Tlemcen renversé par les Mérinides. Après avoir vaincu ces derniers, grâce à l'appui des Hafsides et à la valeur des émirs Douaouida, ses partisans, il s'empara de Tlemcen, et y fit son entrée le 8 de Rebia premier 760 (9 février 1359).

La première partie de son règne se passa à reconquérir l'ancien royaume de sa famille. Il reprit Miliana, Oran, Médéa, Alger, mais les Mérinides lui suscitèrent un rival dans la personne de son cousin Abou-Zian-Mohammed, petit-fils de Yaghmoracen, qui ne cessa de le combattre et lui fit éprouver une sanglante défaite devant Bougie, dans les premiers jours du mois de Dou-el-Hidja 797 (milieu d'août 1366).

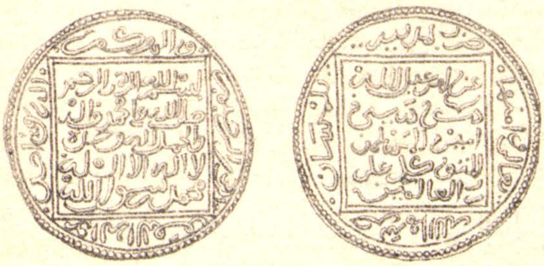
Profitant de son affaiblissement, le sultan mérinide de Fez, Abd el-Aziz, envahit le royaume de Tlemcen et reprit possession de cette capitale et des autres villes zianites, après avoir rejeté le malheureux Mousa dans le désert. Mais à la mort d'Abd-el-Aziz, vers la fin de Rebia second 774 (fin d'octobre 1372), la population de Tlemcen se souleva sous la conduite d'Atia, affranchi de Mousa et rétablit la souveraineté de ce prince.

En 1379, la guerre éclata entre deux sultans mérinides Abou-el-Abbas, roi de Fez et Abderrahman, roi de Maroc. Ce dernier sollicita l'appui de Mousa, qui, répondant à son appel, marcha contre Fez. Mais la défaite d'Abderrahman et la prise de Maroc par Abou-el-Abbas obligèrent Mousa à la retraite. Le sultan de Fez ne tarda pas à venger l'invasion de ses États ; il se porta contre Tlemcen à la tête de forces considérables et s'empara de cette ville, que Mousa avait abandonnée à son approche.

A cette nouvelle, Ibn-el-Amer, roi d'Andalousie, protecteur des zianites, fit passer en Afrique, un cousin d'Abou-el-Abbas, qui

aspirait au trône du Maghreb-el-Aksa, et se trouvait alors en Espagne. Débarqué à Ceuta, ce prétendant rallia la population à sa cause et marcha sur Fez, qui lui ouvrit ses portes. Abou-el-Abbas évacua Tlemcen en toute hâte pour aller combattre son cousin, et il s'en suivit une guerre à la faveur de laquelle Mousa put reprendre possession de sa capitale et de ses États.

Après plusieurs années de paix consacrées à embellir Tlemcen et à affermir sa domination, il répartit entre ses fils le gouvernement de ses provinces. Mécontent de ce partage, l'aîné Abou-Tachefin prit les armes contre son père et ses frères et leur fit une guerre acharnée, qui dura plusieurs années et se termina par le combat d'El-Ghairan, à la fin de l'année 791 (novembre 1389 de J.-C.), où le malheureux Mousa fùt tué et son fils Omeïr, fait prisonnier, puis mis à mort.



II. — Carré inscrit dans un cercle. Légende des segments du cercle :

| | |
|---|---|
| و الهكم | *Votre Dieu* |
| اله واحد | (est) *un Dieu unique.* |
| لا اله الا هو | *Point d'autre Dieu que lui.* |
| الرحمن الرحيم | *Clément, miséricordieux.* |

Légende du carré inscrit

| | |
|---|---|
| بسم الله الرحمن الرحيم | *Au nom de Dieu, clément, miséricordieux ;* |
| صلى الله على محمد و اله | *Que Dieu répande ses bénédictions sur Mohammed et sa famille !* |

لا اله الا الله *Il n'y a de Dieu que Dieu.*
محمد رسول الله *Mohammed* (est) *l'envoyé de Dieu.*

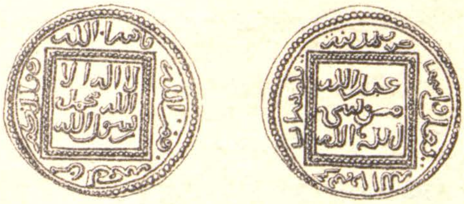
Au Revers. — Carré inscrit dans un cercle. Légendes des segments du cercle :

ضرب بمدينة *Frappé dans la ville*
تلمسان (de) *Tlemcen ;*
حرسها الله *Veille sur elle Dieu*
تعالى وامنها *Très Haut et la protège !*

Légende du carré inscrit

عن امر عبد الله *par ordre* (de) *Abdallah*
موسى *Mousa,*
امير المسلمين *prince des Musulmans,*
المتوكل على (celui) *qui met sa confiance en*
رب العالمين (Dieu) *Maître des Mondes.*

Or. — Double dinar. — Module, 33 millim. — Poids, 4 gr. 7 d. — Détenteur : M. Demaeght.



III. — Carré inscrit dans un cercle. Légendes des segments du cercle :

(1) ما شاء الله *Que Dieu l'a bien voulu !*

و ما بكم
من نعمة
(2) فمن الله — *Tous les biens dont vous jouissez viennent de Dieu.*

Légende du carré inscrit :

لا اله الا *Il n'y a de Dieu que*

الله محمد *Dieu. Mohammed*

رسول الله (est) *l'envoyé de Dieu.*

Au Revers. — Carré inscrit dans un cercle. Légendes des segments du cercle :

ضرب بمدينة *Frappé en la ville*

تلمسان (de) *Tlemcen.*

حرسها الله *Veille sur elle Dieu*

تعلى و امنها *Très Haut et la protège !*

---

(1) Ce segment est très fruste. Nous avons cru y lire les trois mots ما شاء الله

(2) La lettre ف est surmontée du point diacritique de l'alphabet oriental, bien que la monnaie ait été frappée à Tlemcen, dans cette ville du Magheb, où le ف prend le point au-dessous de la lettre.

Légende du carré inscrit :

عبد الله *Abdallah*

موسى *Moussa.*

ايده الله *Que Dieu l'aide !*

Or. — Dinar. — Module 25 millim. — Poids 2 gram. 3 déc. — Détenteur M. Demaeght.

Notre article numismatique finit ici. Mais nous croyons utile de placer sous les yeux de nos lecteurs un extrait de l'histoire des Beni-Zian par l'Imam Et-Tenessi, si savamment traduite par l'abbé Bargès, au sujet du faste d'Abou-Hammou-Mousa II et de la munificence de son palais de Tlemcen :

« Il observait avec fidélité l'anniversaire de la naissance de « l'Elu de Dieu, et il célébrait cette fête avec beaucoup plus de « pompe et de solennité que toutes les autres. Pour cela, il faisait « préparer un banquet auquel étaient invités indistinctement les « nobles et les roturiers. L'on voyait, dans la salle où tout le « monde était réuni, des milliers de coussins rangés sur plusieurs « lignes, des tapis étendus partout, et des flambeaux dressés de « distance en distance, grands comme des colonnes. Les grands « de la cour étaient placés chacun selon son rang, et des pages, « revêtus de tuniques de soie de diverses couleurs, circulaient « autour d'eux, tenant des cassolettes où brûlaient des parfums, « et des aspersoirs avec lesquels ils jetaient sur les convives « des gouttes d'eau de senteur, en sorte que dans cette distribution « chacun avait sa part de plaisir et de jouissance.

« Ce qui excitait surtout l'admiration des spectateurs, c'était la « merveilleuse horloge qui décorait le palais du roi de Tlemcen. « Cette pièce de mécanique était ornée de plusieurs figures « d'argent, d'un travail très ingénieux et d'une structure solide. « Au-dessus de la caisse s'élevait un buisson, et sur ce buisson « était perché un oiseau qui couvrait ses deux petits de ses ailes. « Un serpent qui sortait de son repaire, situé au pied même de « l'arbuste, grimpait doucement vers les deux petits qu'il voulait

« surprendre et dévorer. Sur la partie antérieure de l'horloge
« étaient dix portes, autant que l'on compte d'heures dans la nuit,
« et à chaque heure une de ces portes tremblait en frémissant ;
« deux portes plus hautes et plus larges que les autres occupaient
« les extrémités latérales de la pièce. Au-dessus de toutes ces
« portes et près de la corniche, on voyait le globe de la lune qui
« tournait dans le sens de la ligne équatoriale et représentait
« exactement la marche que cet astre suivait alors dans la sphère
« céleste. Au commencement de chaque heure, au moment où la
« porte qui la marquait faisait entendre son frémissement, deux
« aigles sortaient tout à coup du fond des deux grandes portes et
« venaient s'abattre sur un bassin de cuivre dans lequel ils
« laissaient tomber un poids également en cuivre qu'ils tenaient
« dans leur bouche. Ce poids, entrant dans une cavité qui était
« pratiquée dans le milieu du bassin, roulait dans l'intérieur de
« l'horloge. Alors le serpent, qui était parvenu au haut du buisson,
« poussait un sifflement aigu et mordait l'un des petits oiseaux,
« malgré les cris redoublés du père, qui cherchait à les défendre.
« Dans ce moment, la porte qui marquait l'heure présente,
« s'ouvrant toute seule, il paraissait une jeune esclave, douée
« d'une beauté sans pareille, portant une ceinture en soie rayée.
« Dans sa main droite, elle présentait un cahier ouvert où le nom
« de l'heure se lisait dans une petite pièce écrite en vers ; elle tenait
« la main gauche appuyée sur sa bouche, comme quand on salue
« quelqu'un khalife. Dans l'intervalle des heures, un musicien
« chantait en vers les louanges du prince des envoyés, de celui
« qui est le sceau des prophètes, notre seigneur et patron
« Mohammed (que Dieu le bénisse et le salue !)

« Vers la fin de la nuit, on apportait des tables servies qui, par
« leur forme, ressemblaient à de pleines lunes et, par leur splen-
« deur, à des parterres de fleurs. Elles étaient chargées des plats
« les plus exquis et les plus variés ; il y en avait pour satisfaire
« tous les goûts, faire l'admiration de tous les yeux, charmer
« toutes les oreilles par leurs noms, exciter l'appétit et l'envie de
« manger à ceux qui n'en auraient pas éprouvé auparavant le
« besoin, les engager à s'approcher et à prendre part au festin
« commun. Le sultan passait la nuit entière au milieu des
« convives, qu'il se plaisait à voir et à entendre ; il ne les quittait

« qu'après la prière du matin, dont il s'acquittait dans le lieu même
« de la réunion. C'est de cette manière que se passait la nuit de
« l'anniversaire de la naissance de l'Elu de Dieu pendant tout le
« temps que dura le règne d'Abou-Hammou. »

Les richesses de ce prince n'étaient cependant pas employées exclusivement à satisfaire ses goûts pour le luxe et la munificence, qu'il avait puisés sans doute à la cour de Grenade, où il avait passé une partie de sa jeunesse. Il protégeait les lettres et les sciences, et lui-même les cultivait avec passion. Il composa pour son fils aîné Abou-Tachefin un ouvrage de morale politique qu'il intitula : *Chapelet de perles, ou livre dans lequel on traite du gouvernement des souverains.* « Il fit entrer dans ce travail, dit l'Imam
« Et-Tenesi, les matériaux les plus curieux et les plus rares ; il
« l'orna de vers de sa composition, si admirables qu'ils font
« oublier tout ce que la poésie a produit de plus beau. »

Le tombeau de Bou-Hammou-Mousa II a été retrouvé à Tlemcen en février 1866 par M. Brosselard, ancien préfet d'Oran. Le marbre de ce tombeau est en onyx translucide ; il mesure $0^{m}66$ de haut et $0^{m}37$ de large. On y lit l'épitaphe suivante sur treize lignes :

الحمد لله وحده
هذا قبر مولانا السلطان
امير المسلمين الملك العادل الهما
فل الاثنى الاثيل الاصيل الامجد
الاوحد الاسنى الاسمى
الافضل الاكمل مولانا
امير المسلمين المجاهد في سبيل
رب العالمين مولانا ابو حموا
ابن مولانا الامير الشهير الكبير
الجليل الكامل مولانا ابوا
يعقوب برّد الله ضريحه وغفر له
بمنه وكرمه وجوده وصلى الله
علي سيدنا ومولانا محمد وءاله

Louange à Dieu seul ! Ce tombeau est celui de notre maître le Sultan, émir des Musulmans, le roi juste, le généreux, le célèbre, l'illustre et le noble de race, le très glorieux, l'incomparable, le très élevé, très considérable, très excellent, très parfait, notre maître l'émir des Musulmans, le combattant dans la voie du Maître des mondes, notre seigneur Abou-Hammou, fils de notre seigneur l'émir célèbre, grand, illustre, parfait, notre maître Abou-Yakoub. Que Dieu rafraîchisse sa sépulture et lui pardonne dans sa bonté, son indulgence et sa générosité ! Et que Dieu répande ses grâces sur notre seigneur Mohammed et sur sa famille.

L. DEMAEGHT.

# Inscriptions inédites de la province d'Oran

M. Canal a bien voulu nous communiquer les inscriptions suivantes relevées par lui à Lamoricière dans les ruines romaines d'Altava, où elles venaient d'être trouvées :

N° 1069. — Dans l'intérieur du réduit, sur une belle pierre de taille, en calcaire bleu dur, de $0^{m}86$ de haut, $0^{m}47$ de large et $0^{m}35$ d'épaisseur. Hauteur des lettres $0^{m}08$, de très belle facture.

D· M· S·
FLAVIA
FORTW
MATRI
PIENTIS
SIMA /////

Une cassure a emporté la partie inférieure de la pierre.

N° 1070. — Sur une stèle en grès jaune tendre non taillée, trouvée à un mètre au-dessous du sol, à droite de la route, à hauteur d'Altava, mesurant $0^{m}47$ de haut et $0^{m}40$ de large.

DMSIVLIA
MONNATAVI
XANISXLDISC
VNONASOCT
OMBRESANOP
CCCLXVIII — 3 octobre 407 de J.-C.

Lettres liées à la 3e et à la 5e lignes AN.

N° 1071. — Sur une dalle de grès jaune tendre de 0m70 de haut sur 0m45 de large, trouvée sur le couronnement d'un parapet, dans la cour de la ferme Courtot à Lamoricière :

MEMORIAVA
LERIEGERMANIE
VICSTANISXXVIII
DISTVIDVSDECBRS
ANPCCCXLIIIIPADVLFET 9 déc. 383 de J.-C.

Lettres liées : 1re ligne ME et AV ; 2e ligne NI ; 3e ligne AN ; 5e ligne AN.

N° 1072. — Sur la même pierre que la précédente et au rebours de l'inscription ci-dessus :

MMoRIAIvLI
CAPSARIPBVIC
ANXCIIDISXIIIKL
MAIASAPCCCLV 28 avril 494 de J.-C.

Lettres liées : AN et DI à la 3e ligne. Le V qui termine la dernière ligne a la forme d'un six arabe (٦).

DEMAEGHT.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN



# BULLETIN TRIMESTRIEL DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE

DIXIÈME ANNÉE. — TOME VII
FASCICULE XXXIII. — AVRIL-JUIN 1887.

## SOMMAIRE



ORAN
Typographie et Lithographie Paul PERRIER, boulevard Oudinot, 15.
1887

# MONOGRAPHIE DE L'ARRONDISSEMENT DE TLEMCEN

*(Suite)*

## PREMIÈRE PARTIE

## CHAPITRE III

### NÉDROMA ET LE PAYS DES TRARA

#### I. — NOTIONS PRÉLIMINAIRES

Le pays des Trara, qui forme administrativement une des communes mixtes de l'arrondissement, celle de Nédroma, est ce massif montagneux, borné au nord par la mer, au sud et à l'est par la Tafna et à l'ouest par l'oued Kiss, qui nous sépare du Maroc.

Il a, conséquemment 110 à 120 kilomètres de long, dans la direction O. O. S. — N. N. E., sur environ 50 kilomètres de largeur N. S.

Ce massif se compose de deux ou trois chaînes de montagnes parallèles à la mer, ayant des formes prismatiques ou coniques des plus pittoresques et un relief assez important, que rend encore plus sensible le voisinage de la mer. Les habitants de ces montagnes sont de race kabyle et de nature sédentaire. Ils habitent des maisons ou gourbis en maçonnerie recouverts en terrasse ou quelquefois en terre battue.

## II. — Origine, Mœurs et Caractère des Habitants [1]

Le mot *trara* est le pluriel de *trari ;* il désigne le territoire dont nous venons de donner les limites, et aussi le massif montagneux de ce nom, qui s'étend depuis le pays de M'sirda, décrit précédemment dans le deuxième chapitre de cette monographie, jusqu'à l'embouchure de la Tafna.

« Les Kabyles, qu'on regarde comme les descendants des Berbères, sont les plus anciens habitants du pays. Par leur idiome, ils ne se rattachent ni aux peuples sémitiques, ni aux peuples indo-européens. C'étaient eux qui formaient le fond de la population de la Berberie à l'époque romaine ; ils sont en majeure partie sédentaires [2] . »

Nous avons cité cette opinion de l'honorable colonel Niox, afin de montrer combien elle paraît être en contradiction avec les apparences locales dans les Trara, aussi bien qu'avec les idées émises par plusieurs observateurs.

Le capitaine Guénard, qui a étudié le pays à fond pendant plusieurs années à Nemours et à Marnia, estime, à propos des colossales dimensions du marabout de Sidna Oucha et des légendes qui s'y rattachent, que les habitants de la contrée sont au contraire d'anciens hébreux convertis à l'Islamisme. D'autre part, en approfondissant certains indices que nous rencontrons sous nos yeux, nous sommes fondés à admettre qu'avant l'ère musulmane (630), et sans doute pendant la durée de l'occupation du pays par les Romains, les populations qui vivaient dans les Trara étaient devenues chrétiennes.

Saint Augustin, évêque d'Hippone, avait fait des prosélytes sur tout le littoral africain.

Plus tard, lors des invasions vandales et arabes, ces populations chrétiennes, persécutées, menacées dans leur existence même par

(1) La description des mœurs et du caractère des habitants des Trara, leurs cultures, leur religion, etc., a été en grande partie rédigée d'après des notes recueillies sur les lieux par M. Boitel, répartiteur à Nemours, qui a bien voulu me les confier. Je me plais à lui témoigner, ici, tous mes remerciements.

(2) Niox, *Géographie physique de l'Algérie.*

les envahisseurs, ignorant la géographie du continent et ne connaissant que la terre qu'ils habitaient, préférèrent abjurer leur foi, déjà ébranlée, et se convertir à l'Islamisme plutôt que de périr de misère ou de persécution.

C'est ce qui explique, du reste, l'existence constatée de nos jours dans les Trara, du type blond, au teint blanc, aux yeux bleus, au nez fortement busqué, traits caractéristiques de la race sémitique. Ce qui confirme encore cette supposition, ce sont les noms des individus, des koubas, des villages ou autres établissements antiques tels que : Sidna Moussa — *Moïse,* — Sidi Noun — *Noé,* — Sidna Oucha — *Josué,* — Sidi Braham — *Abraham,* — Sidi Yaya — *Saint Jean,* — et tant d'autres dont les oratoires ou les koubas, parsemés sur le littoral, viennent perpétuer jusqu'à nous la mémoire de ces personnages bibliques.

Les noms des villages des *Oulad Daoud* (enfants de David), *Oulad Ichou* (enfants de Jacob), les *Oulad Araouen* (enfants d'Aaron), etc., ne sont-ils pas des indices certains de la préexistence dans le pays de populations sémitiques ?

C'est aussi l'opinion de M. Boitel, qui pendant sept ans a parcouru le pays, interrogeant les indigènes dont il parle la langue et apprenant beaucoup dans ses fréquentes visites.

« Les Arabes, dit à son tour le savant professeur, M. Houdas, ont imposé dès les premiers jours leur religion et leur langue au plus grand nombre des habitants.

« Dans les plaines, leur influence fut telle, qu'il devint bientôt impossible de distinguer les vainqueurs des vaincus. Les montagnards résistèrent avec plus d'énergie à l'envahissement des mœurs et des coutumes étrangères ; malgré leur conversion à l'islamisme, ils gardèrent certains de leurs usages, même contraires aux prescriptions du Coran. »

La conquête romaine, les invasions arabes, et plus tard, l'expulsion des Maures d'Espagne, ont introduit petit à petit des éléments étrangers parmi les autochthones.

De nos jours, des Hamyan, des Angad, des Mehaïa et autres nomades du cercle de Marnia et de l'Amalat d'Oudjda viennent chaque année s'établir dans les Trara, particulièrement dans les Beni-Mishel et aux Oulhassa, mais sans toutefois que ces diverses migrations affectent la masse aborigène des habitants.

Le nom de Trara vient de terras, terracin, piéton, homme de pied, donné à ces montagnards. Ils sont petits de taille, mais robustes et trapus. Il est difficile de les distinguer des gens des tribus environnantes, avec lesquels ils n'ont jamais cessé d'être en rapport.

Ils ne forment pas, comme les Kabyles d'Alger ou de Constantine, des groupes distincts par la langue et les mœurs en dehors des autres populations indigènes.

« Le Berbère brun se rapproche beaucoup du type arabe ; de taille moyenne et élancée, mais avec une musculature plus puissante, il a le visage d'un ovale peu régulier et pour ainsi dire rectangulaire avec les angles arrondis. Le type blond a une structure plus vigoureuse que le type brun. Sa taille est généralement élevée et les membres sont fortement développés ; le front plat et bas se dresse verticalement au-dessus d'un nez court et un peu fort. La saillie des joues s'écarte du milieu de la face et donne au visage un aspect aplati. [1] »

Les Trara ne font pas usage de la tente ; ils habitent des maisons maçonnées en terre et pierres, couvertes en terrasse, construites toutes sur le même modèle et dont on trouvera plus loin la description.

Ils ont horreur du communisme arabe ; aussi le sol est-il morcelé chez eux en une infinité de parcelles. Ils s'attachent beaucoup à leur champ qu'ils ne vendent jamais sans nécessité, mais seulement quand ils sont à bout de ressources et à la dernière extrémité.

Le colonel de Montagnac, premier organisateur de la colonie française à Nemours (1844), disait des Trara :

« Ils sont très intelligents, très fermes dans leurs déterminations, très rusés, se tuant entre eux pour le moindre différend [2]. Ils détestent cordialement tout ce qui est roumi, aiment beaucoup leur argent et ne reconnaissent notre puissance que parce que nous sommes *matériellement* les plus forts. Ils ont le sentiment de la justice poussé à un très haut degré. Pour peu qu'il y ait quelque chose qui ne soit pas clair, ils s'en aperçoivent tout de suite avec une vivacité et un esprit de pénétration extraordinaires.

---

(1) O. Oudas. — *Ethnographie de l'Algérie.*

(2) Cette assertion pu être exacte autrefois ; elle ne l'est plus aujourd'hui. En effet, par suite du contact de l'élément français, les crimes deviennent relativement rares, tant les indigènes sont pénétrés de la promptitude d'action et de la fermeté de la justice française. (Note de M. Boitel.)

Ils seraient très faciles à conduire avec une justice invariable et ferme. Ces Kabyles sont pourtant de fameux voleurs, ils ne cessent de se piller entre eux. » (1)

Les Trara paraissent avoir été de tout temps réfractaires aux divers gouvernements qui les ont subjugués. Leur pays de montagne facile à défendre contre les attaques du dehors, situé loin du passage des envahisseurs, leur avait permis de conserver une certaine indépendance ; mais, d'un autre côté, ils avaient à subir les inconvénients d'une perpétuelle anarchie.

Fractionnés, comme tous les Berbères, en une foule de petites tribus, on peut dire qu'ils aspiraient tous à se commander les uns les autres.

Ceux qui connaissent le pays savent qu'ils y a peu de familles qui ne prétendent compter parmi leurs ancêtres des caïds ou des cheiks ayant exercé le pouvoir à des époques plus ou moins éloignées. Au moment de ces grandes divisions, chaque tribu s'était retranchée dans la partie montagneuse de son territoire.

Les habitations y étaient groupées par hameaux ou par villages, sur des emplacements admirablement choisis et défendus de divers côtés par des pentes escarpées. Généralement on prenait de préférence le sommet des mamelons. De fortes haies de cactus plantées tout autour ajoutaient aux défenses naturelles et en rendaient l'accès plus difficile, de sorte que chaque centre finissait par constituer une petite citadelle.

Les parties basses du territoire, particulièrement les vallons et les plaines, étaient réservés aux grandes cultures des céréales et aux pâturages ; c'était ce que l'on nomme encore de nos jours, l'*Azib*, c'est-à-dire le campement d'été sur lequel on s'établit à l'époque des labours, pendant la moisson, ou lorsque le défaut de ressources près les habitations forçait les habitants à y faire paître les troupeaux.

L'*Azib* était souvent le théâtre de rixes sanglantes, aussi n'y voyait-on pas, comme à présent, des fermes isolées au milieu des cultures.

Les Souhalia, les Djebala, avaient leurs *Azibs* dans cette partie basse du territoire de Mézaourou dont la kouba de Sidi-Brahim forme le centre.

---

(1) Montagnac. — *Lettres d'un soldat.*

Les Béni Menir avaient les leurs au pied de Nédroma et dans la vallée de l'oued Tléta. Les *Azibs* des Beni Khellad, des Beni Ouarssous et des Beni Mishel se trouvaient dans la vallée de la Tafna.

Cette dernière tribu a tous ses villages groupés autour du djebel Filahoucen, où l'on voit de grandes quantités de jardins abondamment pourvus d'eau.

Les troupeaux sont laissés une grande partie de l'année dans l'*azib* ; quelques propriétaires les y laissent même en permanence, confiés à la garde de bergers de profession, originaires des Mehaïa ou des Angad marocains, qui vivent sous la tente à la façon des nomades.

Ce n'est qu'aux Oulhassa qu'on voit un petit nombre de familles vivant sous la tente ou sous des gourbis (1).

Depuis quelques années et, par suite de la sécurité que les autorités françaises ont su faire régner dans le pays, les Trara commencent à déserter leurs montagnes et s'établissent dans les vallées. Beaucoup d'entre eux ont construit des fermes *(haouch)* dans leurs *azibs*, sans pour cela abandonner définitivement leurs demeures, ce qui leur permet d'avoir, tout comme les citadins, maison de ville et maison de campagne.

Les fellah qui ont plusieurs épouses en laissent une diriger l'exploitation de l'*azib*, tandis que les autres demeurent au village dans les montagnes.

## III. — Superficie, Population

Le pays des Trara se compose de neuf tribus ou douars-communes, dont sept faisant partie de la commune mixte de Nédroma, savoir :

Nedroma, Zaouiet-el-Mira, Souhalia, Béni-Mishel, Béni-Ménir, Djebala, Béni-Khellad, et deux faisant partie de la commune mixte de Remchi : Béni-Ouarssous, Oulhassa Gharoba.

Les tableaux ci-après donnent le chiffre de la population municipale européenne et indigène et la superficie du territoire de chaque tribu ou douar, d'après le dernier recensement effectué en 1886.

(1) La tente des kabyles est en alfa. Celle des arabes est tissée en poil de chameau ou de chèvre. (Boitel).

## 1° POPULATION

| INDICATION des SECTIONS | FRANÇAIS | | | | ETRANGERS | | NOMBRE TOTAL DE | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | d'origine ou naturalisés | nés d'Israélites naturalisés | Israélites naturalisés | Sujets français (indigènes) | Marocains | Italiens, Espagnols, etc. | maisons | ménages | Total d'individus |
| **Commune mixte de Nédroma** | | | | | | | | | |
| Zaouiet el Mira | » | » | » | 626 | » | » | 110 | 110 | 626 |
| Djebala | » | » | » | 3.183 | » | » | 584 | 584 | 3.183 |
| Beni Khellad | » | » | » | 2.021 | » | » | 387 | 387 | 2.021 |
| Beni Mishel | » | » | » | 3.348 | » | » | 641 | 641 | 3.348 |
| Beni Ménir | » | » | » | 3.673 | » | » | 490 | 490 | 3.673 |
| Beni beni Abeud | » | » | » | 1.080 | » | » | 229 | 229 | 1.080 |
| Souhalia | » | » | » | 4.602 | » | » | 784 | 784 | 4.602 |
| Nédroma (ville) | 65 | 154 | 151 | 3.219 | 85 | 6 | 414 | 414 | 3.680 |
| Nédroma (douar) | 11 | » | » | 236 | » | 17 | 51 | 51 | 264 |
| TOTAUX | 76 | 154 | 151 | 21.988 | 85 | 23 | 3.690 | 3.690 | 22.477 |
| **Commune mixte de Remchi** | | | | | | | | | |
| Beni Ouarssous | » | » | » | 1.802 | » | 6 | 678 | 678 | 1.808 |
| Oulhassa (gharaba) | » | » | » | 2.760 | » | » | 646 | 646 | 2.760 |
| TOTAUX | » | » | » | 4.562 | » | 6 | 1.324 | 1.324 | 4.568 |
| **Récapitulation** | | | | | | | | | |
| Nédroma | 76 | 154 | 151 | 21.988 | 85 | 23 | 3.690 | 3.690 | 22.477 |
| Remchi | » | » | » | 4.562 | » | 6 | 1.324 | 1.324 | 4.568 |
| TOTAUX GÉNÉRAUX | 76 | 154 | 151 | 26.550 | 85 | 29 | 5.014 | 5.014 | 27.045 |

## 2° SUPERFICIE

| INDICATION DES SECTIONS | SUPERFICIE EN HECTARES |
|---|---|
| **Commune mixte de Nédroma** | hectares |
| Zaouiet-el-Mira | 1.322 |
| Djebala | 11.502 |
| Béni Khellad | 7.254 |
| Béni Mishel | 20.713 |
| Béni Ménir<br>Beni beni Abeud | 12.650 |
| Souhalia | 7.991 |
| Nédroma (ville)<br>Nédroma (douar) | 2.156 |
| TOTAL | 63.588 |
| **Commune mixte de Remchi** | |
| Beni Ouarssous | 14.835 |
| Oulhassa (gharaba) | 16.492 |
| TOTAL | 31.327 |
| **Récapitulation** | |
| Commune mixte de Nédroma | 63.588 |
| Commune mixte de Remchi | 31.327 |
| TOTAL GÉNÉRAL | 94.915 |

La population des Trara est très dense, notamment aux Souhalia, où l'on compte 4602 habitants pour 7991 hectares, soit plus d'un habitant par deux hectares.

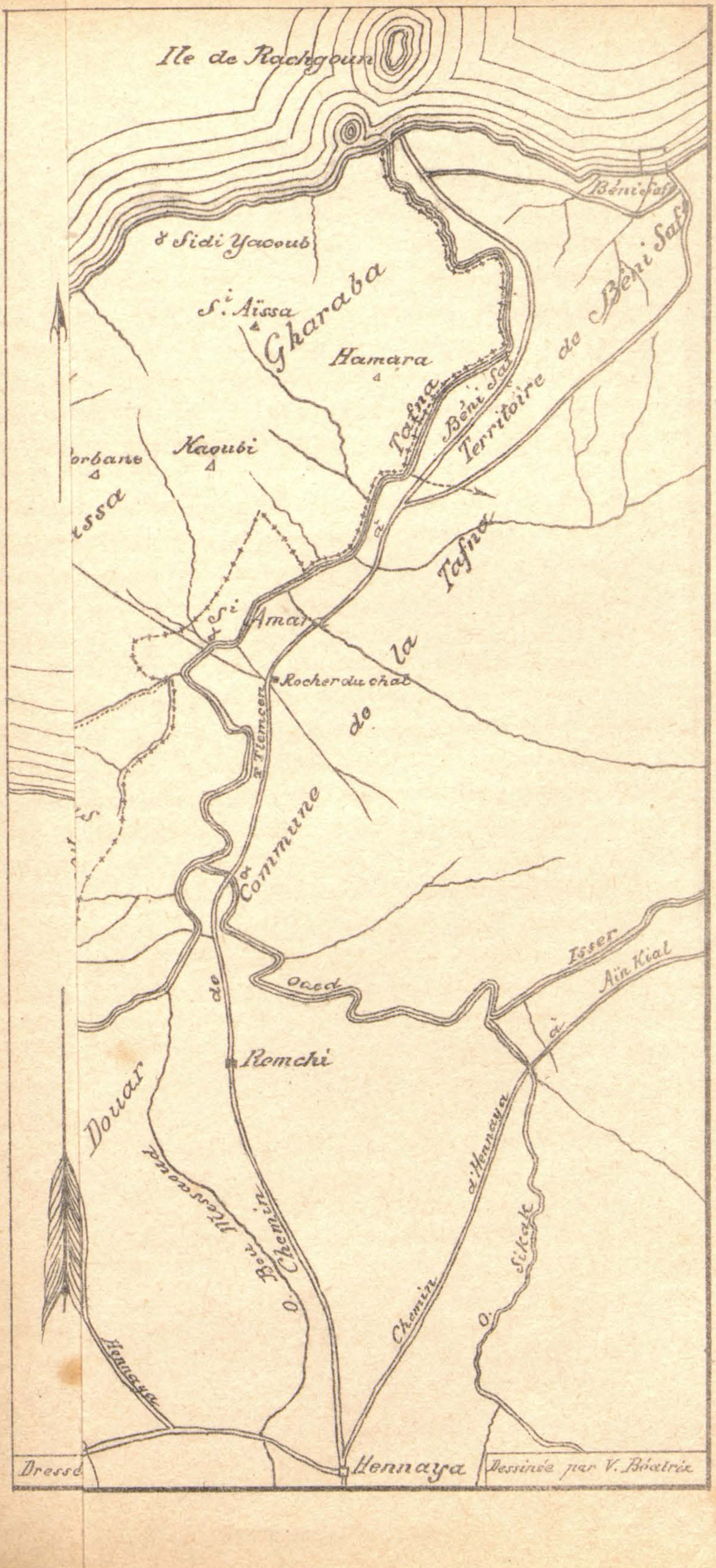
La plus grande partie du territoire de cette section est défrichée, et les terres de parcours pour l'élève du bétail y sont devenues insuffisantes. Les hommes des Trara sont généralement de grande taille, assez bien constitués, mais les traits de leur visage sont durs et moins fins que chez l'Arabe.

Les femmes sont petites, elles n'ont rien de remarquable sous le rapport physique, et sont généralement dépourvues de toute beauté. Elles mènent la vie de beaucoup de nos paysannes de France, allant seules à de grandes distances chercher de l'eau et du bois ; elles sortent le visage découvert, piochent et cultivent les jardins, soignent les animaux et moissonnent avec les hommes.

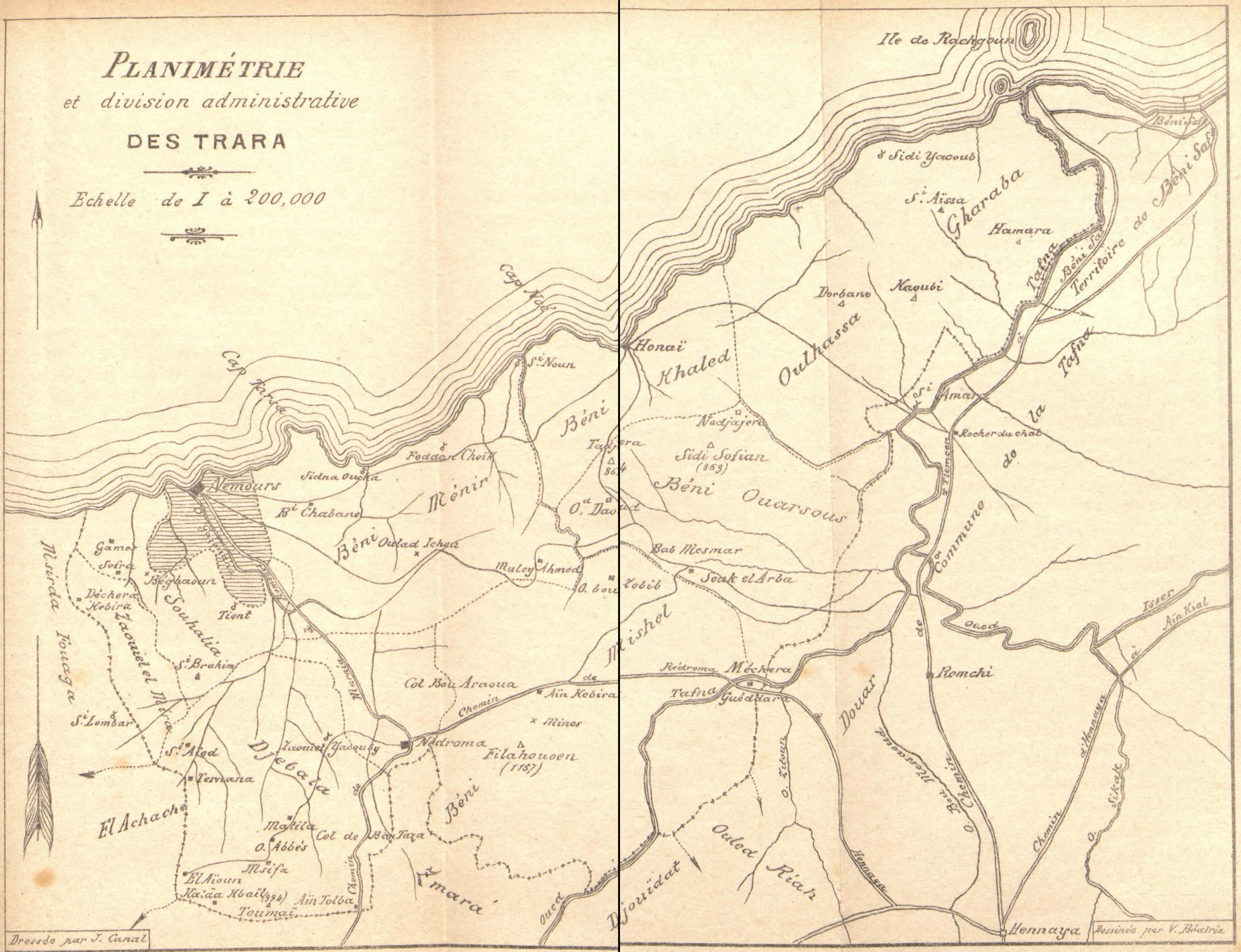
Les Trara sont généralement d'un tempérament robuste qu'ils doivent à leur genre de vie, sobre, régulier, patriarcal, exempt de tout excès. Ils ne sont pas très ardents au travail, la nature de leurs occupations n'exigeant pas de grands efforts physiques.

Les outils dont ils font usage pour tailler les arbres, couper du bois, remuer la terre, sont plus petits et moins lourds que les nôtres. Par contre les Trara sont d'intrépides marcheurs ; il semble que toute leur force s'est concentrée dans leurs jambes tant ils sont agiles et infatigables. Ils font des courses insensées dans leurs montagnes, sur des sentiers étroits et abrupts, connus d'eux seuls et de leurs chèvres, parfois sans la moindre nécessité.

Les jeunes gens émigrent chaque année vers l'est de la province, à Aïn-Temouchent ou à Bel-Abbès pour y chercher de l'occupation sur les chantiers de travaux publics ou chez les colons pour faire la moisson. Leur absence est de courte durée, et, après avoir gagné quelque douros, ils s'empressent de revenir dans leurs montagnes qu'ils affectionnent par dessus tout.



Ile de Rachgoun
Béni Saf
Sidi Yacoub
Gharaba
Si Aïssa
Hamara
Tafna
Béni Saf
Territoire de Béni Saf
Kaoubi
Si Amar
Rocher du chat
Tafna
Commune de la
à Tlemcen
Isser
Oued
Aïn Kial
Remchi
Douar
Chemin de
O. Bou Messaoud
Chemin d'Hennaya
O. Sikak
Hennaya
Dressé
Hennaya
Dessinée par V. Béatrix


PLANIMÉTRIE
et division administrative
DES TRARA
Echelle de 1 à 200,000
Ile de Rachgoun
Béni Saf
Sidi Yacoub
St Aïssa
Gharaba
Hamara
Tafna
Territoire de Béni Saf
Cap Noé
Cap Tarna
St Noun
Honaï
Khaled
Outhassa
Dorbane
Kaoubi
Si Amar
Rocher du chat
Commune de la Tafna
Nemours
Sidna Oucha
Feddan Choïk
Béni Ménir
Bt Chabane
Béni Oulad Icheu
Muley Ahmed
Nadjajera
Sidi Sofian (859)
Béni Ouarsous
Bab Mesmar
Souk el Arba
O. bou Zebib
Msirda
Fouaga
Gamer
Sofra
Beghaoun
Déchera Kebira
Souhalia
Zaouiet el Mira
Tient
St Brahim
St Lombar
St Aïed
Terniana
El Achache
Djebala
Mishel
Nédroma
Col Bou Araoua
Aïn Kobira
Mines
Filahouoen (1157)
Zaouiet Yacouby
Chemin de Nédroma à Tafna
Mécheria
Guéddara
Romchi
Douar de Béni Messaoud
Isser
Oued Isser
Aïn Kial
Mahila
O. Abbès
Col de Bou Taza
Béni Emara
Msifa
El Aïoun
Kalaa Hbaïl (994)
Aïn Tolba
Toumaï
Oued Djouïdat
Oulad Riah
O. Zitoun
Hennaya
Chemin d'Hennaya
O. Sikak
O. Chemin de Tlemcen
Dressé par J. Canal
Dessinée par V. Béatrix

## IV. — Habitations, Ustensiles de ménage, Commerce et Industrie

Le Trari construit lui-même sa maison. Elle se compose pour tous matériaux de terre battue, de moellons ramassés dans les champs, de briquettes d'argile crue séchée au soleil et de rondins de thuya ou de genevrier. Elle est couverte en terrasse et surmontée d'une couche de terre mouillée, battue à la dame, le plus souvent sans mélange de chaux.

Un petit auvent en branchages prélevés sur les lauriers roses qui bordent le ravin indique l'entrée de ces espèces de huttes *(appelées pompeusement diars, pluriel de dar, maison)* où bêtes et gens grouillent ensemble, dans une malpropre promiscuité.

Autour d'une enceinte carrée ou rectangulaire, sont adossées trois ou quatre chambres oblongues, recouvertes de terrasses plates, basses, sans autre jour que celui provenant de la porte toujours ouverte ; et au milieu, une cour à ciel ouvert, boueuse et fétide, qui donne refuge à quelques poules et au petit troupeau de chèvres, souvent la seule fortune de ces montagnards primitifs. (1)

Telle est l'architecture commune de la maison.

La menuiserie et la ferronnerie sont inconnues et proscrites dans ces misérables demeures, qui n'ont, la plupart du temps, pour toute fermeture, qu'un fagot d'épines de jujubier sauvage.

Ces habitations faites sans art, à la hâte, avec le moins de frais possibles, sont dépourvues de toute solidité, surtout pendant les hivers pluvieux, où elles deviennent malsaines et dangereuses pour leurs habitants.

Les ustensiles de ménage, chez les Trara, sont d'une simplicité des plus primitives et en fort petit nombre ; ils sont fabriqués généralement par les femmes : Ce sont dans les objets faits de terres cuite, *k'olla* (cruche), *k'hodra* (marmite), le *tibsi* (plat rond), et le *meusbach* ou *caudel* (petite lampe en terre).

(1) Cette pauvreté n'est pas générale : Quelques fellahs aisés des Oulhaça, des Beni Ouarsous et des Beni Mishel, possèdent des troupeaux de 50 à 60 bœufs et de 4 à 500 chèvres.

On fabrique également des jarres, *tâbria*, et des grandes cruches à deux anses appelées *el bouch*.

Dans les objets en bois, on distingue le *bermil* (baril), les écumoirs *(reurouen)*, les soupières *(tiçan)*, et les petites cuillers en bois appelées *(m'ghereuf)*.

Le Trari n'est pas commerçant, les seules opérations auxquelles il se livre, quand la récolte est abondante, consistent en la vente des excédants de blé et d'orge, quand il a mis en silos les quantités nécessaires à sa subsistance annuelle. Il vend aussi quelquefois des figues sèches et des amandes ; là se bornent ses opérations commerciales. (1)

En fait d'industrie, on fabrique dans quelques villages des Béni Khellad et des Oulhassa, des chapeaux en palmier blanchi *(medol)* et des paniers, ainsi que des tapis et des paillassons en alfa. A cet effet, les feuilles blanches du cœur des palmier nains sont séchées au soleil et en partie teintes en rouge. L'alfa est employé sans aucune préparation.

Tous ces objets sont vendus sur les marchés environnants, avec quelques poteries grossières et des cannes ou bâtons de lentisque ciselés au couteau ; ce sont les seuls produits de leur industrie.

Le Trari n'exerce aucun métier manuel ; il est obligé de s'adresser à des ouvriers étrangers, même pour les réparations les plus élémentaires et d'un besoin journalier, telles que : retremper les socs de ses charrues et les fers de ses outils, forger ses faucilles *(mnadjel)*, ses hachettes *(chakor*, au pluriel *chouakeur)*, rebattre ses pioches *(fiçan)*, etc., etc. Dans certains territoires, le Trari est obligé de faire 50 à 60 kilomètres pour trouver un forgeron ou maréchal-ferrant.

Par exemple, il construit lui-même les maçonneries de ses maisons. Pour confectionner le béton de ses terrasses il a souvent recourt à l'aide de ses voisins ou amis. Ils se mettent cinq ou six, armés de petites dames ou pilons, plats, légers, et ils tapent souvent pendant plusieurs jours consécutifs, avec ensemble, en cadence, et en chantant des mélopées qui ne manquent pas d'harmo-

(1) Sur une population totale de 27,045 habitants que comptent les Trara, il n'existe que 150 patentés environ, en y comprenant les débitants de café maure, en plein air.

nie. Leurs terrasses ainsi faites sont toujours solides et surtout imperméables à l'eau des pluies pendant quelques années, après lesquelles tout se dégrade, faute d'entretien,

## V. — Culture, Bétail, Jardins, Vignes

Les gens des Trara s'adonnent tous à la culture des terres et à l'élevage du bétail, bœufs, moutons et surtout chèvres.

Ils possèdent peu de chevaux ; leurs juments sont réservées pour la reproduction du mulet, qui leur rend les plus grands services comme bêtes de selles et de trait Ce dernier est de petite taille, mais fin, robuste, très dur à la fatigue et bien constitué pour ces courses en pays de montagne. Leurs ânes sont supérieurs comme taille et comme vigueur à ceux des nomades et de la plaine.

On doit ajouter que ces animaux sont l'objet des plus grands soins, en raison de leur incontestable utilité.

Les principales cultures dans le pays des Trara sont celles de l'orge, du blé, des maïs et des fèves ; ils cultivent aussi le figuier, l'amandier et le pêcher, et possèdent une grande quantité de ruches produisant un miel très estimé et de premier choix, surtout dans les Beni Ouarsous.

Ils s'associent généralement entre eux pour labourer la terre, chacun fournissant son apport, soit en terrain ou en attelage, soit en semence ou en main-d'œuvre.

Ils n'emploient exclusivement que la charrue arabe ; toutefois leurs champs sont mieux soignés et en bien meilleur état que ceux des nomades, par cette raison qu'outre le *m'katta* ou coupeur, qui est chargé d'abattre les broussailles, les cultivateurs emploient des journaliers, ou bien leurs enfants, pour compléter le travail que la charrue n'a pu accomplir ; ils cassent les grosses mottes et piochent la partie du sol que la charrue n'a pu entamer.

Ils s'associent également pour la garde de leurs troupeaux.

Autrefois, les salaires des journaliers étaient payés en nature. Cette pratique tend de jour en jour à disparaître, excepté toutefois

pour les *khammès* (1), qui continuent à prélever un cinquième sur la récolte du nombre de charrues (2) qu'ils ont ensemencées. Dans certaines régions, telles que celles des Oulhassa, des Beni Khellad et des Beni Mishel, on attribue aux bergers une certaine part sur le croît des troupeaux.

Les *m'katta* et les moissonneurs sont payés en argent, à la journée, laquelle est réglée chaque soir, de telle sorte que l'embauchage pour le travail et le prix de la journée sont chaque jour à débattre.

A Nédroma, chef-lieu du pays des Trara, les opérations de l'embauchage des journaliers se font sur les places et sur les voies publiques, où se tiennent dès la pointe du jour les recruteurs ainsi que les travailleurs disponibles.

Le fellah kabyle doit la nourriture à tous ceux qu'il occupe : couscouss matin et soir et pain d'orge dans la journée.

Les jardins, très nombreux dans les Trara, sont l'objet de soins constants et assidus. Partout où jaillit une source et où coule le plus mince filet d'eau, le terrain est disposé pour les irrigations. On rencontre même en certains endroits des petits barrages et des bassins réservoirs.

L'existence de ces nombreux jardins, qui est observée par tous ceux qui parcourent le pays, est un indice certain de la présence, dans cette contrée, d'une population sédentaire d'origine berbère.

Les habitants cultivent des légumes de toute espèce, des melons, des pastèques dont ils sont très friands, des courges, des citrouilles, des potirons, etc., etc. Le nombre et la variété des arbres fruitiers qu'ils y entretiennent leur procurent une grande quantité de fruits.

Les essences dominantes sont : l'olivier, le figuier, l'abricotier et l'amandier, qui y sont très communs. Ce dernier arbre se rencontre plus abondamment aux Beni Kellad et aux Beni Ouarssous, il est très rustique et s'accomode des sols les plus ingrats et des expositions les plus défectueuses. Il commence a fleurir à la fin

(1) *Khammès* ou *khrammès*, celui qui cultive la terre d'un autre et effectue la récolte moyennant le prélèvement du cinquième du produit.

(2) On appelle — une charrue — l'étendue de terrain qui peut être cultivée par la même paire de bœufs ou de mulets pendant toute la saison des labours; il résulte que la dénomination de — charrue — sert d'unité de surface pour le calcul des superficies cultivées. C'est ainsi que l'on dit : Telle terre a une étendue de 1, 2, 3 charrues.

de décembre sur le bord de la mer, où la température est plus douce ; l'espèce tardive fleurit dans la deuxième quinzaine de janvier, ou dans les premiers jours de février.

Rien n'est plus agréable à voir que les vergers, où domine l'amandier à cette époque de l'année. On mange des amandes vertes dans le courant de mai ; la récolte du fruit mûr se fait en juillet.

Le figuier est la providence du pays ; ses fruits fournissent, avec le lait des chèvres, un appoint considérable à l'alimentation des familles ; vertes ou sèches, les figues sont toujours très recherchées. Quand la récolte est abondante elle leur permet de ménager leur provision de blé et d'orge.

Il n'est pas hors de propos de parler ici du *figuier de Barbarie*, le *cactus hendia*, que les Arabes nomment *kermouss en sâra*. Son fruit, dont le goût est exquis, rappelle par sa fraîcheur et son parfum les produits des tropiques ; il entre aussi pour beaucoup dans l'alimentation des familles ; mais comme il possède des propriétés fortement astringentes, on est tenu à n'en consommer qu'avec la plus grande modération.

« Le figuier de Barbarie fort répandu, très vivace, très propre aux clôtures, mais dont le fruit n'est guère recherché que par les Arabes, est abondant dans les vallées montagneuses de toute l'Algérie. La figue de Barbarie est le porc-épic de l'espèce fruitière ; malheur à celui qui ignore les précautions à prendre pour la cueillir et la dépouiller de son enveloppe hérissée de pointes redoutables. (1) »

*La vigne*. — Autrefois les Beni Abed, les Beni Khellad, les Oulad bou Zebib dans les Beni Mishel, les Oulad Itasna dans les Beni Ménir, ainsi que les fractions des Béni Ouarssous qui les avoisinaient, s'adonnaient à la culture de la vigne ; ils en tiraient leur principaux revenus.

Beaucoup de tribus berbères cultivaient aussi la vigne dans le territoire marocain, limitrophe des Trara. Nous lisons, en effet, dans *Léon l'Africain*, qu'en certaines contrées de ce pays, les habitants, quoique musulmans, buvaient du vin.

---

(1) O'Niel, *Géographie de l'Algérie*.

A une époque qui n'est pas très éloignée de nous, toutes ces vignes furent attaquées par une maladie dont il est difficile de définir le genre, à cause de l'incertitude des renseignements que nous donnent à ce sujet les indigènes du pays.

Il paraît résulter de leurs explications que la destruction des vignes peut être attribuée aux ravages de l'*altise,* contre lesquels ils ne surent pas lutter, par suite de leur ignorance des moyens curatifs à employer, pour éviter ses effets dévastateurs.

La multiplication et l'extension de cet insecte étaient favorisées par la présence de nombreux massifs de cactus *(figuiers de Barbarie.)*

Les vignes ne purent résister à ce fléau et disparurent insensiblement, mais d'une façon complète, sauf quelques rares exceptions.

Ainsi, il reste encore quelques hectares très bien cultivés à la *ferka* [1] El Arabüine des Beni Ouassous et à la ferka Zénaga des Beni Abed, au pied sud-ouest du Tadjera.

Dans d'autres endroits, aux Oulad bou Zebib et aux Oulad Itasna, on voit encore quelques pieds épars çа et là, au milieu de broussailles et près d'anciens jardins plantés d'oliviers.

Les produits de la vigne étaient vendus : soit comme raisins frais *(aïneub),* soit comme raisins secs *(zebib),* d'où est venue la dénomination d'Oulad Bou Zebib donnée à une fraction des Beni Nishel. — En ce qui concerne la fertilité du sol, il y a peu de chose à en dire : Le terrain arable des Trara est généralement bon dans les vallées, où il est formé d'alluvions donnant une grande fertilité au sol. Malheureusement les pluies sont irrégulières et souvent insuffisantes, ce qu'on doit attribuer à la situation géographique du pays, placé entre l'Espagne et le Sahara.

« Le vent descendu des arides montagnes de Carthagène et de Murcie n'a pas le temps de se saturer de vapeur d'eau [2]. »

La sécheresse, qui se fait sentir parfois pendant plusieurs années consécutives, est aussi attribuée à la faible hauteur [3] des

(1) La *ferka* est un mot kabyle indiquant une fraction de tribu appelée douar chez les arabes de la plaine.

(2) Elisée Reclus, *Géographie universelle.*

(3) Le Filahoucen, sommet le plus élevé de la région, n'a que 1,157 mètres de hauteur. — J. C.

montagnes, au-dessus desquelles passent sans s'y arrêter les courants d'air chargés d'humidité.

L'absence de forêts est aussi pour beaucoup dans cet état hygrométrique de la contrée.

Le djebel Sidi Sofian, le Tadjera, le Toumaï ont leurs sommets et une partie de leurs flancs complètement dénudés, ce qui fait que ces versants laissent s'écouler l'eau de pluie vers la mer sans aucun profit pour l'agriculture.

Pendant les années pluvieuses, où les récoltes sont abondantes et fructueuses, le pays des Trara offre un spectacle bien fait pour captiver le souvenir. La campagne au printemps est partout verdoyante ; les pâturages sont couverts d'une herbe tendre et épaisse d'une hauteur telle, dans les vallées bien arrosées, que les troupeaux s'y abritent parfois sans être vus des côteaux environnants.

Les bestiaux y trouvent une nourriture abondante, et se remettent promptement des privations endurées pendant l'hiver.

Les champs d'orge et de blé promettent une ample moisson, les arbres des jardins sont couverts de fleurs — *le lait et le miel coulent dans cette terre promise.* —

Le Kabyle oublie alors les misères et les privations des mauvaises années et ne songe qu'à se donner du bon temps. C'est l'époque des mariages et des divorces ; les maris mécontents renvoient leurs vieilles femmes pour épouser de jeunes filles.

Par contre, quand arrivent les périodes de sécheresse, toute cette prospérité vitale semble s'anéantir. De 1876 à 1883, on a constaté, dans la moyenne annuelle des quantités de pluie tombée, une notable diminution.

La campagne agricole de 1880-1881 a été particulièrement désastreuse ; de mars 1880 à novembre 1881 il ne tomba pas une seule goutte d'eau. Les conséquences en furent vraiment terribles, car, la récolte ayant manqué complètement, la misère fut générale et n'épargna ni bêtes ni gens.

La plupart des sources tarirent ; dans les cours d'eau le débit avait tellement diminué qu'on dut suspendre toute espèce d'irrigations.

Sans les ressources qui leur furent procurées par l'Administration et par la charité publique, les indigènes auraient été en proie à la plus effroyable famine et à une grande mortalité.

Les populations marocaines voisines de notre frontière, qui ne pouvaient profiter des ressources procurées par une administration tutélaire et prévoyantes, furent frappées d'une telle misère qu'il est difficile de s'en faire une idée, même en Algérie. Les Beni Snassen et les Angad avaient abandonné leur pays pour se répandre sur notre territoire de l'ouest. On les voyait par bandes, défilant, pâles et lamentables, dans les rues de nos villes et de nos villages, couverts de guenilles sordides cachant à peine leur nudité. Ils étaient décharnés, faméliques, plus semblables à des cadavres qu'à des êtres vivants.

Abrutis par la faim, ils ne faisaient aucun choix dans leur nourriture, mangeant de l'herbe des champs et disputant aux animaux les débris d'aliments laissés dans les ordures ménagères et les os trouvés dans les tas d'immondices.

Ceux que la faim n'avaient pas trop affaiblis rôdaient la nuit autour des villages indigènes, volant les chèvres et les moutons dont ils pouvaient s'emparer, et parfois dévorant les cadavres d'animaux abandonnés ou déterrant dans leur rage bestiale ceux qui étaient déjà enfouis.

Quand on a été, comme nous, les témoins de semblables scènes, on est en droit de se demander ce que devait être la population indigène pendant les années de famine, avant la conquête de l'Algérie par les français.

Les Trara parlent d'une disette qui persista pendant sept années consécutives et qui doit se rapporter à une époque peu éloignée de nos jours.

Le cours des saisons paraîssait suspendu : on ne distinguait plus l'hiver de l'été, et pour reconnaître cette dernière saison, on attendait de voir fleurir les lauriers-roses. Les vieillards, pour donner une idée exacte de l'état auquel en était alors reduite la population, assurent, pour l'avoir appris dans leur enfance de gens dignes de foi, qu'on fut forcé de manger la chair de mulet, ce qui exprime le dernier degré de la misère et des privations.

## VI. — Religion, Confréries

On suppose que les kabyles des Trara adoraient primitivement *Ifren* ou *Djann* le Dieu des Berbères, dans les cavernes et dans les bois ; les *Kheloua* n'étaient autre chose que des bosquets qui lui étaient consacrés. Ils durent se convertir au christianisme en même temps que les autres peuplades des Maurétanies.

Ils avaient entre autres coutumes, au moins singulières, celle de se réunir, certains jours de fête, dans une maison, hommes et femmes pêle-mêle, pour se livrer à des actes d'une libertinage des plus déréglés.

Quelques tribus ou fractions professaient le judaïsme, notamment les Oulad-Daoud et les Oulad-Ichou, des Beni-Menir ; les Oulad-Aaroun des Beni-Ouarssous ; les Aouaren des M'sirda que l'on dit avoir été d'anciens hébreux.

« Lors de l'invasion musulmane, (Sidi-Okba) les berbères avaient été séduits par la simplicité de la *formule islamique* et avaient adopté, sans répugnance, cette religion nouvelle qui ne heurtait en rien, ni leur *unithéisme* chrétien, ni leurs doctrines égalitaires (1). »

Cette invasion traversa l'Afrique du Nord comme un torrent dévastateur. « Les évêques furent chassés, dit Louis Say (2), les villes détruites et, de la domination romaine, il ne resta plus que des ruines, pour rappeler à Rome *qu'une nation, si puissante quelle soit, n'asservit jamais impunément un peuple.*

Les Berbères des Trara, soit ignorance, soit attachement à de vieilles coutumes, montrèrent pendant longtemps peu de goût pour leur nouvelle religion ; ils négligeaient toutes ces formalités, toutes ces pratiques minutieuses qui se rattachent aux actes religieux dont le Koran prescrit l'accomplissement rigoureux.

En matière de religion, la population berbère, plus que l'arabe, est sensible à la satisfaction de ses intérêts matériels ; elle a déjà répudié une partie de la loi islamique pour la remplacer par des

---

(1) Louis Rinn. — *Marabouts et Khouan.*
(2) *L'Afrique du Nord.*

*Kanoun* ou coutumes qui se rapprochent plus ou moins des nôtres. Ils supportaient avec répugnance le joug des sultans, et ces derniers n'osaient rien entreprendre pour établir leur autorité, redoutant les dispositions belliqueuses de ces montagnards, qui se sentaient forts dans un pays d'un si difficile accès.

Il fallut employer d'autres moyens de persuasion. C'est alors que parurent (XIV$^{e}$ siècle J.-C.) les missionnaires musulmans envoyés du Sahara et surtout du Maroc. C'est à cette époque que s'établirent les Zaouïas des différents ordres.

« Ces missionnaires se présentaient aux populations sous les dehors de mendiants. Le fakir ou derwiche qui avait fait choix d'une contrée s'établissait dans une retraite ou hermitage, où il s'adonnait avec ferveur à toutes les pratiques religieuses prescrites par le Koran de Mohammed. ».....

« A côté des ordres religieux proprement dits, il existe des associations ou des confréries diverses ; ces sociétés affectent cependant de se donner comme des associations pieuses ; leurs adeptes portent le nom de *Khouan* (frères), leurs chefs, celui de *Moquaddem* (vicaires). »

Leurs pratiques, toujours extérieures sont, le plus souvent, bruyantes ou théâtrales ; presque partout, les membres actifs de ces confréries sont des musiciens ambulants, instrumentistes, chanteurs, danseurs, charmeurs de serpents, jongleurs, saltimbanques, acrobates qui entremêlent leurs représentations et leurs boniments de prières plus ou moins connues et de versets du Koran que les (1) assistants écoutent avec respect.

Bientôt on allait le visiter ; son détachement pour les choses de ce monde était promptement remarqué. On s'empressait d'en faire un Saint. Sa réputation lui attirait alors des élèves qui ne le quittaient plus ; l'hermitage devenait insuffisant ; il fallait des locaux plus étendus.

A l'aide des ressources recueillies par les fidèles on construisait une Zaouïa et notre missionnaire de plus en plus vénéré en devenait le chef spirituel.

C'est ainsi que ce sont élevés la plupart des édifices religieux que nous voyons sur le territoire des Trara.

---

(1) Louis Rinn, déjà cité.

Nous empruntons au même auteur (1) le tableau ci-après des confréries religieuses, contenant le nombre des adeptes dans le territoire de la commune mixte de Nédromah ; c'est-à-dire dans le pays des Trara moins les deux tribus *(Oulhassa Gharaba* et *Beni Mishel)*, qui sont rattachées administrativement à la commune mixte de Remchi :

| DÉSIGNATION DES | | NOMBRE DES | | |
|---|---|---|---|---|
| ORDRES OU CONFRÉRIES | FONDATEURS | Zaouïas | Moquaddem | AFFILIÉS |
| QUADRYA....... | Abd el Kader el Djilani. | 1 | 9 | 415 |
| CHADELYA...... | Abd el Djebbar Ech Chadeli............ | 1 | 2 | 236 |
| AÏSSAOUA....... | Mohamed ben Aïssa.. | 1 | 2 | 80 |
| KERZAZYA...... | Moulay Kerzaz....... | » | 4 | 173 |
| TAÏBYA......... | Moulay Taïeb........ | 2 | 8 | 560 |
| ZIANYA......... | Ben Abou Zian....... | 1 | 7 | 272 |
| SENOUSSYA..... | Cheik Senoussi....... | » | 1 | » |
| | TOTAUX....... | 6 | 33 | 1.769 |

Soit pour une population musulmane de 21,998 habitants 1,769 affiliés ou environ 8 pour cent.

---

## MOSQUÉES ET KOUBAS

On sait que les édifices religieux auxquels on donne le nom de Mosquées se nomment en arabe, *Djammâa*, c'est-à-dire lieu de réunion et de prière.

(1) LOUIS RINN. — *Marabouts et Khouan.*

Indépendamment des quelques Djammâa sans grande importance disséminées dans les Trara et mentionnées avec la description de chaque tribu ou douar, il existe dans la ville même de Nédromah dix mosquées qui sont communes à tous les ordres ou confréries religieuses et qui ont été édifiées soit par quartiers, soit par corporations ouvrières.

Nous en donnerons ci-après, l'énumération sommaire :

1. Djammàa El Kebir (grande mosquée) ;
2. Id. Sidi Siège (nom du fondateur) ;
3. Id. Lalla Zora Cherifa (nom du fondateur) ;
4. Id. El Haddadin (des forgerons) ;
5. Id. El Gueddarin (des potiers) ;
6. Id. Riah (nom du fondateur) ;
7. Id. Saïdène (nom du fondateur);
8. Id. Sidi bou Ali, id.
9. Id. El Aalia,
10. Id. Sidi Mendil, id.

En dehors de la ville, il existe deux importantes mosquées ayant chacune sa légende ; *Sidi Yaya* et *El Bejaï.*

*Sidi Yaya ben Ezzaïou.* — Cette kouba couronnée de cinq coupoles est située au nord de Nédromah, au-dessous du marché arabe.

Je dois à l'aimable obligeance de mon honorable ami Si Mahmed ben Rehal de Nédromah, la pittoresque légende ci-après, dont il m'a donné lui-même la traduction en français.

Si Mahmed ben Rehal, ancien élève du Lycée d'Alger, est le fils de l'ancien Agha de Nédromah *Si Hamza ould si el Bachir ben Rehal,* décédé en 1880, et chef d'une des plus anciennes familles de Nédromah.

Voici la légende de Sidi Yaya :

Sidi Yaya ben Ezzaïou était originaire de la *Séguia el Hamra,* (le ruisseau rouge), qui se trouve au sud du pays de Sous (Maroc), d'où il dut émigrer avec sa famille pour venir habiter, près de la future Nédromah, un lieu encore appelé *El Zaïfa* (5e siècle de l'H.). La kouba aux cinq coupoles qui abrite sa tombe a été édifiée par

les soins d'une riche femme de Marakesh, dans les circonstances suivantes :

Cette femme, malgré son origine distinguée et la grande fortune de sa famille, avait épousé un homme de basse extraction qui la martyrisa toute sa vie.

Au moment de sa mort cet homme cruel eut des remords et pria instamment sa femme de lui pardonner les mauvais traitements qu'il lui avait fait subir.

Elle s'y refusa énergiquement.

Un derviche étant passé par le cimetière où le mari était inhumé, entendit gémir l'âme du défunt et pria Dieu de lui permettre de communiquer avec lui.

Lui ayant demandé la cause des tortures qui le faisaient souffrir, il apprit de lui que ce tourment lui avait été infligé à cause des mauvais traitements que, sa vie durant, il avait fait subir à sa femme, dont il lui indiqua la demeure. Le derviche se rendit auprès d'elle et implora son pardon pour l'âme du défunt, dont il dépeignit les horribles souffrances.

La femme demeura inflexible. Peu après le même derviche repassant par le cimetière constata avec étonnement que la tombe du mort était silencieuse. L'ayant interpellé, il apprit que par suite du récent décès d'un marabout illustre du nom de *Sidi Yaya ben Ezzaïou*, dont la tombe se trouvait dans un lieu qu'il lui désigna (et où fut plus tard édifiée Nédromah), Dieu avait amnistié tous les pécheurs en l'honneur de ce saint Marabout.

Le derviche rapporta la chose à la veuve du mort, laquelle s'étant enquis du lieu où se trouvait la tombe du marabout Sidi Yaya, en faveur de qui Dieu avait fait de si grands miracles, vint dans le pays et fit élever à ses frais la kouba aux cinq coupoles qui existe encore aujourd'hui. En outre, elle ne repartit pour Marakesh qu'après avoir fait construire la mosquée *Djammâa el Haddadin* et l'avoir richement dotée.

Près de la kouba de Sidi Yaya se trouve le tombeau de celui qui passe pour avoir été son précepteur, et qu'on désigne, dans le pays, sous le nom de *Sidi Ech Chebili* (le sévillan).

*Marabout de Si Ali Hammed el Bejaï.* — A l'est de la ville, bordant la route de Marnia, s'élève la kouba édifiée à la mémoire

du marabout Si Ali Hammed el Bejaï dont la légende est des plus curieuses (1).

Le sultan Abd el Moumen était campé à Aïn Kebira près de la grande source qui jaillit du pied rocheux d'un contrefort du Filahousen. Il avait conservé auprès de lui mille hommes de chacune des tribus Almohades qui lui étaient soumises, dans le but d'affermir ses conquêtes dans les diverses villes du Maghreb qu'il se proposait d'occuper.

Les autres hordes qui l'avaient suivi depuis Fez venaient d'être licenciées sans que ces derniers, malgré leurs vives instances, aient pu obtenir la même faveur. Une réunion secrète fut tenue par les principaux chefs de l'armée, et la mort de celui qu'ils considéraient comme un tyran fut résolue pour le soir même.

C'est alors qu'un de ses fidèles serviteurs, un derviche nommé *Si Ali Hammed el Bejaï*, l'avertit du complot tramé par ses propres officiers dans le but de l'assassiner.

El Bejaï offrit au sultan de se laisser immoler à sa place en se mettant sous la tente de ce prince avec ses propres habits. Il était trop tard pour conjurer autrement le danger ; Abd el Moumen accepta le dévouement de ce généreux derviche, qui fut effectivement tué à la place de son maître. Mais, le lendemain quand les meurtriers se préparaient à se partager les dépouilles du Sultan, celui-ci paraissant tout à coup au milieu d'eux, comme un vengeur descendu du ciel, les glaça de terreur et profitant de leur trouble, il les fit tous arrêter.

Le corps du martyr fut chargé sur une chamelle blanche, à laquelle on laissa prendre, suivant les dernières volontés du mort, la direction qu'elle voudrait. Elle se dirigea vers le couchant et fit environ deux lieues, puis elle s'agenouilla.

C'est en cet endroit que le cadavre d'El Bejaï fut enterré et que, sur son tombeau, fut élevée cette petite mosquée, ombragée de grands dattiers, que l'on peut voir à l'entrée de Nédromah, vers l'est, touchant la route.

Quant aux conspirateurs, qui étaient forts nombreux, il fallait une grande prison pour les enfermer. Abd el Moumen conçut

(1) Bien que cette légende se trouve habillement résumée dans le guide itinéraire de Louis Piesse, nous avons cru devoir la reproduire, avec les développements qui nous ont été racontés par les plus anciens indigènes de Nédroma.

d'abord la pensée d'en bâtir une sur le lieu même de son campement, mais il changea d'idée après un commencement d'exécution. C'est ce qui explique l'origine des ruines berbères que l'on voit encore près de la source d'Aïn-Kebira. Ayant levé son camp, le sultan descendit avec son armée vers la plaine de Mezaourou, au bord de laquelle se trouvait la tombe d'El Bejaï, et il éleva un tombeau digne de lui à son fidèle derviche. Il construisit ensuite à proximité une grande Casbah, où furent emprisonnés les assassins du marabout. Autour de cette Casbah et notamment du côté sud, fut bâtie une nouvelle ville à laquelle on donna le nom de Nédromah.

*Mosquée de Sidi Siège.* — La mosquée de Sidi Siège, ne se distingue ni par ses vastes proportions, ni par son caractère architectural des plus modestes, mais elle est en grande vénération dans le pays. De son vivant, et même après sa mort, Sidi-Siège a, paraît-il, fait des miracles surprenants.

Il existe dans la petite cour de cette mosquée un petit canon de $1^{m}00$ de long, tout oxidé, sans tourillons ni affût, qui avait été enlevé et transporté à Tlemcen par El bou Hamedine, Khalifa de l'Emir Abd-el-Kader.

On attribue au marabout Sidi Siège le retour miraculeux de ce petit canon, qui fut retrouvé un matin, dans la cour de la mosquée, à sa place habituelle.

Le serment le plus solennel des Nédromis se fait sur le tombeau de Sidi Siège.

Les mosquées de Nédromah étaient dotées autrefois de nombreux biens *habbous*, lesquels ont été incorporés dans le domaine de l'État, à charge par ce dernier de pourvoir aux frais d'entretien de ces mosquées.

Parmi les mosquées de Nedromah que nous avons désignés plus haut, nous ne citerons comme particulièrement remarquables que la grande mosquée *Djammâa el Kebir* et celle de *Sidi Siège* plus petite et beaucoup plus modeste, à laquelle se rattache une légende que nous donnons plus loin.

*Grande Mosquée de Nedromah.* — Cet édifice est composé d'une cour d'entrée dallée en petits carreaux de terre cuite, et d'une

grande djammâa à cinq nefs, formées par des arceaux ogiveaux. « Le minaret, dit Louis Piesse, brodé comme ceux de Tlemcen, est malheureusement recouvert d'un lait de chaux qui vient à chaque *Ramdan* (mois du jeûne pendant le jour, et du plaisir pendant la nuit) lui faire perdre sa finesse d'ornementation. » A la porte du minaret, lequel est très élevé et domine tout le pays, se voit une plaque de marbre blanc, sur laquelle est gravée en arabe l'inscription suivante :

*Au nom du Dieu clément et miséricordieux, que Dieu comble de bénédiction en notre seigneur Mohammed, ses descendants et sa famille. — Ce minaret, les gens de Nédromah l'ont bâti en personne, et de leurs deniers, pour la gloire de Dieu, en cinquante jours. Edifié par Mohammed ben Abd el Hack ben Abderraman el Chetibi, merci et miséricorde, en l'an 749* (H.) *que Dieu soit satisfait d'eux tous ensemble.*

La légende rapporte que l'emplacement de cette mosquée avait été déterminé par la présence en ce lieu du tombeau d'un saint personnage Sidi el Aouffi, décédé au 5e siècle de l'hégire. Il avait été de son vivant l'objet d'une très grande vénération, obtenue par sa sainteté et son détachement des choses de ce monde. A sa mort, ses disciples et ses admirateurs élevèrent sur sa tombe une grande mosquée, tombée en ruines par la suite des temps et reconstruite en 1208 (H.), par le bey *Mohammed el Kourdi* (Mohammed de Cordoue), le même qui s'empara d'Oran après l'abandon de cette ville par les Espagnols, et à la suite du tremblement de terre qui la détruisit en 1790 de J.-C.

*A suivre.* J. CANAL.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE D'ORAN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 MAI 1887

# COMPTE-RENDU SOMMAIRE

## Des Travaux de la Société pendant l'Année 1886-87

Notre Société comprend aujourd'hui, savoir :

| | |
|---|---|
| Membres actifs | 478 |
| Id. honoraires | 30 |
| Id. correspondants | 25 |
| TOTAL | 533 |

| | |
|---|---|
| Les admissions nouvelles ont été de | 37 |
| Les radiations pour défaut de cotisation ou changement de résidence | 62 |
| Différence en moins | 25 |

Ce résultat temoigne d'une certaine indifférence contre laquelle il est de notre devoir de lutter vaillamment, en mettant en relief les services que nous sommes appelés à rendre à la France, à la Colonie Algérienne. Nous accomplissons, en effet, une œuvre essentiellement patriotique et humanitaire. M. Savorgnan de Brazza a défini ainsi le rôle des Sociétés de géographie : « Elles doivent

classer les renseignements recueillis par les voyageurs, les étudier, les coordonner, les mettre en lumière, afin de pouvoir en déduire toutes les conséquences théoriques et pratiques qu'ils comportent, pour le plus grand bien de tous. »

Il faut bien le reconnaître d'ailleurs, la science géographique a fait un pas immense depuis la création rapide des sociétés de géographie ; c'est là un résultat positif indiscutable. Plus ou moins patronnés par ces sociétés, et cédant à une émulation des plus généreuses, une quantité d'explorateurs se sont emparés, pour ainsi dire, du monde entier. C'est à tel point qu'aujourd'hui on recherche, avec soin, qu'elle est la contrée de la terre qui n'a pas été décrite ; qu'elle est la région qui laisse encore quelques lacunes sur les cartes du monde. En somme, c'est l'Humanité toute entière, nous ne saurions trop le répéter, qui recueille les profits de ce généreux entraînement.

En enseignant aux peuples à s'aimer, à s'estimer mutuellement, sous quelle latitude, dans quel milieu que ce soit, on remplira une mission autrement juste et humanitaire que par l'emploi barbare du droit du plus fort.

Que savait-on, il y a quarante ans à peine, c'est-à-dire, avant la publication des travaux et des découvertes de Lewingston, de Spique et de Grant ; et plus récemment encore, Stanley, Serpa-Pinto et de Brazza, que s'avait-on sur l'Afrique centrale ? presque rien.

Mais puisque nous sommes dans cet ordre d'idées, et pour bien établir que l'esprit de découvertes va se développant de plus en plus, permettez-moi de citer encore les noms des voyageurs français qui se sont distingués, par leurs travaux d'exploration et d'études du continant africain, en 1886, et dont le dévouement ne saurait être trop loué :

1° M. Camille Doubs, qui a entrepris, sous les auspices du Ministre des Affaires étrangères, un voyage à travers la vallée de l'Oued-Draa et dans le Souss, puis, de là, jusqu'à Timbouktou ;

2° Le lieutenant de vaisseau Caron, qui doit se rendre de Bamakou à Timbouktou, en descendant le Niger, au moyen d'une canonnière, actuellement à flot sur le fleuve noir ;

3° M. Victor Largeau, qui a reçu du Gouvernement la mission

de se rendre, lui aussi, dans la capitale du Soudan occidental par le Sénégal.

J'ouvre ici une parenthèse pour faire remarquer combien le succès de ces hardis voyageurs nous intéresse vivement, à cause du Chemin de fer Trans-Saharien.

4° M. le vicomte de Lapanouse, qui parcourt en ce moment la région montagneuse séparant les bassins du Congo et du Zambèze ;

5° M. Suais, chargé d'étudier le Bahr-Assal, ou lac salé, qui alimente de sel le Harrar et le pays des Çomalis ;

6° Les travaux de M. Trivier sur le Gabon, le Como et l'Ogoué, dont il a relevé avec soin les parcours au point de vue de la navigation fluviale. Le Bulletin de la Société de Rochefort a publié, à ce sujet, une notice très intéressante.

Dans les autres continents, le nom français y est aussi dignement réprésenté qu'en Afrique.

Grâce à ces divers travaux, la Géographie n'est plus cette branche accessoire et aride du savoir humain, limitée à la connaissance des principales contrées et de leurs capitales, des principales chaînes de montagnes, des fleuves et des mers, comme l'enseignait autrefois, par exemple, la géographie classique de l'abbé Gautier.

Indépendamment de la partie physique et descriptive du globe terrestre, cette science embrasse, aujourd'hui, l'ethnologie, qui nous fait connaître les peuples avec lesquels nous voulons nouer des relations ; la Géologie, la Zoologie et la Botanique, qui nous montrent les principaux produits naturels du pays, destinés à alimenter nos manufactures et à favoriser les échanges commerciaux. La Climatologie enfin, qui nous enseigne les précautions à prendre contre l'insalubrité des contrées où nous voudrions nous établir.

Pardonnez-moi cette digression ; elle n'a d'autre objet que de mettre en relief les services que rendent les Sociétés de Géographie, et démontrer par là combien nous devons être aidés et encouragés dans notre entreprise patriotique.

Voyons, maintenant, quelle a été, pendant l'année qui vient de s'écouler, la part de notre Société dans cette œuvre de civili-

sation et de progrès. Cette part, eu égard à nos faibles moyens d'action, peut satisfaire notre légitime ambition, grâce au zèle et au dévouement de quelques uns de nos collègues, dont voici les travaux sommairement énumérés :

Citons d'abord, la *Monographie de l'arrondissement de Tlemcen*, et les notes sur la *Frontière Marocaine*, publiées par notre dévoué collègue, M. Canal. Les palmes académiques que vient de lui décerner M. le Ministre des Travaux publics, sont une juste récompense à laquelle nous avons tous applaudi. M. Bastide avait précédé M. Canal dans ce genre d'études, en publiant l'*Histoire de Sidi-bel-Abbès*. Il est à désirer que ces Messieurs trouvent des imitateurs. C'est ainsi, comme le faisait remarquer Onésime Reclus, qu'avec des documents semblables, on ne parlerait plus aussi légèrement ni avec tant d'ignorance de notre beau pays.

Nous faisons appel, ici, à toutes les personnes amies de l'Algérie, aux fonctionnaires, aux employés des diverses administrations publiques ; c'est avec empressement que nous accepterons leurs travaux dans notre Bulletin.

M. le Commandant Demaeght, l'infatigable et savant Directeur de notre Musée, continue la publication des découvertes archéologiques et numismatiques, qui ont tant d'attrait pour les érudits. Son travail sur les monnaies frappées sous les dynasties musulmanes du Nord de l'Afrique est tout nouveau. Il présente, pour nous, un cachet local, car il y est souvent question du royaume de Tlemcen.

Nous devons à notre excellent collègue, M. de Cardaillac, une note très intéressante sur les tumulus-sépulture d'Arzacq et de Thèze (Basses-Pyrénées), qu'il a fait fouiller, à ses frais, pendant les courts loisirs que lui laissent ses nombreuses et délicates fonctions. Il a parfaitement raison de dire qu'on doit être heureux, lorsque l'on a extrait et étudié quelques moellons du vieil édifice préhistorique.

M. Lapaine, administrateur à Saida, nous a donné un compte-rendu des excavations qu'il a fait pratiquer dans les ruines romaines de Timsiouin. Il a fait don à notre musée d'un bas-relief représentant le dieu Mithra, dont M. Demaeght a fait une intéressante description, complétée par une note sur le culte

dont ce dieu, était l'objet dans les provinces romaines du Nord de l'Afrique.

M. Carrière, a contribué lui aussi, pour une bonne part, à l'étude du vieil édifice préhistorique dont nous parlait M. de Cardaillac ; son mémoire sur quelques stations riches en silex taillés, qu'il a découvertes ou fouillées dans notre province, notamment aux environs d'Oran, témoigne bien de l'antiquité de l'homme. L'archéologie préhistorique est une science toute récente. L'Algérie, encore inexplorée, promet une abondante moisson de faits anthropologiques nouveaux aux esprits chercheurs et patients.

M. Pallary suit, avec un certain succès, la même voie. Il a pratiqué, sur les conseils de M. Pomel, à l'aide des fonds de la Société, des fouilles dans la sablière d'Aboukir ; il a exploré aussi des vestiges de constructions mégalithiques qui existent dans les environs d'Ouizert. Notre Musée s'est enrichi de quelques fossiles précieux de la faune quaternaire mêlée à des restes d'industrie humaine.

Le Docteur Tommasini, M. du Paty de Clam, M. Cureyras, ont contribué, eux aussi, dans une mesure plus restreinte, mais intéressante, à la publication de notre Bulletin.

Citons également M. l'Ingénieur en chef des Mines, M. Pouyanne, pour le précieux concours qu'il a apporté à notre œuvre du Trans-Saharien, par la remarquable publication sur les travaux de la Commission officielle, chargée de cette étude. Nous savons aujourd'hui que cette œuvre s'accomplira dans un temps plus prochain qu'on le suppose, au plus grand profit de notre province, dont l'avenir commercial nous offre ainsi de riches horizons.

Cette question d'avenir commercial nous amène, sans transition, à parler de l'importance des ports de notre province. A cet égard, notre dévoué collègue, M. Coudray, a fourni des renseignements précieux. Il résulte de leur examen, que le mouvement qui a animé ces ports va toujours grandissant ; il a été, en 1886, de 4,333 navires, jaugeant 1,573,000 tonnes ; soit une augmentation de 97 navires et 38,000 tonnes.

Le Service des Douanes a bien voulu nous fournir un relevé de ce mouvement par espèces de marchandises ; ce relevé sera publié dans le Bulletin.

Au point de vue historique proprement dit, nous citerons une

traduction très consciencieuse d'un document inédit fort curieux : il a trait à l'occupation d'Oran par les Espagnols. Cette traduction, due à M. Francisque Michel, propriétaire du document en question, relate un fait d'armes exécuté par la garnison d'Oran, dans la vallée de l'Oued-Sarno, en 1632. M. Francisque Michel nous a promis d'autres communications non moins intéressantes.

Je ne dois pas terminer cette nomenclature, peut-être un peu longue, sans dire quelques mots au sujet d'une publication que certains d'entre nous ont lu avec beaucoup d'intérêt ; elle a pour titre : *Les Français à Oran*. Ce travail est dû à la plume correcte et érudite de M. le Commandant Derrien, Président honoraire de notre Société ; il est le résultat de patientes et laborieuses recherches dans les archives de nos principales administrations publiques. Les documents intéressants qu'il a exhumés de la poussière des cartons, seraient peut-être restés ignorés, sinon perdus, sans cette ardeur de travail et d'étude qui anime notre sympathique collègue.

M. Derrien a dédié son histoire à la Société de Géographie et d'Archéologie de la province d'Oran. Je crois devoir rappeler, à cet égard, que le Comité administratif a voté, à l'unanimité, des remerciements et des félicitations à M. le Commandant Derrien ; il a souscrit pour vingt-cinq exemplaires de son ouvrage.

M. Westmark, voyageur suédois, a fait, sous les auspices de notre Société, une conférence publique sur les peuplades anthropophages qui bordent les rives du haut Congo. Le nombre des auditeurs, l'intérêt visible qu'on y a pris, indiquent que nous devons porter nos efforts vers l'organisation de conférences publiques. Cette obligation, imposée par nos statuts, a été un peu négligée jusqu'à présent.

M. Westmark a envoyé, à la Société de Géographie de Lille, divers renseignements sur Oran, recueillis pendant son court séjour dans notre ville. Il est regrettable que M. Westmark n'ait point consulté notre Société à cet égard ; les renseignements qu'il a fournis auraient considérablement gagné en exactitude et en intérêt.

Passant à un autre ordre d'idées, je rappellerai que la question des mosaïques d'Arzew, pour laquelle notre Société avait fait

une avance de 10,000 francs, est avantageusement résolue. La commune d'Oran a pris à sa charge cette dépense qui nous sera remboursée ultérieurement. Ce sera un fonds de réserve pour l'avenir.

En ce qui concerne le Musée, notre Musée, je devrais dire, ses collections s'enrichissent tous les jours de quelque document nouveau, de quelque objet intéressant, envoyés par de généreux donateurs. Cette création, due à notre Société, et que M. Demaeght soigne et entretien avec l'amour d'un père, est aujourd'hui consacrée par son succès. Il ne nous reste plus qu'à émettre le vœu de voir installer tous ces objets qui, indépendamment de l'intérêt qu'ils inspirent, représentent une valeur considérable, dans un monument digne d'eux, comme l'on fait la plupart des grandes villes de France.

Le local réservé par le Conseil municipal à la Société de Géographie, dans le nouvel Hôtel-de-Ville est prêt; il nous sera livré prochainement.

Nous devons des remerciements à M. Henri de Villefosse, directeur du Musée du Louvre, qui a obtenu pour nous du Ministre de l'Instruction publique, une subvention de 1,000 francs; et au Conseil général de notre province, à propos de la subvention dont notre Société a été gratifiée dans la session du mois d'octobre dernier. Nous devrions entraîner, dans la même voie, les principales Communes du département et les administrations particulières ; car notre œuvre, ainsi que je l'ai dit en commençant, intéresse la colonie, notre pays d'adoption.

Comme les années précédentes, nous avons fait distribuer des prix aux élèves des collèges et écoles qui se sont distingués par leurs travaux et leur assiduité. Nos modestes ressources n'ont pas été à la hauteur de nos désirs ; nous espèrons que des temps meilleurs laisseront une plus large carrière à notre générosité.

Pour ne point abuser d'avantage de votre courageuse patience, je terminerai le présent compte-rendu, en donnant un souvenir de regrets à un de nos Sociétaires les plus vaillants, les plus estimés, je veux parler de Paul Soleillet, mort victime de son dévouement à la science, au pays. Il est un peu tard pour faire son éloge ; tous les journaux ont reproduit sa biographie. Je dirai seulement que cet infatigable explorateur de l'Afrique septentrionale

a doté la France d'une colonie très importante, au double point de vue politique et stratégique, à savoir : Obok et la baie de Tadjourah, dans la mer Rouge. C'est aussi M. Soleillet qui fut le parrain d'un de nos Sociétaires les plus remarquables : Ménélik II, roi de Choa.

En consacrant ici son souvenir, on peut résumer cette vie d'abnégation et de dévouement doublés d'un courage héroïque, en disant que Soleillet a toujours bien mérité de la France.

*Le Secrétaire Général,*

J. BOUTY.

# RÉSULTAT DES ÉLECTIONS

*pour la nomination du Comité administratif, pour l'année 1887-88, conformément aux prescriptions de l'article 7 des Statuts.*

---

Ont été nommés :

MM.

De Cardaillac, Procureur de la République ;
Carrière, Naturaliste ;
Chancel, Chef de bureau à la Compagnie de l'Ouest-Algérien ;
Combet, Directeur de l'Hôpital civil ;
Coudray, Directeur du Port d'Oran ;
Cousin, Chef de section à la Compagnie P.-L.-M. ;
Monbrun, Avocat ;
Bouty, Garde-Mines principal ;
Régnot, Directeur du *Courrier d'Oran* ;
Thieffin, Ingénieur à la Compagnie de l'Ouest-Algérien ;
Demaeght, Commandant du Recrutement ;
Brunie, Ingénieur principal en retraite de la Compagnie l'O.-A. ;
Fabriès, Pharmacien en chef de l'Hôpital civil ;
Mondot, Docteur-médecin ;
Pousseur, Directeur de l'Usine à Gaz ;
Renard, Directeur de l'École de Karguentah ;
Tomassini, Médecin ;
Ehrmann, Inspecteur primaire ;
Feningre, Ingénieur civil ;
Aillaud, Inspecteur d'académie.

*Membres suppléants :*

MM.

Jacques, Avocat-défenseur;
Giraud, Avoué;
Rouire, Avocat;
Bédier, Avocat.

---

Dans la séance du Comité du 23 mai, le Bureau du Comité a été ainsi constitué :

MM.

Monbrun, Président;
Demaeght, Vice-Président, Section d'Archéologie et de Géographie;
Cousin, Vice-Président, Section d'Archéologie et de Géographie;
Bouty, Secrétaire général;
Renard, Trésorier,
Pousseur, Bibliothécaire;
Tomassini, Secrétaire-Adjoint, Section d'Archéologie;
Coudray, id. id. Section de Géographie;
Carrière, Membre du Sous-Comité, Section d'Archéologie;
Mondot, id. id. Section de Géographie.

Les communications intéressant la Société doivent être adressées à M. Bouty, Secrétaire général, rue du Vieux-Château, 26.

*Le Secrétaire général,*
BOUTY.

# TABLEAUX

*de la proportion pour cent habitants des différentes catégories de population de l'Algérie, d'après le recensement de 1886*

| DÉSIGNATION des TABLEAUX | NUMÉROS D'ORDRE | NOMS des Circonscriptions administratives | FRANÇAIS | Européens de nationalités diverses | Population prévue par l'art. 2 du décret du 5 avril 1886 | Israélites naturalisés | Indigènes Arabes ou Kabyles | Marocains ou Tunisiens | TOTAUX | Proportion de l'élément européen (col. 4 et 5) | OBSERVATIONS |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I Arrondissements ou subdivisions militaires | 1 | Oran. . . , . . . . . . | 15.45 | 30.43 | 3.20 | 3.91 | 43.59 | 3.42 | 100.00 | 45.88 | La classification des tableaux I et II résulte de l'importance relative de la population française. |
| | 2 | Alger . . . . . . . . . | 15.06 | 13.07 | 2.70 | 2.28 | 66.67 | 0.22 | 100.00 | 28.13 | |
| | 3 | Bône. . . . . . . . . . | 13.35 | 16.46 | 2.65 | 1.02 | 65.28 | 1.24 | 100.00 | 29.81 | |
| | 4 | Sidi-bel-Abbès. . . . | 11.22 | 24.41 | 6.13 | 0.95 | 55.83 | 1.46 | 100.00 | 35.63 | |
| | 5 | Philippeville . . . . . | 10.22 | 9.16 | 1.12 | 0.19 | 79.23 | 0.08 | 100.00 | 19.38 | |
| | 6 | Tlemcen . . . . . . . | 6.19 | 4.91 | 2.22 | 4.05 | 80.02 | 2.61 | 100.00 | 11.10 | |
| | 7 | Mascara . . . . . . . | 5.96 | 5.14 | 1.88 | 1.14 | 84.56 | 1.32 | 100.00 | 11.10 | |
| | 8 | Miliana . . . . . . . . | 4.71 | 1.67 | 0.71 | 0.92 | 91.92 | 0.07 | 100.00 | 6.38 | |
| | 9 | Mostaganem. . . . . | 4.58 | 2.34 | 0.93 | 0.68 | 91.03 | 0.44 | 100.00 | 6.92 | |
| | 10 | Guelma . . . . . . . . | 4.56 | 3.44 | 2.67 | 0.59 | 86.60 | 2.14 | 100.00 | 8.00 | |
| | 11 | Constantine . . . . . | 4.28 | 1.26 | 1.29 | 1.69 | 91.35 | 0.13 | 100.00 | 5.54 | |
| | 12 | Médéa. . . . . . . . . | 3.67 | 0.85 | 1.85 | 1.69 | 91.91 | 0.03 | 100.00 | 4.52 | |
| | 13 | Batna . . . . . . . . . | 3.34 | 1.56 | 2.82 | 0.91 | 89.22 | 2.15 | 100.00 | 4.90 | |
| | 14 | Sétif. . . . . . . . . . | 2.84 | 0.56 | 0.76 | 0.66 | 95.14 | 0.04 | 100.00 | 3.40 | |
| | 15 | Orléansville . . . . . | 2.70 | 1.66 | 0.68 | 0.29 | 94.58 | 0.09 | 100.00 | 4.36 | |
| | 16 | Tizi-Ouzou . . . . . . | 1.89 | 0.37 | 0.80 | 0.05 | 96.87 | 0.02 | 100.00 | 2.26 | |
| | 17 | Bougie . . . . . . . . | 1.72 | 0.48 | 0.58 | 0.18 | 97.03 | 0.01 | 100.00 | 2.20 | |
| | 18 | Oran (division) . . . | 0.59 | 0.80 | 5.50 | 0.23 | 91.96 | 0.95 | 100.00 | 1.39 | |
| | 19 | Alger id. . . . | 0.38 | 0.10 | 1.56 | 0.39 | 97.56 | 0.01 | 100.00 | 0.48 | |
| | 20 | Constantine id. . . | 0.03 | 0.01 | 0.43 | 0.18 | 99.35 | 0.00 | 100.00 | 0.04 | |
| II Départements | 1 | Oran. . . . . . . . . . | 7.43 | 10.97 | 2.76 | 1.84 | 75.34 | 1.66 | 100.00 | 18.40 | |
| | 2 | Alger . . . . . . . . . | 6.64 | 4.94 | 1.59 | 1.07 | 85.66 | 0.10 | 100.00 | 11.58 | |
| | 3 | Constantine . . . . . | 4.05 | 2.65 | 1.21 | 0.76 | 90.91 | 0.42 | 100.00 | 6.70 | |
| III | » | Algérie . . . . . . . . | 5.75 | 5.38 | 1.71 | 1.12 | 85.46 | 0.58 | 100.00 | 11.13 | |

## MOUVEMENT COMMERCIAL

**ÉTAT des principales marchandises importées et exportées dans les ports de la province d'Oran pendant l'année 1886, d'après les relevés de la Douane :**

IMPORTATIONS

| DÉSIGNATION DES MARCHANDISES | | UNITÉS | QUANTITÉS |
|---|---|---|---|
| Viandes salées | | Kilog. | 307.573 |
| Fromages de toutes sortes | | » | 494.286 |
| Graisses, saindoux | | » | 306.511 |
| Poissons de mer salés ou fumés | | » | 761.875 |
| Farines de toutes sortes | | Quintal | 15.424 |
| Riz en grains | | Kilog. | 1.229.565 |
| Pommes de terre | | » | 3.107.347 |
| Légumes secs et leurs farines | | » | 1.428.022 |
| Fruits de table | frais | » | » |
| | secs ou tapés | » | 1.512.042 |
| | oléagineux | » | 307.323 |
| | confits | » | 38.292 |
| Sucre | brut ou terré | » | 124.125 |
| | raffiné | » | 5.536.651 |
| Café | | » | 1.544.377 |
| Poivre et piments | | » | 85.916 |
| Tabacs en feuilles | | » | 1.082.628 |
| Huiles | d'olives | » | 1.786.196 |
| | de graines grasses | » | 1.424.992 |
| Bois a construire | bruts ou équarris | Stère | 7.418 |
| | sciés | » | 34.130 |
| Safran | | Kilog. | 1.043 |

IMPORTATIONS (suite)

| DÉSIGNATION DES MARCHANDISES | UNITÉS | QUANTITÉS |
|---|---|---|
| Houblon | Kilog. | 6.073 |
| Houille | Quintal | 388.031 |
| Matériaux de toute sortes | Valeur | 796.304 |
| Fonte, fers et aciers | Kilog. | 14.923.331 |
| Savons autre que ceux de la parf[rie]. | » | 2.886.941 |
| Acide stéarique ouvrée | » | 437.509 |
| Tabacs fabriqués | » | 121.373 |
| Vins de toutes sortes | L'hectolitre | 40.831 |
| Eaux-de-vie et esprits | Id. d'alc. p. | 9.235 |
| Poterie de terre grossière | Kilog. | 533.347 |
| Faïence, porcelaine et grès commun | » | 430.824 |
| Verres et cristaux | Valeur | 497.935 |
| Tissus de Coton | » | 5.788.409 |
| Tissus de chanvre de lin | » | 543.829 |
| Tissus de laine | » | 2.341.673 |
| Tissus de soie | » | 572.970 |
| Papiers et cartons | Kilog. | 1.379.091 |
| Peaux préparées et ouvrées | Valeur | 3.018.721 |
| Cordages et filets | Kilog. | 238.026 |
| Machines et mécaniques | Valeur | 1.688.972 |
| Ouvrages en métaux | » | 1.989.499 |
| Ouvrages en bois de toutes sortes | » | 658.898 |
| Meubles | » | 602.068 |
| Effets à usage | » | 7.265.635 |
| Autres marchandises | » | 17.134.526 |

## EXPORTATIONS

| DÉSIGNATION DES MARCHANDISES | UNITÉS | QUANTITÉS |
|---|---|---|
| BÊTES — de somme | Nombre | 602 |
| BÊTES — bovines | » | 1.143 |
| BÊTES — à laines | » | 198.713 |
| Sangsues | Le 1000 | » |
| Peaux brutes de toutes sortes | Kilog. | 233.809 |
| Laines en masse | » | 710.685 |
| Soies de toutes sortes | » | 267 |
| Cire non ouvrée | » | 17.020 |
| Graisses (suif brut) | » | 186.368 |
| Poissons de mer secs, salés ou fumés | » | 600.115 |
| Corail brut | » | 354 |
| Os, sabots et cornes de bétail | » | 371.221 |
| CÉRÉALES — froment | Quintal | 355.025 |
| CÉRÉALES — seigle | » | » |
| CÉRÉALES — orge | » | 487.355 |
| CÉRÉALES — avoine | » | 265.404 |
| CÉRÉALES — farines de toutes sortes | » | 13.032 |
| Pain et biscuits de mer | Kilog. | 1.825 |
| Légumes secs et leurs farines | » | 1.279.659 |
| FRUITS DE TABLE — frais | » | 507.566 |
| FRUITS DE TABLE — secs ou tapés | » | 75.864 |
| Tabac en feuilles ou en côtes | » | 155.052 |
| Huile d'olives | » | 17.881 |
| Liège brut | » | 41.067 |
| Joncs et roseaux (alfa) | » | 75.279.254 |

EXPORTATIONS (suite)

| DÉSIGNATION DES MARCHANDISES | | UNITÉS | QUANTITÉS |
|---|---|---|---|
| Lin en graines | | Kilog. | » |
| Coton en laine | | » | 26.630 |
| Feuilles de palmier | | » | » |
| Crin végétal | | » | 15.692.044 |
| Garance | | » | » |
| Ecorces à tan | | » | 7.931.178 |
| Légumes verts | | » | 17.339 |
| Fourrages | | » | 4.555.789 |
| Drilles | | Valeur | 189.782 |
| Marbres en blocs ou en tranches | | Kilog. | 519.089 |
| MINERAIS | de fer | Quintal | 3.589.323 |
| | de cuivre | » | » |
| | de plomb | » | 1.026 |
| Plomb, métal brut | | » | 30.000 |
| Tabac fabriqué | | Kilog. | 137.006 |
| Vins de toutes sortes | | Hect. | 168.676 |
| Ouvrages en bois | | Valeur | 65.057 |
| Objets de collection hors de com[ce] | | » | 11.658 |
| Autres marchandises | | » | 8.362.975 |

# ÉTUDE

SUR

# L'APPLICATION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

# EN PAYS ARABE

**Par SI MAHMED BEN REHAL**

ANCIEN CAÏD DE NÉDROMA

---

## NOTE DE LA RÉDACTION

---

Bien que l'étude qu'on va lire paraisse sortir du cadre spécial, géographique et archéologique de notre bulletin, elle se rattache par trop de liens à l'avenir de notre chère Algérie, à ses principes vitaux, à son développement intellectuel et moral, pour en être écartée.

Nous sommes donc heureux de publier le travail de notre collègue *Si Mahmed ben Rehal*, ancien élève du Lycée d'Alger et membre de la Société de Géographie et d'Archéologie de la province d'Oran.

Une telle affirmation des résultats susceptibles d'être produits par le développement de l'instruction publique chez les arabes, préconisée par un des indigènes instruits, éclairés, clairvoyants, ayant profité lui-même, des bienfaits de cette instruction à l'ordre du jour, ne peut qu'avoir un très grand poids sur les décisions du gouvernement dans l'application de cette si intéressante question.

Si Mahmed ben Rehal est, du reste, bien placé pour traiter un semblable sujet, car, vivant au milieu des indigènes il connaît mieux que personne leurs sentiments et leurs aspirations ; en outre, c'est un lauréat des prix de pédagogie au Lycée d'Alger.

Pour le comité de rédaction :

*Le Secrétaire général,*

BOUTY.

---

Le jour où la France a planté son drapeau sur le rivage africain, elle a pris l'engagement tacite de se consacrer à la civilisation et à l'émancipation du peuple qu'elle venait de conquérir ; sous peine de déchoir, elle doit tenir parole, quelles que soient les difficultés qu'elle pourrait rencontrer dans l'accomplissement de cette glorieuse tâche.

Pour atteindre ce but, est-il un moyen plus puissant, plus efficace, que la diffusion de l'instruction ?

Un homme instruit, pour peu que sa raison soit saine, qu'il ne soit pas foncièrement mauvais, n'est-il pas nécessairement civilisé et émancipé ?

On ne peut soutenir que l'Arabe soit essentiellement mauvais et l'histoire atteste son antique perfection dans les arts comme dans les sciences les moins accessibles.

Il est donc apte à recevoir l'instruction et à en tirer profit.

Je me propose ici, non une étude approfondie sur l'instruction des indigènes, sujet trop vaste et trop compliqué pour moi, mais simplement l'exposé de quelques observations et de quelques critiques dont les hommes compétents pourront tirer quelque profit.

Si l'on veut s'éviter de cruels mécomptes, si l'on veut même ne pas vouer à un échec certain une œuvre aussi considérable, il est indispensable, selon nous, de tenir compte de ces deux points fondamentaux, savoir :

Qu'en l'état actuel, l'Arabe d'Algérie peut subir l'instruction ; je dis *subir* parce qu'il ne la demandera pas ; il est même disposé, sauf quelques rares exceptions, à y voir une sorte de piège tendu à sa simplicité, en vue de lui ravir sa nationalité et sa religion.

Il ne faut pas lui en vouloir, *(l'attachement aux mœurs et au culte de ses ancêtres a du bon ; c'est toujours un sentiment des plus respectables)* mais se contenter de l'en faire profiter et le traiter en conséquence, c'est-à-dire, suivant une expression aussi triviale que juste, le traiter comme l'enfant auquel on voudrait administrer une médecine répugnante.

En second lieu, il faut se pénétrer de cette vérité que : prendre de jeunes arabes dans leur douar, les tenir plusieurs années sur les bancs d'un établissement édifié à grands frais, pourvu d'un matériel et d'un personnel dispendieux, puis, les renvoyer dans leurs tribus « Gros-Jean comme devant » sans leur avoir indiqué un but et les y avoir poussés, sans leur avoir fait une position et les avoir mis à même d'appliquer ce qu'il viennent d'apprendre, ce serait créer *des déclassés* et rien de plus.

Des déclassés ! combien en ai-je vus au Lycée de ces jeunes gens pleins d'intelligence, à qui l'avenir semblait sourire et que j'ai rencontrés, plus tard, sur le pavé, d'autant plus malheureux, d'autant plus à plaindre, que l'instruction avait excité leur sensibilité, ouvert leur appétit et multiplié leurs besoins !

Que n'étaient-ils restés dans leurs montagnes à garder leurs troupeaux !

Certes, je suis loin de prétendre que le gouvernement doit pensionner ou placer tous les indigènes qu'il a instruits ; mais ne devrait-il pas, après avoir prodigué son argent et sa peine pour élever leur moral et développer leur intelligence, conserver au moins leurs noms, s'inquiéter de ce qu'il deviennent et essayer d'en tirer parti en leur accordant de préférence les emplois dont il dispose ?

Que dirait-on d'un propriétaire qui, après avoir peiné pour édifier une maison, l'abandonnerait aussitôt terminée, la livrerait à l'abandon et à la ruine, puis irait se loger ailleurs ?....

Ces deux principes exposés, passons à l'examen de quelques questions de détail qui ont aussi leur importance.

## I. — Établissements Scolaires

Selon nous, les écoles doivent se trouver au milieu des tribus, bien à portée des élèves et des parents, afin que ces derniers puissent vérifier par eux-mêmes tout ce qui s'y passe et l'enseignement qu'on y donne.

Elles doivent être absolument gratuites, édifiées et dirigées selon la plus stricte économie possible ; une *école indigène* tenue sous la tente ou le gourbi, avec quelques ardoises, un tableau noir et quelques nattes pour tout ameublement, n'a rien qui nous effraye.

Il y aurait, ainsi, dans chaque tribu, une ou plusieurs écoles de ce genre, dirigées par de simples *moniteurs*, qui y enseigneraient les premiers éléments de la lecture, de l'écriture et du calcul ; rien de plus.

Une école *arabe-française* ouverte au chef-lieu de la commune, recueillerait les plus méritants parmi les élèves des *écoles indigènes* et leur donnerait l'instruction primaire proprement dite. Elle aurait à sa tête un directeur français et des adjoints et moniteurs indigènes pour le seconder.

Le directeur serait en outre chargé d'inspecter les écoles indigènes de la commune qu'il devrait visiter au moins une fois par mois.

## II. — Personnel

Le personnel doit être l'objet de l'attention spéciale des autorités. Il serait composé exclusivement d'arabes, à l'exception des directeurs des écoles arabes-françaises, qui seraient français.

Ceux-ci devraient être des hommes du métier, exercés par une longue pratique et assez dévoués à leur profession pour ne pas dédaigner de frayer avec la population indigène qu'ils seraient chargés d'éclairer et de gagner au progrès.

Ils devraient (condition essentielle et à laquelle il est étonnant qu'on n'ait pas attaché plus d'importance) écrire l'arabe, ou tout

au moins le parler. Les moniteurs ou adjoints indigènes devront, autant que possible, être pris dans les écoles du pays. La situation qu'on leur ferait, si modeste qu'elle fut, serait de nature à exciter parmi leurs camarades une salutaire émulation.

Il serait nécessaire que la rétribution des directeurs français fut proportionnée aux capacités et au travail qui leur seraient demandés ; cela permettrait en outre d'employer les sujets d'élite que l'on voudrait récompenser.

Quant aux moniteurs, le peu de connaissances que l'on exigerait d'eux et le soin que l'on aurait de les prendre dans la tribu même, les ferait se contenter de minimes appointements (six cents francs par an, par exemple) ; les adjoints pour le recrutement desquels on se montrerait plus exigents, pourraient avoir de douze à quinze cents francs par an.

## III. — Elèves, Parents

Les moyens propres à stimuler l'assiduité des élèves et le zèle des parents à les envoyer à l'école, doivent varier suivant les localités et le caractère des habitants.

Nous n'en excluons qu'un seul, les distributions d'argent : outre que ce genre de récompenses grèverait le trésor public, il serait fâcheux, selon nous, que le jeune élève, devenu homme, eût à rougir d'avoir accepté une sorte d'aumône que rien ne justifie ; mais, nous verrions avec plaisir exempter, par exemple, le père de la garde que chaque indigène est tenu de fournir la nuit dans sa tribu, en été, aux postes-vigies, etc., et multiplier les primes et autres stimulants.

Pourquoi l'élève qui a fait certaines études, ou satisfait à certains examens ne serait-il pas admis à l'électorat ?

Si les indigènes en général ne comprennent pas la valeur d'un vote, il est loin d'en être de même pour ceux qui ont fréquenté les écoles françaises.

Enfin, il est certains petits emplois, modestes pour la plupart, et néanmoins fort recherchés des indigènes : caïds, gardes-champêtres, secrétaires, khodjas, agents de police, ou autres,

voire même chaouchs ou expéditionnaires dans les bureaux des services administratifs. Pourquoi le gouvernement n'arrêterait-il pas qu'ils seraient accordés de préférence, pour ne pas dire exclusivement, aux indigènes parlant et écrivant le français ?

Ce serait de toute justice.

Les arabes, plus que personne au monde, sont sensibles à l'honneur de faire partie de l'administration, à quelque titre que ce soit.

Leur montrer que le seul moyen d'arriver à ce but est *l'instruction*, n'est-ce pas les pousser vers les écoles ?

N'est-ce pas montrer qu'aux yeux du gouvernement parler et écrire le français est un mérite appréciable ? N'est-ce pas offrir un but et un avenir à ceux que rebuterait la perspective d'un labeur pénible et sans récompense ?

En outre, les sujets d'élite, ceux auxquels on reconnaîtrait les meilleures dispositions, seraient envoyés comme boursiers dans les collèges, lycées, écoles spéciales, etc., et, à leur sortie, employés convenablement selon leurs aptitudes.

Quels utiles auxiliaires la France trouverait en eux !

### IV. — Surveillance et Direction supérieures

Nous voudrions qu'auprès de chaque école arabe-française il y eut une commission scolaire et que les arabes les plus instruits de la région y fussent admis dans une large proportion.

Cette commission aurait pour objet :

1° D'encourager les parents à envoyer leurs enfants à l'école et ceux-ci à les fréquenter assidûment ;

2° De proposer les moyens les plus propres pour arriver à ce résultat, ainsi que les réformes et améliorations qu'il y aurait lieu d'introduire dans l'enseignement ;

3° Enfin, de dresser chaque année la liste des élèves les plus méritants, suivant leurs aptitudes, leur goût et leur mérite.

Cette liste adressée au gouverneur, par les soins de l'Académie, servirait à diriger son choix pour la nomination aux emplois que nous avons énumérés.

Nous voudrions en outre, auprès du recteur de l'Académie d'Alger, une commission spéciale qui s'occuperait exclusivement de l'instruction des indigènes et centraliserait tous les renseignements et tous les rapports, ceux des commissions scolaires et tous autres et proposerait les mesures qui lui paraîtraient les plus utiles.

## Conclusions

Telles sont les remarques que nous a suggérées l'examen d'une question capitale pour l'avenir de l'Algérie.

On pourra trouver certaines de nos prétentions exagérées et critiquer notre système d'écoles indigènes dirigées par de simples moniteurs, sous la tente ou le gourbi.

Pour peu cependant qu'on se dépouille des préjugés que donne l'habitude de ne voïr certaines choses que sous certains aspects déterminés, on trouvera que par ce temps essentiellement pratique où les moyens économiques sont appréciés, cette proposition est loin d'être aussi naïve qu'elle paraît l'être.

Avec les fonds qu'exigerait le moindre établissement scolaire, on pourrait ériger dix de nos écoles et les entretenir autant d'années.

Si quelques-unes de ces propositions nécessitent l'intervention des chambres et un minutieux examen, il en est d'autres que de simples mesures administratives suffiraient à faire appliquer.

Puissent-elles attirer l'attention et trouver auprès des autorités compétentes l'accueil que méritent le bon vouloir et le dévouement sincère qui les ont dictées !

Nous serions heureux d'avoir contribué pour une part quelconque aux grands bienfaits qui en résulteraient.

Nédromah, le 15 mars 1887.

MAHMED BEN REHAL.

# CONTRIBUTION

## au recueil des monnaies frappées sous les dynasties musulmanes du nord de l'Afrique. *(Suite).*

---

Les trois monnaies que nous publions aujourd'hui ont été frappées sous le règne du sultan Abou-Farès-ibn-Aboul-Abbas, la première à Fez, la deuxième à Maroc et la troisième à Sidjelmessa (aujourd'hui Tafilet, à 80 lieues S. S. O. de Tlemcen).

Avant d'en faire la description, nous croyons utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs un court historique de la dynastie Mérinide, à laquelle appartenait Abou-Farès.

Les *Beni Merin* étaient originaires de la grande famille berbère des Zenata. Ils vivaient à l'état de tribu nomade entre Ouargla et le Touat, lorsque, en 610 de l'hégire (1213 de J. C.), à la suite de querelles sanglantes avec les Mekhademas, nomades de la même région, ils se retirèrent vers le N. O. et pénétrèrent dans le Magreb-el-Aqça (aujourd'hui le Maroc), alors sous la domination des Almohades.

Leur arrivée sur ce territoire ayant été signalée par des actes de brigandage, le sultan Yousouf-el-Monstancer envoya contre eux des troupes, qui furent battues (1217). Ce succès sur les armes Almohades les amena dans l'émirat de Fez, et bientôt cette ville, ainsi que Taza et Méquinez, dut leur payer tribut.

Sous les successeurs de Yousouf, les Beni Merin continuèrent leur marche en avant, et déjà ils s'étendaient au nord et à l'est de Fez, lorsque le sultan Ali-es-Saïd, inquiet de leurs progrès, marcha résolument contre eux, et les vainquit sur l'Oued-Yabak (1244).

Un instant refoulés, ils reprirent l'offensive sous la conduite de leur émir Abou-Yahia-Abou-Bekr et s'emparèrent de Méquinez. Ali-es-Saïd accourut en toute hâte à la tête de son armée ; il attaqua Méquinez qui se rendit, et accepta la soumission des Beni-Merin, ne se sentant, sans doute, pas assez fort pour les écraser (1247).

Mais ceux-ci violèrent bientôt leurs promesses d'obéissance. L'année suivante, profitant d'un échec des Almohades devant Tlemcen, ils surprirent leur armée en retraite, la taillèrent en pièces et s'emparèrent de Fez, de Taza et de Méquinez. Le sultan Omar el Morteda, successeur d'Es-Saïd, essaya vainement de reprendre ces places : il fut défait aux environs de Fez, dans le djebel Behloula (1255) et dut se replier en toute hâte sur Maroc avec les débris de son armée.

Enfin en 1269, les Beni Merin, sous les ordres de leur émir Abou-Yousouf-Yaqoub entrèrent sur le territoire de cette capitale et s'en emparèrent après avoir remporté une victoire décisive sur le sultan Edris-Abou-Debbous, qui périt dans le combat. Avec ce dernier finit la dynastie des Almohades.

Leur domination avait déjà disparu en Espagne, où un nouveau royaume, dernière possession des Maures dans la Péninsule, avait été fondé en Andalousie par Abou-Abdallah-Mohammed-el-Ahmer, sous la suzeraineté du roi de Castille.

Résolu de se rendre indépendant, Mohammed II, successeur d'Abou-Abdallah, implora l'appui d'Abou-Yousouf, qui obtint, en retour de ses services, les deux clefs du détroit, Tarifa et Algésiras (1276).

Le succès couronna leurs premières armes. Pendant que l'émir de Grenade battait l'archevêque de Tolède, celui de Fez remportait une brillante victoire sur l'armée Castillane, commandée par Don Nuñez de Lara.

Cependant les deux sultans ne gagnèrent que peu de terrain, et bientôt Abou-Yousouf, las de combattre sans profit, abandonna son allié et conclut avec Alphonse X une trève séparée, puis il revint en Afrique.

Indigné d'une pareille conduite, Mohammed II usa de représailles : il fit alliance avec Don Sanche, second fils d'Alphonse, alors en état de révolte contre son père. Déjà la guerre était

engagée, et la lutte menaçait de devenir sanglante, lorsque la mort d'Alphonse vint mettre fin aux hostilités (1284).

Abou-Yousouf offrit de contracter avec Sanche IV l'alliance qu'il avait signée avec son père. Sur le refus du nouveau roi, le sultan Mérinide débarqua sur les côtes d'Andalousie avec une puissante armée, dévasta tout le pays d'Ecija et vint mettre le siège devant Xérès. Aussitôt Sanche marcha contre lui. Abou-Yousouf ne l'attendit pas : il s'enfuit à son approche et courut chercher un refuge dans la forteresse d'Algésiras, d'où il réclama le secours de l'émir de Grenade, resté neutre entre les deux partis. Sur le refus de ce prince, le Mérinide s'empara de Malaga. En même temps, il négocia avec le roi de Castille, et déjà il s'apprêtait à marcher contre Mohammed II, quand la mort vint le surprendre à Algésiras.

Abou-Yakoub, fils et successeur d'Abou-Yousouf, qui avait accompagné son père en Espagne, conclut un traité de paix avec le roi de Grenade, sans rompre entièrement avec la Castille, et revint dans ses états où de graves désordres venaient d'éclater.

Profitant des conflits intérieurs du Maghreb, Mohammed II reprit Malaga, dont il se rendit maître par un coup de main.

A la nouvelle de cette perfidie, Abou-Yakoub franchit le détroit et envahit l'Andalousie (1291), mais l'émir de Grenade appela à son secours le roi Sanche, qui accourut avec un grand nombre de vaisseaux, défit complètement la flotte mérinide, et s'empara de Tarifa, qu'il garda pour lui (1292).

Abou-Yakoub voulut reprendre cette forteresse. Ayant échoué dans cette entreprise et complètement découragé, il fit la paix avec Mohammed et lui vendit Algésiras, sa dernière possession en Espagne (1297).

En 1316, les Mérinides intervinrent de nouveau dans les guerres entre musulmans et chrétiens de la péninsule. Sollicité par l'émir de Grenade, Ismaïl-ben-Firag, le sultan Abou-Saïd lui envoya des troupes, qui débarquèrent en Andalousie, alors envahie par les deux régents de Castille, Pierre et Juan. A l'arrivée de ces renforts, le roi de Grenade marcha contre les deux infants, et leur infligea une sanglante défaite ; tous deux restèrent sur le champ de bataille.

En 1325, à l'expiration d'une trêve de quatre années conclue

entre le roi de Castille et l'émir de Grenade, les hostilités recommencèrent. Sur la demande de son allié, Abou-Saïd envoya son fils Abdoul-Melik, qui alla mettre le siège devant Gibraltar. Ferdinand accourut au secours de la place, et il n'en était plus qu'à quatre journées, lorsqu'il apprit que le gouverneur l'avait vendue aux Africains (1333).

Une nouvelle trêve fut signée avec le roi de Castille, mais elle fut rompue par l'émir de Grenade Yousouf, qui, suivant l'exemple de ses prédécesseurs, réclama l'appui des Mérinides. Le sultan Aboul-Hasan Ali, à la tête d'une puissante armée, débarqua sur les côtes d'Andalousie, remporta sur la flotte Castillane une éclatante victoire et courut assiéger Tarifa.

Alphonse XI, uni au roi du Portugal, marcha contre les deux émirs, qui s'empressèrent de lever le siège pour aller prendre position, à peu de distance, sur la petite rivière de Salado. Malgré leur infériorité numérique, les chrétiens n'hésitèrent pas à les attaquer et leur firent éprouver la plus sanglante défaite. (août 1340).

Aboul-Hassan retourna en toute hâte à Gibraltar, d'où il s'embarqua pour Ceuta avec les débris de son armée.

Nous venons d'esquisser rapidement le rôle politique et militaire joué par les Mérinides en Espagne. Nous allons reprendre l'histoire de leurs conquêtes et de leur domination dans le Nord de l'Afrique.

Il a été dit plus haut que la prise du Maroc et la mort du sultan Debbous, en 1229, avaient mis fin à l'empire des Almohades.

Déjà, depuis 1230, le Gouverneur de l'Ifrikia, Abou-Zakaria, petit-fils de l'Almohade Abou-Hafç, s'était déclaré indépendant, et avait fondé la dynastie des Hafsides de Tunis. Neuf ans plus tard, Yaghrmoracen-ben-Zian, gouverneur de Tlemcen, s'était également affranchi de la tutelle de ces derniers et avait fondé le royaume Abdelouadite ou Zianite de Tlemcen. Toutefois, Yaghrmoracen n'avait pas entièrement rompu avec le sultan Almohade ; il lui avait prêté même l'appui de ses armes pendant le siège de Maroc contre les Mérinides, et ceux-ci en avaient conçu le plus vif ressentiment. Ce grief, joint à l'ambition et à la jalousie, fut l'origine d'une série interminable de guerres, dont le souvenir n'est pas prêt de s'éteindre dans les traditions locales.

La première de ces guerres éclata en 1271. Les Mérinides marchèrent sur Tlemcen et battirent Yaghrmoracen dans la plaine d'Oudjda sur l'Isly, mais ils firent en vain le siège de sa capitale. En 1274, le sultan Abou-Yousouf prend Sedjelmessa aux Abd-el-Ouad. En 1295, nouvelles attaques du roi de Fez, qui échoue au siège de Nédromah. En 1298, il reparaît sous les murs de Tlemcen, qu'il abandonne après un blocus infructueux, mais il revient l'année suivante et commence ce fameux siège qui dura huit ans et trois mois et ne prit fin que lorsqu'il mourut assassiné par un de ses esclaves. Son successeur, Abou-Tabet-Amer, ayant rencontré un compétiteur dans la personne de son oncle, Abou-Salem, leva le siège pour aller prendre possession à Fez de l'autorité souveraine. En 1337, Tlemcen fut de nouveau attaquée par le sultan Aboul-Hasan et prise cette fois d'assaut après deux ans d'investissement. Le roi Abou-Tachefin avait succombé en défendant l'entrée de la ville.

Après avoir ainsi anéanti momentanément l'empire Abdelouadite, Aboul-Hasan tourna ses vues ambitieuses du côté de l'Ifrikia. Il laissa le gouvernement du Maghreb à son fils Abou-Einan, et, à la tête d'une puissante armée, il marcha sur Tunis, prenant pour prétexte d'une guerre contre le Hafside Omar, l'avénement de ce prince au trône, contrairement à la volonté de son père. Une seule campagne lui suffit pour se rendre maître de toute l'Ifrikia.

La puissance des Beni-Merin avait atteint son apogée. Toute l'Afrique Septentrionale était soumise à leurs lois. Mais des causes diverses allaient bientôt les miner. La rigueur de leur administration, les intrigues des familles déchues, la mobilité singulière ou la turbulence de l'esprit berbère, les insurrections qui en furent la conséquence, enfin les rivalités qui éclatèrent entre les princes de la famille régnante, souvent entre le père et le fils, toutes ces causes affaiblirent les Sultans de Fez et ne tardèrent pas à précipiter leur décadence.

En 1348, les nomades de l'Ifrikia se soulèvent et font essuyer un grand désastre à Aboul-Hasan. Constantine et Bougie proclament les Hafsides, pendant que le fils même du Sultan, l'émir Abou-Einan et son petit-Fils Mansour se déclarent indépendants, le premier à Tlemcen, le second à Fez.

Au mois de juillet de la même année, Abou-Einan battit Mançour près de Taza et fut bientôt en possession de Fez et de tout le Maghreb-el-Aqça.

Quant à son père Aboul-Hasan, après avoir cherché vainement à reconquérir l'autorité souveraine, il se réfugia dans les montagnes de Miltzin, où il mourut en 1351.

Les années suivantes furent troublées par des divisions profondes dans l'empire. Au sultan Abou-Einan, étranglé par des conjurés, succède son fils Es-Saïd. Celui-ci, après un règne court et malheureux, est renversé par Abou-Salem-Ibrahim, autre fils d'Aboul-Hasan, qui était demeuré à la cour de Grenade depuis la mort de son père.

Profitant de ces troubles, Abou-Hammou-Mousa II, descendant de Yaghrmoracen à la 4e génération, réussit à prendre Tlemcen, occupé depuis plus de vingt ans par les Mérinides (1359). Chassé bientôt après de sa capitale par Abou-Salem, il y revint et conclut avec ce sultan un traité de paix, en 1360.

En 1361, Abou-Salem fut renversé par son frère Abou-Omar Tachfin, à la suite d'une révolution de palais fomentée par un ambitieux, le vizir Omar-ben-Abdallah. Après un règne de quelques jours, Abou-Omar est dépossédé par Abou-Zian-Mohammed, petit-fils d'Aboul-Hasan. Ce prince meurt assassiné en 1362 et son oncle Abd-el-Aziz, fils d'Aboul-Hasan, lui succède.

Doué d'une grande énergie, le nouveau roi mit fin aux désordres intérieurs, et, après avoir rendu au pouvoir son prestige et son unité, il marcha contre Abou-Hammou-Moussa II, dont, en plusieurs circonstances, il avait constaté le mauvais vouloir. Celui-ci abandonna sa capitale à son approche et s'enfuit dans l'est (1370).

Abd-el-Aziz mourut quelque temps après, et son fils Es-Saïd-Mohammed venait de lui succéder, lorsque le roi de Grenade Mohammed V fit débarquer, à l'est du Rif, un rival d'Es-Saïd, nommé Abd-er-Rahman, arrière petit-fils du sultan Abou-Saïd-Otman. En même temps, le gouverneur de Ceuta faisait proclamer Aboul-Abbas-Ahmed, fils d'Abou-Salem, et alors prisonnier à Tanger.

Les nouveaux sultans s'unirent et se partagèrent le royaume. Aboul-Abbas-Ahmed obtint le royaume de Fez et Abd-er-Rahman

celui de Maroc et de Sidjelmessa, avec l'Oum-Rebia pour ligne de démarcation (1374). Mais leur bonne entente ne fut pas de longue durée. La mésintelligence éclata entre eux, et bientôt ils se firent une guerre acharnée. Abd-er-Rahman fut vaincu, puis assiégé dans la citadelle de Maroc, où il fut tué (1382).

Abou-Hammou-Mousa II, qui, à la faveur de ces troubles, avait opéré la troisième restauration de la dynastie Zianite, n'avait pas observé la neutralité dans la guerre entre les deux sultans du Maghreb-el-Aqça. Il avait pris parti pour Abd-er-Rahman et s'était avancé de Tlemcen sur Taza pour le soutenir. Aboul-Abbas, après sa victoire, marcha contre lui et prit possession de Tlemcen qu'Abou-Hammou-Mousa, selon son habitude, avait abandonnée à son approche. Mais pendant son absence, un parti s'était formé contre lui à Fez et avait proclamé Mousa, fils d'Abou-Einan, qui vivait en Espagne. Délaissé par les siens, Aboul-Abbas se remit aux mains de son rival et fut envoyé à Grenade avec son fils Abou-Farès. Le nouveau sultan mourut peu après (1384), et les partis n'ayant pu s'entendre sur le choix de son successeur, il en résulta une révolution de palais, qui se termina par la restauration d'Aboul-Abbas. Ce prince, fort de l'appui du roi de Grenade, débarqua à Ceuta, marcha sur Fez, qui se rendit après un siège de trois mois, et fit mettre à mort le vizir Ibn-Moçaï et le sultan El-Ouathec-Mohammed, que ce vizir avait intronisé à la mort de Mousa (21 septembre 1387).

Souverain du Maghreb-el-Aqça pour la seconde fois, Aboul-Abbas accorda son appui à Abou-Tachefin, fils aîné d'Abou-Hammou-Mousa II, qui, impatient de régner, disputait la souveraine puissance à son père. Celui-ci, comme toujours, évacua Tlemcen à l'approche des Mérinides, mais il fut poursuivi et tué (1389). Abou-Tachefin reconnut la suzeraineté du sultan mérinide, et la prière fut faite au nom de ce dernier dans toutes les mosquées.

Bientôt cependant, cette vassalité, indigne d'un descendant de Yaghrmoracen, commença à lui peser, et déjà il songeait à s'y soustraire, lorsqu'il mourut au mois de mai 1393.

Aboul-Abbas envoya son fils Abou-Farès occuper Tlemcen, qui se trouva de nouveau incorporée, avec le Maghreb central, à l'empire des Mérinides.

Ce prince succéda à son père en 1393, et laissa le gouvernement de Tlemcen à Abou-Zian, fils d'Abou-Hammou-Mousa II.

Ici, une nuit profonde se fait dans les annales du Maghreb-el-Aqça. L'histoire des Berbères d'Ibn-Khaldoun s'arrête à la fin du XIV^e siècle, et nous n'avons plus que des notions éparses pour le XV^e.

La rivalité entre les Mérinides et les Abd-el-Ouad continue à agiter le pays et amène, en 1437, l'intervention du sultan Hafside de Tunis, Abou-Farès, qui refoule les Beni-Merin dans le Maghreb-el-Aqça.

Profitant de cette situation les Portugais, puis les Espagnols s'emparent d'une notable partie du littoral, pendant que les gouverneurs mérinides de Maroc, de Tafilet, du Drâa et du Sous, proclament leur indépendance.

A la branche des Abd-el-Haq, succéda en 1470 celle des Beni-Ouettas, qui chercha non sans succès à relever la domination agonisante des Mérinides. Déjà elle était parvenue à faire rentrer dans le devoir plusieurs des gouverneurs infidèles, lorsque le chérif Hasan-Ibn-Mohammed, de la famille des Sadia, qui se disait descendre du prophète, s'insinua dans les affaires du Maghreb avec ses deux fils Ahmed et Mohammed.

Ceux-ci songèrent bientôt à renverser les Beni-Ouettas. Ils s'établirent à Taroudant, où ils se fortifièrent, puis ils prêchèrent la guerre sainte contre les chrétiens, attaquèrent les Portugais, et, après quelques succès sur ces derniers, ils se firent proclamer Ahmed, comme roi de Maroc et Mohammed comme vice-roi à Taroudant. Ils osèrent ensuite adresser des présents au sultan de Fez et se déclarer ses fidèles vassaux. Mohammed-El Ouettas, trop faible pour leur résister, dut subir cette humiliation et sanctionner leur criminelle usurpation.

Mais la mésintelligence éclata bientôt entre les deux frères. Envieux du succès de Mohammed, qui venait de reprendre Santa-Cruz aux portugais (1536) et de faire prisonnier Monroi et sa fille doña Mencia, Ahmed lui déclara la guerre, sous prétexte qu'il n'avait pas reçu le cinquième du butin ni la belle captive portugaise. Mais Mohammed répondit qu'il se considérait comme roi dans Taroudant au même titre que son frère à Maroc. Il en résulta une guerre qui se termina par la défaite et l'abdication d'Ahmed.

Resté seul maître des États de Taroudant et de Maroc, Mohammed se jugea assez fort pour tourner ses vues ambitieuses du côté de Fez. Il marcha sur cette capitale. Ahmed-el-Ouettas, qui venait de succéder à son frère Mohammed, se porta à sa rencontre, mais il fut battu et fait prisonnier sur l'Oued-Derna (1550). Le malheureux sultan fut relégué dans le Drâa, et les autres membres de sa famille furent dispersés dans les différentes parties du Maghreb-el-Aqça.

Ainsi finit l'empire mérinide, qui avait duré 281 ans pour faire place à celui des Chérifs-Hasani ou Saadiens.

---

## ABOU FARÈS-IBN-ABOUL-ABBAS-AHMED

*règne à Fez de 1393 à ?*

---

La biographie d'Abou-Farès se lie intimément à celle de son père, le sultan Aboul-Abbas-Ahmed. Il fit avec lui, en 1382, la guerre contre Abd-er-Rahman, roi de Maroc et, en 1383, celle contre Abou-Hammou-Mousa II, roi de Tlemcen. Après le renversement de son père, par Mousa-Ibn-Abou-Einan, il le suivit en exil à Grenade, et, trois ans plus tard, en 1387, il prit une part très active à la lutte qu'il eut à soutenir contre le vizir Masoud-Ibn-Masaï pour reconquérir son royaume. A la tête des arabes Makiliens, il battit ce vizir à Beni-Bahloul et le rejeta dans la ville neuve de Fez. Masoud y fut assiégé, pris et mis à mort, avec le sultan El-Ouathec-Mohammed, qu'il avait intronisé à la mort de Mousa-Ibn-Abou-Einan.

En 1389, Abou-Farès reçut le commandement d'un corps d'armée chargé de soutenir Abou-Tachefin, qui disputait le trône de Tlemcen à son père Abou-Hammou-Mousa II. Atteint à Kheiran, ce dernier fut battu et tué.

En 1393, à la mort d'Abou-Tachefin II, il fut nommé gouverneur de Tlemcen, mais son père étant mort quelques mois plus tard (décembre 1393), il fut proclamé sultan et rappelé à Fez.

A partir de ce moment, comme nous l'avons dit dans la notice historique qui précède, les documents font entièrement défaut, de sorte qu'on ne sait ni quand ni comment mourut Abou-Farès, ni quel fut son successeur.





I. — Carré inscrit dans un Cercle. Légendes des segments du cercle :

| | |
|---|---|
| والهكم | *Votre Dieu* |
| اله واحد | *Est un Dieu unique.* |
| لا لله الا هو | *Point d'autre Dieu que lui !* |
| الرحمن الرحيم | *Clément, miséricordieux.* |

Légende du carré inscrit :

| | |
|---|---|
| بسم الله الرحمن الرحيم | *Au nom de Dieu clément, miséricordieux ;* |
| صلى الله على محمد واله | *Que Dieu répande ses bénédictions sur Mohammed et sa famille !* |
| والحمد لله وحده | *Louange à Dieu unique.* |
| لا لله الا الله | *Il n'y a de Dieu que Dieu ;* |
| محمد رسول الله | *Mohammed* (est) *l'envoyé de Dieu.* |

AU REVERS. — CARRÉ INSCRIT DANS UN CERCLE. LÉGENDES DES SEGMENTS DU CERCLE :

| | |
|---|---|
| هو لاول ولاخر | *Il* (Dieu est) *le premier et le dernier ;* |
| والظاهر والبطن | *le visible et l'invisible,* |
| وهو بكل | *et Lui en toute* |
| شي عليم | *chose instruit* (omniscient). |

LÉGENDE DU CARRÉ INSCRIT :

| | |
|---|---|
| ضرب بمدينة | *Frappé dans la ville* |
| فاس عن امر عبد | (de) *Fez, par ordre d'Abd* |
| الله فارس امير | *Allah Farès, prince* |
| الومنين المتوكل | *des Croyants, Celui qui met sa confiance* |
| على رب العلمين | *en* (Dieu) *Maître des Mondes.* |

Or, double dinar. — Module, 33 millim. — Poids, 4 gr. 7 d. — Détenteur : M. Marin Peyrebesse, d'Oran.



II. — MÊME AVERS QUE LA PIÈCE PRÉCÉDENTE

AU REVERS. — CARRÉ INSCRIT DANS UN CERCLE. LÉGENDES DES SEGMENTS DU CERCLE :

| | |
|---|---|
| هو لاول ولاخر | *Il* (Dieu est) *le premier et le dernier ;* |
| والظاهر والباطن | *le visible et l'invisible,* |
| وهو بكل | *et Lui en toute* |
| شي عليم | *chose instruit* (doué de l'omniscience). |

LÉGENDE DU CARRÉ INSCRIT :

ضرب بمدينة *Frappé dans la ville*

سجلماسة عن (de) *Sedjelmessa, par*

امر عبد الله فارس *ordre de Abd Allah Farès,*

امير المومنين المتوكل *prince des Croyants, Celui qui met sa confiance*

على رب العلمين *en* (Dieu) *Maître des Mondes.*

Or, double dinar. — Mêmes module, poids, détenteur, que ceux de la médaille précédente.



III. — MÊME AVERS QUE LES N^OS 1 ET 2.

AU REVERS. — CARRÉ INSCRIT DANS UN CERCLE. LÉGENDES DES SEGMENTS DU CERCLE.

هو الاول والاخر *Il* (Dieu est) *le premier et le dernier,*

والظاهر والباطن *le visible et l'invisible,*

وهو بكل *et Lui en toute*

شي عليم *chose instruit* (omniscient).

LÉGENDE DU CARRÉ INSCRIT :

ضرب بمراكش *Frappé à Merrakèche* (Maroc),

عن امر عبد الله *par ordre de Abd Allah*

| | |
|---|---|
| فارس امير المومنين | *Farès, prince des Croyants,* |
| المتوكل | *Celui qui met sa confiance* |
| على رب العلمين | en (Dieu) *Maitre des Mondes.* |

Or, double dinar. — Même module, même poids que les deux médailles précédentes. — Détenteur, M. Marin Peyrebesse.

Les trois monnaies décrites ci-dessus ont été trouvées, au mois de janvier dernier, comme celles publiées dans notre dernier bulletin, dans la propriété de M. Marin Peyrebesse, à Arcole, village situé à 5 kilomètres à l'est d'Oran.

L. DEMAEGHT.

# Inscriptions inédites de la province d'Oran

M. Choisnet, sous-préfet de Mascara, a bien voulu m'autoriser à publier les inscriptions suivantes nos 1073 et 1074, qu'il a relevées, quelques jours avant moi, sur des bornes milliaires découvertes à 150 mètres au sud de la route de Mascara à Tiaret par Tagremaret et Frendah (chemin de grande communication n° 3), à hauteur du kilom. 70k 600 et à 4k 600 de Tagremaret vers Frendah. Ces deux pierres, trouvées par le chef du chantier d'ouvriers employés en ce moment à la construction d'un pont sur l'Oued-el-Abd, gisaient, à dix mètres l'une de l'autre, dans un champ appartenant au caïd Bou-Khors.

N° 1073

I M P· C A E S· M· A V
R E L I O C L A V D I O
Q V I N T I L O I N V I C
T O P I O F E L I C I A V G·
5 P O N T· M A X I M O T R
IB· POTEST· P· P· A COH·
BREVC·
M· P· IIII

Imp*(eratori)* Caes*(ari)* M*(arco)* Aurelio Claudio Quintil*(l)*o, invicto, pio, felici, Aug*(usto)*, pont*(ifici)* maximo, trib*(uniciae)* potest*(atis)*, p*(atri)* p*(atriae)*. A Coh*(orte)* Breuc*(orum)* M*(illia)* p*(assuum)* IV.

La pierre, en grès, n'est pas demi-cylindrique, comme le sont généralement les bornes milliaires. Elle est plate et mesure 1m 35 de hauteur, 0m55 de largeur, 0m20 d'épaisseur. Les lettres n'ont que 0m03, sauf celles de la 8e ligne M· P· IIII, qui ont 0m09 de hauteur.

L'empereur Quintille, dont cette borne consacre le souvenir, était frère de Claude le gothique. Lors de la mort de celui-ci, l'an 270 de J.-C., il fut proclamé empereur par les troupes qu'il commandait près d'Aquilée ; mais ses soldats l'ayant abandonné, à la nouvelle de l'élection d'Aurélien par l'armée qui était à Sirmium, il se fit ouvrir les veines. Il n'avait régné que 17 jours. Zosime le fait régner un ou deux mois.

Cette borne date donc de l'an 270 de J.-C. Bien que la flatterie fut toujours très pressée de saluer le soleil levant, les monuments qui mentionnent cet empereur sont extrêmement rares, à ce point, qu'un *aureus* de la collection Ponton d'Amécourt, acquis par le cabinet des médailles de Paris, a atteint le prix de 6,120 francs.

N° 1074

IMPPP· CARO *feli*
C· AVG· I· ET CARINO
ET NVMERIANO
CAESS· FELIC
5 ACOH· BREV
C· M· P· I ///
M· P· V

Imppp*(eratoribus tribus)* Caro felic*(i)* Aug*(usto)*, i*(nvicto)* et Carino et Numeriano Caess*(aribus duobus)* felic*(ibus)*. A Cohorte Breuc*(orum)* M*(illia)* p*(assuum)* V.

Cette pierre, comme la précédente, est plate ; elle mesure 0m90 de hauteur ; 0m50 de largeur et 0m23 d'épaisseur.

A la 6e ligne, l'indication milliaire, en partie effacée, a été reportée plus bas en grands caractères de 0m09 de hauteur.

Carus, né à Narbonne en 230 de J.-C., fut proclamé empereur par l'armée de la Pannonie, après l'assassinat de Probus, au commencement du mois d'août de l'année 282. Dès qu'il fut reconnu par le Sénat, il nomma Césars, ses deux fils Carin et Numérien. Il mourut l'année suivante, en 283, tué au milieu d'un orage, par un coup de foudre, près de Ctésiphon, sur les bords du Tigre.

La borne milliaire ci-dessus remonte donc à l'année 282 ou 283 de J.-C.

Elle marquait le 5e mille, et la borne precédente le 4e mille, d'une route qui se dirigeait vers l'est et partait d'un oppidum situé à 200 mètres au S.-O. de la maison de M. Alibert, le seul colon de Tagremaret.

M. Réné de La Blanchère, qui a visité cet endroit en 1883, en a fait la description suivante :

« Tagremaret est un point important. L'Oued-el-Abd, qui forme quelque temps la limite entre Saïda et Frendah, y arrose, au moyen d'un canal, une belle plaine entourée des hautes cîmes du Djebel-Maghnez, du Djebel-Kcelma, du Djebel-Nesmote, qui laissent toutefois des trouées sur Mascara, sur Frendah, sur Saïda ; vers le Sud, les Hauts-Plateaux commencent à une douzaine de kilomètres. Il n'y a encore dans cette large vallée qu'un seul colon, nommé Alibert ; mais il y a vingt-cinq ans qu'il l'exploite, il la connaît parfaitement. Or, on n'y peut toucher le sol sans rencontrer des vestiges romains ; la charrue les heurte à chaque pas, le défrichement les découvre, la moindre fouille les met au jour. Toute la campagne était semée d'habitations, de fermes détachées : M. Alibert en compte plus de cent. Chacune possède sa citerne, toujours grande et bien maçonnée, et une tour ronde maçonnée, et d'un diamètre de 6 à 7 mètres environ. A mon avis, ce sont, soit des donjons, soit des fenils, des magasins, des greniers d'une forme particulière, dont la mode s'était conservée depuis les âges les plus anciens. Les récoltes de cette fertile plaine s'emmagasinaient dans de beaux silos, dont le groupe principal existe à 2 kilomètres de Tagremaret : il y en a par centaines, qui souvent communiquent entre eux ; 10 hectares en sont percés. Tout le long de la rivière, ce ne sont que ruines jusqu'à Bou-Noual. Dans les rochers, partout des caves, partout des grottes habitées. La montagne même offre des vestiges, surtout les hautes et fraîches vallées d'Aioun-el-Beranis et du Djebel-Touta ; il y en a au puits de Tircine, devenu célèbre depuis Bou-Amama. La maison Alibert, au point même dit Tagremaret, est construite sur une ferme antique : la citerne de celle-ci servit dix années de grenier ; elle contenait 280 quintaux de blé en grain, et son béton, encore intact, avait 40 centimètres d'épaisseur.

« La nombreuse et riche population qu'une telle colonisation suppose était protégée par une garnison logée dans une enceinte fermée, à 200 mètres au S.-O. de la maison Alibert; l'endroit s'appelle aujourd'hui Souik. La ruine de Souik sert de carrière. Tout est rasé au niveau du sol, mais on creuse méthodiquement en suivant le tracé des murs, et on enlève jusqu'aux fondations.

« La forteresse de Souik, sur une petite éminence en pente douce au pied de laquelle coule le canal, est un rectangle de 145 mètres sur 90, avec une tour ronde de 4$^{m}$ 80 de diamètre, à chaque angle. Il devait y avoir deux portes du côté du canal, larges de 6 mètres. La plus au nord se reconnaît assez bien. Elle est protégée par la tour de l'angle N.-E. et une autre semblable le long de la courtine. Celle-ci est un mur en gros moellons et mortier, assez grossier, mais fort, solide, et revêtu de pierres de taille, dont quelques-unes sont très grandes ; il a 1$^{m}$ 95 à 2 mètres d'épaisseur. Dans l'intérieur, de grosses pierres marquent encore les alignements : on reconnaît à peu près des rues de 3$^{m}$ 65 de large. A l'extérieur, divers murs longent le front ouest, et quelques restes de constructions s'aperçoivent, comme si une route ou une rue descendait vers l'angle N.-O. ; au-dessous, de ce côté, s'étendait une nécropole, dont beaucoup de débris sont en place. Enfin, tout autour de l'enceinte, sont adossées des tombes, et plusieurs pierres à épitaphes semblent avoir été employées dans le revêtement du rempart. Dans une de ces sépultures a été trouvée, avec le squelette, une boucle d'oreille d'or. » (*Voyage d'étude dans une partie de la Maurétanie Césarienne*, par M. R. de la Blanchère, pages 68-70).

M. de La Blanchère a publié sept inscriptions provenant du poste romain de Tagremaret. Cinq de ces inscriptions sont encastrées dans les murs de la ferme Alibert; les deux autres, qui se trouvaient dans l'enceinte même de la forteresse en ruine, ont été brisées et employées depuis. L'une de ces deux pierres portait l'épitaphe d'un décurion de la Cohors II Breucorum. Il se nommait Aelius Servandus; sa mort remonte à l'année 243 de J.-C.

Les deux milliaires que nous publions aujourd'hui nous apprennent que cette Cohorte avait donné son nom au lieu où elle était

stationnée et que Souik ou Tagremaret, dans la seconde moitié du 3e siècle de notre ère, se nommait *Cohors Breucorum.*

J'ai fait part de cette intéressante découverte à M. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, l'éminent patron des épigraphistes africains.

« Il n'était pas rare dans l'Antiquité, dit ce savant archéologue, de voir des localités désignées par les noms des corps de troupe qui y stationnaient. Nous en avons un exemple bien connu dans le nom actuel d'une ville d'Espagne *Léon,* qui vient du mot *legio.* C'est en effet sur ce point que stationnait la *Legio VII Gemina.* Dans les itinéraires anciens *(Itinéraire d'Antonin n° 387),* la route qui allait d'Italie en Espagne est ainsi indiquée : « *A Mediolano ad legionem VII Geminam.* »

» Les deux extrémités étaient donc, en Italie, Milan, et, en Espagne, le camp de la 7e Légion, qu'on désignait dans le document par ces mots : « *Ad leg. VII Geminam.* » (cf. ibid. n° 35.)

» Sous le n° 241 du même itinéraire, le nom de la station correspondante au camp de la XXXe Légion est indiqué de la même façon : « *Ad leg. XXX.* » Ce point se nomme aujourd'hui *Xanten.*

» Autre exemple : On conserve à l'Antiquarium de Munich un milliaire daté de l'année 215 et dont la dernière ligne est ainsi conçue :

A· LG· M· P· LI

» A l*(e)* g*(ione)* m*(illia)* p*(assuum)* LI.

» C'est la distance depuis *Regina Castra* (aujourd'hui Regensburg), où était campée la *légio III italica.* Cette inscription trouvée en Rhétie est publiée dans le *Corpus III n° 5997.*

» Dans les noms des lieux romains du reste, on en rencontre un grand nombre dont l'origine est toute militaire : *Ala nova, Castra nova, Castra vetera, praesidium, praetorium, Castellum, legio....* etc., accompagnés souvent d'un adjectif, d'un ethnique ou d'un nom propre. »

Aux exemples cités par M. Héron de Villefosse, nous ajouterons *Numerus Syrorum,* nom de la station romaine dont on voit les ruines à Lalla Maghrnia (Oran), lequel était emprunté au détachement de Syriens qui y tenait garnison.

La maison de M. Alibert n'est plus la seule de Tagremaret. On y a construit, en 1885, une maison cantonnière, où là plus gracieuse hospitalité m'a été offerte par M. Pellet, agent voyer départemental et M. Figier, agent voyer secondaire, en résidence à Mascara, que leur service avait amenés à Tagremaret. Qu'ils reçoivent ici tous mes remerciements, non-seulement pour leur aimable accueil, mais encore pour le précieux concours qu'ils ont bien voulu me prêter dans l'accomplissement de ma mission. Pendant que je relevais les inscriptions publiées plus haut, ces messieurs ont bien voulu faire, dans la direction de l'est, des recherches qui ont amené la découverte d'une troisième borne, le 7e milliaire de la voie romaine portant de *Cohors Breucorum*. Elle a été trouvée sur la piste du Génie, à 100 mètres environ au sud de la nouvelle route de Mascara à Tiaret par Tagremaret et Frendah, à hauteur du kilom. 74k,700. Elle gisait sur le sol, à côté de plusieurs pierres de taille énormes, la face épigraphique tournée contre terre.

Voici l'inscription que j'y ai lue :

N° 1075

IMPCAESCIVLIO
VEROMAXIMI
NOPIOFELICI
AVGPONTIFICI
5 MAXIMOTRIBV
NICIAEPOTESTA
TISPPPROCOS
AKAPVTVRBE

Imp*(eratori)* Caes*(ari)* C*(aio)* Iulio Vero Maximino, pio, felici, aug*(usto)*, pontifici maximo, tribuniciae potestatis, p*(atri)* p*(atriae)* proco*(n)*s*(uli)*. A Kaputurbe m*(illia)* p*(assuum)* VII.

La pierre, en grès, est plate comme les précédentes ; elle mesure 1m32 de hauteur, 0m55 de largeur et 0m23 d'épaisseur. L'inscription est gravée dans un cadre de 0m84 sur 0m44; à la 1re ligne, les lettres L et I, dans le nom IVLIO, sont liées.

Maximin a régné de 235 à 238 de J.-C. Sous son règne, la Proconsulaire et la Numidie se soulevèrent contre un intendant du

fisc *(fisci procurator)* nommé Capitolinus, détesté pour sa violence et sa dureté (237 de J.-C.) Le vieux Gordien, proconsul d'Afrique depuis 7 ans, fut proclamé empereur à Tysdrus *(aujourd'hui El-Djem, en Tunisie)*, en dépit de ses protestations.

La Maurétanie Césarienne ne s'associa pas à ce mouvement. Le sénateur Capellianus, son gouverneur, ennemi personnel de Gordien, qui venait de le révoquer, se mit en marche sur Carthage avec les nombreuses troupes qu'il avait sous ses ordres pour soutenir la cause de Maximin. Gordien le jeune, fils du proconsul, se porta au devant de lui, mais il fut défait et tué. A cette nouvelle, son père mit fin à ses jours, six semaines après sa proclamation. Mais un 3e Gordien, son petit-fils, fut aussitôt amené à Rome par ordre du Sénat et déclaré César, puis Auguste. Maximin, qui se trouvait alors à Sirmium, vola vers l'Italie et mit le siège devant Aquilée, mais il fut poignardé par ses soldats, en même temps que son fils Maxime, qu'il avaît associé à l'Empire (238 de J.-C.)

Le milliaire ci-dessus doit dater de la première année du règne de Maximin, de 235 de J.-C. On n'aurait pas manqué d'y ajouter à ses titres celui de Germanique, s'il avait été inauguré postérieurement à la victoire de cet empereur sur les Germains.

Cette borne a été trouvée à la distance exacte qu'elle indique, c'est-à-dire à sept milles romains des ruines de Souik, mais comme on le voit, elle donne comme point de départ de la supputation des distances, non point *Cohors Breucorum*, mais *Caputurbs*. C'est que sous Maximin la Cohorte des *Breuces* n'existait pas encore : elle n'a été créée que sous le règne de Gordien III, ainsi que le prouve son surnom de *Gordiana*, lu par M. de la Blanchère sur la pierre tumulaire d'*Aelius Servandus*.

On sait que pour venger son père et son grand père vaincus par elle, Gordien III licencia la Légion III Augusta. Il a dû supprimer en même temps les corps de troupe de la Maurétanie Césarienne qui avaient aussi marché contre son aïeul sous les ordres de Capellianus. La Cohorte des Breuces germains a sans doute été créée à cette époque, pour remplacer, avec d'autres troupes auxiliaires, les Cohortes et les Ailes licenciées; sa formation daterait donc de l'année 230 de J.-C.

Ainsi donc l'antique cité d'où étaient comptées les distances inscrites sur les trois bornes qui nous occupent portait le nom de *Caputurbs*, sous le règne de Maximin. M. Héron de Villefosse pense que ce nom se rapporte à sa situation à l'extrémité du terrain cultivé et à l'entrée du Sahara.

Nous avons dit plus haut que les bornes 4 et 5 publiées sous les nos 1073 et 1074 gisaient à quelques pas l'une de l'autre. Elles ont dû être réunies par celui qui les a trouvées, avec l'intention de les transporter ailleurs, soit pour les mettre en lieu sûr, soit pour les employer dans une construction quelconque. Elles sont actuellement déposées ainsi, que le milliaire VII, dans la cour de la maison cantonnière de Tagrémaret, en attendant leur transport au Musée d'Oran, où elles méritent d'être conservées.

L. DEMAEGHT.

## BIBLIOGRAPHIE

# LES FRANÇAIS A ORAN

Par M. le Commandant DERRIEN [1]

Nous venons bien tard rendre compte de l'excellent ouvrage que notre président honoraire, M. le Commandant Derrien, a publié depuis quelques mois sous ce titre et nous avons dû nous excuser personnellement auprès de notre savant collaborateur d'avoir été empêché jusqu'ici, de le remercier publiquement et comme il convient d'avoir bien voulu dédier son œuvre à notre Société.

L'attachement de M. Derrien à la Société de Géographie d'Oran date de sa fondation, sans cesse il lui a prodigué son dévoûment, consacré d'importants travaux, ne lui ménageant ni ses conseils autorisés, ni ses encouragements. Aussi a-t-elle rempli un véritable devoir en le plaçant à sa tête.

L'honneur qui nous est fait par la dédicace de l'ouvrage est d'autant plus précieux pour notre Société, que M. Derrien occupe depuis longtemps une place très marquée dans le monde savant.

Nous avons lieu d'être fiers de l'attention de l'honorable commandant, et je suis le bien modeste interprète de tous en lui adressant ici nos remercîments sincères et l'hommage de notre respect.

(1) A Oran, chez tous les libraires.

En écrivant *Les Français à Oran*, M. Derrien continue sa collaboration à l'œuvre de la Société de Géographie qui, nous l'avons dit dans maintes occasions, a pour but de faire connaître ce beau pays d'Algérie, la province d'Oran plus particulièrement, de la décrire géographiquement, de montrer ses richesses, son avenir et sa vitalité, dignes, on peut le dire après avoir lu cet ouvrage, de son glorieux passé.

Nul, mieux que M. Derrien, ne pouvait entreprendre ce travail en ce qui concerne l'histoire d'Oran proprement dite, et il sera complet. Celui dont nous rendons compte n'est qu'une partie, la première partie d'un tout qui sera, non pas comme le dit modestement notre Président honoraire, un jalon pour l'histoire future de notre cité, mais son histoire tout entière depuis 1830 jusqu'à nos jours.

Il ne s'agit aujourd'hui que d'Oran militaire de 1830 à 1848, c'est-à-dire de la conquête, des premiers et bien grands efforts des hardis pionniers, nos pères.

Un second volume prendra la commune d'Oran depuis son origine jusqu'en 1868.

Un dernier volume nous montrera Oran grandissant, active, travailleuse, devenue puissante en quelques années comme une cité américaine, et placée au premier rang de l'Algérie par son commerce et son industrie. Ce volume sera consacré à la ville de nos jours, celle dont M. Camescasse, ancien député, venu ici avec la caravane parlementaire, faisait un portrait à la fois si juste et si vrai, frappé qu'il était d'admiration en présence du développement prodigieux d'Oran depuis 1870.

Un tel cadre indique bien, nous le répétons, que l'histoire d'Oran par le Commandant Derrien, sera des plus complètes.

La première partie, c'est-à-dire Oran militaire, est fouillée de main de maître, avec la patience du savant, l'érudition du chercheur; elle dénote à chaque ligne l'affection particulière que M. Derrien a vouée à notre ville, sa plume nous fait assister, documents en main, à ce qu'il appelle très justement la résurrection, la transformation de la vieille cité morte et ruinée d'autrefois.

On se sent pris d'admiration, d'une véritable émotion au récit de cette si glorieuse conquête, dans laquelle on retrouve des noms aimés mêlés aux plus hauts faits d'armes.

L'intérêt dramatique grandit à chaque page depuis l'occupation d'Oran jusqu'à la reddition d'Abd-el-Kader, et c'est au milieu de combats incessants autour d'Oran que s'installent les services divers de l'administration et de la justice.

Malgré le titre de cette première partie : *Oran Militaire*, M. Derrien ne s'est pas borné, en effet, à raconter les campagnes de cette période si émouvante de l'histoire de l'Algérie. On assiste en même temps avec lui, et grâce à lui, à la naissance, à la transformation progressive de la ville conquise pied-à-pied chaque jour ; l'œuvre de civilisation entreprise dans ce pays s'y accomplit en même temps que celle de l'armée.

C'est ainsi que tout en retrouvant dans ce livre les souvenirs et les récits de la conquête, on est heureux d'y retrouver les documents précieux de l'origine même de la civilisation d'une grande ville.

A tous les titres, l'ouvrage de M. Derrien est des plus intéressants, nous recommandons aux Membres de notre Société et à tous ceux qui s'intéressent à l'Algérie de le lire, ils seront séduits par le talent de l'écrivain et le charme de son récit, autant que par l'histoire vraiment prodigieuse de notre ville.

Th. Monbrun.

# EXTRAIT DES SÉANCES DU COMITÉ

## SÉANCE DU 7 FÉVRIER 1887

Le nombre de membres présents, étant insuffisant pour délibérer utilement, la séance a été levée et renvoyée à une autre date (Art. 10, § 4 des Statuts).

## SÉANCE DU 7 MARS

*Présidence de* M. Demaeght, *vice-président*

On décide tout d'abord que les membres n'ayant pas pu répondre à la convocation de la dernière séance, seront considérés comme excusés, par la raison qu'ils ne connaissaient pas le nouveau local de l'Hôtel-de-Ville, réservé à la Société.

### ORDRE DU JOUR :

Dépêche de M. le Ministre de l'Instruction publique, annonçant l'allocation, en faveur de notre Société, d'une somme de 1,000 fr. Des remerciements seront adressés à M. le Ministre.

Deuxième dépêche de M. le Ministre de l'Instruction publique, relative aux renseignements à fournir sur les publications scientifiques. Ces renseignements ne pourront pas être fournis, le délai étant expiré.

Troisième dépêche de même origine, signalant l'intérêt que présenterait l'étude de la France de 1789; notre Société étant étrangère à ce plan, passe à l'ordre du jour.

Nouvelle dépêche ministérielle concernant la 11e réunion annuelle des Beaux Arts des départements, en 1887. Les mémoires devront être adressées à la Direction des Beaux Arts, rue de Valois, 3, avant le 15 mars prochain.

Cette dépêche sera déposée au Secrétariat, à la disposition des membres qui désireraient répondre à l'appel de M. le Ministre.

Lettre de M. du Paty de Clam, manifestant le désir de faire partie de la Société comme membre correspondant; il demande, en cas d'acceptation, l'envoi de nos publications. Accordé.

M. Protat, imprimeur à Macon, réclame une solde de 600 fr., due à M. Poinssot, par notre Société. Il lui sera répondu qu'on ne doit rien à M. Poinssot.

Réintégration, comme membres actifs, de M. le Supérieur du Séminaire et de M. Bédier, avocat.

Adoption de :

MM. Beatrix, employé à la voirie de Tlemcen, présenté par MM. Canal et Cuinet;
Robblin, juge au Tribunal civil d'Alger, mêmes présentateurs ;
Trapey, pharmacien-major à l'hôpital militaire de Tlemcen, présenté par MM. Canal et Monbrun;
Lagarde, juge de paix, Aïn-Temouchent, mêmes présentateurs.

Cinq démissions sont présentées et acceptées. Ce sont :

MM. Pons, de Prébois, Meunier, Varnier, Fontanilles.

Il a été décidé que la question de la réunion des Sociétés savantes, qui doit avoir lieu à Oran, en 1888, sera portée sur les prochaines lettres de convocation.

## SÉANCE DU 4 AVRIL

*Présidence de* M. Monbrun, *président*

---

### ORDRE DU JOUR :

Circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique, décidant que le 35e congrès, qui doit se réunir à la Sorbonne, s'ouvrira le 31 mai prochain. Il est décidé que M. Cuinet préparera une brochure donnant des renseignements sur le transport à Oran des mosaïques de Saint-Leu.

La Société de Géographie Commerciale de Madrid, annonce que notre Bulletin lui manque depuis longtemps. Le nécessaire sera fait à cet égard.

---

### ADMISSIONS NOUVELLES :

MM. Pelet, agent-voyer à Mascara, présenté par MM. Cousin et Monbrun ;

Scovasso Stefano, ministre d'Italie au Maroc, présenté par MM. Monbrun et Bouty.

Don de M. Fenningre, membre de la Société, d'un cadran solaire trouvé au château des Myards, à Pierrefite, ayant appartenu à la famille de Caylar. Des remercîments sont adressés au donateur.

L'assemblée générale de la Société est fixée au 16 mai prochain, à 8 heures du soir.

M. Mondot donne des explications au sujet de la réunion des Sociétés savantes à Oran, en 1888. Il invite notre Société et ses membres en particulier, à participer aux travaux de cette réunion scientifique.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 16 MAI

VINGT MEMBRES PRÉSENTS

Lecture du compte-rendu des travaux de la Société pendant l'année 1886-1887.

Election des membres du Comité (voir page 111).

## SÉANCE DU 23 MAI

*Présidence de* M. Fenningre, *doyen d'âge*

ÉLECTIONS DU COMITÉ ADMINISTRATIF

Composition du Bureau, pour l'année 1887-1888. Sont élus :

MM. Monbrun, président ;
Demaeght, vice-président, section d'Archéologie ;
Cousin, id. section de Géographie ;
Bouty, secrétaire général ;
Renard, trésorier ;
Pousseur, bibliothécaire ;
Thomassini, secrétaire-adjoint, section d'Archéologie ;
Coudray, id. section de Géographie ;
Carrière, membre du Comité, section d'Archéologie ;
Mondot, id. section de Géographie ;

M. Monbrun remercie le Comité de ce nouveau témoignage de confiance et de sympathie qui lui est donné par ses collègues ; il donne l'assurance que son zèle et son dévouement sont entièrement acquis à la prospérité de l'œuvre entreprise.

## ORDRE DU JOUR :

Lecture d'une circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique, relative à la designation, avant le 1er mai, des délégués ayant reçu mandat de traiter, devant le Congrès de la Sorbonne, les questions comprises dans le programme, ainsi que le titre des communications.

Remerciements de M. du Paty du Clam, de l'honneur qui lui a été fait en le nommant membre correspondant. Il envoie un mandat-poste de 6 francs pour payer le premier trimestre 1887.

L'Institut canadien de Toronto, réclame les bulletins qui lui manquent depuis l'année 1886. Il sera fait droit à cette demande.

Madame veuve Bergouhnioux et sa famille, font part à la Société, de la perte qu'ils viennent de faire en la personne de M. Natalis de Vailly, membre de l'Institut, décédé à Paris, à l'âge de 82 ans ; de compliments de condoléance seront adressés à la famille.

Une Commission est nommée pour l'examen des comptes du Trésorier, elle se compose de MM. Renard, Jacques et Combes.

---

## ADMISSIONS NOUVELLES :

MM. Desnoyelles, Chef de Dépôt de l'O.-A. à Aïn-Temouchent, présenté par MM. Thieffin et Chancel ;

Charpentier, Ingénieur à la même Compagnie, mêmes présentateurs ;

Doassans, Directeur des Messageries d'Oran, présenté par MM. Demaeght et Bouty ;

Philippe, Administrateur de la commune mixte de Saïda, mêmes présentateurs.

*Le Secrétaire général,*

BOUTY.

# PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

## Reçues par la Société de Géographie

### Allemagne

Société de Géographie et statistiques, 1885-1886. — Francfort-sur-Mein.
Société de Géographie, band V, Heft IV. — Iena.

### Algérie

Académie d'Hippone, n° 22, fasc. 1. — Bône.

### Angleterre

The Scotish Geographical magazine, vol. III, n$^{os}$ 2, 3, 4, 5, 6. — Edimbourg.

### Belgique

Société royale de Géographie, tome IX, fasc. 3. — Anvers.
Société belge de Géographie, 1887. n° 1, 2. — Bruxelles.

### Canada

Institut canadien, vol. IV, fasc. II. — Toronto.

### Espagne

Société de Géographie, tome XXI, n$^{os}$ 5, 6, tome XXII, n$^{os}$ 1, 2. — Madrid.
Revista de Geografia commercial, n$^{os}$ 31, 32, 33. — Madrid.
L'Excursionista, n° 99. — Barcelone.

## Etats-Unis

John's Hopkins university studies, Ve série, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6. — Baltimore.

John's Hopkins university circulars, vol. VI, nos 55, 56. — Baltimore.

## France

Société de Géographie commerciale, nos 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11. — Bordeaux.

Société de Borda, 3e trim. 86, 1er trim. 87. — Dax (Landes).

Société philomatique, 1886-1887. — Saint-Dié.

Société de Géographie, nov., déc. 86, janv., fév. 1887. — Douai.

Société de Géographie commerciale, janv., fév., mars, avril 1887. — Hâvre.

Société de Géographie, janv., fév., mars, avril 87. — Lille.

Société bretonne de Géographie, nos 27, 28. — Lorient.

Société de Géographie, nos 1, 2, 1887. — Marseille.

Société languedocienne de Géographie, tome X, 1er trim. 1887. — Montpellier.

Société de Géographie de l'Est, 4e trim. 1886. — Nancy.

Société de Géographie commerciale, 3e, 4e trim. 86, 1er trim. 87. — Nantes.

Musée Guimet : Histoire des Religions, vol. XIV, XV, nos 1, 2, 3. — Paris.

Société de Géographie commerciale, tome IX, nos 1, 2, 3, 4. — Paris.

Société de Géographie : compte-rendu, 18, 19, 1886, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 1887.

Société de Géographie, bulletin, 4e trim. 1887. — Paris.

Association philotechnique, 2 février, 3 mars, 4 avril 1887. — Paris.

Polybiblion, partie technique, série II, tome XIII, février, mars, avril, mai 1887. — Paris.

Polybiblion, partie littéraire, tome XXV, février, mars, avril, mai. — Paris.

Revue Géographique internationale, nos 135, 136, 137, 138. - Paris.

Société des études coloniales et maritimes, nos 3, 4. — Paris.
Société ethnographique, 2e série, 1, 2, 3, 4, 5. — Paris.
Ministère Instruction publique : bulletin historique, 3, 4. — Paris.

### Guatemala

Direction des statistiques, année 1886. — Guatemala.

### Hollande

Bijdragen tôt de Taal en Volkenkunde, etc., — Deel XXXVI. —

### Hongrie

Société hongroise de Géographie, tome V, fasc. 2, 3, 4. — Buda-Pesth.

### Italie

Società africana d'Italia, sezione fiorentina, vol. II, fasc. 8, vol. III, fasc. 1, 2, 3. — Florence.
L'esplorazione commerciale, fasc. 1, 2, 1887. -- Milan.
Société de Géographie italienne, fasc. 1, 2, 3, 4, 5, 1887. — Rome.
Bulletino dell'imperiale instituto archeologico, vol. II, fasc. 1. — Rome.
Società africana d'Italia, fasc. 1, 2, 3, 4. — Naples.

### Portugal

Société de Géographie, 6e série, nos 7, 8, 9, 10, 11. — Lisbonne.
Revísta archeologica é historica, vol 1, no 2, 1887. — Lisbonne.
Sociedade de Geographia commercial, no 3, mars, 4 de juillet à avril 1887. — Porto.

### Prusse

Société de Géographie, band XIV, 1, 2, 3, 4. — Berlin.
Société de Géographie, teil II 1883-1884. — Greswald.

### Russie

Société impériale russe, tome XXII, fasc. 4, 5, 6, 1887. — Saint-Pétersbourg.

## Suisse

Geographische Gesellschaft, Heft 1, 1887. — Saint-Gall.

Le Globe, tome VI, n° 1. — Genève.

L'Afrique explorée et civilisée, n$^{os}$ 2, 3, 4, 5, 6, mars, avril, mai, juin 1887. — Genève.

Société neuchateloise de Géographie, tome II, fasc. 3. — Neuchatel.

## Valachie

Société de Géographie, 1$^{er}$ trim. 1887. — Bucharest.

# OUVRAGES REÇUS

Exposition internationale maritime. — Hâvre.
Manuel de la langue néo-latine, usuelle et commerciale. — Nice.
Introduction au mystère St-Anthoni de Viennés. — Gap.
Istoria Petri et Pauli, mystère en langue provençale du XV^e siècle. — Gap.
Statistique coloniale pour l'année 1884. — Paris.
Prononciation et terminologie géographiques. — Bordeaux.
Journal de Barral. — Paris.
Congrès archéologique de France, tenu à Montbrison. — Paris.
15^me session Association française, pour l'avancement des sciences. — Nancy.
Sur des inscriptions nouvelles découvertes dans les environs de Beja (Tunisie) à Kenchela et dans le djébel Nador.

*Le Secrétaire général.*

BOUTY.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN



# BULLETIN TRIMESTRIEL DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE

DIXIÈME ANNÉE. — TOME VII
FASCICULE XXXIV. — JUILLET-SEPTEMBRE 1887.

## SOMMAIRE



ORAN
Typographie et Lithographie Paul PERRIER, boulevard Oudinot, 15.
1887

# MONOGRAPHIE DE L'ARRONDISSEMENT DE TLEMCEN

*(Suite)*

## PREMIÈRE PARTIE

## CHAPITRE III

## NÉDROMA ET LE PAYS DES TRARA

### VII. — OROGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE DES TRARA

En allant de l'est à l'ouest, la première chaîne rencontrée longe la mer et constitue l'échelon méditerranéen du massif des Trara.

Les sommets principaux sont les suivants :

Le *Tagreza*, à l'ouest de l'embouchure de la Tafna vis-à-vis de Takembrit, hauteur, 400 mètres.

Le *Sidi-Aïssa*, en arrière et au-dessus de la baie de Sidi-Médani, hauteur, 404 mètres.

Le *Sidi-Abdallah*, un peu au sud-est du bordj des Oulad-Amar, hauteur, 290 mètres.

Le *Roghba-el-Hammar*, à l'est de la baie d'Honaï, hauteur, 275 mètres.

Le *Sidi-Sofian*, un des plus hauts sommets des Trara, hauteur, 857 mètres.

Le *Nedjra*, hauteur, 590 mètres.

Le *Tadjera*, grande table de forme pyramidale au sommet tronqué et aplati, appelé souvent *montagne carrée*, hauteur, 864 mètres.

La proximité du cap Noun ou Noé lui a fait aussi donner par les marins, le nom de *Mont de Noé*.

Le nom de *Tadjera* conservé sur nos cartes est une dénomination berbère que nous retrouvons dans la géographie d'El-Bekri, traduction de Slane.

Ces trois derniers sommets sont situés autour d'Honaï, dans un rayon de 7 à 8 kilomètres.

Plus à l'ouest, entre Honaï et Nemours, sur la même ligne de crêtes, on distingue :

Le *Filfila*, hauteur, 626 mètres.
Le *Rekel*, — 368 —
Le *Kadda Bellout*, — 312 —

Ce dernier dans les Béni-Ménir forme le sommet du cap Tarça.

La deuxième chaîne de montagnes qui forme l'échelon suivant, entre la première ligne et le cours de la Tafna, offre des sommets plus variés et plus continus.

Les principaux sont, de l'est à l'ouest :

Le *Bou-K'nadil*, hauteur, 390 mètres.
Le *Kaouly*, — 381 —
Le *Darbann*, — 401 —
Le *Bou-Slahh*, — 314 —
Le *Medjma-Raha*, — 450 —
Le *Gui-el-Men*, — 699 —
Le *Ras-el-Mannara*, — 765 —
Le *Tahar-Eddis*, — 790 —
Le *Sidi-el-Kassem*, — 590 —
Le *Kernaïcha*, — 474 —
Enfin le *Filahoucen*, — 1,157 —

Ce dernier mérite une mention toute spéciale ; c'est le pic le plus élevé de la région littorale dans l'arrondissement.

« Ce piton calcaire, dit Elisée Reclus, dans le 11e tome de sa nouvelle Géographie universelle, dominant des tables schisteuses, des croupes de granit, des nappes de basalte, a désormais un nom célèbre dans l'histoire de la science.

» Ainsi qu'on l'avait déjà constaté depuis longtemps, toutes les montagnes comprises entre le massif d'Oran et la frontière marocaine dépassent d'assez haut les brumes rampantes, pour qu'on

puisse apercevoir de leur cime, lorsque les circonstances atmosphériques sont favorables, les sommets des sierras méridionales de l'Espagne. C'est généralement en automne, vers le coucher du soleil, que se découvre, à 270 kilomètres de distance, cet admirable horizon. On comprit donc qu'il serait possible dans cette saison, de rattacher les réseaux de triangulation de l'Espagne et de l'Algérie sans passer par le Maroc.

» Les quatre points choisis pour le quadrilatère de jonction furent le Mulhacen, dans la sierra Névada, la Tética dans la sierra de los Filabres, à l'angle sud-oriental de la péninsule, le *Filahoucen* dans les Trara et le M'Sabiha, dans le petit massif voisin d'Oran (1). »

Cette opération géodésique, dirigée avec tant de succès par le commandant Perrier (aujourd'hui Colonel), mérite qu'on s'y arrête. Parmi les travaux de triangulation les plus célèbres, aucune opération de cette importance n'avait été tentée depuis Méchain et Delambre qui mesurèrent, vers la fin du siècle dernier, la portion du méridien terrestre comprise entre Dunkerque et Barcelone.

Laissons donc la parole à M. Perrier, lui-même, qui rendit compte de sa mission géodésique à l'Académie en 1879.

« Je viens dire à l'Académie, après le général Ibañes, chef de la mission Espagnole, que la jonction des deux continents est enfin réalisée. Désormais la science possède un arc méridien de 27 degrés, le plus grand qui ait été mesuré sur la terre et projeté astronomiquement sur le ciel....

» J'avais observé les directions et calculé les distances, sans me laisser arrêter par l'énormité de celles-ci. Je comptais alors sur la puissance des signaux solaires pour franchir des distances de 70 lieues. Enfin, j'étais certain que, en choisissant bien les couples de stations, nos trajectoires lumineuses passeraient à 300 et 400 mètres au-dessus de la mer, échappant ainsi absolument aux réfractions anormales qui se produisent parfois dans les couches basses de l'atmosphère....

» Mais, pour produire cette lumière avec l'intensité nécessaire, il fallait recourir à des appareils électro-magnétiques actionnés par

(1) E. Reclus. — Géographie universelle.

des machines à vapeur. Dès lors la question se posait ainsi : hisser tous ces appareils avec des machines de six chevaux de force sur des cimes de 1,000, 2,000 et 3,550 mètres d'altitude ; créer des routes sur ces montagnes désertes, organiser des relais d'approvisionnements pour l'eau et le charbon ; enfin placer et nourrir à chaque station une compagnie de trente à cent hommes et quinze ou vingt bêtes de somme.

» D'après une convention dont tous les termes ont été scrupuleusement exécutés de part et d'autre les stations espagnoles devaient être occupées par des officiers espagnols et les stations françaises par des officiers français, opérant chacun de leur côté d'après un concert parfait, mais aussi dans une complète indépendance.

» Maintenant, j'oserai prier l'Académie de vouloir bien se représenter un instant les quatre cimes que nous avions choisies : Mulhacen et Tética en Espagne, Filahoucen et M'Sabiha entre Oran et la frontière du Maroc, pour former par dessus la Méditerranée, le quadrilatère de jonction. Chaque cime avait son poste militaire....

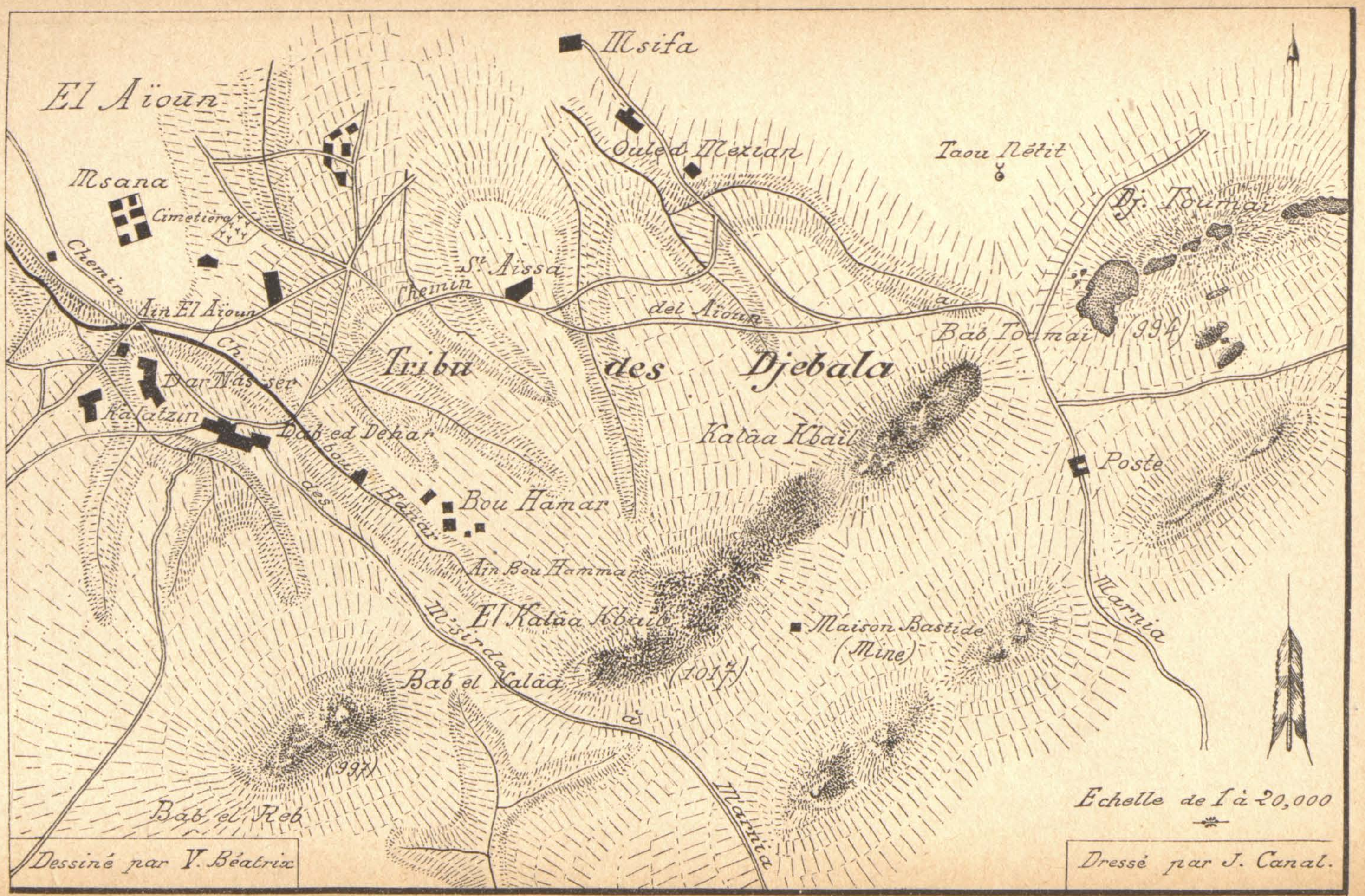
» Le 20 août 1879, tout le monde était à son poste : le colonel Barraquer sur la cime du Mulhacen, une des montagnes les plus élevées de l'Espagne, le major Lopez sur celle du Tética, le capitaine d'État-major Bassot sur le Filahoucen, quant à moi, je m'étais réservé la station du M'Sabiha. Le temps était beau, mais les vapeurs qui montaient de la Méditerranée ne se laissaient pas traverser par les faisceaux de rayons solaires dirigés sur nos instruments. La nuit, les signaux électriques ne paraissent pas davantage.

» Nous avons connu, alors, pendant vingt jours, l'anxiété profonde qu'éprouvèrent Biot et Arago, en pointant en vain, pendant trois mois, leurs lunettes sur les reverbères d'Iviça. Enfin, le 9 septembre, après vingt jours d'une attente fiévreuse, j'apercevais la lumière électrique de Tética, visible parfois à l'œil nu, sous la forme d'un disque rougeâtre arrondi, de teinte uniforme, comparable comme éclat à l'étoile du Bouvier, qui se levait, dans le voisinage, à l'horizon de la mer. Le lendemain 10, j'apercevais les feux électriques de Mulhacen. Nos collègues espagnols apercevaient aussi nos signaux, et nous entrions enfin dans la période des observations définitives, terminées le 18 octobre.

## Chaîne et Col de Bab-Thaza




Echelle de 1 à 200.000




Passage et Col du Toumaï

» La jonction géodésique des deux continents était enfin réalisée, au moyen d'immenses triangles d'une longueur moyenne de 280 kilomètres de côté. »

---

A côté du djebel Filahoucen, mais un peu plus à l'ouest, se trouve un autre pic nommé *El-Gouléah* dont la hauteur est de 1,113 mètres. Ce dernier pic, boisé de chênes-liège, s'abaisse vers l'ouest, pour former cette grande coupure connue sous le nom de *col de Bab-Thaza*, par laquelle passe la route reliant Tlemcen à Nemours par Marnia.

Cette dénomination de Bab-Thaza est incorrecte, formée qu'elle est par deux mots qui signifient la même chose. En effet, *bab* est un mot qui veut dire porte, et *thaza* est un mot kabyle qui signifie également porte.

La grande chaîne de montagnes la plus haute de la région, qui commence à l'est au Filahoucen et se termine à l'ouest au djebel *Takatran*, près de Sidi-bou-Djenan, forme une série de cols et de pics dont la dentelure, vue de loin, est des plus bizarres.

Ainsi le col de Bab-Thaza sépare le Gouléah du djebel *Khaïs*. Plus à l'ouest le bab *Toumaï* (994 mètres) sépare la montagne de ce nom du djebel *Kalaâ Kebaïl* (1,017 mètres) ; le Bab-el-Reh (porte du vent) sépare ce dernier du djebel *Gabab*, dernier piton, sur les pentes duquel au milieu du versant ouest, se trouve Sidi-Bou-Djenan, village arabe qui possède plusieurs puits.

Le bab-Toumaï est particulièrement remarquable à cause des immenses minières de phosphate de chaux *(aphatite)* qui viennent d'être découvertes, tout récemment, par M. Bastide, et qui promettent de devenir le centre d'une grande exploitation industrielle, à laquelle s'intéresse la grande maison Jaille, d'Agen.

Nous reviendrons sur les phosphates du Bab-Toumaï dans la notice minéralogique que l'on trouvera, plus loin, dans la description des Djebala.

---

En ce qui concerne l'hydrographie des Trara, elle ne comprend qu'un bassin important, celui de l'oued Gazaouana, déjà exposé dans le chapitre précédent traitant des bassins méditerranéens.

En dehors de cette rivière et de son grand affluent de gauche, l'oued Sidi-Brahim, il n'est pas de cours d'eau, à régime continu, digne de remarque. Seul l'oued *Asefter* présente un bassin hydrographique assez étendu (15 kilom. env.) comme longueur, mais resserré en largeur et fortement encaissé.

Ce grand ravin, qui a son origine au pied du versant septentrional du djebel Dhar-Ed-Dis, est presque toujours à sec en été.

Il porte sur quelques cartes le nom de Oued djebel Bab-el-Atra (voir Amiral Mouchez), par corruption du nom d'un col voisin, Bab-el-Khadra. Sur le versant méridional de la chaîne des Trara, il n'existe aucun cours d'eau proprement dit. Tous les ravins qui sillonnent les flancs sud de la chaîne la plus élevée vont aboutir à la Tafna et ne charrient des eaux qu'en temps de pluie. Les principaux sont les suivants :

L'*oued Bou-Selet*, qui descend de Bab-Thaza et va se jeter dans la Mouillah, affluent de la Tafna.

L'*oued djebel Filahousen*, qui se jette dans la Tafna en aval d'Hammam-bou-Ghrara.

L'*oued Bou-Kiou* dont le confluent se trouve un peu au-delà de Mechera Gueddara.

L'*oued Dahman* qui se jette dans la Tafna en face le moulin Renaud, à un kilomètre en contre-bas du marabout de Sidi-Bou-Lenouar.

L'*oued Chika* et l'*oued Dieb* qui se joignent à leur confluent commun avec la Tafna au gué de *Méchera-el-Habouba* (le gué de la peste) en face de la pierre du chat.

L'*oued Ben-Djelloul*, ayant pour affluent l'*oued Melah*, qui se jette dans la Tafna près de la Platrière ; et l'*oued Ecod-el-Ma*, dont le confluent est un peu en amont de Takembrit.

Tous ces oueds dépendant du bassin de la Tafna, nous n'avons pas à nous étendre, en ce moment, sur leurs cours pas plus que sur leur importance.

## VIII. — Division administrative et description des lieux

Le pays des Trara, dont nous connaissons les limites, se compose administrativement des territoires suivants :

Commune de plein exercice de Nemours déjà décrite ;

Commune mixte de Nédroma ; plus deux tribus rattachées à la commune mixte de Remchi ; et enfin des M'Sirda dont la description a été donnée au chapitre 1er.

Nous ne mentionnons que pour mémoire ce dernier douar, ainsi que Zaouiet-el-Mira, et nous n'avons pas à revenir sur Nemours.

Il nous reste à décrire la commune mixte de Nédroma et les deux tribus Trara rattachées à Remchi.

## COMMUNE MIXTE DE NÉDROMA

Elle a été créée le 1er octobre 1880 et constituée avec les deux tribus (1) des Djebala et des Béni-Khellad, et les douar-communes (2) de : Zaouiet-el-Mira, Souhalia, Beni-Mishel, Beni-Ménir et Nédroma.

On sait qu'une commune mixte est formée de circonscriptions dans lesquelles la population indigène domine, et où la population européenne commence seulement à fonder quelques établissements, sous la protection spéciale de l'administration ou du commandement.

Elle est dirigée par un administrateur civil remplissant les fonctions de maire, lequel est aidé par un ou plusieurs adjoints et par une commission municipale composée des caïds de chaque tribu ou douar, et de membres français nommés par l'autorité supérieure.

(1) On nomme tribu une unité ou division territoriale, placée sous l'autorité d'un caïd. La tribu se compose de plusieurs ferka, ou fractions, et la ferka de plusieurs douars *(douaoucor)* lesquels sont la réunion de plusieurs tentes disposées en cercle. Chez les Kabyles, la ferka est la réunion de plusieurs petits villages.

(2) Le douar-commune n'est autre qu'une ancienne tribu soumise aux opérations du Sénatus-Consulte du 22 avril 1863.

C'est un régime de transition créé en vue de la transformation progressive des anciens territoires de commandement que l'on veut initier à la vie municipale, afin de préparer leur émancipation, puis leur érection en communes de plein exercice.

---

## IX. — Tribu des Djebala

On lui donne quelquefois le nom de Djebala Aïn-Tolba, du nom de la fontaine qui se trouve aux abords du caravansérail de ce nom, sur le versant sud du col de Bab-Thaza.

Sa superficie est de 11,502 hectares et sa population de 3,226 habitants.

Cette tribu, située complètement en pays de montagne, ainsi du reste que son nom l'indique, n'a pas encore été soumise aux opérations du Sénatus-Consulte du 22 avril 1863. Elle avait tout d'abord été rattachée à la commune mixte militaire de Nemours, canton judiciaire et cercle de ce nom ; mais, le 1^er^ octobre 1880, sous le gouvernement général de M. Albert Grévy, elle fut comprise dans le périmètre de la nouvelle commune mixte de Nédroma.

Son territoire est borné au nord par les Sahoulia et Zaouiet-el-Mira, au sud par les Maâziz, à l'est par Nédroma et les Zemmarah, et à l'ouest par les M'Sirda-Tahta et les Achaches.

Ainsi que la plupart des tribus kabyles, les *Djebala* ont leur histoire ; voici la notice que nous devons au capitaine Bouisson (1), chef du bureau arabe de Nemours (janvier 1870) :

« Les Djebala (2), berbères d'origine, faisaient partie de la grande tribu des Zénata. Bien avant l'ère musulmane ils vinrent sous la conduite d'un chef nommé *Dorris*, s'installer dans le pays qu'ils occupent aujourd'hui et qui n'est qu'une partie du territoire connu autrefois sous le nom de *Koumïa ;* il comprenait toute la partie montagneuse du littoral, depuis les Cuellaïa jusqu'à Oran.

» Au commencement du 2^e^ siècle de l'hégire (790 de J. C.), les Djebala étaient partagés en deux fractions, l'une dite *Béni-Illoul*

---

(1) Aujourd'hui chef de bataillon en retraite.

(2) La population actuelle est composée, pour un quart, et par voie de mariage, de Beni-Snassen d'origine marocaine. J. C.

qui avait créé à Ternana une ville florissante, dont le marché était très-important et dans l'enceinte de laquelle se trouvait un temple religieux cité pour ses vastes proportions (1).

» L'autre fraction dite *Zérara* avait créé la déchera de Matila qui existe encore.

» A cette époque Moulay Idris, à la tête des populations arabes, envahit le pays, soumit les Djebala, et, à son départ, laissa pour les commander son fils Abdallah-ben-Idris ; ce dernier entraîna à l'Islamisme les tribus placées sous son autorité.

» La ville de Ternana devint quelque temps après le théâtre de luttes intestines, à la suite desquelles une partie des habitants fut contrainte de quitter la ville.

» Pour venger leur défaite, les vaincus cherchèrent des partisans et en trouvèrent parmi les habitants de Matila et chez les Béni-Ménir des Trara. Deux fractions de cette tribu, les Oulad-Sidhoun et les Béni-Chabane, prirent fait et cause pour eux.

» Les gens restés à Ternana durent également chercher des alliés, et ils réussirent à gagner à leur cause les Oulad-Ichou et les Ahl-el-Tagar, également des Béni-Ménir.

» Après quelques alternatives de paix et de guerre, ces luttes se terminèrent par la ruine de Ternana, survenue dans le 5e siècle de l'hégire.

» Les Djebala se composaient alors des deux fractions : Matila et Msifa ; c'est à cette époque que les gens d'*El-Aïoun*, qui se disent Berbères d'origine, bien qu'ils ne paraissent pas descendre de la tribu des Zénata, vinrent s'installer dans la tribu.

» Au 8e siècle de l'hégire, la fraction actuelle de Zaouiet-el-Yacoubi, descendant des Oulad Ali-ben-Tahla, arabes d'origine, vint, sous la conduite du marabout *Si-Abderahman-el-Yacoubi*, s'établir chez les Djebala. Les gens de cette fraction jouissent d'une grande considération.

» Vers le 9e siècle de l'hégire (1535) ; époque à laquelle le pays fut soumis à la domination turque, *un Amel*, délégué du bey

---

(1) Dans le chapitre II, page 110 du précédent bulletin (voir le renvoi) Ternana est citée comme ayant dû se trouver près de Gamès ou de Béghaoun dans les Souhalia. C'est une erreur que nous nous empressons de rectifier. Ternana était située dans les Djebala au pied du versant Nord du Bab-Toumaï.

Aujourd'hui, bien que l'on connaisse l'emplacement que Ternana a occupé jadis, on ne retrouve même plus les traces de cette importante cité. J. C.

d'Oran, fut nommé à la résidence de Nédroma et eut sous son commandement tout le pays des Trara, depuis la Tafna jusqu'au Kiss.

» Lors de l'occupation française, en janvier 1836, dès l'arrivée du maréchal Clausel à Tlemcen, les Djebala, qui avaient soutenu la cause de l'Emir Abd-el-Kader, s'enfuirent au Maroc puis revinrent guerroyer avec lui et prirent part aux combats de la Tafna, de Sidi-Yacoub et de la Sikkak ; ils suivirent les Souhalia dans leur infâme défection de 1845 contre l'infortuné colonel de Montagnac, et ne nous furent complètement soumis que lorsque le général Cavaignac, alors commandant de la subdivision de Tlemcen, eut vengé d'une manière éclatante le désastre de Sidi-Brahim (1). »

Les Djebala sont très attachés à la propriété qui est chez eux entièrement melk et se transmet régulièrement par vente ou héritage. Les terres de culture sont assez étendues, de bonne qualité et suffisent généralement aux besoins des habitants. Quelques uns d'entre eux possèdent des terres melk dans les tribus voisines.

Le centre du territoire des Djebala se trouve approximativement au djebel Nasser, point où s'élève actuellement l'exploitation minière de MM. Gerbaud et Pittcairn ; il est distant de Nédroma de 12 kilomètres, de 20 de Marnia et de 30 de Nemours, par la route.

Les habitants du pays sont tous cultivateurs et s'adonnent parfois, dans leurs loisirs, à la confection des nattes en sparterie, des burnous, des haïks et des tellis ; ils possèdent beaucoup de jardins arrosés par d'abondantes sources au nombre d'environ cinquante, qu'ils s'entendent à merveille à aménager pour les irrigations de leurs jardins et de leurs vergers, où ils cultivent du maïs, des fèves, des pommes de terre et de la bechna *(millet)*. Les irrigations sont dirigées avec art et règlementées dans chaque déchera par une commission de notables. Leurs mœurs très-rudes à l'origine s'améliorent sensiblement au contact de notre civilisation. Ils fréquentent avec beaucoup d'assiduité les marchés de Nédroma, de Marnia et d'Adjeroud *(Kiss)*.

Les fractions, ou villages kabyles des Djeballa sont au nombre de quatre : *Matila*, *El-Aïoun*, *Msifa* et *Zaouiet-el-Yacoubi*.

(1) Sénatus-consulte. — Notice historique.

Les provisions de réserve en céréales, blé, orge, sont emmagasinées dans 93 silos répartis comme suit :

Matila, 30, situés à El-Aouanet ;

El-Aïoun, 28, situés à Goubba-Sidi-Mohamed-bel-Arbi ;

Msifa, 25, situés à Raïat ;

Zaouiet-el-Yacoubi, 10, situés à Zaouiet-Sidi-Abderraman.

Ces silos appartiennent en propre à des individus qui les louent à l'année ; ils perçoivent en moyenne un demi moud (30 kil.) d'orge par silos. Les indigènes qui utilisent ainsi les silos loués établissent entre eux, dans chaque déchera, un tour de garde particulier et évitent de payer des gardiens spéciaux.

Les Mosquées ou Zaouias sont peu nombreuses dans les Djebala ; la seule méritant d'être mentionnée est celle de Zaouiet-el-Yacoubi, fondée par *Si-Abderahman-El-Yacoubi*, dans le village de ce nom, où presque tous les habitants sont marabouts. Elle sert de refuge aux voyageurs qui y sont toujours recueillis et hébergés.

En 1848, le chef de cette Zaouia, *Si-Taïeb*, cadhi de Marnia, fit ajouter aux anciens bâtiments une École et une Mosquée ; l'école contient une vingtaine d'élèves du pays, auxquels on apprend le Coran et quelques principes de législation musulmane *(Sidi-Khelil)*.

L'instruction est donnée, en outre, dans chacune des déchera, par des *derrer* (instituteurs), qui apprennent aux enfants à lire, à écrire et à réciter quelques versets du Coran. Chaque derrer est rattaché à une mosquée et la Djemmâa le rétribue d'après l'importance de l'école et le nombre d'élèves qui la fréquentent.

Ces instituteurs sont généralement exempts d'impôts, taxes ou corvées et reçoivent souvent des cadeaux, indépendamment de leur salaire souvent payé en orge.

Nous n'ajouterons rien à ce qui a déjà été dit sur la forme et les aménagements des maisons kabyles qui constituent les *déche-ras* ou villages ; ils n'ont rien de plus particulier ici qu'ailleurs.

## Décheras ou villages des Djeballa

D'après le dernier recensement quinquennal, opéré en juillet 1886, le nombre de maisons correspondant à autant de ménages, est de 584 pour l'ensemble des Djeballa. Cela donne une moyenne de 5,4 habitants par feu.

Les quatre fractions désignées ci-dessus sont toutes situées sur le versant nord de la chaîne de montagnes limitée à l'est par le djebel Kaïs de Bab-Thaza, et à l'ouest par le Kalâa-Kebaïl, qui touche le Toumaï.

Au pied de ce dernier contrefort, et en allant de l'ouest à l'est, la première fraction que l'on rencontre est celle d'*El-Aïoun*.

Ses villages principaux sont : *Bab-Ed-Dechour* petit village de 25 à 30 maisons se détachant en gris sale sur le vert des broussailles ; ce village est situé sur un chemin très fréquenté qui relie les Souhalia aux Djeballa et aux Mâaziz, en passant par le col, ou bab, Toumaï. Les autres petits hameaux d'El-Aïoun sont : *Koubba, Zorahna,* Hojeïja et *Déritacem.*

Plus haut, vers le sud-est, sur les flancs de coteau qui longent le pied du djebel Toumaï, énorme rocher de calcaire gris, dont la crête forme un escarpement vertical de soixante mètres de haut, on arrive à la déchera de M'Sifa, laquelle a pour *azib* le petit hameau de F'ternana, planté au sommet d'un monticule isolé à l'origine de la plaine. Les gens de F'ternana se disent originaires de Kalâa-Kebaïl.

Entre Msifa et la crête du Toumaï s'élève un mamelon connu sous le nom de Taoun-Nelit [1], au sommet duquel est construite une petite Kouba dédiée au marabout Si-Abdelkader.

Il paraît que ce saint personnage monta un jour avec sa jument sur la plus haute cime de Toumaï (940 m.) pour jouir du panorama qui se déroulait de ce point. Pendant qu'il était ainsi en contemplation devant cette immense plaine des Souhalia, sa jument piquée par une bête invisible prit le mors aux dents et, s'enlevant de toute la force de ses muscles, elle se précipita dans l'espace avec son cavalier.

---

(1) Dénomination kabyle.

Ils tombèrent sur le Taoun Nelit sans se faire aucun mal, et c'est sur le point où s'opéra la chute que les indigènes ont élevé la petite kouba à la mémoire du saint marabout Sidi-Abdelkader, que Dieu avait ainsi touché de sa grâce. C'est dans les environs de la déchera de Msifa que doit se trouver l'emplacement où s'élevait jadis la ville berbère de Ternana.

Plus à l'est, sur le même versant et au pied du djebel Kaïs, perchées comme un nid de vautours au sommet d'un rocher circulaire, on voit les ruines de la vieille déchera de Matila, ancien village berbère, aujourd'hui abandonné et dont les habitants descendus de leur repaire ont fondé les villages voisins de : El Aouata, El Aouanet (1), Oulad-Thaleb et Oulad-el-Abbès, actuellement situés autour de l'ancienne Matila.

El Aouanet, qui est l'*azib* de Matila, renferme 30 silos de réserve.

Enfin, à sept kilomètres au nord-est de ce dernier point, se trouve Zaouiet-el-Yacoubi.

Ce petit centre, divisé en deux villages bien distincts, est abrité par des bosquets d'oliviers et de caroubiers qui le couvrent presque complètement.

La partie de village qui renferme la Zaouia dont il a été parlé, fondée par Si-Abderrahman-El-Yacoubi, est exclusivement habitée par les marabouts et leurs familles. Dans l'autre partie se trouvent les cultivateurs.

Zaouiet-el-Yacoubi est le village le plus rapproché de Nédroma, dont il n'est séparé que par une distance de 5 à 6 kilomètres.

Les femmes arabes y sont renommées pour la beauté de leur teint et la pureté de leurs traits.

---

## Ruines berbères de Toumaï

Il existe sur la crête du djebel Toumaï des ruines qui, d'après la tradition, seraient celles d'un grand village berbère ayant existé avant la soumission des Djeballa au conquérant arabe *Moulay-Idris* ; elles remonteraient en conséquence au 1er siècle de l'hégire

(1) *El Aouanet*, c. a. d. les familles.

(710 de J. C.). On n'y découvre aucune inscription, aucun détail d'architecture pouvant éclairer les recherches sur l'époque réelle de son existence.

---

## Caravansérail d'Aïn-Tolba

Un seul lieu méritant d'être mentionné existe sur le versant méridional de la chaîne de montagnes des Djebala ; c'est le caravansérail ou bordj d'Aïn-Tolba, situé sur la vieille route militaire de Marnia à Nemours, à 32 kilomètres de cette dernière ville et à 17 de Marnia.

Autrefois ce caravansérail, qui est en même temps un gîte d'étapes, sentinelle avancée aux confins de la frontière marocaine, était gardé par un poste de zouaves. Il a eu lui aussi son histoire, histoire sinistre de pillage et de désolation. Ce lieu aujourd'hui si calme et si riant, entouré de rideaux de verdure, mais si près de la frontière (14 à 15 kil.), était tout désigné à la convoitise des pillards. Il a été plusieurs fois attaqué et saccagé. Il appartient maintenant à la commune mixte de Nédroma, qui le loue en fermage aux colons.

---

## Forêts, Mines, Carrières

Bien que la tribu des Djebala renferme de nombreux jardins, des vergers et des grandes quantités d'oliviers isolés ou réunis par petits massifs, elle ne renferme pas de forêts ; car on ne saurait donner ce nom aux espaces incultes recouverts de broussailles et de taillis dont les essences dominantes sont : le genêt jaune odorant, le lentisque en touffes ou en arbuste, le thuya, le genévrier et le palmier nain.

En revanche, le pays est couvert de gîtes métallifères plus ou moins importants, parmi lesquels nous citerons les suivants :

*Gîte et minerai de plomb et zinc d'Aïn-Tolba.* — Il a été découvert il y a quelques années par M. de Monluc et exploré ensuite par M. de Trécesson, mais, on a dû l'abandonner sans

aucun travail d'exploitation, à cause de son peu d'importance et de son éloignement des voies de communication. Il est situé à 32 kilomètres au sud-est de Nemours, sur le versant sud d'un des contreforts du djebel Filahoucen, près du caravansérail d'Aïn-Tolba.

*Gîte de calamine (zinc) du djebel Nasser* (la montagne étroite).— Ce gisement a été découvert tout récemment, en 1883, lors de l'ouverture de la nouvelle route de Marnia à Nemours. Il est situé sur le flanc nord d'un contre-fort rocheux, à deux kilomètres sud du col de Bab-Thaza, entre les montagnes djebel Khaïs formant le côté ouest du col et le djebel Debdeba plus au sud. Le premier explorateur de ces affleurements a été M. Boulade, entrepreneur, qui était chargé de l'exécution des travaux d'ouverture du chemin.

Des fouilles à ciel ouvert d'une certaine importance et des commencements de galeries y ont été pratiquées plus récemment par le propriétaire de la mine, M. Gerbaud, produisant quelques centaines de tonnes de calamine à trier.

Les essais effectués au laboratoire du service des Mines à Oran ont révélé deux sortes de minerai : un carbonate de zinc de la teneur d'environ 52 °/₀ ; un silicate de zinc 32,30 °/₀.

Cette exploration a été depuis poursuivie d'une façon plus régulière et plus complète (1885-1886). D'importants travaux par puits et galeries ont été exécutés et ont mis en évidence une grande quantité de minerais de zinc et de plomb argentifère. Après un temps d'arrêt occasionné par un procès né d'un conflit au sujet de la possession du sol, les travaux ont été repris en octobre 1886 et cette mine qui paraît très abondante donne les meilleures espérances. Sa position adjacente à la route de Marnia à Nemours lui donne de grands avantages au point de vue des transports. La distance de la mine à Nemours, port d'embarquement, sur la route empierrée, est de 30 kilomètres.

*Autres indices de Calamine.* — Dans la partie occidentale du Djebel Nasser touchant au gîte exploité par M. Gerbaud, d'autres indices de calamine ont été découverts. Une demande présentée par le sieur Alenda tendant à obtenir la libre disposition des pro-

duits a été instruite avec avis favorable par le service des Mines, tout en excluant les terrains sujets à litige. (Versant sud de la chaîne).

*Indices de Calamine d'El-Aïoun.* — Au pied du versant nord du Toumaï, près d'El-Aïoun, des fouilles entreprises ont amené la découverte de blocs de calamine de belle qualité. Une demande, suivie d'instruction avec avis favorable, a été introduite en vue de la vente des produits provenant de ces recherches.

*Indices de Calamine à Kalâa-Kebaïl.* — M. Bastide, ingénieur civil, membre de la Société de géographie et d'archéologie d'Oran, ayant entrepris des recherches de minerai sur les crêtes des montagnes des Djebala, a découvert au lieu dit Kalâa-Kebaïl, situé dans un petit vallon longeant les crêtes, à un kilomètre à l'ouest du Toumaï, des affleurements de calamine. Une décision de M. le Gouverneur général, en date du 15 avril 1886, a autorisé la vente des produits.

Ce gîte contient en outre des carrières *d'aragonite,* sorte d'albâtre calcaire, d'une grande beauté.

Sa densité est de 2,93 et sa dureté de 3,75. Cette espèce offre une cassure irrégulière, vitreuse, qui contraste avec le clivage si facile des autres marbres grenus ou saccharoïdes.

On y a trouvé également, au niveau du sol, des affleurements de barytine (baryte sulfatée).

Cette espèce est de variété laminaire, blanc de lait, susceptible d'être utilisée pour la falsification de la céruse. Sa densité est de 4,3 ; sa dureté de 3,5, et sa substance d'après l'analyse donne :

| | |
|---|---|
| Acide sulfurique | 34.37 |
| Baryte | 65.63 |

*Carrière de Phosphate de chaux.* — Mais, la plus belle, la plus utile découverte que M. Bastide ait faite en 1886 dans ces parages, est sans contredit celle d'une immense carrière de phosphate de chaux.

Le sommet du djebel Toumaï, si grandiose, si pittoresque, présente une sorte de table à parois verticales d'une hauteur de 60 à

70 mètres d'un calcaire dolomitique gris blanc. Au pied de ce premier et gigantesque escarpement, le sol forme un ressaut avec des pentes relativement douces.

C'est dans ce ressaut, sur le versant nord de la crête du Toumaï que se trouve cette admirable carrière.

Une tranchée de 20 mètres de long sur 6 mètres de large, ouverte au niveau du sol et descendue à plus de 14 mètres de profondeur a donné de l'*apatite* pure, sans mélange de matières étrangères.

L'apatite, ou chaux phosphatée, est une substance minérale composée de phosphate de chaux additionnée de fluo-chlorure de calcium. Sa densité est de 3,1 et sa dureté de 5. Elle se laisse rayer difficilement par le couteau, est presque insoluble au chalumeau et constitue le plus dur des haloïdes à base de calcaire.

Traité par l'acide sulfurique, le phosphate de chaux donne un engrais chimique des plus estimés en agriculture.

Dès qu'il fut certain de la présence de ce précieux engrais, dont la découverte et surtout l'abondance doivent causer forcément une révolution économique dans la province, M. Bastide, muni de remarquables échantillons, se rendit à Agen auprès des chefs de la grande maison Jaille, dont les cinquante voyageurs, répandus dans le monde entier, réalisent annuellement pour plus de dix millions d'affaires. Les échantillons furent reconnus de qualité supérieure, et la maison Jaille fit immédiatement procéder à une reconnaissance technique de la carrière par un de ses ingénieurs, assisté d'un membre du conseil d'administration de la Société.

Sur le terrain, l'importance de la découverte fut confirmée par ces hommes spéciaux. M. Bastide s'assura la possession du terrain, et, commandité par la maison Jaille, il commença son exploitation à ciel ouvert vers le milieu de 1886. Plus on pénètre dans le sous-sol, plus on trouve le phosphate abondant et de qualité supérieure. M. Jaille, lui-même, le directeur de la Société n'a pas craint de faire un long et pénible voyage (décembre 1886) pour s'assurer, de visu, de l'importance du gisement.

Les bâtiments d'habitation, d'où M. Bastide dirige en personne l'exploitation, ont été construits non loin du Toumaï, à Kalâa-Kebaïl.

Nous souhaitons le plus légitime succès à cette nouvelle industrie et à son fondateur, qui nous a permis en septembre 1886, de visiter son installation dans tous ses détails.

D'autres gisements de phosphate de chaux et de pyrites de fer ont été découverts récemment par les agents de M. Bastide près du Tadjera, à Bab-Mesmar; nous en reparlerons quand nous visiterons avec le lecteur les Beni-Ouarssous. Le but constant des recherches est la pyrite, car, si on parvenait à en trouver de bonne teneur et en quantité suffisante pour en extraire l'acide sulfurique, la maison Jaille n'hésiterait pas à créer sur place une usine où serait traité le phosphate de chaux.

Ce serait une bonne fortune pour le pays.

---

## Combat de Bab-Thaza (avril 1843)

Le col de Bab-Thaza, dans les Djebala, fut, le 29 avril 1843, le théâtre d'un sanglant combat livré aux troupes d'Abd-el-Kader par l'infatigable général Bedeau.

Le gouverneur général Bugeaud, à qui on avait tant reproché la cession de Tlemcen à Abd-el-Kader, lors du traité de la Tafna, tenait avant toutes choses à reprendre cette ville.

Il partit d'Alger le 12 janvier 1843, et, en passant à Oran, il amena avec lui toutes les troupes du colonel Tempoure, dont il prit lui-même le commandement. Le vieil agha des Douairs, *Mustapha ben Ismaël*, chef de la cavalerie auxiliaire, était aussi de l'expédition.

Dans une campagne de 25 jours, vigoureusement menée, il obtint la soumission de toutes les tribus depuis l'Habra jusqu'à la frontière du Maroc. — L'occupation de Tlemcen, enlevée sans coup férir, en fut la conséquence.

Bugeaud ne s'arrêta pas là. Malgré la rigueur de la saison, il poussa jusqu'à Sebdou, dont le fort, défendu par l'Emir, fut détruit le 9 février suivant.

Du 6 au 14 mars, Abd-el-Kader, traqué, poursuivi par la colonne du général Bugeaud dut se réfugier dans les montagnes du Trara, qui lui avaient déjà, autrefois, donné asile. Il menaçait ainsi nos communications avec Oran.

Il établit son campement autour de Nédroma, son ancien quartier général, sans pouvoir entrer dans la ville, dont les habitants, craignant de sanglantes représailles de la part de la colonne française, lui avaient obstinément fermé les portes.

Le gouverneur général quitta Tlemcen après y avoir laissé une forte garnison et avoir appelé auprès de lui, de Mostaganem, le général Bedeau, à qui il confia la mission difficile et délicate de poursuivre les opérations, si habilement commencées et si heureusement conduites, dans l'ouest de la province.

Arrivé à Tlemcen, le 24 février, avec un grand convoi de vivres et de munitions, le général Bedeau se mit immédiatement en campagne, afin de ne pas laisser à l'Emir le temps de réagir sur l'œuvre commencée, et pour contrebalancer l'influence de sa présence sur les tribus nouvellement soumises.

La colonne mobile se composait des 8e et 10e bataillons de chasseurs d'Orléans, d'un bataillon de zouaves, de deux escadrons du 2e chasseurs d'Afrique, d'une section d'obusiers de montagne et du goum de la cavalerie auxiliaire, ou maghzen, commandé par Mustapha-ben-Ismaël.

Le général Bedeau se dirigea vers le nord, en traversant le pays des Gossels, auxquels il donne un commencement d'organisation ; il franchit le massif montagneux des Trara et se présente devant Nédroma, dont il réussit à s'emparer sans résistance.

Les habitants vinrent lui demander l'aman ; il accepta leurs offres de soumission, à la condition de fournir des ôtages qu'il fit désigner par Mustapha-ben-Ismaël, chef de la cavalerie auxiliaire (Douairs et Smélas).

Bedeau installa à Nédroma son quartier général, car la position était excellente et lui permettait d'agir très-efficacement contre les Trara.

Abd-el-Kader comprit la situation et changea aussitôt de tactique. Au lieu de rester chez les Trara, où il ne se sentait plus en sûreté, il passa sur le territoire marocain, réunit les plus forts contingents qu'il put se procurer et vint s'établir brusquement dans la vallée de la Tafna, menaçant ainsi de couper les communications du général Bedeau avec Tlemcen.

A cette nouvelle, le général marcha résolument à sa rencontre et le battit, le 21 mars, sur les bords de la Sikkak, affluent de gauche de l'Isser.

L'Emir, obligé de se réfugier au Maroc, ne perdit pas courage, et, après avoir recruté de nouveaux contingents, il reparut sur les bords de la Tafna dans les premiers jours d'avril 1843. Défait, encore une fois, par la brigade du général Bedeau, laquelle était parfaitement aguerrie à cette lutte de partisans et à cette campagne d'embuscades en pays de montagne, Abd-el-Kader fit semblant de regagner la frontière ; mais, il s'arrêta chez les M'Sirda et les Achaches, puis il revint de nouveau chez les Trara pour les entraîner à sa suite et tenter encore la fortune des armes.

C'est ainsi qu'avec l'appui des montagnards du pays, il vint mettre le siège devant Nédroma, la clef de toute la région.

Le général Bedeau l'attendait sur les bords de la Tafna, persuadé qu'il ne tarderait pas à y reparaître comme il l'avait déjà fait deux fois auparavant.

Pour débloquer Nédroma, où on n'avait laissé qu'une faible garnison, nos troupes furent obligées de livrer, au col de Bab-Thaza le 29 avril 1843, un sanglant et décisif combat, dans lequel les contingents de l'Emir furent taillés en pièces et mis en complète déroute.

Le choc eut lieu en deça du col de Bab-Thaza, sur ce petit plateau où viennent se joindre les chemins de Nédroma et celui qui se dirige vers les M'Sirda par El-Aïoun.

Abandonné par les Kabyles des Trara, ses alliés, qui craignaient pour leurs familles et pour leurs biens, ce qui lui restait de réguliers (cavaliers et fantassins) fut culbuté et poursuivi jusqu'au pied des montagnes du Djebel-Khaïs et du Debdeba. Les troupes françaises entraînées dans un élan irrésistible écrasaient tout sur leur passage. L'Emir ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval et dut encore une fois se rejeter dans les déserts du Maroc, d'où il ne devait sortir qu'en 1845, lors de la désastreuse affaire de Sidi-Brahim.

J. CANAL.

*(A Suivre).*

# MOUVEMENT DES CARAVANES

## VERS LE SUD DE LA PROVINCE

Nous reproduisons ci-après copie d'un rapport donnant des renseignements très-intéressants sur le mouvement commercial actuel entre la province d'Oran et le Gourara, à l'aide des caravanes. On sait que les oasis de Gourara sont situées dans le voisinage du tracé du chemin de fer Trans-Saharien.

L'importance de ce mouvement se résume ainsi :

3.411 hommes ;
14.194 chameaux ;
427.249f 70 valeur exportée ;
975.882f 50 valeur importée ;
538.582f 80 bénéfices nets.

Les lecteurs du Bulletin prendront connaissance avec intérêt, des détails d'organisation des caravanes, des itinéraires suivie, les incidents du voyage, la valeur et la nature des marchandises exportées et importées :

### *RAPPORT sur les Caravanes qui ont fait le voyage de Gourara en 1886-1887.*

Pendant la campagne 1886-1887, les caravanes désignées ci-après, au nombre de sept se sont rendues au Gourara.

1° Caravane des Hamyan (annexe de Méchéria) ;
2° Id. des Angad et Oulad En Nehar (annexe d'El Aricha)
3° Id. des Rezaïna (cercle de Saïda) ;

4° Caravane des Oulad Sidi Ahmed ben Medjoub (cercle de Géryville) ;
5° Id. des Oulad Sidi Cheikh (cercle de Géryville) ;
6° Id. des Trafi (cercle de Géryville) ;
7° Id. des Amour (cercle d'Aïn-Sefra).

---

## I. — Caravane des Hamyan

Départ : 8 novembre 1886 ; Retour : 26 décembre 1886. — *Chef :* Chaque fraction était sous les ordres d'un chef, mais aucun d'eux n'avait le commandement général de la caravane.

*Composition :* 25 cavaliers ; 1,746 fantassins ; 463 femmes ; 179 enfants ; 7,278 chameaux.

*Itinéraire :* Les divers groupes se sont réunis à Moghar d'où la caravane s'est mise en route, en suivant l'itinéraire ci-après :

1re journée : 3/4 de journée de marche. — El-Outed, gîte d'étape. — Puits et redirs, bois et pâturages (cercle d'Aïn-Sefra).

2e journée : Longue journée de marche. — El-Adzaïdj, gîte d'étape. — Redirs, bois, pâturages.

3e journée : Longue journée de marche. — Letlat, gîte d'étape. — Redirs, bois, pâturages.

4e journée : Longue journée de marche. — Korim Zahïa, gîte d'étape. — Redirs, peu de bois, pâturages. — La caravane s'approvisionne en eau pour la traversée des Aregs.

5e journée : Longue journée de marche. — Sidi-Brahim, gîte d'étape. — Entrée des Aregs. — Pas d'eau, très-peu de bois, peu de pâturages.

6e journée : Très-longue journée de marche. — Zekak, gîte d'étape. — Pas d'eau, très-peu de bois, peu de pâturages.

7e journée : Très-longue journée de marche. — Hassi-el-Amri, gîte d'étape. — Eau bonne et suffisante pour les gens et les chevaux, mais non pour les chameaux ; bois, pâturages.

8e journée : Petite journée de marche. — Oulad Aïssa, gîte d'étape. — Ksar du Gourara, eau abondante, une cinquantaine de maisons, forêt de palmiers de 60 hectares environ.

La caravane s'est disloquée au ksar des Oulad-Aissa, et les groupes des tribus, se subdivisant eux-mêmes en diverses fractions se sont répandus dans l'oasis et ont visité les points suivants :

Charouin, district composé de 7 ksour, situé sur la rive ouest de la Sebkha ;

Tsabit, district composé de 7 ksour, situé au sud de la Sebkha ;

Bouda, district composé de 11 ksour, situé au sud-est de Tsabit ;

Timmi, district composé de 40 ksour, situé au sud-est de Bouda ;

Timmimoun, district composé de 22 ksour, situé au sud de la Sebkha ;

Tamentit, district composé de 8 ksour, situé au sud de Timmi ;

Talmin, district composé de 10 ksour, situé sur la rive nord de la Sebkha ;

El Haïhat, district composé de 9 ksour, situé sur la rive nord de la Sebkha ;

Ouaguerout, district composé de 14 ksour, situé à l'est de Deldoul ;

Deldoul, groupe de 6 ksour faisant partie du district des Zoua, composé de 12 ksour ;

El Barka, ksar du district des Zoua ;

Touki, ksar du district des Zoua ;

Oulad Rached, ksar du district des Deghamcha, réunion de 4 ksour, situé à l'ouest de Deldoul ;

El Metarfa, ksar du district des Deghamcha, réunion de 4 ksour, situé à l'ouest de Deldoul ;

Sahela, ksar du district des Deghamcha, réunion de 4 ksour, situé à l'ouest de Deldoul ;

Brinkan, ksar du district de Tsabit ;

Adjedir, ksar du district de El-Haïcha.

Dès le 10 décembre, les transactions étant terminées, chaque groupe s'est dirigé vers le ksar des Oulad Aïssa, où toutes les fractions de la caravane étaient réunies le 15 décembre. Celle-ci s'est mise en route en suivant l'itinéraire ci-après :

1re journée : 3/4 de journée de marche. — Sebta, gîte d'étape.— Nappe d'eau abondante à $0^{m}75$ de profondeur dans le sable. Très peu de bois, pâturages.

2e journée : 1/2 journée de marche. — Hassi El Amri, gîte d'étape. — Eau bonne et suffisante pour les gens et les chevaux, mais non pour les chameaux, bois, pâturages.

3e journée : Longue journée de marche. — Ben Haziat, gîte d'étape. — Pas d'eau, bois, pâturages.

4e journée : Longue journée de marche. — Daït Khala, gîte d'étape. — Ni eau, ni bois, pâturages.

5e journée : Journée de marche ordinaire. — Steïhat, gîte d'étape. — Pas d'eau, peu de bois, pâturages.

6e journée : Journée de marche ordinaire. — Korim Zahïa, gîte d'étape. — Redirs, peu de bois, pâturages. La caravane fait un approvisionnement d'eau.

7e journée : Longue journée de marche. — Djorf Letfol, gîte d'étape. — Pas d'eau, bois, pâturages.

8e journée : Longue journée de marche. — Zaouch, gîte d'étape. — Pas d'eau, bois, pâturages.

9e journée : Journée de marche ordinaire. — El Outed, gîte d'étape. — Puits, redirs, bois, pâturages (cercle d'Aïn-Sefra).

10e journée : 3/4 de journée de marche. — Moghar, gîte d'étape. — Ksar du cercle d'Aïn-Sefra.

### *Incidents survenus pendant le voyage et le séjour au Garoura*

Le voyage de la caravane s'est effectué dans de très-bonnes conditions ; aucun vol n'a été commis et il n'est mort que 16 chameaux pendant la route. Aucune dispute ou rixe grave n'a été signalée, soit entre les diverses fractions ou individualités de la caravane, soit entre cette dernière et les gens du Gourara. Seul un indigène des Oulad Embarek a blessé sa femme d'un coup de fusil au bras gauche, à la suite d'une discussion toute personnelle : traduit devant le 2e Conseil de guerre, il a été condamné à un an de prison. Enfin la sécurité la plus parfaite a régné, tant à l'aller qu'au retour, dans les régions traversées par la caravane.

*Détail et valeur des objets transportés au Gourara*

Sommes emportées. — La valeur est calculée d'après le cours du marché de Méchéria.

| | | |
|---|---|---|
| 37.758 toisons de laine, à 1 fr. 50 | 56.637fr | » |
| 11.501 kharouba de blé, à 1 fr. 50 | 17.251 | 50 |
| 950 kharouba d'orge, à 0 fr. 70 | 665 | » |
| 4.018 kharouba de fromage, à 4 fr. | 16.072 | » |
| 1.159 outres de graisse (mezoueds), à 3 fr. | 3.477 | » |
| 6.657 kharouba de viande sèche, à 5 fr | 33.285 | » |
| 2.257 moutons, à 18 fr | 40.626 | » |
| 340 kharouba de fèves, à 1 fr. 75 | 595 | » |
| 661 outres de beurre, à 30 fr | 19.830 | » |
| 653 litres d'huile, à 1 fr | 653 | » |
| 95 kharouba de pois chiches, à 2 fr. 50 | 237 | 50 |
| 250 kharouba de semoule, à 3 fr. 25 | 812 | 50 |
| 32 kilogr. d'épice, à 2 fr. | 64 | » |
| 13 kilogr. de savon à 0 fr. 40 | 5 | 20 |
| 1 haïk | 8 | » |
| Argent | 34.235 | » |
| Total | 224.453 | 70 |

*Détail et valeur des denrées rapportées*

La valeur est calculée d'après le cours du marché de Méchéria.

| | | |
|---|---|---|
| 58 charges de dattes tinehoud, à 100 fr | 5.800 | » |
| 3.007 charges de dattes hamira, à 75 fr | 225.525 | » |
| 2.893 charges de dattes tinaceur, à 60 fr | 173.580 | » |
| 1.644 charges de dattes dgaza, à 50 fr | 82.200 | » |
| 8 charges de henné, à 300 fr | 2.400 | » |
| 10 charges d'épices, à 225 fr | 2.250 | » |
| Total | 491.755 | » |

*Montant des bénéfices probables réalisés par la caravane*

| | |
|---|---|
| Différence entre les totaux précédents | 267.301 30 |
| A déduire la valeur de 16 chameaux morts pendant le voyage, à 250 fr. l'un | 4.000 » |
| Bénéfice net | 263.301 30 |

Cette somme n'est pas entièrement réalisée en espèces, car on conserve dans les tribus, pour la consommation et pour l'usage des familles, une certaine quantité de dattes et d'autres denrées ; mais le bénéfice n'en est pas moins réel.

*Moyennes des transactions opérées*

Avant d'opérer leurs transactions, les caravanistes établissent avec les Gourariens l'estimation en argent des denrées et des objets qui doivent être échangés : de la sorte les échanges se font sans difficulté.

Les prix convenus, cette année, entre les Hamyan et les gens de l'oasis ont été les suivants :

*Prix moyens d'achats au Gourara*

| | |
|---|---|
| La charge de dattes tinehoud | 65f » |
| Id. hamira | 50 » |
| Id. tinaceur | 40 » |
| Id. dgaza | 30 » |
| La charge de henné | 150 » |
| Id. d'épices (poivre rouge) | 100 » |

*Prix moyens de vente des denrées et d'objets exportés*

| | |
|---|---|
| La toison de laine | 2f » |
| La charge de blé (30 kharouba) | 120 » |

| | | |
|---|---|---|
| La charge d'orge (30 kharouba) | 65f | » |
| Id. de fromage id. | 120 | » |
| Id. de graisse (20 outres) | 255 | » |
| Id. de viande sèche (30 kharouba) | 225 | » |
| Id. de fèves id. | 125 | » |
| Id. de pois chiches id. | 105 | » |
| Le mouton | 30 | » |
| L'outre de beurre | 45 | » |
| Le litre d'huile | 3 | » |
| La kharouba de semoule | 15 | » |
| Le kilogramme d'anis | 5 | 50 |
| Id. de savon | 2 | » |
| Le haïk | 20 | » |

## II. — Caravane des Angad et Oulad En-Nehar

Départ : 2 novembre 1886. — Retour : 5 janvier 1887.

Angad. — El Mostefa ould Ameur, chef de groupe, 11 hommes, 62 chameaux.

Oulad En-Nehar-Cheraga. — Djilali ben Ameur, chef de groupe, 25 hommes, 94 chameaux.

La caravane s'est réunie à celle des Hamyan, pour l'aller et le retour. Elle a effectué ses transactions dans les ksour du district des Deghamcha, sur les mêmes bases que celles-ci. Son voyage n'a été marqué par aucun incident ; elle n'a perdu qu'un seul chameau.

Les indigènes de l'annexe d'El-Aricha ne destinent nullement à la vente les dattes qu'ils se procurent à bon compte au Gourara. Ils refusent de se dessaisir, même à des prix rémunérateurs, d'un produit qu'ils considèrent comme indispensable à leur subsistance.

*Détail et valeur des objets transportés au Gourara. — Sommes emportées*

La valeur est calculée d'après les cours moyens du marché du Tell.

| | |
|---|---|
| 998 toisons de laine, à 1 fr. 50 | 1.497f » |
| 6 outres de beurre, à 43 fr. | 258 » |
| 640 kilogr. de viande sèche, à 2 fr. | 1.280 » |
| 47 kharouba de fèves, à 1 fr. | 47 » |
| Argent | 3.145 » |
| Total | 6.227 » |

*Détail et valeur des denrées rapportées*

La valeur est calculée d'après les cours moyens des marchés du Tell.

| | |
|---|---|
| 10 charges de dattes tinehoud, à 110 fr. | 1.100f » |
| 75 charges de dattes hamira, à 90 fr. | 6.750 » |
| 70 charges de dattes tinaceur, à 70 fr. | 4.900 » |
| Total | 12.750 » |

*Montant des bénéfices probables realisés par la caravane*

| | |
|---|---|
| Différence entre les totaux précédents | 6.523f » |
| A déduire la valeur d'un chameau mort en route | 250 » |
| Bénéfice net | 6.273 » |

## III. — Caravane des Rezaina

Départ : 10 novembre 1886. — Retour : 18 janvier 1887. — *Chef* : Sliman ben Maamar, des Rezaïna Gharaba.

*Composition* : 1 cavalier, 359 hommes, 131 femmes, 12 enfants, 1,558 chameaux.

*Itinéraire* : La caravane s'est formée sur le territoire du cercle de Saïda, au ksar Sidi Khalifat, puis elle s'est dirigée sur Moghar Tahtani (cercle d'Aïn-Sefra) où elle est arrivée le 17 novembre. De ce point, elle s'est rendue à Gourara en suivant l'itinéraire indiqué ci-dessous :

1re journée : Garet El Khechoua, gîte d'étape ; à environ 12 kilomètres. — Redirs abondants au départ, épuisés au retour ; pâturages.

2e journée : Djorf El-Kahal, gîte d'étape ; à environ 40 kilomètres. — Redirs abondants au départ, épuisés au retour ; pâturages.

3e journée : Zaïfrani, gîte d'étape ; à environ 20 kilomètres. — Redirs abondants au départ, épuisés au retour ; pâturages.

4e journée : Aroudj El-Tahtani, gîte d'étape ; à environ 12 kilomètres. — Redirs abondants au départ, épuisés au retour ; pâturages.

5e journée : Zaouch, gîte d'étape ; à environ 50 kilomètres. — Pas d'eau, bois, pâturages.

6e journée : Garet El-Guefoul, gîte d'étape ; à environ 15 kilomètres. — Redirs, pâturages. La caravane fait un approvisionnement d'eau.

7e journée : Sidi-Brahim, gîte d'étape ; à environ 45 kilomètres. — Entrée des Aregs. — Pas d'eau, très peu de bois, peu de pâturages.

8e journée : Foum El-Areg, gîte d'étape ; à environ 45 kilomètres. — Pas d'eau.

9e journée : Dayat En-Niab, gîte d'étape ; à environ 45 kilomètres. — Pas d'eau.

10 journée : Hassi El-Amri, gîte d'étape ; à environ 45 kilomètres. — Eau bonne et suffisante pour les gens et les chevaux, mais non pour les chameaux ; bois, pâturages.

11e journée : Oulad-Aïssa, gîte d'étape : à environ 18 kilomètres. — Ksar du Gourara, 50 maisons environ, eau en abondance, forêt de palmiers d'une soixantaine d'hectares.

Dès le lendemain de son arrivée au Gourara la caravane a gagné Tamentit, en suivant l'itinéraire suivant :

Tasfaout, à environ 12 kilomètres. — Ksar d'une trentaine de maisons, eau abondante, forêt de palmiers de plus de 100 hectares.

El-Barka, à environ 45 kilomètres. — Ksar de 70 maisons environ, eau abondante, forêt de palmiers de plus de 100 hectares.

Endroit sans nom très voisin de Deldoul, à environ 8 kilomètres. — Pas d'eau, pâturages abondants. La caravane y laisse paître et reposer ses chameaux.

Keberten, à environ 35 kilomètres. — Ksar de près de 100 maisons, eau abondante ; forêt de palmiers de plus de 150 hectares, arrosée par 5 fegaguir (puits spéciaux à l'oasis).

Sbaâ, à environ 18 kilomètres. -- Ksar de même importance que le précédent.

Tamentit, à environ 45 kilomètres. — Grand ksar de plus de 200 maisons, eau abondante, forêt de palmiers de plus de 300 hectares, arrosée par 20 fegaguir au moins.

A Tementit, les gens de la caravane ont commencé leurs transactions, puis un certain nombre d'eux se sont remis en route pour la région méridionale de Gourara, en suivant l'itinéraire ci-après :

El-Makra, à environ 20 kilomètres. — Groupe de 6 ksour, formant un ensemble de plus de 2,000 maisons, entourés d'une forêt de 150 à 200,000 palmiers.

Bou-Ali, à environ 12 kilomètres. — Ksar de 40 à 50 maisons, avec une forêt de 6 à 8,000 palmiers.

Djedid, à environ 10 kilomètres. — Groupe de 3 ksour, contenant ensemble environ 350 maisons et possédant une forêt d'environ 20,000 palmiers.

El-Ahmar, à environ 10 kilomètres. — Ksar de 25 maisons, possédant 3 à 4,000 palmiers.

Tittaf, à environ 10 kilomètres. — Ksar de 40 à 50 maisons, possédant une forêt de 6 à 7,000 palmiers.

Temeskht, à environ 10 kilomètres. — Ksar de 15 maisons environ, petite forêt de palmiers.

Zaouïat Kounta, à environ 10 kilomètres. — Ksar de 30 maisons environ, renfermant une zaouïa de Cheurfa, originaires du Tafilalet, se disant sultan du Maroc, forêt de 10,000 palmiers environ.

Sahli, à environ 10 kilomètres. — Groupe de 6 ksour, entourés d'une vaste forêt de palmiers de l'importance de celle de Figuig. On y trouve du blé et de l'orge en assez grande quantité ; les cultures y sont plus étendues que dans toutes les autres oasis du Gourara.

Tout le monde étant rentré à Tamentit, le 23 décembre, et ayant achevé ses transactions, la caravane en est repartie le 25 en parcourant le même itinéraire. Les redirs se trouvant à sec au retour, les chameaux sont restés sans boire pendant tout le trajet du ksar Oulad-Aïssa à Moghar, c'est-à-dire du 31 décembre au 10 janvier.

### *Incidents survenus pendant le voyage et le séjour au Gourara*

La caravane a perdu 12 chameaux en route. Lors de son arrivée à Tamentit, elle y trouva des gens des Hamyan qui étaient venus commercer dans ce ksar, contrairement à l'usage établi d'après lequel le district de Tamentit est réservé aux Rezaïna. Ceux-ci refusèrent d'entrer à Tamentit tant que les Hamyan y seraient, et une rixe faillit s'engager. Sur l'intervention des notables et des marabouts, les Hamyan finirent par céder et se retirer, et dès lors toute difficulté cessa.

*Détail et valeur des objets transportés au Gourara. — Sommes emportées*

La valeur est calculée d'après le cours du marché de Saïda.

| | | |
|---|---|---|
| 46 grandes outres de beurre, à 20 fr. | 920f | » |
| 310 grandes outres de fromage (mezoueds), à 5 fr. | 1.550 | » |
| 256 outres de viande sèche (mezoueds), à 5 fr. | 1.280 | » |
| 96 grandes outres de graisse, à 15 fr. | 1.440 | » |
| 1,828 kharouba de blé, à 2 fr. | 3.656 | » |
| 231 kharouba de fèves, à 3 fr. | 693 | » |
| 5,156 toisons de laine, à 2 fr. | 10.312 | » |
| 138 moutons, à 20 fr. | 2.760 | » |
| Argent | 13.643 | » |
| Total | 36.254 | » |

*Détail et valeur des denrées rapportées*

La valeur est calculée d'après le cours du marché de Saïda.

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 181 | charges de dattes | tinehoud, à 90 fr. | 16.290f | » |
| 983 | Id. | hamira, à 60 fr. | 58.980 | » |
| 343 | Id. | dgaza, à 40 fr. | 13.720 | » |
| | | Total | 88.990 | » |

*Montant des bénéfices probables réalisés par la caravane*

| | | |
|---|---|---|
| Différence entre les totaux précédents | 52.736f | » |
| A déduire la valeur de 12 chameaux morts pendant le voyage, à 250 fr. l'un | 3.000 | » |
| Bénéfice net | 49.736 | » |

*Moyennes des transactions opérées*

Une 1/2 charge de dattes tinehoud, ou 2/3 de charge de dattes hamira, ou 1 charge de dattes dgaza, ont été estimées au prix de 15 francs, et considérées comme ayant une valeur équivalente à l'une des quantités suivantes : 3/4 d'outre de beurre, 4 outres de fromage sec, 2 outres de viande sèche, 1 outre 1/2 de graisse de mouton, 2 kharouba de blé, 1 kharouba 1/2 de fèves, 6 toisons de laine, 1/2 mouton.

---

## IV. — Caravane des Oulad Sidi Ahmed ben Medjidoub et des Arbaouat

Départ : 21 novembre 1886.

*Composition :* 2 cavaliers, 131 hommes, 8 femmes, 523 chameaux.

La caravane s'est concentrée à Kheneg Taferhaït, puis elle s'est scindée en deux groupes qui ont suivi, chacun, une route différente.

### *1° Itinéraire suivi par les Oulad Sidi Ahmed ben Medjoub*

1re journée : Etape de 50 kilomètres ; Benoud, gite d'étape. — Eau abondante, palmiers, tamarins, chieh, rega, reguig.

2e journée : Etape de 30 kilomètres ; Mengoub, gite d'étape. — Puits et redirs, eau en abondance, chieh, rega, reguig, hallenda, djefna.

3e journée : Etape de 45 kilomètres ; Toumiat, gite d'étape. — Pas d'eau, arfedje, rega, reguig, djefna.

4e journée : Etape de 45 kilomètres ; Robt El-Maza, gite d'étape. — Pas d'eau, drin, retem, rega, reguig, damran.

5e journée : Etape de 40 kilomètres ; dunes de Sidi Soliman, gîte d'étape. — Drin, rega, reguig, baguel.

6e journée : Etape de 35 kilomètres ; Douit El-Ghozelan. — Entrée des aregs ; redirs, drin, rega, reguig, azel, alma, hallenda, retem.

7e journée : Etape de 35 kilomètres ; Aoumoni, gîte d'étape. — Pas d'eau, drin, reguig, rega, hallenda, alma, retem.

8e journée : Etape de 38 kilomètres ; Roumadia (daya). — Pas d'eau, drin, reguig, rega, hallenda, alma, retem.

9e journée : Etape de 20 kilomètres ; Hassi ben Hannich. — Beaucoup d'eau, drin, reguig, rega, hallenda, alma, retem.

10e journée : Etape de 20 kilomètres ; Sidi Mansour, gîte d'étape. — Ksar, pas d'eau, drin, reguig, rega, hallenda, alma, retem.

11e journée : Etape de 16 kilomètres ; Oulad Ayach, gîte d'étape. — Ksar, eau, drin, reguig, rega, hallenda, alma, retem.

12e journée : Etape de 10 kilomètres ; El-Kuesseïba, gîte d'étape. — Pas d'eau, drim, retem. La caravane fait un approvisionnement de drin et de bois pour la durée du séjour.

13e journée : Etape de 22 kilomètres ; Oulad Saïd, gîte d'étape. — Lieu d'approvisionnement.

### 2e *Itinéraire suivi par les Arbaouat*

1re journée : Etape de 40 kilomètres ; Saïb El Ganih, gîte d'étape. — Pas d'eau, alfa, chieh.

2e journée : Etape de 50 kilomètres ; Oued Fesda, gîte d'étape. — Pas d'eau, chieh, reguig, rega.

3e journée : Etape de 50 kilomètres ; Rotmaïa, gîte d'étape. — Pas d'eau, chieh, reguig, rega.

4e journée ; Etape de 25 kilomètres ; Oum Ed-Dehar, gîte d'étape. — Redirs, harfi, reguig, rega.

5e journée : Séjour.

6e journée : Etape de 30 kilomètres ; El-Dor, gîte d'étape. — Pas d'eau, harfi, reguig, rega.

7e journée : Etape de 45 kilomètres ; Hassi El-Mor, gîte d'étape. — Eau saumâtre, reguig, rega, retem, beaucoup de drin.

8e journée : Etape de 28 kilomètres ; Guern Ali, gîte d'étape. — Pas d'eau, reguig, rega, retem, drin, azel.

9e journée : Etape de 25 kilomètres ; Foum El-Areg, gîte d'étape. — Pas d'eau, reguig, rega, retem, drin, azel.

10e journée : Etape de 28 kilomètres ; Ghardaïa, gîte d'étape. — Pas d'eau, reguig, rega, retem, drin, azel.

11e journée : Etape de 30 kilomètres ; Hassi El-Az, gîte d'étape. — Beaucoup d'eau, reguig, rega, retem, drin, azel.

12e journée : Etape de 25 kilomètres ; Boukama, gîte d'étape. — Pas d'eau, reguig, rega, retem, drin, azel.

13e journée : Etape de 20 kilomètres ; Benat Mamar, gîte d'étape. — Pas d'eau, reguig, rega retem, drin, azel.

14e journée : Etape de 15 kilomètres ; Tabel Kouza, gîte d'étape. — Ksar.

Le premier groupe a effectué ses transactions chez les Oulad Saïd où il est resté une vingtaine de jours. Le deuxième groupe s'est rendu à Timmimoun et à Tabel Kouza, où il a passé 12 jours environ. Leurs achats terminés, les deux groupes se sont réunis, l'un à El-Kuesseiba, l'autre à Tabelkouza. Ils ont suivi, au retour, le même itinéraire qu'à l'aller.

*Incidents survenus pendant le voyage et le séjour au Gourara*

Aucun incident à signaler autre que la perte de 8 chameaux, morts à l'aller ou au retour.

*Détail et valeur des objets transportés au Gourara. — Sommes emportées*

La valeur est calculée d'après le cours du marché de Géryville.

| | |
|---|---|
| 480 moutons, à 22 fr. 50 | 10.800f » |
| 40 chèvres, à 15 fr. | 600 » |
| 45 charges de toisons, à 55 fr. | 2.475 » |
| 25 grandes outres de beurre, à 30 fr. | 750 » |
| *A reporter...* | 14.625 » |

| | | |
|---|---|---|
| *Report*..... | 14 625f | » |
| 25 petites outres de suif, à 5 fr.................. | 125 | » |
| 70 kharouba de fromage, à 4 fr.................. | 280 | » |
| 91 charges de blé, à 90 fr...................... | 8.190 | » |
| 1 charge de fèves.............................. | 90 | » |
| 1 charge de viande sèche....................... | 100 | » |
| Argent......................................... | » | » |
| Total.............. | 23.410 | » |

*Détail et valeur des denrées et objets rapportés*

La valeur est calculée d'après le cours du marché de Géryville.

| | | |
|---|---|---|
| 35 charges de dattes tinehoud, à 100 fr.......... | 3.500f | » |
| 160 charges de dattes hamira, à 75 fr............. | 12.000 | » |
| 325 charges de dattes tinaceur, à 70 fr........... | 22.750 | » |
| 21 burnous, à 35 fr............................. | 735 | » |
| 30 haïks, à 20 fr............................... | 600 | » |
| 60 plats en palmier (tebleb), à 1 fr.............. | 60 | » |
| 5 chameaux, à 200 fr............................ | 1.000 | » |
| Total............. | 40.645 | » |

*Montant des benéfices probables réalisés par la caravane*

| | | |
|---|---|---|
| Différence entre les totaux précédents........... | 17.235f | » |
| A déduire la valeur de 5 chameaux morts pendant le voyage, à 200 fr............................ | 1.000 | » |
| Bénéfice net........... | 16.235 | » |

*Moyennes des transactions opérées*

Sensiblement inférieures à celles des caravanes précédentes. La caravane des Oulad-Sidi-Ahmed-ben-Medjoub et des Arbaouat, ayant fait ses achats dans le nord du Gourara, avait été précédée par celle des Hamyan, et ses transactions se sont naturellement ressenties de cette affluence d'acheteurs et de marchandises importées.

## V. — CARAVANE DES OULAD-SIDI-CHEIKH

Départ : 6 décembre 1886. — Retour : 1er février 1887. — *Chef :* Cheikh-el-Kheir, des Oulad Sidi-Cheikh.

*Composition :* 1 cavalier, 321 hommes, 47 femmes, 1,003 chameaux.

*Itinéraire :* La caravane s'est formée à Brézina, d'où elle s'est mise en route en suivant l'itinéraire indiqué ci-dessous :

1re journée : Etape de 25 kilomètres ; Sidi El-Hadj-Ed-Din, gîte d'étape. — Ksar.

2e journée : Etape de 48 kilomètres ; Gaada bel Djereïfat, gîte d'étape. — Sans eau, chieh, reguig, rega.

3e journée : Etape de 52 kilomètres ; Oued-Torba, gîte d'étape. — Sans eau, chieh, reguig, rega.

4e journée : Etape de 55 kilomètres ; Metilfa, gîte d'étape. — Sans eau, harfi, reguig, rega.

5e journée : Etape de 28 kilomètres : El-Dor, gîte d'étape. — Sans eau, harfi, reguig, rega.

6e journée ; Etape de 45 kilomètres : Hassi-El-Mor, gîte d'étape. — Eau saumâtre, reguig, rega, retem, beaucoup de drin.

7e journée : Etape de 25 kilomètres ; Lechab, gîte d'étape. — Sans eau, reguig, rega, retem, drin.

8e journée : Etape de 25 kilomètres ; Mekam Si El-Hadj bou Hafs, gîte d'étape. — Entrée de l'Areg. — Pas d'eau, azel, reguig, rega.

9e journée : Etape de 30 kilomètres : Ghardaïa, gîte d'étape. — Pas d'eau, azel, reguig, rega, retem, drin.

10e journée : Etape de 30 kilomètres ; Hassi-El-Az, gîte d'étape. — Beaucoup d'eau, azel, reguig, rega, retem, drin.

11e journée : Etape de 25 kilomètres ; Roukama, gîte d'étape. — Pas d'eau, azel, reguig, rega, retem, drin.

12e journée : Etape de 35 kilomètres ; Tabelkouza, gîte d'étape. — Ksar,

13e journée : Etape de 25 kilomètres ; Nekhelat En-Nous, gîte d'étape. — Eau, quelques palmiers.

14e journée : Etape de 25 kilomètres ; El-Mebrouk, gîte d'étape. — Eau, quelques palmiers.

15e journée : Etape de 30 kilomètres ; Timmimoun, gîte d'étape. — District composé de 22 ksour.

Elle a effectué ses opérations commerciales, chez les Oulad-Saïd et dans la circonscription de Timmimoun. Après un séjour de 25 jours environ au Gourara, elle est rentrée, en suivant le même itinéraire qu'à l'aller.

*Incidents survenus pendant le voyage et le séjour au Gourara*

Néant. — 2 chameaux morts au retour.

*Détail et valeur des objets transportés au Gourara. — Sommes emportées*

La valeur est calculée d'après le cours du marché de Géryville.

| | |
|---|---|
| 883 moutons, à 22 fr. 50 | 19.867f 50 |
| 112 charges de toisons, à 55 fr. | 6.160 » |
| 90 grandes outres de beurre, à 30 fr. | 2.700 » |
| 17 petites outres de suif, à 5 fr. | 85 » |
| 20 kharouba de fromage, à 4 fr. | 80 » |
| 62 charges de blé, à 90 fr. | 5.580 » |
| 34 charges de viande sèche, à 100 fr. | 3.400 » |
| Argent | 445 » |
| Total | 30.317 » |

*Détail et valeur des denrées et objets rapportés*

La valeur est calculée d'après les cours du marché de Géryville.

| | |
|---|---|
| 20 charges de dattes tinehoud, à 100 fr. | 2.000f » |
| 280 charges de dattes hamira, à 75 fr. | 21.000 » |
| 645 charges de dattes tinaceur, à 70 fr. | 45.150 » |
| *A reporter...* | 68.150 » |

| | |
|---|---|
| *Report* | 68.150f » |
| 53 charges de dattes tinouïdjel, à 65 fr. | 3.445 » |
| 560 kilogrammes d'épices, à 1 fr. 50 | 840 » |
| 120 kilogrammes de henné, à 2 fr. | 240 » |
| 11 burnous, à 35 fr. | 385 » |
| 40 haïks, à 20 fr. | 800 » |
| Total | 73.860 » |

*Montant des bénéfices probables réalisés par la caravane*

| | |
|---|---|
| Différence entre les totaux précédents | 35.542f » |
| A déduire la valeur de 2 chameaux morts pendant le voyage, à 200 fr. | 400 » |
| Bénéfice net | 35.142 50 |

*Moyenne des transactions opérées*

Même observation que pour la caravane des Oulad-Sidi-Ahmed-ben-Medjoub et des Arbaouat.

---

## VI. — Caravane des Trafi

Départ : 6 décembre 1886. — Retour : 6 février 1887. — *Chef :* Mohammed-ben-Smaha, khalifa du caïd des Oulad-Ziad-Cheraga.

*Composition :* 1 cavalier, 525 hommes, 134 femmes, 2,067 chameaux.

*Itinéraire :* La caravane s'est formée à El-Abiod-Sidi-Cheikh, d'où elle est partie en suivant l'itinéraire ci-après :

1re journée : Etape de 40 kilomètres ; Kerabet-Sidi-bou-Haous, gîte d'étape. — Sans eau, alfa, chieh.

2e journée : Etape de 50 kilomètres ; Mengoub, gîte d'étape. — Puits et redirs, eau abondante, rega, reguig, hallenda, djefna.

3e journée : Etape de 45 kilomètres ; Toumiat, gîte d'étape. — Sans eau, arfedge, rega, reguig, djefna.

4e journée : Etape de 55 kilomètres ; Foum-Ez-Zekak, gîte d'étape. — Sans eau, drin, rega, reguig, baguel.

5e journée : Etape de 48 kilomètres ; Gorin Abou, gîte d'étape. — Sans eau, drin, rega, reguig, baguel.

6e journée : Etape de 25 kilomètres ; Oum-El-Baguel, gîte d'étape. — Région de l'Areg. — Sans eau, baguel, drin, rega, reguig, azel, hallenda, retem.

7e journée : Etape de 25 kilomètres ; Oum-El-Baguel, gîte d'étape. — Région de l'Areg. — Sans eau, baguel, drin, rega, reguig, azel, hallenda, retem.

8e journée : Etape de 15 kilomètres ; Hassi-Ouchen, gîte d'étape. — Beaucoup d'eau, baguel, drin, rega, reguig, azel, hallenda, retem.

9e journée : Etape de 25 kilomètres ; Hassi-Ghambou, gîte d'étape. — Eau, baguel, drin, rega, reguig, azel, hallenda, retem.

10e journée : Etape de 15 kilomètres ; Bent Habad, gîte d'étape. — Sans eau, baguel, drin, rega, reguig, azel, hallenda, retem.

11e journée : Etape de 15 kilomètres ; Tabel Kouza, gîte d'étape. — Ksar.

De Tabelkouza, la caravane s'est rendue dans Tsabit, où elle est restée 18 jours environ ; puis elle est rentrée en suivant le même itinéraire qu'à l'aller.

*Incidents survenus pendant le voyage et le séjour au Gourara*

Néant. — Un seul chameau mort au retour.

*Détail et valeur des objets transportés au Gourara. — Sommes emportées*

La valeur est calculée d'après les cours du marché de Géryville.

| | |
|---|---|
| 1072 moutons, à 22 fr. 50 | 24.120f » |
| 144 charges 1/2 de toisons, à 55 fr | 7.947 50 |
| 204 grandes outres de beurre, à 30 fr | 6.120 » |
| 24 petites outres de suif, à 5 fr | 120 » |
| 26 kharouba de fromage, à 4 fr | 104 » |
| 108 charges de blé, à 90 fr | 9.720 » |
| 1/2 charge de fèves | 45 » |
| 36 charges de viande sèche, à 100 fr | 3.600 » |
| Argent | 3.635 » |
| Total | 55.411 50 |

*Détail et valeur des denrées et objets rapportés*

La valeur est calculée d'après le cours du marché de Géryville.

| | |
|---|---|
| 100 charges de dattes tinehoud, à 100 fr | 10.000f » |
| 1,300 charges de dattes hamira, à 75 fr | 97.500 » |
| 500 charges de dattes tinaceur, à 70 fr | 35.000 » |
| 100 charges de dattes tinouïdjel, à 65 fr | 6.500 » |
| 8,000 kilogrammes d'épices, à 1 fr. 50 | 12.000 » |
| 3,200 kilogrammes de henné, à 2 fr | 6.400 » |
| 5.000 bottes de tabac, à 0 fr. 15 | 750 » |
| 26 chameaux, à 200 fr | 5.200 » |
| Total | 173.350 » |

*Montant des bénéfices probables réalisés par la caravane*

| | |
|---|---|
| Différence entre les totaux précédents | 117.938f 50 |
| A déduire la valeur d'un chameau mort pendant le voyage | 200 » |
| Bénéfice net | 117,738 50 |

*Moyenne des transactions opérées*

La caravane des Trafi, étant allée dans le Tsabit, situé dans la partie méridionale du Gourara, région qui n'avait été visitée que par une petite fraction de la caravane des Hamyan, a effectué ses transactions dans des conditions particulièrement avantageuses. Elle a acheté ses dattes aux prix suivants : charge de tinehoud, 25 fr. ; de hamira, 20 fr. ; de tinaceur, 18 fr. ; de tinouïdjel, 17 fr. De là ses bénéfices considérables, qui sont de beaucoup supérieurs à ceux réalisés par les Hamyan, les Rezaïna et les Amour.

---

## VII. — Caravane des Amour

Départ : 2 novembre 1886. — Retour : 12 décembre 1886. — *Chef :* El-Miloud-Oulad-Toumi, des Oulad-Gottib.

*Composition :* 1 cavalier, 324 hommes, 1,259 chameaux.

*Itinéraire :* La réunion des groupes constituant la caravane s'est opérée : une partie, le 1er jour de marche, à El-Outed, à 38 kil. au sud de Moghar-Tahtani ; le reste, le 2e jour, au campement de Garet El-Azoudj, sur l'oued Namous. D'El Outed, la caravane a suivi l'itinéraire ci-après pour se rendre au Gourara.

1re et 2e journée : Garet El-Azoudj, gîte d'étape ; à environ 45 kilomètres. — Eau abondante, pâturages suffisants, broussailles. La caravane fait séjour pour laisser reposer les chameaux et faire sa provision d'eau.

3e journée : Zaouch, gîte d'étape ; à environ 50 kilomètres. — Pas d'eau, bois, pâturages. Route facile le long de l'oued Namous.

4e journée : Djorf-Letfal, gîte d'étape ; à environ 50 kilomètres. — Pas d'eau, bois, pâturages.

5e journée : El-Cuebirat, gîte d'étape ; à environ 45 kilomètres. — La caravane passe près de la daya de Korindjaïa, qui se trouve pleine d'eau. On fait boire les animaux à la hâte et on remplit les outres vides.

6e journée : Sidi-Brahim, gîte d'étape ; à environ 45 kilomètres. — Pas d'eau, très peu de bois, peu de pâturage. — Entrée de l'Areg, route pénible.

7e journée : Ras-el-Mâ, gîte d'étape ; à environ 40 kilomètres.— Pas d'eau. — Dans l'Areg : route pénible.

8e journée : Agouïbat El-Aouachi, gîte d'étape ; à environ 34 kilomètres. — Pas d'eau. — Dans l'Areg : route pénible.

9e journée : En-Nakhelat, gîte d'étape ; à environ 35 kilomètres. — Pas d'eau. — Dans l'Areg : route pénible.

10e journée : Oulad-Aïssa, gîte d'étape ; à environ 20 kilomètres. — Ksar du Gourara, eau abondante, une cinquantaine de maisons, forêts de palmiers de 60 hectares environ.

Au district des Oulad-Aïssa, la caravane s'est dispersée pour aller opérer ses transactions, chacun suivant ses goûts, ses habitudes ou ses préférences. Les Souala se sont rendus à Timmimoun et chez les Oulad-Saïd ; les Oulad-Selim, chez les Oulad-Rached ; Oulad-Gottib, à Tsabit ; les Oulad-Abdallah, à Deldoul ; les autres fractions sont restées chez les Oulad-Aïssa ou se sont mêlées aux autres groupes.

Après un séjour de 16 jours au Gourara, la caravane est rentrée en suivant l'itinéraire ci-après, à son départ du Ksar des Oulad-Aïssa où elle avait fait sa provision d'eau.

1re journée : Hassi-Aïda, gîte d'étape ; à environ 25 kilomètres. — Peu d'eau, peu de pâturages, broussailles.

2e journée : Debbed-Oulad-Embarik, gîte d'étape ; à environ 30 kilomètres.— Pas d'eau, broussailles, pâture. Dans l'Areg.

3e journée : El Orifia, gîte d'étape ; à environ 30 kilomètres. — Peu d'eau, broussailles, pâturage. Dans l'Areg.

4e journée : Daït-el-Megani, gîte d'étape ; à environ 35 kilomètres. — Peu d'eau, broussailles, pâturage. Dans l'Areg.

5e journée : Sidi-Brahim, gîte d'étape ; à environ 35 kilomètres. — Pas d'eau, très-peu de bois, pâturages. Sortie de l'Areg.

6e journée : Gemlet Mansour, gîte d'étape ; à environ 40 kilomètres. — Pas d'eau, plaine pierreuse, broussailles et pâturages suffisants.

7e journée : Geïga, gîte d'étape ; à environ 35 kilomètres. — En passant à la daya de Korindjaïa, la caravane renouvelle sa provision d'eau.

8e journée : Djorf-Letfal, gîte d'étape ; à environ 40 kilomètres. — Pas d'eau, bois, pâturages.

9e journée : Mahsser-Oulad-Karbi, gîte d'étape ; à environ 30 kilomètres. — Pas d'eau, plaine pierreuse, broussailles et pâturages.

10e journée : El-Outed, gîte d'étape ; à environ 35 kilomètres.— Territoire du cercle d'Aïn-Sefra ; eau assez abondante en creusant le sable, 10 puits.

*Incidents survenus pendant le voyage et le séjour au Gourara*

6 Chameaux morts. Le 4 novembre, la caravane trouva, près de Garet-El-Azoudj, des traces récentes d'un convoi de chameaux qui, à en juger par la disposition des empreintes laissées, avait dû passer à une allure vive. Trente-sept indigènes suivirent les traces et atteignirent les chameaux, qui étaient au nombre de 72. L'unique conducteur qui les poussait devant lui avait pris la fuite en voyant un groupe d'individus se diriger vers lui : on ne put le retrouver. Les Amour s'emparèrent des chameaux ; ils en envoyèrent 29 dans leurs tribus et emmenèrent les autres avec la caravane. Les animaux furent rendus ensuite à leurs propriétaires, les Doui-Menia, auxquels un ghezzou de Zoua du Maroc les avait enlevés.

*Détail et valeur des objets transportés au Gourara. — Sommes emportées*

La valeur est calculée d'après le cours du marché d'Aïn-Sefra.

| | |
|---|---|
| 505 moutons, à 25 fr. | 12.625f » |
| 165 grandes outres de beurre, à 35 fr. | 5.775 » |
| *A reporter...* | 18.400 » |

| | |
|---|---|
| *Report*... | 18.400 » |
| 1.096 kharouba de fromage, à 3 fr. 50............ | 3.836 » |
| 823 kharouba de blé, à 3 fr...................... | 2.469 » |
| 355 petites outres de viande sèche, à 5 fr......... | 1.775 » |
| 30 kharouba de fèves, à 1 fr. 50................. | 45 » |
| 5.071 toisons de laine, à 2 fr................... | 10.142 » |
| 392 kilogrammes de graisse, à 2 fr............. | 5.725 » |
| Argent.................................... | 5.725 » |
| Total.................. | 43.176 » |

*Détail et valeur des denrées et objets rapportés*

La valeur est calculée d'après le cours du marché d'Aïn-Sefra.

| | |
|---|---|
| 35 charges de dattes tinehoud, à 100 fr.......... | 3.500f » |
| 998 charges de dattes hamira, à 65 fr............ | 64.870 » |
| 226 charges de dattes tinaceur, à 60 fr........... | 13.560 » |
| 1,420 kilogr. d'épices, à 1 fr. 50................. | 2.130 » |
| 1,388 kilogr. de henné, à 2 fr.................... | 2.776 » |
| 350 haïks, à 20 fr............................ | 7.000 » |
| 450 tebbegs (plats en palmier), à 1 fr............ | 450 » |
| 493 couffins, à 0 fr. 50......................... | 246 50 |
| Total.................. | 94.532 50 |

*Montant des bénéfices probables réalisés par la caravane*

| | |
|---|---|
| Différence entre les totaux précédents........... | 51.356f 50 |
| A déduire la valeur de 6 chameaux morts pendant le voyage, à 200 fr............................... | 1.200 » |
| Bénéfice net............... | 50.156 50 |

*Moyennes des transactions opérées*

La caravane des Amour a effectué ses transactions dans les mêmes conditions que les Rezaïna.

## VIII. — TABLEAU RÉCAPITULATIF

| NUMÉROS D'ORDRE | DÉSIGNATION des CARAVANES | EFFECTIF | | EXPORTATIONS | | | IMPORTATIONS | BÉNÉFICES | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | HOMMES | CHAMEAUX | MONTANT d'après les cours de nos marchés | SOMMES emportées | TOTAUX | VALEUR moyenne sur nos marchés, des denrées et objets rapportés ou Gourara | EXCÉDENT des importations sur les exportations | A DÉDUIRE la valeur des chameaux morts | NETS | POUR CENT |
| | | | | fr. | fr. | fr. | fr. | fr. | fr. | fr. | fr. |
| 1 | Hamyan............ | 1.765 | 7.636 | 190.218 90 | 34.235 | 224.453 70 | 491.755 » | 267.301 30 | 4.000 | 263.301 30 | 117 |
| 2 | Angad et Oulad En Nehar............ | 36 | 156 | 3.082 » | 3.145 | 6.227 » | 12.750 » | 6.523 » | 250 | 6.273 » | 100 |
| 3 | Rezaïna........... | 359 | 1.550 | 22.611 » | 13.643 | 36.254 » | 88.990 » | 52.736 » | 3.000 | 49.736 » | 130 |
| 4 | Oulad Sidi Ahmed Ben Medjdoub et Arbaouat......... | 131 | 523 | 23.410 » | » | 23.410 » | 40.645 » | 11.235 » | 1.000 | 16.235 » | 69 |
| 5 | Oulad Sidi Cheikh.. | 321 | 1.003 | 37.872 50 | 445 | 38.317 » | 73.860 » | 35.542 50 | 400 | 35.142 50 | 90 |
| 6 | Trafi.............. | 505 | 2.067 | 51.776 50 | 3.635 | 55.411 50 | 173.350 » | 117.938 50 | 200 | 117.738 50 | 205 |
| 7 | Amour............. | 294 | 1.259 | 37.451 » | 5.725 | 43.176 » | 94.532 50 | 51.356 50 | 1.200 | 50.156 50 | 116 |
| | TOTAUX..... | 3.411 | 14.194 | 366.421 70 | 60.628 | 427.249 70 | 975.882 50 | 548.632 80 | 10.050 | 538.582 80 | 125 |

Les caravanes ont été fort bien accueillies dans les diverses oasis qu'elles ont visitées au Gourara. L'année ayant été bonne, les dattes étaient abondantes et de meilleure qualité qu'en 1885-1886, mais elles ont été achetées à un prix élevé.

*(Mobacher).*

Le *XIX*e *Siècle* vient de publier, sous la signature de Raoul Lucet, un excellent article sur la conquête du Soudan. Il est d'une actualité réelle pour notre province dont le Soudan est l'objectif.

En vertu de l'adage : on prend son bien où on le trouve, nous pensons être agréable aux membres de notre Société, en reproduisant cet intéressant article dans notre Bulletin.

C'est déjà un grand point que notre drapeau flotte sur les murs de Tombouktou. Mais il faut nous hâter, comme le fait remarquer M. Raoul Lucet, si nous voulons prendre possession du Tchad et être entièrement maîtres du Soudan.

C'est alors que, grâce à la grande voie transsaharienne, nous serons les maîtres absolus d'un immense mouvement commercial d'où seront exclus, mieux qu'au Tonkin, en Cochinchine et à Madagascar, les produits des manufactures étrangères.

L'avenir de notre industrie est là. Aveugle qui ne le voit pas.

B.

# LA CONQUÊTE DU SOUDAN

---

On a lu partout, l'autre semaine, qu'une canonnière française, récemment lancée sur le Niger, à Bammako, avait commencé de descendre le fleuve avec la mission de forcer enfin les portes de Tombouktou.

N'y a-t-il pas quelque chose d'étrange et de fantastique dans ce fait que, pour pénétrer au cœur de ce mystérieux continent africain où tout doit se faire à l'inverse d'ailleurs, pour prendre

possession de ce fleuve gigantesque, auprès duquel la Seine, la Loire, le Rhône et le Rhin ne sont que des ruisselets, il faille s'embarquer plus près des sources que de l'embouchure, et, au prix de fatigues et de dangers sans nombre comme sans mesure, se laisser aller au fil de l'eau ?

Quand on jette les yeux sur une carte de l'Afrique occidentale, il semble que, pour arracher au Soudan son secret et drainer ses prodigieux trésors, le plus simple serait de prendre le Niger au golfe de Guinée, par l'une quelconque des trente bouches dont l'éventail, large de plus de cent lieues, s'étale entre la baie de Bénin et la baie de Biafra, et de le remonter jusqu'à ses sources, si voisines, en apparence, des sources de nos « rivières du Sud » et de notre Sénégal.

Malheureusement, à Boussa, à 630 kilomètres de la mer, — ce qui ne compte guère en Afrique, — se dressent tout à coup de formidables « rapides ».

La navigation du bas Niger présente déjà d'immenses difficultés. Le fleuve, dit M. Mattéi, est encombré d'obstacles, bancs de sable, îlots flottants, roches aiguës et sournoises... Le chenal décrit une ligne capricieuse, et force est souvent de tirer des bordées d'un bord à l'autre, à travers un courant violent... A chaque instant, de grandes masses de terre s'éboulent, entraînant de grands arbres, que charrie le fleuve, dont le cours et l'aspect se modifient sans cesse.

Avec du temps, de la patience, de l'audace et de l'habileté, on passe quand même. Mais, de Boussa à Burrum, c'est une autre affaire. Sur une longueur d'un millier de kilomètres, c'est un chapelet à peu près ininterrompu de cataractes, de chutes vertigineuses, de malstroëms, qui rendent absolument impossible toute espèce de navigation autre que la navigation aérienne.

Il faut, bon gré mal gré, aborder le problème par l'autre bout et transporter morceau par morceau, de Saint-Louis à Bammako, à dos d'homme ou de bête, les bateaux destinés à amorcer le futur service des « Messageries fluviales centre-africaines ».

*
* *

L'entreprise, au demeurant, en vaut la peine.

Le Soudan, c'est-à-dire l'Afrique équatoriale, appartiendra au premier qui saura se rendre maître de la navigation du Niger, évidemment appelé à devenir « le grand chemin qui marche » de la civilisation de l'Europe, de son industrie et de son commerce.

Quiconque occupera le haut Niger aura la main non seulement sur la région, au moins aussi vaste que la France, l'Italie et l'Espagne réunies, qu'enserre la boucle du fleuve, mais sur tout le haut Sénégal, sur tout le Sahara méridional, sur tout le centre du continent noir, jusqu'au Nil et aux grands lacs.

L'un des plus riches négociants noirs de Sénégambois, M. Justin Devèze, dont l'aire d'opérations va du pays des Trarza au pays des Touareg, et du Dahomey à Sierra-Leone, ce qui ne l'empêche pas d'être diplômé de la Faculté de droit de Bordeaux, me racontait naguère, parlant à ma personne, que les caravanes du Kordofan, du Darfour et du Wadaï, ne pouvant plus, à cause des événements d'Egypte, porter leur gomme à Suakim, sur la mer Rouge, viennent jusqu'à Tombouktou, — à quelque chose comme 5,000 kilomètres ! — la vendre à d'autres caravanes, qui se chargent de la transporter dans nos établissements du haut Sénégal.

C'est même pour cela que la gomme coûte, cette année, jusqu'à trois francs le kilogramme.

Que sera-ce le jour où, à ces commerçants si âpres au gain, l'on aura enfin donné les moyens de voyager commodément et avec sécurité ; le jour où Tombouktou, devenue ville française et ayant reconquis son prestige d'autrefois, rayonnera tout autour ; le jour où il y aura des bateaux à vapeur, non seulement sur le Niger, mais sur le lac Tchad, — cette Caspienne d'Afrique ; — où, partout, s'étendra un réseau de routes, de vraies routes carrossables et sûres, en attendant les railways futurs ?

*
* *

C'est que le « bief » supérieur du Niger, sur lequel la petite canonnière française dont j'ai tenu à saluer le départ va promener le pavillon national, ne compte pas moins de 3,200 kilomètres de parcours navigable. Je dis bien : trois mille deux cents kilomètres — *huit cents lieues !*

1,600 kilomètres en amont de Bammako, 1,200 kilomètres de Bammako à Tombouktou, 400 kilomètres de Tombouktou aux premières chutes de Burrum, — telles sont les appréciations du général Borgnis-Desbordes. Sans parler d'innombrables affluents et lacs navigables directement reliés à la grande artère fluviale, dont ils doublent le cours.

Il y a là de quoi fournir aux plus ambitieux ébats.

N'imaginez pas, en effet, que cet immense bassin, isolé du reste du monde par les rapides du bas Niger d'une part, et par le Sahara, d'autre part, soit complètement désert, inculte et sauvage. Tombouktou, qui fut autrefois une cité savante, dont la bibliothèque, — la bibliothèque de Tombouktou ! — ne comptait pas, au dire de Léon l'Africain, moins de huit mille manuscrits, Tombouktou est encore à la fois un lieu saint et le plus grand entrepôt commercial, le plus considérable des pôles d'attraction de l'Afrique Barbare... Quant aux rives du Niger et de ses affluents en estimant à 2 kilomètres seulement, — ce qui est assurément au-dessous de la vérité, — la profondeur des cultures, des deux côtés, on arrive aux chiffres singulièrement éloquents de 50,000 kilomètres carrés de surfaces cultivées pour quinze ou vingt millions d'habitants.

Le Sahara, qui ne ressemble guère, au moins dans sa partie soudanienne, à la mer « de sable » de la légende, le Sahara lui-même n'est point à dédaigner.

Mon très cher ami le docteur Colin, — l'un des hommes qui connaissent le mieux ces pays vierges, où il a vécu plusieurs an-

nées de la vie indigène, et où il a fini par épouser la fille d'un sultan, absolument comme dans les *Mille et une nuits*, — le docteur Colin écrivait dans le supplément du *Figaro* du 23 juillet dernier :

« Il n'y a que 250 lieues, — la distance de Paris à Marseille, —
« entre Araouane, à 150 kilomètres au nord de Tombouktou, et
« In-Çalah, au sud de Tuggurt, notre dernier poste français d'Al-
« gérie. Que l'oasis d'In-Çalah devienne française avant peu, cela
« n'est pas douteux... Il y a un intérêt politique et civilisateur
« de premier ordre à « aiguiller » vers In-Çalah, car cette ville
« est dans le Sahara le foyer de l'intolérance musulmane, et l'on
« ne fera rien tant qu'elle sera là. Elle prise, Araouane occupée,
« nous tenons la ligne directe de Tombouktou à Alger. Et nous y
« serons avant cinq ans à Arouane ! »

Le jour, en effet, — jour prochain sans doute, — où la civilisation française s'étendra de la Méditerranée au Niger, par In-Çalah, Mabrouk, Araouane et Tombouktou ; et du lac Tchad au cap Vert par le Bornou, le Haoussa, le Ségou, le Bambouk, — riche en mines d'or, — et les hauts plateaux du Fouta-Djallon, ce magnifique empire colonial des Indes africaines, aux portes mêmes de la métropole, pourra nous consoler de l'avortement du rêve grandiose de Dupleix et de la perte des Indes orientales.

* * *

Que vaut donc, au juste, demanderont les sceptiques, ce saugrenu dont la « mise en perce » définitive aura coûté tant d'efforts et de victimes ?

C'est le prophète lui-même, c'est Mahomet en personne, dont on ne saurait contester l'esprit pratique, qui se chargera de répondre. Il est dit, en effet, en termes textuels, dans le Koran :

— « Vous qui êtes pauvres, allez au Soudan, car au Soudan
« est la richesse. Comme la gale du chameau se guérit par le gou-
« dron, la misère se guérit par le Soudan. »

Depuis l'hégire, le conseil n'a rien perdu de son opportunité ni de sa valeur.

Le Soudan n'est-il pas demeuré la patrie par excellence de la poudre d'or et de l'ivoire, des aromates et des parfums ? Ne produit-il pas toujours, spontanément, le caoutchouc, le beurre végétal, l'huile de palme, la vanille, etc. ? N'est-il pas, plus que jamais, la terre promise de cultures industrielles les plus lucratives, depuis le riz et le sorgho jusqu'au café et à la canne à sucre, depuis l'indigo et le coton jusqu'aux arachides ? N'est-il pas peuplé par une macédoine de races dont le génie commercial n'est comparable qu'à celui des Chinois et auxquelles rien ne serait plus facile que de donner le goût et l'habitude du travail producteur ? Il suffirait, pour cela, de leur créer, grâce à la contagion de l'exemple, de nouveaux besoins, en leur fournissant en même temps, grâce à l'introduction de notre industrie et de notre civilisation, la faculté de les satisfaire, nos marchandises, nos instruments, nos procédés, nos sciences et nos arts, et surtout des moyens de communication et de transport rapides, sûrs et commodes...

N'est-ce pas déjà parce qu'ils ne peuvent se passer d'armes, de munitions, d'outils, d'étoffes, d'objets de luxe et de bijoux d'Europe, que ces traitants maures du haut Nil, dont je parlais tout à l'heure, s'en viennent faire mille ou douze cents lieues, à travers d'horribles dangers sans cesse renaissants, pour vendre leurs gommes sur les marchés du Niger et du Sénégal ?

Si le besoin crée l'organe, l'organe, en revanche, crée aussi le besoin.

« Dans le Cayor, dit encore le docteur Colin, qu'on ne saurait
« trop souvent citer en pareille matière, entre Dakar et Saint-
« Louis, la moyenne actuelle des arachides expédiées est de 29
« millions de tonnes, plus peut-être qu'il n'en est produit dans
« tous les pays de l'intérieur. Pourquoi ? Pour cette seule raison
« que les cultivateurs trouvent à les vendre et à les vendre avec
« bénéfice, parce que les lieux de vente sont proches et que les
« transports n'absorbent pas le bénéfice tout entier. »

La paresse native du nègre ne résiste pas à cet aiguillon.

En vérité, je vous le dis, après le docteur Colin et cent autres, plus sûrement et plus tôt que le Congo, où M. de Brazza est en

train de se tailler, loin de tout contrôle, un dispendieux pachalick, le Soudan peut devenir pour la France ce que Java est, depuis bel âge, pour les Hollandais !

*
* *

Il fallait se hâter, par exemple, et il était temps que le drapeau tricolore flottât à Tombouktou et prît ainsi possession du Niger.

Si les Français, en effet, ont barre sur le haut fleuve, ce sont les Anglais qui tiennent le Delta. En dépit des efforts du colonel Mattéi, dont le patriotisme héroïque et la ténacité n'ont pas même obtenu, à défaut d'une récompense méritée, le retentissement et la célébrité qui ne manquent jamais aux charlatans inféconds, — en dépit des résistances des indigènes qui, dans leur instinct de bêtes battues et exploitées, ne voulaient pas être aux Anglais, — en dépit des conseils de la plus élémentaire sagesse politique, tous nos établissements du bas Niger sont passés aux mains de John Bull.

Or, il va vite en besogne, John Bull, quand il s'en mêle, — et il s'en mêle toujours.

Maître du cours inférieur du Niger jusqu'à Rabba, et du cours du Bénué jusqu'à Yola, il n'a plus qu'à construire, à l'aide de nègres terrorisés, quelques tronçons de chemins de fer, pour transporter, par-dessus les rapides, ses chaloupes à vapeur démontables, jusqu'aux points où la navigation redevient possible.

Nous serons à Tombouktou avant lui. Prenons garde qu'il ne soit au lac Tchad, à Kuka, avant nous !

Raoul LUCET.

# LE XVIᴱ CONGRÈS

## DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES

### A TOULOUSE

Le XVIᵉ Congrès de l'Association française s'est ouvert le 22 septembre à Toulouse. Plus de 500 membres, et parmi eux bon nombre de notabilités scientifiques, avaient répondu à l'appel du comité local.

La séance d'ouverture a eu lieu au théâtre du Capitole. M. Sirven, maire de Toulouse et président du comité local, a souhaité la bienvenue aux membres du Congrès ; il s'est expliqué sur l'enseignement, le commerce et l'industrie de l'antique cité de Clémence Isaure.

M. Rochard, président de la session, a pris ensuite la parole. Il a d'abord, en quelques mots, remercié le maire de la ville de Toulouse de leur cordiale réception et a ensuite prononcé un long discours sur l'avenir de l'hygiène.

« L'hygiène, a dit M. Rochard en terminant, n'est pas seulement l'art de se bien porter et de mourir vieux. Elle a des visées plus hautes ; rien de ce qui touche au bonheur des autres ne lui est étranger. Elle s'efforce de le leur procurer par la santé et par le bien être, mais elle ne leur enseigne ni le goût des jouissances matérielles, ni le culte de l'argent. Elle inspire à ceux qui l'écoutent, l'amour du travail et de la sobriété, celui de la vie régulière. En leur donnant la force et la santé, elle travaille à leur amélioration morale et intellectuelle, car ces qualités physiques sont les compagnes habituelles de la vigueur, de l'intelligence, de la solidité du caractère et de la bonté du cœur. En cherchant à rendre les

hommes plus heureux, afin de les rendre meilleurs, la science, au nom de laquelle je parle ici, est, ce me semble, dans la bonne voie, et je crois qu'elle a droit à la sympathie et aux encouragements de tous ceux qui aiment sincèrement leur pays. »

Le discours de M. Rochard a été souvent interrompu par de chaleureux applaudissements.

M. Schlumberger, secrétaire général, a présenté un compte rendu sur le dernier Congrès de Nancy et déroulé l'historique de l'Association.

M. Emile Galante, trésorier, a exposé la situation financière de l'Association, qui est excessivement prospère. Le nombre des membres sociétaires est d'environ 4,500. Son capital est de 623,046 fr. 51.

« Ce chiffre, ajoute M. Galante, ne tardera pas à s'augmenter de la part qui revient à notre Société dans la succession Girard. Cette succession doit être liquidée prochainement. Comme vous le voyez, l'état de nos finances est des plus satisfaisants. Les subventions distribuées depuis la fondation par les soins de vos commissions, dépassent actuellement 150,000 francs. Pour faire plus encore, nous avons besoin de votre concours. Confiant dans votre zèle et votre dévouement, je vous demande de propager l'esprit de notre œuvre, d'en faire connaitre le but et d'en expliquer les moyens ; vous assurerez la véritable richesse de l'Association en contribuant à l'extension du nombre de ses membres. »

Les communications de MM. Schlumberger et Emile Galante ont été accueillies par des manifestations très sympathiques.

M. Janssen, membre de l'Institut, avait été délégué par le ministère de l'Instruction publique. Il a prononcé une allocution. C'est la première fois que le ministre s'est officiellement fait représenter aux Congrès de l'Association.

Une brillante réception avait été préparée par la Municipalité. La salle des Jacobins, éclairée à l'électricité, était brillamment décorée, et sur la façade du Capitole se détachait, en lettres de feu, la patriotique devise de l'Association : « *Par la science, pour la patrie !* »

Le lendemain les sections se mettaient à l'œuvre et commençaient leurs travaux. Nous donnerons un court résumé des communications les plus importantes faites dans chacune des sections.

Section de Mathématiques. — Président : M. Laisant ; Présidents d'honneur : MM. Sylvester et Oltramare ; Vice-Président : M. Collignon ; Secrétaire : M. Vigarié.

M. Laisant, député a ouvert la séance en retraçant l'historique des travaux des 1re et 2e sections depuis 1878.

MM. Astor, Lemoine, Collignon, Oltramare, Vigarié ont fait des communications très intéressantes sur les mathématiques pures et appliquées.

M. Janssen, directeur de l'Observatoire de Meudon, a fait une très intéressante conférence sur l'application de la photographie à l'étude des sciences astronomiques.

Il a successivement fait passer sous les yeux des spectateurs des projections photographiques, représentant la lune, le soleil et quelques étoiles. Les taches du soleil, notamment, ont été vivement remarquées.

M. Janssen, comme on le sait, est le premier en France qui ait réclamé l'emploi de la photographie dans l'étude du système planétaire. Il a laissé espérer qu'avant peu, les géologues eux-mêmes pourraient bénéficier des résultats de cette application.

Section du Génie Civil et Militaire. — Président : M. Holtz Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées ; Président d'honneur : M. le lieutenant général Cerroti du génie italien ; Vice-Président : M. de Rey-Pailhade ; Secrétaires : MM. Chenevier et Pornevin.

La communication de M. Boulé Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées est toute d'actualité ; elle porte sur la canalisation de la Seine entre Paris et Montereau. M. Fuchs a parlé devant les sections du génie civil et de géologie sur la construction géologique et les travaux de percement de l'isthme de Corinthe.

MM. Pomel et Loriol ont pris part à la discussion qui a suivi la lecture de cette communication. Nous citerons encore la communication de M. Wickersheimer, sur le canal des deux mers.

SECTION PHISIQUE. — Président : M. Brillouin ; Secrétaire : M. Lala.

Dans cette section il nous a été donné d'entendre M. Trouvé le savant électricien, qui nous a entretenu pendant quelques heures de ses recherches sur la navigation électrique et de ses nouveaux moteurs. M. Trouvé a fait des projections qui ont prouvé la bonté de ses instruments et plus encore le génie de son inventeur.

Les autres communications portent toutes sur des sujets théoriques. C'est pourquoi nous n'en parlons pas.

SECTION DE CHIMIE. — Président : M. Carnot Ingénieur en chef des mines ; Président d'honneur : M. Henry professeur à l'Université de Louvain ; Secrétaire : M. Sabatier de Toulouse.

La communication de M. Bourquelot porte sur l'emploi de la photographie microscopique pour l'étude des matières sucrées. M. Bourquelot expose ses recherches sur ce sujet et cite des applications industrielles pour l'étude des vins.

M. Friedel de l'Institut a parlé de ses recherches sur la reproduction artificielle des pierres précieuses et a annoncé qu'il a réussi à produire artificiellement la topaze. C'est le premier chimiste qui ait obtenu ce produit.

SECTION DE MÉTÉOROLOGIE. — Président : M. Fines de Perpignan ; Présidents d'honneur : M. le général de brigade Greely chef du Signal-Office (Etats-Unis) ; M. Ragona, directeur de l'Observatoire de Modène ; M. Symous, membre de la Société royale de Londres ; Secrétaires : MM. Pierre Lazerges et Albert Roger.

M. Jeuger communique ses observations sur les périodes solaires, essaims d'étoiles filantes et perturbations magnétiques et leurs rapports avec les phénomènes météorologiques. M. Teisserenc de Bort parle des types du temps, énumère les classifications employées jusqu'à ce jour et la sienne propre.

M. Piche voudrait que les observateurs du midi de la France et du nord de l'Espagne s'unissent pour pouvoir coordonner les observations recueillies de part et d'autre. Il y a là en effet un vide qu'il faudrait combler, car les Pyrénées jouent un grand rôle dans la météorologie des deux pays.

Section de Géologie et Minéralogie. — Président : M. Cotteau ; Présidents d'honneur : MM. Vilanova y Piera et de Loriol ; Vice-Présidents : MM. Fuchs et Pomel ; Secrétaires : MM. Bourgery et Bourgeron.

Nous avons déjà parlé de la conférence de M. Fuchs sur la constitution géologique et les travaux de percement de l'isthme de Corinthe. Nous signalerons encore l'étude de M. Lazerges sur les volcans et les tremblements de terre. MM. Pomel et Cotteau présentent leurs ouvrages sur les échidnides. L'exécution des planches émerveille les membres présents et attirent des félicitations à leurs auteurs. M. Levat fait une communication sur l'étude des gisements de nickel, de cobalt et de chrome de la Nouvelle-Calédonie.

Section de Botanique. — Président : M. Clos doyen de la Faculté des sciences ; Vice-Président : M. Timbal-Lagrave ; Secrétaire : M. Maury de l'Ecole des hautes études.

M. Pomel présente au nom de MM. Battandier et Trabat, les botanistes Algériens bien connus, deux notes sur l'Alfa et les plantes criniques de la Méditerranée. M. le Dr Bonnet parle de la topographie botanique de Tournefort et énumère les plantes recueillies dans son voyage aux Pyrénées.

Section de Zoologie, Anatomie et Physiologie. — Président : M. Sivodot ; Secrétaires : MM. Prouho et Roule.

M. Monclar présente un travail sur la conservation des espèces animales menacées par le développement de la civilisation. MM. Bergonié, Jolyet et Sigalas font une intéressante communication sur les appareils pour l'étude de l'homme et signalent les résultats obtenus. Enfin M. Ferré parle des variations du rythme respiratoire chez le lapin rabique, et, à ce sujet, énumère les belles théories de M. Pasteur sur la rage.

Section d'Anthropologie. — Président : M. Testut de Lyon ; Présidents d'honneur : MM. Gosse Cartailhac de Toulouse ; Gross de Genève et Gabriel de Mortillet ; Vice-Présidents : MM. Manouvier et Rivière de Paris ; Secrétaires : MM. Delisle et Pallary.

M. Topinard parle des résultats obtenus par l'enquête sur la couleur des cheveux et des yeux en France. Ses doctrines sont combattues par MM. Manouvrier, Delisle, Fauvelle et Prunières. M. G. de Mortillet, député de la Seine-et-Oise, fait une communication sur la pénalité au point de vue anthropologique et sociologique. M. Mortillet n'est pas partisan de la peine de mort et considère les criminels comme des aliénés. M. Prunières, le fouilleur de dolmens connu par tous les anthropologistes, expose le résultat de ses nouvelles fouilles dans les dolmens et tumuli de la Lozère. Il présente les objets provenant de ses recherches.

Le docteur Gross de Genève présente également des falsifications d'antiquités lacustres du lac de Neufchâtel d'un travail remarquable. M. de Mortillet fait remarquer à ce sujet qu'il ne faut pas trop publier les moyens de reconnaître ces falsifications, parce que les faussaires en prennent note et perfectionnent leurs moyens. M. Pallary invite les membres de la section à prendre part aux travaux du Congrès d'Oran ; il annonce qu'un petit musée anthropologique a été récemment formé, et espère que les membres de la section le visiteront avec intérêt.

Sciences Médicales. — Président : M. Pamard ; Vice-Président : M. Caubert ; Secrétaires : MM. Petit et Bézy.

M. Fauvelle de Paris a fait une communication sur les signes de l'homicide par suffocation, dans laquelle il expose une nouvelle méthode pour déterminer sûrement le crime. M. Gosse a parlé de la mort par pendaison. M. Gosse de Genève est un des savants suisses les plus éminents. Il a exposé devant l'auditoire le résultat de ses recherches et d'expériences faites sur lui-même. M. Arnaud a fait une étude sur les signes de la mort.

Section d'Agronomie. — Président : M. Chambrebut ; Secrétaire : M. Didier.

Le plâtrage des vins est à l'ordre du jour ; aussi dans les sections d'agronomie et d'économie politique s'est-on occupé de cette question. Nous citerons M. Audoynaud, qui a longuement parlé sur le plâtrage des vendanges et exposé les observations nouvelles faites dans le cours de ses expériences. La discussion qui a suivi

et à laquelle ont pris part M. Dehérain, Xamben et Hébrard n'ont fait que confirmer les résultats trouvés par M. Audoynaud. Signalons également la conférence de MM. Ramé et Cornet sur la question du pain et la liberté de la boulangerie. M. Ramé, président du syndicat des boulangers de France, et M. Cornet, président du syndicat de Paris, ont protesté en termes éloquents contre les inconvénients, les dangers, l'injustice de la taxe du pain. Ils ont été appuyés par M. Passy, toujours sur la brèche, lorsqu'il y a une liberté économique à conquérir ou à défendre.

M. Chambrelent a attiré l'attention sur les produits des Landes et leurs débouchés ; il a montré les progrès de l'exportation des bois pour poteaux de mines (l'Angleterre en prend 250,000 tonnes par an), poteaux de télégraphe, etc..

M. A. Raffalowich a donné lecture d'une note sur la réforme de la Bourse de Paris et le monopole des agents de change. M. Dehérain, professeur au Muséum d'histoire naturelle de Paris et à l'Ecole nationale d'agriculture, a entretenu l'auditoire du résultat de ses expériences et d'expériences faites par d'autres cultivateurs dans plusieurs parties de la France avec le blé à épi carré. M. Dehérain, a cité des exemples du Nord et du Pas-de-Calais, où l'on a obtenu jusqu'à 53 quintaux métriques à l'hectare. La démonstration de l'importance d'une bonne sélection des semences est faite.

M. Passy a clos cette longue séance, à laquelle ont assisté plus de soixante dix personnes, par une communication sur les charges résultant pour l'agriculture des dépenses improductives (dettes, budget de la guerre).

Section de Géographie. — Président : M. De Lannoy de Bissy délégué du ministère de la Guerre ; Présidents d'honneur : MM. le colonel Lasvignes et de Beaumont ; Vice-Président : M. Guénot ; Secrétaire : M. du Paty de Clam.

Nous remarquons dans la constitution du bureau le nom de M. du Paty de Clam le correspondant assidu de la Société de Géographie d'Oran. Notre collègue a fait une communication sur les données des anciens sur la géographie de la Tunisie et a fait preuve d'une grande érudition dans cette circonstance. M. Tisserenc

de Bord a communiqué la carte du Sahara oriental que M. Foureau vient de relever dans ses dernières explorations.

La question coloniale a eu une grande part dans les ordres du jour. Nous mentionnerons les communications de M. Renaud sur le Congo et celle de M. Grad sur les colonies allemandes. Tous deux sont d'avis qu'en présence de l'extension coloniale donnée par les autres puissances, la France doit suivre ce mouvement et s'assurer des débouchés dans toutes les parties du monde.

SECTION D'ÉCONOMIE POLITIQUE. — Président : M. Yves Guyot ; Président d'honneur : M. Frédéric Passy ; Vice-Président : M. Léon Donnat ; Secrétaires : M. Raffalowich et Massip.

M. Léon Donnat, conseiller municipal de Paris, a parlé pendant une heure environ, sur la méthode expérimentale et ses applications en matière économique. L'orateur voudrait que l'Etat opérât les réformes économiques par voie de *législation séparée*, comme d'ailleurs cela se pratique en Angleterre et aux Etats-Unis. Une réforme est-elle proposée (la suppression des douanes par exemple), les villes qui en réclameraient l'application seraient autorisées à l'accomplir elles-mêmes, à leurs risques et périls. Si l'essai est concluant, l'Etat pourra en ordonner l'exécution sur tout le territoire.

D'après M. Donnat, toutes les réformes tentées jusqu'à présent n'ont échoué que parce que les gouvernements ont voulu les imposer à toutes les régions de la France qui souvent ont des intérêts divers et opposés. Il faut, a-t-il dit en substance, qu'une réforme soit productive, qu'elle soit d'accord avec l'*état mental* des populations auxquelles on veut l'appliquer.

Cette conférence a vivement intéressé tous les auditeurs, qui ont unanimement approuvé par des applaudissements les idées du savant économiste. Néanmoins, un membre de la section a exprimé la crainte que le système préconisé par M. Donnat ne détruisit l'unité nationale. A cette objection, M. Donnat a victorieusement répondu qu'il ne fallait pas confondre l'unité nationale avec l'uniformité nationale, et que les Etats-Unis d'Amérique notamment, pour n'avoir pas des règles économiques uniformes, n'en ont pas moins prouvé, lors de la guerre de sucession, qu'ils possédaient l'unité nationale.

M. Frédéric Passy a pris ensuite la parole pour confirmer pleinement les vues de M. Donnat. L'opinion d'un économiste aussi éminent que M. Passy est le plus bel éloge que l'on puisse faire de la conférence et du conférencier.

Sur la réforme fiscale, M. Yves Guyot a fait une communication très suggestive sur les conditions et difficultés de cette réforme. La suppression des octrois est une des réformes les plus faciles, ainsi que le prouve M. Yves Guyot.

Le docteur Michou, député, a fait une communication sur l'alcoolisation des vins. M. Michou est partisan de la prohibition absolue du vinage des vins, même de ceux qui n'ont que cinq degrés d'alcool.

M. Charles Grad, député au Reichstad, a expliqué le mécanisme de la nouvelle loi allemande sur les alcools (loi de juin 1887).

M. Arthur Raffalowich, rédacteur au *Journal des Débats*, a fourni des informations très intéressantes et très savantes sur les conséquences nuisibles de la politique fiscale inaugurée récemment en Allemagne

M. Guiraut, président du syndicat du commerce en gros des vins et spiritueux de la Gironde, a reproché à l'impôt des vins d'être actuellement perçu au volume, sans tenir compte de la proportionalité de la valeur. Il faut faire payer les vins d'après leur degré alcoolique, et il faut les frapper chez le producteur.

MM. Brousset, Donnat et Frédéric Passy se déclarent partisans de la liberté du vinage des vins.

Sections de Pédagogie et d'Hygiène. — Président : M. Perroud ; Vice-Président : M. Félix Hément ; Secrétaires : MM. Delvaille et Lafourcade.

M. Donnoy parle du choix d'un langage international et voudrait que la section émît le vœu relatif à la convocation d'un congrès européen et chargé d'en adopter les bases.

M. G. Renaud fait une communication sur le surmenage intellectuel, question qui est à l'ordre du jour. M. Renaud voudrait que l'on réduisît le nombre d'heures de travail en allongeant la durée des classes. Les conclusions de M. Renaud nous paraissent très justes.

M. Bérillon lit un travail sur la suggestion et ses applications à la pédagogie. M. Bévillon trace le plan d'un programme par lequel on amène insensiblement l'enfant à raisonner par le seul effet de la suggestion. Quoique l'orateur ait cité plusieurs cas de réussite, son système doit être encore étudié.

M$^{me}$ Vernier fait une communication sur l'économie domestique.

M. Goy, directeur de l'Ecole normale de Toulouse, a exposé un système d'éducation démocratique. Le travail de M. Goy a été considéré comme offrant des garanties nouvelles pour la régénération nationale.

Pendant la durée du Congrès, diverses excursions ont eu lieu : Le dimanche 25 septembre, plus de 150 membres sont allé visiter les bassins de St-Féréol et de Lampy et la cité de Carcassonne. Le mardi suivant l'excursion a eu lieu à Carmaux, où l'on a pu voir la mine et la verrerie, puis à Alby, que les architectes venaient de visiter quelques jours auparavant. Les congressistes ont admiré la cathédrale et après la visite de la ville sont repartis par St-Guéry voir les aciéries et le saut du Tarn. Tout a été admirablement organisé; des trains spéciaux avaient été préparés pour ces excursions et tout a été pour le mieux.

Le jeudi 29 septembre a eu lieu l'assemblée générale. Le président de l'association a remercié la municipalité de Toulouse de l'accueil que les membres ont reçu dans la ville : il a retracé, en peu de mots, les travaux faits dans le courant de la session et a déclaré clos le XVI$^{e}$ Congrès de l'Association Française pour l'avancement des sciences.

Le vendredi et jours suivants, des excursions finales ont eu lieu dans les Pyrénées.

On s'est séparé en se donnant rendez-vous pour l'année prochaine à Oran.

Paul PALLARY.

# NOTES

## Géographiques, Archéologiques et Historiques concernant la partie de la Maurétanie Césarienne correspondant à la Province d'Oran.

Ces notes ont été écrites uniquement pour servir d'aide-mémoire à ceux qui, faisant un court séjour dans notre province, voudraient y étudier sur place les vestiges de l'occupation romaine.

Elles se divisent en trois chapitres :

1° Géographie comparée ;
2° Routes et Villes ;
3° Notice historique.

---

## CHAPITRE PREMIER

### Géographie Comparée

---

Le département d'Oran correspond à la partie occidentale de l'ancienne Maurétanie Césarienne, qui était bornée au nord par la mer de Sardaigne et la mer Ibérique ; à l'est, par le fleuve Ampsaga (aujourd'hui l'Oued-el-Kébir, qui coule à Constantine sous le nom de Rummel, et se jette dans la mer entre Djidjelli et Collo) ; au sud, par la Gétulie, et à l'ouest par la Moulouia d'aujourd'hui, appelée *Malvané* par Pline, *Malva* par l'itinéraire d'Antonin, *Malba* par l'Anonyme de Ravenne.

On s'est longtemps demandé si ce fleuve est le même que celui nommé *Mulucha* par Salluste, Mela et Pline, et *Molochath* par Strabon et Ptolémée. Cette question a donné lieu à de nombreuses et savantes controverses, mais il semble démontré aujourd'hui que tous ces noms s'appliquent à la même rivière.

Ceux qui prétendent que la Mulucha doit être identifiée à la Macta s'appuient sur les descriptions de Pline, de Méla et de Ptolémée, qui placent la Mulucha à l'endroit où se trouve la Macta d'aujourd'hui, c'est-à-dire entre Portus Magnus (Saint-Leu) et Quiza, dont les ruines sont situées sur la rive droite du Chélif, entre le village du Pont-du-Chélif et la mer.

M. René de la Blanchère, dans une savante dissertation (Bulletin de correspondance africaine, année 1884 pages 136 et suivantes), a démontré que l'erreur doit être attribuée à Méla. Ce géographe s'est servi des travaux de ses prédécesseurs et ne les a pas fondus avec assez de discernement ; il a embrouillé toutes choses dans sa description des Maurétanies. Son erreur s'est propagée ; Ptolémée a suivi Méla et Pline et celui-ci a copié Méla. Ce ne sont donc plus trois auteurs à récuser sur ce point, mais un seul, Méla, qui a égaré les deux autres.

Il est vrai que Pline nomme les deux rivières la Malva et la Mulucha. Il aura sans doute trouvé le nom de Mulucha dans Méla, dans Salluste, dans Polybe et celui de Malva dans d'autres documents. Voyant, en même temps, que Méla avait placé la Mulucha près de Portus Magnus, à une grande distance de la Malva et ne pouvant supposer que les deux noms s'appliquaient au même fleuve, il en a fait des rivières différentes.

Un point sur lequel on s'accorde, c'est que la Mulucha des Latins, la Molochath des géographes grecs, servait de frontière entre les Maures de Bocchus et de Bogud et les Numides Massésyliens de Syphax et de Jugurtha. Si cette rivière était la Macta d'aujourd'hui, il s'ensuivrait que Siga (identifiée à Takembrit, sur la rive gauche de la Tafna, à 4 kilomètres de l'embouchure) aurait été une ville de la Maurétanie, tandis qu'il est établi d'une façon irréfragable qu'elle était la capitale de Syphax, roi des Numides Massésyliens.

D'un autre côté, il suffira de consulter l'histoire pour être convaincu que le fleuve qui, au temps de la domination romaine,

séparait les deux provinces Maurétaniennes, la Tingitane et la Césarienne, avait également servi de frontière entre les deux anciens royaumes de Numidie et de Maurétanie.

Il est à remarquer d'ailleurs que ni Méla, ni les géographes avant lui ne parlent de la Malva et que ceux qui ont vécu après Pline et Ptolémée ne disent rien de la Mulucha. Il faudrait donc supposer que l'une de ces deux rivières eût été entièrement inconnue des géographes anciens, ou oubliée par eux, ce qui n'est pas admissible.

Relief du sol. — Le relief du sol, dans la province d'Oran, présente les mêmes caractères généraux que dans les autres provinces algériennes. Il est constitué par les deux massifs à peu près parallèles de l'Atlas, l'un méditerranéen, le petit Atlas ; l'autre, Saharien, le grand Atlas. Ces massifs sont reliés par des chaînons transversaux du sud au nord et forment des vallées communiquant difficilement entre elles.

Les seules montagnes nommées par les anciens dans la région qui nous occupe sont les monts *Chalcorikii* et le mont *Durdus*. Les premiers sont représentés aujourd'hui par le massif des Traras (Djebel Fougal et Djebel Tadjera, entre la Moulouia et la Tafna). On n'y a pas retrouvé les mines de cuivre mentionnées par Ptolémée.

Le mont Durdus, dont les précédents ne sont qu'une ramification, correspond au massif Tlemcénien (Djebel Ouargla et Djebel Toumzaït), entre le Sig et le Maroc.

Les autres massifs du nord de l'Afrique nommés par Pline, Polybe, Ptolémée, Tite-Live, Ethicus, Orose, Victor de Vita, Procope, Corippus, appartiennent aux provinces de l'est, à la Numidie et à la Tripolitaine. Nous citerons ceux dont les noms reviennent le plus souvent dans l'histoire de l'Afrique romaine. Ce sont :

Les monts *Garapha*, peut-être le Djebel Ouarensénis d'aujourd'hui.

Le mont *Zalaccus*, aujourd'hui le Zakkar, au sud de Miliana.

Le mont *Ferratus*, aujourd'hui le Djurjura ;

L'*Audus*, représenté par la chaîne située entre la route de

Batna à Biskra et l'Oued Abdi, d'un côté ; entre Lambessa et El Outaïa, de l'autre ;

L'*Aurasius Mons* de Procope, identifié avec l'Aurès ;

Le *Buzara,* peut-être aujourd'hui l'Ahmar Khaddou, à l'est de Biskra ;

Le *Thammès,* au sud-est de l'Audus, peut-être le Djebel Chechar entre Khenchela et Khanga-Sidi-Nadji ;

Le mont *Pappua*, où se réfugia le roi Vandale Gélimer, après sa défaite à Tricaméra.

Cette montagne est identifiée à tort à l'Edough, qui s'élève au sud-est de Bône. Le Pappua était situé, au dire de Procope, aux confins de la Numidie. Or l'Edough est en pleine Numidie, à 50 milles romains de la frontière de la Proconsulaire et à 170 milles de celle de la Maurétanie Sitifienne. D'après M. Papier, le mont Pappua serait le massif du Nador, un des points culminants du Djebel Beni-Salah, entre la Mafrag et la Seybouse. Ce savant appuie son hypothèse sur le mot *Papua* qu'il a découvert, au pied de cette montagne, à Hammam-en-Nbaïl, gravé sur le roc à l'entrée d'une mine exploitée à l'époque romaine. Mais cette synonymie ne saurait être encore définitivement adoptée, car on peut objecter à M. Papier que le Nador n'est pas à l'extrémité de la Numidie, mais en pleine Numidie.

Les montagnes du littoral Africain étaient très boisées à l'époque de l'occupation romaine, surtout dans les Maurétanies, où les forêts nourrissaient de nombreux éléphants, notamment celles du bassin du Chélif.

L'existence de l'éléphant sur le vieux sol de notre région est constatée par les nombreux ossements découverts dans la sablière de Tirnifine, près de Palikao. Il y vivait aux époques préhistoriques, et on le voit plus tard jouer un rôle important dans les guerres puniques et à la bataille de Thapsus. Florus nous apprend que les éléphants mis en ligne par Juba à cette bataille n'étaient pas encore dressés, sortant à peine de la forêt *Nuperi à Silva.*

Hydrographie. — Il ne paraît pas que l'état de boisement du pays ait beaucoup influé autrefois sur le régime des eaux. Les rivières d'Afrique, qui, sauf quelques exceptions, n'ont pas d'eau courante en été, se trouvaient à peu près dans les mêmes condi-

tions sous les Romains. Les historiens et les géographes de l'époque ne nous laissent aucun doute à ce sujet. Ils nous les présentent comme torrentueuses en hiver et à sec pendant les saisons des chaleurs. La rareté des eaux est attestée par les nombreuses et magnifiques citernes dont on admire les restes sur tous les points de l'Algérie. D'après les *Auctores rei agrariae*, les propriétaires se disputaient les eaux d'irrigation et il en résultait d'innombrables procès. Saint-Cyprien nous apprend que, vers le milieu du 3e siècle, une sécheresse prolongée amena une horrible famine et une grande mortalité, et l'on sait qu'en l'an 129, quand l'Empereur Adrien vint en Afrique pour la deuxième fois, il n'y avait pas eau de pluie depuis cinq ans ; elle commença à tomber au moment où il se mettait en route pour visiter les provinces. Aussi fut-il accueilli avec enthousiasme par les populations qui lui attribuèrent ce bienfait du ciel. Il ne faut pas oublier non plus le mot de Salluste : « *Caelo terraque penuria Aquarum* » ; ni celui de St-Augustin : « *Pendant qu'à Rome on se plaint de la pluie, notre pauvre Gétulie a toujours soif.* »

Il nous semble donc bien établi, d'après tous ces témoignages, que, sous la domination romaine, le ciel n'était pas moins avare de pluie qu'aujourd'hui dans le nord de l'Afrique.

Les cours d'eau nommés par les Anciens dans la partie occidentale de la Maurétanie césarienne correspondant à la province d'Oran, en allant de l'ouest à l'est sont :

La *Malva ou Moulouia* (la Moulouia) que je mentionne ici, bien qu'elle appartienne politiquement au Maroc, parcequ'elle est la limite naturelle entre cet état et l'Algérie. Nous avons dit plus haut qu'elle a toujours été la limite entre les anciens royaumes de Maurétanie et de Numidie, puis entre les provinces romaines de la Maurétanie Tingitane et de la Maurétanie césarienne, et l'on se demande avec étonnement pourquoi elle n'a pas été adoptée comme ligne de démarcation entre notre possession algérienne et celle des Chérifs, après le traité du 10 septembre 1844.

Le *Popletum flumen*, qui paraît correspondre à l'Oued Kouarda (à l'ouest de Nemours.)

La *Siga*, aujourd'hui la Tafna, grossie du *Nigrensis* (peut-être

l'Isly), du *Ligar* et de l'*Issaris* (l'Isser occidental qui baigne la vallée de Lamoricière.)

Le *Salsum flumen*, devenu l'*Oued Melah* des arabes, le *Rio-Salado* des Espagnols, et dont le nom s'est conservé ainsi, sous diverses langues, à travers les siècles.

La *Sira*, identifiée à Macta, Habra et Oued-el-Hamman, qui reçoit la *Tasaccora*, aujourd'hui Mékerra-Sig.

Le *Chinalaph* de Ptolémée, sans doute aussi l'*Agilaam* de l'Anonyme de Ravenne, correspondant au Chélif, grossi de la *Mina*, qui n'a pas changé de nom.

Littoral-Iles. — Par leur aspect, les côtes oranaises présentent une ligne de falaises et de pentes abruptes. Les derniers contreforts du versant sud de la chaîne méditerranéenne s'étendent presque partout jusqu'au littoral et y dessinent de nombreuses saillies, laissant entre elles des plages étroites de sable ou de galets.

En dehors des stations habitées, dont nous nous occuperons dans le chapitre des itinéraires, les points de cette côte mentionnés par les Anciens sont à partir de la Malva, Mulucha, qui se jette dans la mer à l'est du cap de l'Agua sur le prolongement duquel sont les *Tres insules* (Iles Zaffarines) ;

Le *Grand promontoire* de Strabon et de Ptolémée, correspondant sans doute au cap Milonia ;

L'embouchure du *Popletum flumen*, peut-être l'Oued-Kouarda ;

*Akra insula*, aujourd'hui l'île de Rachgoun ;

L'embouchure de la *Siga* identifiée à la Tafna ;

Celle de *Salsum flumen* (Rio-Salado) ;

L'embouchure du *Chinalaph*, le *Chilemath* de Ptolémée, répondant au Chélif.

Populations. — Les Kabyles, Zouaoua, Zenata, Tibou, Amazigs, Chelloks, Touareg d'aujourd'hui, ne sont autres que les Libyens d'Hérodote et de Scylax, les Gétules, les Numides, les Maures, les Maurusiens de l'époque romaine. Mais cette race Libyenne représente-t-elle la population primitive de ce pays ? Partout où l'on fouille le sol en Algérie, sur le littoral comme dans le

Sahara, ou trouve une quantité innombrable de silex taillés ou polis des différentes époques de l'âge de la pierre. Le musée d'Oran possède un grand nombre de ces silex, découverts aux environs de notre ville, ainsi qu'à Mascara, Lamoricière, Palikao, etc., etc. La race à laquelle nous devons ces objets s'est-elle éteinte, ou bien a-t-elle survécu aux vicissitudes des temps? Peut-être un jour les études anthropologiques et ethnographiques viendront-elles mieux éclairer qu'elle ne l'est aujourd'hui cette question, qui a déjà fait l'objet des recherches les plus persévérantes, mais qui n'a pu encore être résolue d'une façon satisfaisante.

Plusieurs savants ont cru retrouver les descendants des Aborigènes dans les habitants presque noirs, mais aux traits caucasiens, des plateaux du Fezzan, des Oasis du Nefzaoua, de l'Oued Souf, de l'Oued Rir, ainsi que dans ceux du Sous marocain. Mais cette opinion ne s'appuie, selon nous, sur aucune base solide.

En outre de cette race, à laquelle on a donné le nom de Garamantique ou Subéthiopienne, il existe, parmi les Berbères, une autre race brune ayant beaucoup de ressemblance avec le type Sémite. D'après Procope et Movers, elle descendrait des Cananéens, Jébuséens et Girgésites chassés de la Palestine par les Israélites, pendant la période qui s'est écoulée entre Josué et Salomon. De l'Egypte, où ils se seraient d'abord réfugiés, ils auraient gagné l'Afrique septentrionale jusqu'au détroit de Gadès. D'autres auteurs l'attribuent aux Hycsos, qui, vers l'an 2000 avant J.-C., s'emparèrent de l'Egypte, et en furent plus tard expulsés après la prise de leur camp retranché d'Hâouarou (Avaris). Quelques uns enfin, s'appuyant sur des textes anciens, la font descendre des Arabes qui, dans des temps reculés, auraient traversé l'Egypte et pénétré dans le nord de l'Afrique.

A côté de ces deux races brunes dont nous venons de parler, il existe dans la plus grande partie de l'Afrique septentrionale un grand nombre d'individus aux cheveux blonds, aux yeux bleus et au teint blanc ou clair, aux traits européens. Ces blonds forment le tiers environ de la population totale. D'après les savants Broca, Bertrand, Faidherbe, ces hommes blonds, d'origine celtique, seraient venus en Afrique, par le détroit de Gibraltar, du nord de l'Europe, et les témoins de cette migration seraient cette

ligne continue de dolmens que l'on trouve sur les bords de la Baltique, sur les côtes de France et du Portugal et sur celles d'Afrique, depuis Tanger jusqu'à la Tunisie. Ce peuple se serait ainsi répandu dans l'Afrique septentrionale et aurait pénétré en Egypte entre 1000 et 2000 ans avant J.-C. Déjà sous la 18e dynastie, 1700 ans avant notre ère, *Tii,* la mère du roi Amenhoptou IV, est une blonde aux yeux bleus, et, sur les bas reliefs de la 19e dynastie, les Lebou (Libyens) et les Tamahou (d'où le nom de Tamahac donné par les Touareg à leur dialecte) sont représentés avec des traits européens et des cheveux blonds.

A ces immigrations viennent s'ajouter celles des Ibères et des Phéniciens, qui, en se mêlant aux premiers occupants, contribuèrent aussi, dans une certaine mesure, à la constitution de la race Libyenne ou berbère.

On ne possède que fort peu de renseignements sur la situation géographique des différentes tribus indigènes avant les guerres puniques. Hécatée, Hérodote, Scylax, ne mentionnent guère que quelques tribus qui occupaient le littoral de la Cyrénaïque et de la Syrtique.

A l'époque des guerres entre Rome et Carthage apparaissent les noms d'*Afri*, de *Numidae*, de *Mauri*. Celui d'Afri ne s'applique qu'aux Libyens habitant l'Africa, nom donné au territoire seul de Carthage.

Les Numides occupent la région située entre l'Africa et la Maurétania.

Les Mauri, habitants de la Maurétania, s'étendent de la Mulucha à l'Océan.

La Numidie se divise en deux zones perpendiculaires au littoral. Celle qui s'étend du territoire de Carthage au cours de l'Ampsaga (Oued-el-Kébir) est habitée par les Massyliens (Massili ou Maesulii). La zone occidentale comprise entre cette dernière rivière et la Mulucha appartient aux Massésyliens.

Au sud de la Numidie, des bords de l'Océan à la Cyrénaïque, s'étend la région des Gétules.

Pline est le premier géographe qui sorte de ces généralités ethnographiques. Encore ne nomme-t-il que deux tribus Massésyliennes, les *Macurèbes* et les *Nabades*.

Mais au 2e siècle de notre ère, Ptolémée énumère 25 peuplades

dans la Maurétanie Césarienne, qui correspond à l'ancien territoire des Massésyliens. De ces 25 peuplades celles qui habitent à cette époque notre région sont :

Les *Herpeditani*, au sud et au pied des monts Chalcorikii.

Les *Taladusii*, au sud des Herpeditani.

Les *Sorae*, à l'est des Herpeditani.

Au sud des Sorae, les *Massaesyli*, qui, ayant la prépondérance dans le pays, avaient donné leur nom à toute la Numidie occidentale.

Les *Dryitae* au sud des Massaesyli.

A l'est du mont Durdus et jusqu'aux monts Garapha habitaient :

Les *Elulii;*

Les *Tolotae;*

Les *Nacmusii;*

A l'est des Taladusii et jusqu'à l'embouchure du Chinalaph (Chélif) on trouvait :

Les *Machusii,* situés au nord du mont Zalacus qui les séparait des *Mazices*.

A l'est du Zalacus, sur le littoral, vivaient les *Machurèbes*, les Maghraoua d'aujourd'hui.

Mœurs des tribus Indigènes. — Avant Massinissa, les Massésyliens, comme les autres Numides, menaient à travers les bois et les plaines l'existence la plus misérable. Ils vivaient du produit de leur chasse et du lait de leurs troupeaux. Ils habitaient des cabanes, tressées d'asphodèle et de joncs, qu'ils transportaient à volonté et auxquelles ils donnaient le nom de *Mapalia,* ressemblant à une carène de navire renversée. Massinissa, qui avait été élevé à Carthage et y avait reçu une éducation soignée, chercha à arracher les Numides à cette vie sauvage. Il transforma en agriculteurs un très grand nombre d'entre eux, fonda des villes et fertilisa des contrées stériles habitées par des bêtes féroces qui furent exterminées. Au premier siècle de notre ère, presque tous les indigènes du littoral avaient adopté les coutumes romaines. Mais l'influence civilisatrice des conquérants ne s'étendait pas aux Nu-

mides de l'intérieur, qui avaient conservé leurs mœurs sauvages, ainsi que nous l'apprend Méla. « A mesure, dit-il, qu'on s'éloigne « du littoral, les habitants sont moins civilisés et mènent une vie « errante, passant avec leurs troupeaux d'un endroit à l'autre et « établissant leurs cabanes partout où ils trouvent du fourrage. « Lorsque la nuit les surprend, ils s'arrêtent où ils sont ; disper- « sés sans ordre par-ci par-là, par familles entières, ils n'ont rien « de commun entre eux, mais comme chacun a plusieurs femmes « à la fois, et par conséquent beaucoup d'enfants, ils n'y sont « nulle part en petit nombre. » Ces mœurs se retrouvent encore chez les nomades arabes et berbères d'aujourd'hui.

Les vêtements des Numides se composaient d'une tunique flottante à large bordure et d'un manteau de peau attaché par une agraffe.

Leurs armes consistaient en une lance à large fer, plus des javelots et un petit bouclier rond en cuir. C'est encore, à peu de chose près, l'armement des Touareg, les berbères du Sahara.

Les Numides furent les meilleurs cavaliers de l'antiquité. Leurs chevaux étaient excellents, sans pareils comme rapidité, résistance, sobriété et docilité, qualités qui distinguent encore le cheval berbère, le barbe d'aujourd'hui. On les montait sans selles ni brides, et il suffisait d'une baguette pour les diriger.

Libres de leurs mains, les Numides combattaient avec beaucoup d'adresse. Aussi furent-ils très recherchés par les Carthaginois, puis par les Romains.

Outre la guerre, la chasse était une de leurs principales occupations. Elle entretenait chez eux une vigueur physique remarquable : « Presque tous, dit Salluste, parviennent à un âge « avancé, excepté ceux qui sont tués dans la guerre ou dévorés « par les bêtes féroces. » Les éléphants, les lions et les panthères abondaient dans leur pays, et ils les combattaient continuellement, autant pour le produit qu'ils en tiraient que pour assurer leur sécurité.

Hérodote nous fait connaitre les coutumes et le culte des Libyens de son époque. Ses indications ne s'appliquent, il est vrai qu'aux tribus répandues entre l'Egypte et la Syrtique. Mais Pline, Solin et Strabon disent que les Numides observaient les mêmes pratiques que les autres Libyens. Il nous autorisent donc à citer

les passages suivants du Père de l'histoire sur la religion de ces barbares :

« Pour les serments et la divination, dit-il, ils observent les « pratiques suivantes : Ils jurent par les hommes qui passent « parmi eux pour avoir été les plus justes et les plus braves, et « ils placent la main sur leurs tombeaux. Pour deviner, ils vont « dans les sépulcres de leurs ancêtres, font leur prière et s'y en- « dorment, et le songe qu'ils ont leur tient lieu d'oracle.....

« Ils ne sacrifient qu'au soleil et à la lune, mais ceux des lacs « Tritonides sacrifient principalement à Minerve et, après elle, à « Triton et à Neptune.

« Ils ensevelissent leurs morts à la manière des Grecs, à part « les Nasamons, qui les enterrent assis, ayant grand soin, au « moment où l'âme s'en va, de tenir l'homme sur son séant, de « crainte qu'il ne meure couché à la renverse. »

Au contact des Carthaginois, les Numides adoptèrent quelques-unes de leurs divinités. Au dessus d'une inscription Numide trouvée dans la province de Constantine, on voit Baal Hammon, représenté avec des grappes et des grenades à la place des mains.

Tanit, qui était la splendeur de Baal, c'est-à-dire la lune, reflet du dieu dont elle était l'épouse, fait l'objet d'une dédicace trouvée à Khenchela.

Plus tard les Numides durent, de gré ou de force, embrasser la religion des Conquérants. Mais plusieurs de leurs divinités survécurent à l'indépendance nationale. Les inscriptions trouvées dans nos trois provinces algériennes nous font connaître quelques-unes de ces divinités.

Nous trouvons à Pomaria (Tlemcen) un *Deus invictus Aulisua* et dans la province de Constantine la déesse *Gilva* et les dieux *Bacax, Baldir, Malagbel, Motmanio, Ifru.*

Les divinités tutélaires des villes, des bourgs, des fleuves, des maisons, etc., qui, à l'époque romaine, prennent les noms de *génies,* sont représentées dans notre région par un *Numen et genius fluminis,* à Saint-Denis-du Sig, et un *Genius domus,* à Portus Magnus.

Les autres divinités mentionnées ou représentées sur les mo-

numents de l'époque romaine découverts dans la province d'Oran sont :

*Jupiter.* — *Maximus,* à Arbal.

*Diane.* — *Diana victrix,* à Arbal. *Diana dea nemorum comes victrix ferrarum,* à Altava (Lamoricière).

*Junon.* — *Juno regina,* à Portus Magnus (Saint-Leu).

*Mercure.* — *Deus mercurius,* à Safar (Aïn-Témouchent).

*Mithras,* représenté sur un bas relief trouvé à Timsouin, près de Saïda, et actuellement conservé au Musée d'Oran.

*Liber et Libera,* dont le triomphe fait le sujet de la petite mosaïque de Saint-Leu, également conservée au Musée.

L. DEMAEGHT.

*(A suivre)*

# CONTRIBUTION

## au recueil des monnaies frappées sous les dynasties musulmanes du nord de l'Afrique *(Suite)*.

---

### DYNASTIE MÉRINIDE

---

Le double dinar décrit ci-dessous provient, comme ceux publiés dans les fascicules XXXII et XXXIII, de la trouvaille faite par M. Marin Peyrebesse, d'Oran, dans sa propriété d'Arcole. Il appartient à la famille des Mérinides, qui a fait l'objet d'une notice historique dans le dernier bulletin, et il a été frappé sous le règne d'Aboul Abbas Ahmed, dont nous retracerons ici la biographie :

ABOUL ABBAS AHMED, fils d'Abou Salem qui était fils d'Aboul Hacen, qui était fils d'Abou Said, qui était fils d'Abou Yagoub, qui était fils d'Abou Yousef, qui était fils d'Abd-el-Haq, le fondateur de la dynastie.

*Règne une 1re fois de 776 de l'Hégire (1374-5) à 786 (1384) et une 2e fois de 789 (1387) à 796 (1393).*

A la mort du Sultan Abd-el-Aziz-ibn Aboul Hasen qui s'éteignit à Fez le 23 octobre 1372, son fils Es-Saïd Mohammed lui succéda, mais comme le nouveau Sultan était très jeune, le vizir Ibn Ghazi exerça le pouvoir en son nom. Ce ministre qui avait été secrétaire d'Etat du roi de Grenade Ibn El Ahmer (Mohammed V) ne cessa, alors qu'il était devenu le vizir d'Abd-el-Aziz, de pousser ce dernier prince à envahir l'Andalousie. Aussi, en apprenant que les rênes du gouvernement, au Maghreb-el-Aqça, étaient tombées entre ses mains, le roi de Grenade n'eut-il rien

de plus pressé que de susciter deux rivaux au nouveau Sultan de Fez. L'un d'eux, Abd-er-Rahman, arrière petit fils du Sultan Abou-Saïd, partit de la Cour de Grenade, et fut proclamé à Ceuta par les populations du Rif, pendant que l'autre, Aboul Abbas Ahmed, était reconnu Sultan à Tanger où, à cette époque il était retenu prisonnier.

Ibn Ghazi se sentit alors dans une situation des plus critiques, surtout lorsqu'il apprit que les deux princes s'étaient unis contre lui et marchaient sur Fez. Il se porta à leur rencontre, mais il fut battu et dut se replier sur la ville neuve de Fez, qui tomba bientôt au pouvoir des alliés. La déchéance d'Es-Saïd Mohammed fut proclamée, et les deux vainqueurs se partagèrent les provinces de l'Empire. Ahmed se réserva le royaume de Fez, et laissa à Abd-er-Rahman celui de Maroc et Sidjelmessa, avec l'Oum-er-Rebia pour ligne de démarcation (1374).

La bonne intelligence ne pouvait durer longtemps entre ces deux Sultans, également ambitieux et impatients, l'un comme l'autre, de régner sans partage sur le Maghreb-el-Aqça. Aussi la guerre ne tarda-t-elle pas à éclater entre eux.

Un instant suspendue par l'intervention du roi de Grenade, elle recommença bientôt avec plus de fureur. Ahmed marcha sur Maroc, battit Abd-er-Rhaman, qui s'était porté à sa rencontre, et le rejeta dans les murs de cette ville, où il fut tué après une résistance désespérée.

Resté seul maître de l'Empire, Ahmed, avant de rentrer triomphant à Fez, voulut châtier le roi de Tlemcen Abou Hammou Mousa II, qui, pendant cette guerre, avait pris parti pour Abd-er-Rahman et s'était avancé de Tlemcen sur Taza pour le soutenir. Abou-Hammou s'enfuit à son approche, et déjà Ahmed avait pris possession de sa capitale, lorsqu'il apprit que le parti qui lui était hostile à Fez, obéissant aux suggestions du roi de Grenade, avait prononcé sa déchéance et proclamé à sa place son neveu Mousa, fils d'Abou Einan.

Délaissé par les siens, Ahmed ne vit d'autre parti à prendre que de se remettre aux mains de son rival, qui l'envoya à Grenade, avec son fils Abou Farès.

Mais le règne de Mousa fut de courte durée. A sa mort, en 1384, les partis s'agitèrent comme toujours, et, pendant que l'un

appelait au trône El Montecer, fils d'Aboul Abbas Ahmed, un autre faisait venir de Grenade El Ouathec-Mohammed, qui fut proclamé. El Montecer lui céda la place et rejoignit son père et son frère à la Cour de Grenade.

Le vizir Ibn Maçai, qui avait dirigé cette révolution de palais, tint étroitement en tutelle le nouveau Sultan, et, entrant en négociations avec le roi de Grenade, il lui réclama Ceuta, que Mohammed V, à la faveur des événements qu'il avait suscités, avait annexée à ses Etats. Le roi indigné répondit à cette démarche en renvoyant au Maghreb Aboul Abbas Ahmed. Débarqué à Ceuta et accueilli avec enthousiasme par la population, Ahmed laissa à ses partisans le soin de rétablir son autorité à Maroc, et se porta sur Mequinez, qui lui ouvrit ses portes, et bientôt après sur Fez. Ibn Maçai voulut l'arrêter dans sa marche, mais battu à Beni Bahloul, il dut se replier sur la ville neuve, qui se rendit, après un siège de trois mois, le 21 Septembre 1387. Ibn-el-Maçai et son sultan El Ouathec-Mohammed furent pris et mis à mort.

Souverain du Maghreb-el-Aqça pour la seconde fois, Ahmed s'occupa de raffermir son influence et son autorité dans les différentes provinces de son empire, puis il tourna ses vues ambitieuses du côté de Tlemcen. A cette époque, Abou Tachefin, fils aîné d'Hammou Mousa II, disputait la souveraine puissance à son père. Ahmed prit parti pour lui et le mit à la tête d'un corps d'armée, qui se dirigea vers Tlemcen. A cette nouvelle, Abou Hammou, avec le peu de troupes qu'il avait sous la main, s'avança à la rencontre de son fils. Les deux armées se rencontrèrent dans les montagnes des Beni-Ournid. Abou Hammou se conduisit vaillamment, mais son cheval étant venu à s'abattre sous lui, il fut pris et tué.

Abou Tachefin reconnut la suzeraineté d'Ahmed, et la prière fut faite au nom de ce dernier dans toutes les mosquées (1389.) Bientôt cependant cette vassalité commença à lui peser, et déjà il songeait à s'y soustraire, lorsqu'il mourut, au mois de mai 1393. A cette nouvelle, Ahmed envoya son fils Abou Farès pour occuper Tlemcen, qui se trouva de nouveau incorporée, avec le Maghreb central, à l'empire des Mérinides. Quelques mois plus tard, en décembre 1393, Aboul Abbès Ahmed mourut à Fez et eut pour

successeur son fils Abou Farès, qui fut rappelé de Tlemcen et proclamé Sultan.



AVERS. — CARRÉ INSCRIT DANS UN CERCLE. LÉGENDES DES SEGMENTS DU CERCLE :

والهكم *Et votre Dieu*
اله واحد *Est le Dieu unique.*
لا لله لا هو *Il n'y a de Dieu que lui !*
الرحمن الرحيم *Clément, miséricordieux.*

LÉGENDE DU CARRÉ INSCRIT :

بسم الله الرحمن الرحيم *Au nom de Dieu clément, miséricordieux ;*
صلى الله على محمد *Que Dieu répande ses grâces sur Mohammed !*
الحمد لله وحده *Louange à Dieu unique.*
لا لله لا لله *Il n'y a de Dieu que Dieu ;*
محمد رسول الله *Mohammed est l'apôtre de Dieu.*

REVERS. — CARRÉ INSCRIT DANS UN CERCLE. LÉGENDES DES SEGMENTS DU CERCLE :

هو لاول و لاخر *Il est le premier et le dernier,*
والظاهر *Et le manifeste*
والباطن و هو *et le caché et il*
بكل شى مليم *sait toute chose.*

LÉGENDE DU CARRÉ INSCRIT :

ضرب بمدينة فاس *Frappé en la ville de Fas*
عن امر عبد الله *Par ordre du serviteur de Dieu ;*
المستنصر بالله *qui recherche l'aide de Dieu.*
احمد امير المسلمين *Ahmed, Emir des musulmans,*
ابن الخلفا الراشدين *fils des Khalifes droituriers.*

Or, double dinar. — Module, 33 millim. — Poids, 4 gr. 7 d. — Détenteur : M. Marin Peyrebesse, d'Oran.

L. DEMAEGHT.

---

# Inscriptions inédites de la province d'Oran

## TLEMCEN

Sur une tombe en forme de caisson trouvée à Tlemcen et déposée actuellement à l'entrée de la maison habitée par M. Canal, agent voyer. — La surface épigraphique mesure $0^{m}45$ de haut sur $0^{m}35$ de large. Hauteur des lettres : $0^{m}04$.

D M S<br>
N° 1076 VNERIAFLAVIA<br>
VIXXITANNIS<br>
XXVSECVNDVS<br>
5 MARITVSVNA<br>
CVMSVISDO<br>
MOAETFEC

D*(iis)* M*(anibus)* S*(acrum)*.

Uneria Flavia Vixxit (pour Vixit), annis 25. Secundus maritus una cum suis domo (pour domum) Aet*(ernalem)* fec*(it)*.

A la 3e ligne, les lettres VI sont liées.

L. Demaeght.

# BIBLIOGRAPHIE

# ATLAS COLONIAL

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION

## De M. Charles BAYLE

Cet ouvrage, recommandé par le Ministère de l'Instruction publique, vient d'être, de la part des deux Sociétés de Géographie de Paris, l'objet de récompenses extraordinaires en dehors des médailles qu'elles décernent exclusivement d'habitude aux explorateurs les plus distingués. Il vient d'être l'objet de souscriptions de la part de neuf Ministères.

L'Atlas colonial comprend toutes les colonies trans-océaniques, sauf l'Algérie et la Tunisie. Notre grande colonie Méditerranéenne sera l'objet d'un volume spécial, pour lequel de nombreux documents, la plupart inédits, sont déjà recueillis. Nonobstant ce, M. Bayle a ouvert une grande enquête pour laquelle il fait appel à toutes les personnes civiles ou militaires, fonctionnaires, agriculteurs ou industriels. Nous avons l'espoir que cet appel sera entendu.

De cet ensemble d'informations il en résultera une œuvre des plus intéressantes, qui démontrera ce qu'est l'Algérie, ce qu'elle devrait être, l'importance des travaux et des sacrifices supportés par les colons et par l'armée et le mouvement commercial échangé avec la métropole.

Les mémoires, notes et documents, signés de leurs auteurs, devront être adressées à M. Charles Bayle.

Voici en quels termes cet ouvrage a été présenté aux Assemblées générales solennelles de ces deux importantes Sociétés comme une patriotique publication :

**RAPPORT fait à la Société de géographie de Paris par sa Commission des prix.**

Un atlas spécial publié dans les premiers jours de l'année a fixé l'attention de la Commission de la Société de géographie : c'est l'Atlas colonial publié par M. Charles Bayle, un innovateur et un érudit.

Ce recueil est conçu sur un plan nouveau et pratique : il contient non seulement les cartes de toutes les colonies françaises, les plans à grande échelle de leurs principales villes et des rades ou encrages, mais encore et surtout d'intéressants articles dus aux plumes les plus autorisées, décrivant la topographie de chaque colonie, son climat, ses produits, son commerce, ses habitants, sa faune et sa flore. Les auteurs nous font remonter aux origines de leur histoire depuis leur découverte et leur prise de possession jusqu'à nos jours : ils nous rappellent les luttes dont elles ont été le prétexte, trop souvent les victimes, les traités qui les ont fait tomber en des mains étrangères ou qui ont assuré leur retour à la France ; enfin, après ce rappel du passé, ils nous montrent ce que la métropole pourrait retirer de la bonne administration de ses colonies.

Tous sont animés du même souffle patriotique, de la même espérance ; tous sont partisans de l'expansion coloniale de la France.

En constatant cette unanimité, le lecteur impartial est obligé de mettre hors cours ce vieux cliché qui prétend que le Français n'est pas colonisateur, comme d'aucuns prétendaient naguère qu'il n'était pas géographe. On a donc oublié le Canada, l'Inde de Dupleix, la Guyane, les Antilles, le Sénégal, la Réunion, toutes colonies françaises qui eussent été prospères si elles n'avaient reçu le contre-coup des événements politiques internes de la France et des guerres qu'elle eut à soutenir. D'autres ont profité des bases fondées au loin et des fautes commises auprès ; mais dans l'état actuel des choses, protéger les colonies, chercher à les

développer, à les conserver, à les défendre, tel est l'esprit du livre que nous analysons. Et comment ne pas croire à cet esprit prophétique lorsque *Ferdinand de Lesseps* signe l'article sur les grandes voies de communication ; *Paul Gaffarel,* celui relatif à l'histoire de la colonisation ; *l'amiral Aube,* la défense des colonies ; *Levasseur,* le commerce de la France avec ses colonies ; le *général Faidherbe,* le Sénégal ; *Grandidier,* Madagascar ; *Jean Dupuis, Le Myre de Vilers, Harmand Neis,* l'Indo-Chine ; lorsque encore *Dutreuil de Rhins* et *Giraud* traitent du Congo ; *Soleillet, Romanet du Caillaud, de Rivoyre,* des établissements voisins de la mer Rouge ? Je voudrais citer tous ces hommes qui ont donné leur concours érudit et expérimenté à l'œuvre de M. *Charles Bayle.*

L'exécution des cartes a été confiée à M. *Henri Mager ;* il s'est appuyé sur les meilleurs documents dont quelques-uns ont été difficiles à obtenir ; aussi n'est-il pas surprenant que toutes n'ont pas le degré de perfection auquel MM. *Mager* et *Bayle* aspirent eux-mêmes. Une nouvelle édition corrigera ces défauts. Ces cartes sont claires, très lisibles ; les échelles varient pour les ensembles suivant les exigences du format jusqu'au 300 millième ; pour les détails du $\frac{1}{1600000}$ au $\frac{1}{20000}$ ; les plans des villes sont généralement au $\frac{1}{25000}$ et $\frac{1}{20000}$ permettant d'inscrire le nom des rues et des monuments.

Qui n'a souvent regretté, en ouvrant une brochure ou un journal, de n'avoir pas sous la main une carte à bonne échelle des pays lointains dont il était question ? Les atlas ordinaires ne nous donnent qu'une médiocre satisfaction, et l'ennui de rechercher dans nos portefeuilles quelques cartes détachées, depuis longtemps perdues de vue, est souvent la cause pour laquelle l'article est sauté ou mal compris, faute d'avoir l'intérêt des yeux en même temps que celui du sujet. L'Atlas colonial réunit en un seul volume toutes les cartes et documents dont on peut avoir besoin. Il ne donne pas seulement les colonies actuelles, plus ou moins prospères, sur lesquelles flotte le pavillon, mais il traite encore des anciennes possessions françaises, des contrées sous le protectorat, des loges de l'Inde et des arides rochers volcaniques ou madréporiques où la France a planté ses couleurs, sous l'Equateur comme sous le voisinage des pôles.

Il n'oublie rien, car, au temps présent où chaque point du globe est visé, souvent convoité, où la navigation n'est reine du monde que par le charbon, tel îlot qui au siècle dernier ne présentait aucun intérêt peut devenir aujourd'hui d'une ressource féconde pour emmagasiner cette force indispensable à la grandeur maritime des nations. C'est ainsi que *M. Charles Lemire* nous rappelle dans l'Atlas ce petit rocher Cliperton appartenant à la France et situé dans le Pacifique, à la porte du canal de Panama, auquel il peut servir de phare et de magasin. Je cite ce fait comme preuve que l'Atlas colonial est presque un document diplomatique qui nous sert à revendiquer nos droits sur des points perdus de vue qui peuvent un jour acquérir une réelle valeur.

L'ouvrage est complété par une série de tables bibliographiques indiquant les sources auxquelles le lecteur doit puiser pour une étude plus complète de chaque colonie, par des tableaux des Chambres de Commerce, des comités commerciaux consultatifs, des consulats, par des statistiques comparatives.

M. Bayle a l'intention de tenir à jour ce grand livre des colonies ; il nous annonce la prochaine publication d'autres collections traitant des anciennes colonies françaises : le Canada, la Louisiane, l'île Maurice, Saint-Domingue, etc. ; une autre encore sur les pays hors frontière de langue française.

C'est à cet Atlas colonial, à ce travail patient, érudit, utile, que la Société de géographie (dans la dernière séance), a décerné une médaille de bronze.

William HUBER.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN

# BULLETIN TRIMESTRIEL
DE
# GÉOGRAPHIE
ET
# D'ARCHÉOLOGIE

DIXIÈME ANNÉE. — TOME VII
FASCICULE XXXV. — OCTOBRE-DÉCEMBRE 1887.

## SOMMAIRE



ORAN
Typographie et Lithographie Paul PERRIER, boulevard Oudinot, 15.
1887

# NOTES

**Géographiques, Archéologiques et Historiques concernant la partie de la Maurétanie Césarienne correspondant à la Province d'Oran** *(Suite)*.

---

## CHAPITRE II

### Villes et Routes

---

Les vestiges de l'occupation romaine, sur l'ancien territoire de Carthage et dans la partie orientale de l'ancienne Numidie, offrent le caractère d'une colonisation très développée, riche en opulentes cités, en édifices de toute sorte, temples, prétoires, thermes, arcs de triomphe, dont les portiques et les magnifiques colonnades sont encore debout sur un grand nombre de points. Mais, en s'éloignant du berceau de la civilisation romaine en Afrique, cette imposante manifestation de la puissance et du génie du peuple roi s'affaiblit, s'efface peu à peu et n'a plus dans notre région que la physionomie d'une occupation militaire d'une désespérante uniformité.

Notre remarque ne s'applique pas seulement aux villes, mais encore à cet admirable réseau de belles et larges voies dont les Romains ont couvert le pays pour le dominer. Tandis que, dans les provinces de l'est, les dalles des routes percent le sol à chaque instant ou apparaissent sous une légère couche d'alluvions, dans la nôtre, au contraire, même en fouillant le sol à une grande profondeur, on ne retrouve aucun vestige des anciennes voies.

Nous avons essayé néanmoins d'indiquer, sur la carte annexée à ce travail, le tracé général des voies romaines de notre contrée, en prenant comme repères les bornes milliaires retrouvées et les

restes des postes, vigies, fortins, fermes, puits et citernes qui paraissent les avoir jalonnées.

Il est à remarquer que toutes ces ruines sont encore aujourd'hui reliées entre elles par des chemins, qui ne sont autres, selon nous, que les voies romaines devenues de simples sentiers arabes. Ce qui semble corroborer notre opinion, c'est que ces sentiers présentent souvent des déblais et des remblais anciens qui ne peuvent être attribués aux Arabes, étant donnés l'outillage primitif dont ils disposent et leur indifférence bien connue pour ce genre de travaux.

On sait que la disposition des voies romaines était la suivante :

1° Une route le long de la côte, de Carthage à Tingis (Tanger) ;
2° Des voies parallèles à la précédente ;
3° Des voies transversales reliant entre elles les autres routes.

Pour l'étude des villes dont toutes ces voies étaient jalonnées, nous n'avons, en ce qui concerne notre région, que fort peu de documents. La première feuille de la *Table de Peutinger*, qui contenait le dessin des routes des Maurétanies Tingitane et Césarienne, a été perdue. *Mela, Ptolémée, Pline* ne mentionnent que quelques stations. L'*Anonyme de Ravenne* nomme un grand nombre de villes dans la Tingitane, mais fort peu dans la Césarienne. L'*Africa Christiana* de Morcelli présente une liste considérable de noms. Aux IV$^{e}$ et V$^{e}$ siècles, chaque ville, chaque bourgade était un évêché. On n'en compte pas moins de 133 dans la Maurétanie Césarienne; mais aucune indication précise ne permet d'en fixer la position ; cinq seulement ont pu être identifiés avec certitude dans la province d'Oran.

Un guide précieux nous reste cependant, l'*Itinéraire d'Antonin*. Il décrit deux grandes voies traversant la Maurétanie Césarienne : la *route du littoral* et celle de *Calama à Rusuccuru*, avec la distance entre chaque station. A quelle époque a-t-il été fait ? D'Avezac l'attribue à Ethicus ; il est plus probable, comme le dit M. Charles Robert, que ce document n'est pas une œuvre personnelle, mais un livret des étapes militaires, qui a dû exister dès les premiers temps de l'Empire et être tenu à jour, ou refait successivement, par les soins de l'administration romaine. L'exemplaire venu jusqu'à nous semble dater du règne de Constantin (306-337).

Nous commencerons l'étude des villes romaines par celles qui, dans les limites de notre département, jalonnaient les deux grandes voies de l'*Itinéraire ;* elle feront l'objet des deux premières parties de ce chapitre ;

La 3e partie comprendra les stations dont les noms révélés par les inscriptions ne figurent pas sur les routiers romains ;

Enfin, dans la 4e et dernière partie, nous décrirons les ruines importantes qui n'auront pas été mentionnées dans les trois autres.

---

## § 1

*Grande Voie Romaine du Littoral*

| STATIONS DE L'ITINÉRAIRE | NOMBRE de milles | Conversion en kilomètres | SYNONYMIES INDIQUÉES | SYNONYMES que nous proposons |
|---|---|---|---|---|
| Malva. . . . | | | Moulouia (tous les auteurs). | Moulouia |
| Lemnis . . . | XXII | 32.5 | Oued Kis (Lapie); Oued Garek, à l'ouest de la pointe Bou Madane (De Champlouis). | ? |
| Popletum flumen . | XXX | 44 | Oued Tleta (qui se jette à Nemours) (Lapie); Oued Kouarda (De Champlouis). | Oued Kouarda |
| Ad fratres . . | VI | 9 | Honeïn (Lapie); Nemours (De Champlouis). | Nemours |
| Artisiga . . . | XXV | 37 | Près du Cap Noé (Mannert); Tount (Pellissier); Bordj (Lapie); Honeïn (De Champlouis). | Honeïn |
| Portus Caecili . | XII | 18 | Près de Mouleï Abd-el-Kader (Lapie); près de Sidi-Yagoub (Pellissier); Mersa Ourdania (De Champlouis). | Loubar Damah |
| Siga Municipium | XV | 22 | Takembrit (synonymie fixée par les inscriptions). | Takembrit |
| Portus Sigensis. | III | 4 | Rachgoun (synonymie généralement admise). | Rachgoun |
| Camarata . . | XII | 18 | Ruines sur l'oued Ghazer (Lapie); Sidi Djelloul (De Champlouis). | Si Sliman, près d'Aïn-Tolba, sur l'Od Ghazer |
| Ad Salsum flumen . | XII | 18 | Rio Salado (synonymie certaine). | Rio Salado |
| Ad Crispas. . | XXV | 37 | Près de Sidi-Ali-el-Oufa (Lapie). | Bou-Tlelis |

## § I

*Grande Voie Romaine du Littoral* (Suite)

| STATIONS DE L'ITINÉRAIRE | NOMBRE de milles | Conversion en kilomètres | SYNONYMIES INDIQUÉES | SYNONYMES que nous proposons |
|---|---|---|---|---|
| Gilva Colonia . | V ou XI (1) | 7 ou 15 | Arbal (Lapie, Mac-Carthy, De Champlouis) ; Andalouses (Pellissier). | Misserghin |
| Castra puerum | XXIII | 34 | Près du Cap Cigale (Mannert); près de Sidi-Kaddour-Douby (Lapie). | Ferme des Andalouses |
| Portus divini . | XVIII | 27 | Arzew (Lapie) ; Mers-el-Kebir (Pellissier). | Baies de Mers-el-Kebir et d'Oran |
| Portus Magnus. | XXXVI | 53 | Saint-Leu (synonymie déterminée par les inscriptions). | Saint-Leu |
| Quiza municipium | XL | 59 | Ruines à 3 kilomètres en aval du Pont-du-Chelif (synonymie prouvée par une inscription). | Près du Pont-du-Chelif |
| Arsenaria . . | XL | 59 | Arzew (Pellissier); Sidi-Bou-Ras (De Champlouis). | Sidi Bou-Ras |
| Cartenna. . . | XVIII | 27 | Tenes (synonymie déterminée par les inscriptions). | Tenes |

(1) Onze milles d'après l'exemplaire de Longolius.

Lemnis. — *L'Itinéraire d'Antonin* est le seul document qui mentionne cette station. Il l'indique à 22 milles (33 kil.) de la Malva. Lapie la place sur l'oued Kis, qui ne se trouve qu'à 18 kil. de la Moulouia, et Nau de Champlouis, à l'embouchure d'une petite rivière, l'oued Garek, située à l'est de la pointe Bou-Madane. Cette dernière hypothèse s'appuie sur la distance, qui est à peu près celle indiquée par l'Itinéraire et sur quelques vestiges anciens indéterminables, que l'on remarque sur la rive gauche de l'oued Garek.

Ad fratres.— De Champlouis identifie cette station à Nemours, où, sur le prolongement de la pointe ouest de la baie, il existe quatre îlots rocheux appelés les *Deux Frères* et les *Deux Sœurs*. Cette synonymie ne nous semble pas douteuse, il n'existe plus

aujourd'hui aucun vestige romain à Nemours, mais on aurait découvert autrefois une inscription latine sur le plateau de Tount, qui forme la pointe orientale de la baie de Nemours et où l'on voit les ruines d'un château berbère, la Djema-Ghazaouat des Arabes. Cette inscription n'a pu être retrouvée ; elle aura sans doute disparu dans les constructions de la ville, avec les autres matériaux antiques.

Artisiga. — Cette station paraît être la même que celle désignée sous le nom de *Gypsaria* par Ptolémée. Nau de Champlouis la place au nord de la petite baie d'Honeïn, où se trouvent les ruines encore debout d'une cité berbère, abandonnée par ses habitants depuis les premiers temps de l'occupation espagnole. La distance d'*Ad fratres* à *Artisiga* est de vingt-cinq milles (37 kil.), d'après l'Itinéraire. C'est à peu près celle qui sépare Nemours d'Honeïn, en tenant compte des sinuosités de la route. Sur cette partie de la côte d'ailleurs, on ne voit aucune autre position possible à assigner à *Artisiga* ou à la *Gypsaria* de Ptolémée. Cette dernière est mentionnée dans l'*Africa Christiana* de Morcelli. *Germanus*, évêque de Gypsaria, assistait, en 411, à la conférence de Carthage.

Portus Caecili.— Le docteur Shaw fait correspondre *Artisiga* à Tount (aujourd'hui Nemours) et *Portus Caecili* à Honeïn. Ces conjectures s'accordent trop peu, surtout comme distances, avec les indications de l'Itinéraire pour qu'elles puissent être défendues. Nous aimons mieux suivre l'opinion de M. de Champlouis, qui identifie Portus Caecili à Mersa-Ourdania, petite baie indiquée par l'amiral Mouchez sous le nom de Loubar-Damah.

Siga Municipium. — L'identité des ruines de Takembrit, situées sur la rive gauche de la Tafna, à 5 kilomètres de son embouchure, avec celles de l'antique *Siga*, rendue déjà très probable par les indications de Mela, de Ptolémée, de Solin, de l'Anonyme de Ravenne et par celles de l'Itinéraire, est aujourd'hui prouvée par un fragment de borne milliaire trouvé, en 1884, dans la propriété de M. Milsom, à Takembrit, et publié par nous, dans le *Bulletin*

*des Antiquités africaines* (tome 11, page 380). On y lit très distinctement :

A SIGA M
I

A Siga m*(illiarium)* primum.

Cette borne marquait le premier mille de la route de Siga à *Numerus Syrorum* (Lalla Maghnia).

Les ruines de Siga sont situées sur un monticule à pentes abruptes, qui domine la plaine de tous côtés, excepté vers l'ouest, où il est rattaché à une série de collines formant le versant oriental de la vallée de la Tafna. Elles présentent une accumulation de pierres sans aucun caractère bien net ; on y distingue cependant les restes d'une citerne et ceux d'un aqueduc qui amenait à la ville l'eau des sources de la vallée de Ferd-el-Ma.

Siga était une ancienne colonie phénicienne, car elle est citée par Scylax comme une ville soumise à Carthage. Enlevée à cette république, on ne sait à quelle époque, elle devint la capitale de la Numidie Massésylienne et la résidence royale de Syphax. Au temps de Strabon, elle était déjà en décadence, et Mela en parle comme d'une petite ville, mais elle a dû se relever plus tard, puisqu'elle est qualifiée de *Colonie* par Ptolémée et de *Municipe* par l'*Itinéraire* et l'*Anonyme de Ravenne*. Elle est aussi mentionnée par Pline comme « *Une ville de la Maurétanie Césarienne, autrefois une des villes royales des rois Numides* ».

De nombreuses monnaies Massésyliennes frappées à Siga y ont été retrouvées. M. Milsom a fait hommage au Musée d'Oran de deux de ces monnaies, l'une de Syphax (260? à 202 av. J. C.) et l'autre de Vermina, fils de ce dernier (202 à 192 av. J. C.)

En voici les fac-simile :

1

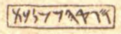


2



1. *Syphax.*— Tête nue à gauche, à barbe pointue, et à cheveux courts et plats, grenetis. — R. Cavalier, galopant à droite sur un

cheval sans frein ; il est vêtu d'une peau flottante ; sa main gauche tient une baguette, et la droite, une courte lance. Au-dessous :

 (ספק הממלכת)

3 globules — Æ. 6 ;

2. *Vermina.* —Tête diadémée du roi, avec la barbe ronde et les cheveux bouclés, à gauche, grenetis. — R. Le roi à cheval, galopant à gauche. Il est diadémé et vêtu d'un pallium flottant ; il conduit son cheval sans frein avec une baguette qu'il tient de la main droite, et porte une courte lance au bras gauche. Au-dessous : un cartouche quadrangulaire renfermant la même légende, et un globule. Grenetis Æ. 7.

La légende a été interprêtée par M. le duc de Luynes : *Syphacis regnum (Muller numismatique de l'anc. Afrique, supplément, page 69.)*

Portus Sigensis. — Siga se composait de deux villes, l'une d'intérieur (ruines de Takembrit), l'autre maritime, *Portus Sigensis*, sur les ruines de laquelle s'éleva, vers le X$^{e}$ siècle, la ville arabe d'Archgoul, décrite par El-Bekri, et qui fut entièrement détruite par Ibn Ghania, au XII$^{e}$ siècle de notre ère. C'est aujourd'hui Rachgoun, à l'embouchure de la Tafna.

Camarata. — De Portus Sigensis la route, s'éloignant de la côte, se dirigeait sur *Camarata*. La distance de 12 milles (18 kil.) indiquée entre ces deux stations est bien celle qui sépare Rachgoun des ruines de *Si Sliman* près d'Aïn-Tolba, que nous n'hésitons pas à identifier à celles de l'antique Camarata. Situées sur un mamelon de la rive droite de l'oued Ghazer, elles commandent cette vallée, celle de l'oued Allèche, la vallée de la Tafna au nord de Remchi et enfin l'ancienne route de Siga à Safar (Aïn-Temouchent), que les colons du pays appellent *la traverse*.

On y voit encore les fondations d'une enceinte fortifiée et des alignements de maisons en pierres de taille. Il n'est pas douteux que des fouilles entreprises sur ce point n'amènent de précieuses découvertes.

Camarata, comme Siga et comme presque toutes les stations importantes du littoral, se composait de deux villes, l'une intérieure et l'autre maritime. Cette dernière était située à l'embouchure et sur la rive droite de l'oued Ghazer, près de Sidi-Djelloul, où l'on voit ses ruines.

Cette ville, avant d'être romaine, était une cité importante du royaume des Massésyliens ; c'est du moins ce que semblent indiquer les monnaies que l'on y frappait et dont voici un facsimile :

3



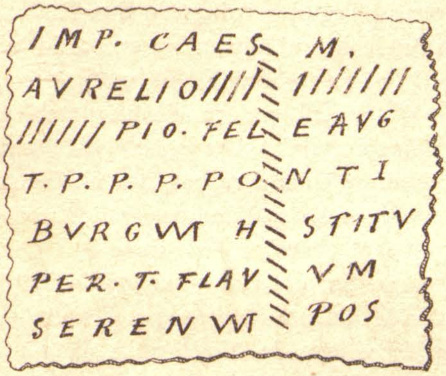


Tête imberbe à dr. (Le peuple personnifié), grenetis.— R. Une grappe de raisin et un rameau (ou épi) ; au-dessus un croissant renfermant un disque ; à droite la légende punique כמא, grènetis. Æ. 5.

« Les trois lettres inscrites sur cette monnaie, dit Muller, « (*Numismatique de l'ancienne Afrique,* tome III, page 142), sont « distinctes et ne permettent aucune autre lecture que כמא, CMA. « Il n'y a pas d'autre ville africaine qu'elles puissent désigner que « *Camarata.* Par la tête du peuple personnifiée, par la grappe « de raisin et l'épi, par les formes dégradées des lettres et enfin « par le travail grossier, cette pièce se rattache à beaucoup d'au- « tres monnaies frappées par les villes maurétaniennes. »

Crispae.— L'Itinéraire indique 25 milles, 37 kil. de Camarata à la station de Crispae. C'est exactement la distance qui existe entre les ruines de Si-Sliman et celles d'un *burgum* situées sur le Coudiat Lakhdar, à 1,500 mètres au nord du village de Bou-Tlélis. On y a trouvé, au mois d'août 1884, l'inscription que nous avons

publiée dans le *Bulletin des Antiquités africaines,* tome III, page 5, et que nous reproduisons ici :




Imp*(eratore)* caes*(are)* M*(arco)* Aurelio [*Alexandro ?*] pio fel *(ice)* Aug*(usto)* t*(ribunitiae)* p*(otestatis)* p*(atre)* p*(atriae)* pontif *(ice)* [*Maximo*] Burgum h[*o*] s titu*(los)* per T*(itum)* Fla[*vi*]um Serenum pos*(uit)*.

La pierre porte une entaille large et profonde qui a fait disparaitre plusieurs lettres. Le nom de l'empereur a été martelé.

Les ruines de ce burgum ne présentent plus qu'un exhaussement du terrain produit par l'amoncellement des décombres. Point de matériaux antiques à la surface du sol. Le vieux cheikh Ben-Nefla, chef du douar établi sur ces ruines, nous a appris que les pierres de taille dont tout le mamelon était autrefois jonché avaient été converties en moellons et employées dans les constructions du village de Bou-Tlélis et des fermes environnantes.

Le coudiat Lakhdar appartient à une série de collines parallèles, très rapprochées et séparées entre elles par de petits ravins, formant un ensemble plissé, ondulé, auquel le qualificatif de *Crispus* convient admirablement bien.

On voit donc que tout ici concourt à justifier la synonymie que nous proposons : le titre de *Burgum* donné au lieu par l'inscription, la convenance du nom si bien approprié au terrain, et enfin la concordance de la distance avec celle indiquée par le routier.

Gilva Colonia. — L'Itinéraire place Gilva à cinq milles (7 kil.) de la station précédente, onze milles (16 kil.) d'après l'exemplaire de Longolius.

A six kilomètres à l'est des ruines de Bou-Tlélis, on rencontre les sources de Brédéah, qui alimentent en partie la ville d'Oran. L'œil s'étonne de ne pas rencontrer de vestiges romains sur un point aussi abondamment pourvu d'eaux potables. M. Ayme, ancien maire d'Oran, établi à Brédéah depuis trente ans, n'y a jamais découvert ni entendu dire que l'on ait découvert dans les environs le moindre vestige d'une occupation romaine. Ce n'est donc pas là qu'il faut chercher les ruines de *Gilva*. Mais à dix kilomètres à l'est, à seize des ruines du coudiat Lakhdar, c'est-à-dire exactement à la distance indiquée par l'exemplaire de Longolius, se trouve le village de Misserghin, dans une charmante position. Les beys d'Oran y possédaient une habitation de plaisance, devenue, en 1837, une colonie militaire, transformée aujourd'hui en orphelinats de garçons et de filles et en couvent des dames du Bon pasteur, blottis au milieu de délicieux massifs d'orangers et de citronniers.

Non seulement on a trouvé à Misserghin des monnaies d'Otacilie, de Postume, de Trébonien Galle et un grand bronze de Focas, mais encore les travaux entrepris par M. l'abbé Abram dans le *Grand ravin* ont mis au jour des restes d'aqueducs et de conduits, qui amenaient l'eau dans deux grands bassins cimentés, situés l'un dans la propriété de M. Auzimour et mesurant 30 mètres de long sur 15 de large, l'autre moins grand dans le jardin même des Frères de Misserghin.

On pourra peut-être nous objecter qu'une ville de l'importance de Gilva, décorée du titre de *Colonie*, n'a pu disparaître ainsi sans laisser d'autres vestiges que ceux que nous venons de mentionner. Nous répondrons que ses ruines ont dû servir de carrière pour les constructions d'Oran, hypothèse que la proximité de cette grande ville autorise surabondamment.

Au surplus, Gilva n'est mentionnée ni par Ptolémée, ni par l'Anonyme de Ravenne, ni dans l'*Africa Christiana* de Morcelli, ce qui semble indiquer qu'elle n'avait pas l'importance que son titre de Colonie pourrait lui faire attribuer.

CASTRA PUERORUM. — La route se dirige ensuite sur *Castra puerorum*, station placée par l'Itinéraire à 23 milles (34 kil.) de Gilva. C'est en effet la distance qui sépare Misserghin de la ferme des Andalouses, dont l'identité avec *Castra puerorum* ne nous paraît pas douteuse.

En quittant Misserghin, la voie, prenant au nord, s'engageait dans le pittoresque et délicieux ravin peuplé d'oliviers et de vignes sauvages, de caroubiers, de lentisques, de thuyas, mariés aujourd'hui aux belles plantations d'orangers, de citronniers, de mandariniers, de faux poivriers, d'acacias du père Abram,qui a transformé tout ce pays en un véritable jardin des Hespérides.

Quittant le *grand ravin* (c'est ainsi qu'on le nomme), au-delà du moulin Sauzède, la route, suivant le tracé indiqué aujourd'hui par un sentier arabe, gravissait les hauteurs à droite et longeait une série de croupes mamelonnées, sur deux desquelles, au-dessus des moulins des Frères de Misserghin, on remarque les vestiges de stations que nous croyons berbères. La première couvre une superficie de deux à trois hectares ; la seconde, séparée de la première par un *intermontium* d'un kilomètre environ, n'a pas plus d'un hectare. On y distingue parfaitement les murs d'enceinte, avec les tours qui les défendaient, rasés au niveau du sol et, à l'intérieur, des alignements et un amoncellement considérable de pierres non taillées. Le sol est jonché de débris de poterie cuite, plus ou moins grossière, appartenant à des âges différents. Nous en avons rapporté des fragments de patère ornementés et enduits, sur la partie intérieure, d'une couche de vernis parfaitement conservée.

Continuant au nord, la voie laissait ensuite à gauche un fortin perché, comme un nid d'aigle, au sommet d'un rocher, qui s'élève à pic à soixante mètres au-dessus de la vallée. Les Arabes le désignent sous le nom de *Kala* et les Français, sous celui de *Fort romain*. Il n'est accessible que d'un seul côté, à l'est, par une rampe taillée dans le roc. L'entrée de cette petite citadelle est barrée par une épaisse muraille, qui enveloppe le plateau et forme ainsi une enceinte continue, dans laquelle on remarque les substructions rectangulaires de petits logements adossés au mur et une grande citerne voûtée. A l'extérieur, au pied du rocher qui supporte la muraille, près de l'entrée, se trouvent un bassin rectangulaire enduit au ciment et un grand nombre de silos.

De ce point la voie s'élevait en pente douce vers la crête du Mourdjadjo, d'où, après quelques lacés, elle débouchait dans la plaine à Bou-Sfer, et se rendait à *Castra puerorum*.

Les ruines de cette petite ville sont en partie occupées par les bâtiments de la *ferme des Andalouses*. On y remarque des fondations massives, que des fouilles ont mises au jour, des débris d'énormes colonnes, une mosaïque assez bien conservée et une pierre portant une inscription chrétienne datée de l'année 314 de l'ère maurétanienne, correspondant à 353 de J. C.[1]

Portus divini. — Ce pluriel s'applique sans doute aux baies de Mers-el-Kébir et d'Oran. L'Itinéraire indique 18 milles (27 kilomètres) de Castra puerorum à *Portus divini*. C'est exactement la distance des Andalouses à Oran, relevée sur l'Itinéraire officiel français.

Quelques monnaies romaines ont été trouvées à Oran et nous avons publié dans le *Bulletin des Antiquités Africaines* (tome Ier, page 204) deux inscriptions relevées sur des pierres déposées à cette époque à la Préfecture, aujourd'hui au Musée. Nous n'avons pu découvrir la provenance de ces deux pierres, mais elles sont d'un calcaire semblable à celui des carrières de Ras-el-Aïn, situées aux portes d'Oran, ce qui semblerait faire croire qu'elles ont été découvertes dans cette ville ou aux environs.

Nous avons également publié (*Bulletin des Antiquités Africaines* (tome II, page 379) une inscription relevée sur une dalle maçonnée à l'entrée du magasin d'habillement de l'atelier n° 5 au fort de Mers-el-Kébir, sans avoir pu savoir non plus où elle avait été trouvée.

On ne peut évidemment pas conclure de ces découvertes qu'Oran et le fort de Mers-el-Kebir sont bâtis sur les ruines de villes romaines ; mais on ne saurait admettre cependant que les Romains n'aient pas occupé les baies du golfe de Mers-el-Kébir, les abris les plus sûrs du littoral, qu'ils appelaient *divins*, si bien situés pour servir de refuges, de points de ravitaillement et de trafic à leurs navigateurs. Notre conviction est qu'ils ne les ont

(1) Cette inscription a été publiée par nous dans le *Bulletin des Antiquités Africaines*, tome I, page 209.

pas négligées et que les ruines de leurs établissements à Mers-el-Kebir et à Oran ont disparu, ici encore, dans les constructions modernes.

Nous ne nous attarderons pas à discuter le texte de Ptolémée qui place son *Theôn limen*, le port des Dieux, synonyme de *Portus divini* à l'est de *Portus magnus*. Les inscriptions trouvées dans les ruines de Saint-Leu et aux environs ont fait justice de cette interversion, car elles établissent d'une façon irrécusable l'identité de ces dernières avec celles de l'antique *Portus magnus*.

PORTUS MAGNUS. — Les inscriptions qui fixent définitivement la synonymie de cette importante station ont été publiées par nous dans le *Bulletin des Antiquités Africaines* (tome Ier, pages 268 et 269 et tome II page 116). Elles ont été relevées sur des bornes milliaires trouvées à des distances de Saint-Leu correspondant exactement à celles qu'elles indiquent.

La description des ruines de Portus Magnus ont été l'objet de notices fort complètes, dont l'une, celle du colonel de Beaufort, est reproduite dans l'*Itinéraire de l'Algérie de Piesse*.

Nous les avons complétées par l'énumération des objets que l'on y a trouvés, dans une étude sur cette ville antique publiée dans le *Bulletin des Antiquités Africaines* (tome II, page 113) et par la description des deux superbes mosaïques que l'on y a découvertes en 1862. Nous y renvoyons le lecteur.

Plusieurs routes partaient de Portus-Magnus. Les bornes milliaires découvertes jusqu'ici jalonnaient :

1° La route du littoral se dirigeant vers *Quiza* (Pont du Chelif), *Cartenna* (Tenes), et *Caesarea* (Cherchel) ;

2° Une route se dirigeant vers l'ouest, en suivant à peu près le tracé du sentier arabe de Saint-Leu à Fleurus, et se continuant au nord de la Sebka d'Oran, par Misserghin *(Gilva ?)*, Bou-Tlélis *(Crispae ?)*, Aïn-Temouchent *(Safar)* ;

3° Une voie se dirigeant au sud, par la forêt de Muley-Ismaël, vers Saint-Denis-du-Sig.

QUIZA MUNICIPIUM. — L'identité des ruines situées sur la rive droite du Chélif, à 3 kil. 500 environ en aval du Pont du Chélif

avec celles de l'antique Quiza est certaine. L'inscription suivante que l'on y a trouvée lors de la construction du Pont du Chélif ne laisse aucun doute à ce sujet :

MEMORIAE
C· IVLI EXTRI
CATI FILI· SVI
DVLGISSIMI ATQ
INNOCENTISSIMI
C· IVLIVS HONO
RATVS PRINCES
PATRIAE SVAE·
DISP· REIP· Q·
ET CVRATOR
PATRONVS
PROVINCIAE

Memoriae C. Iuli Extricati fili sui dulcissimi atq*(ue)* innocentissimi C. Iulius Honoratus, princeps patriae suae, disp*(unctor)* reip*(ublicae)* Q*(uizensium)* et curator, patronus provinciae.

Cette inscription est conservée dans l'hôtel du Commandant d'armes à Mostaganem.

Les ruines de Quiza s'étendent au pied et sur les pentes d'un plateau aux flancs escarpés, accessible seulement à l'ouest, du côté du Chélif. Ce plateau, élevé de 30 à 40 mètres au-dessus de la vallée, est couronné par une épaisse muraille, qui en dessine les contours et dont les substructions forment saillie sur le sol. C'était la citadelle ou le réduit de la ville. A l'intérieur, on remarque les fondations des maisons et un grand nombre de pierres taillées ; sur les pentes et au pied du plateau, de belles citernes, des voûtes bien conservées et des débris de toutes sortes, au milieu desquels il n'est pas rare de trouver des fragments de sculptures, de colonnes, de chapiteaux et des débris de poterie plus ou moins fine. Nous y avons découvert un fragment d'inscription admirablement gravé sur marbre blanc, en grandes et belles lettres de la bonne époque, que nous avons publié. *(Bulletin de la Société de Géographie et d'archéologie d'Oran,* année 1886, page 305).

Plusieurs autres inscriptions provenant des ruines de Quiza figurent au *Corpus* I. L. (tome VIII, pages 823 et 829). On y remarque une dédicace à *Trajan,* une autre à *Antonin,* deux inscriptions mentionnant des *duumvirs* et datées, l'une de l'année 163, l'autre de 252, un autre document portant la date de l'année 318, et enfin l'inscription chrétienne que voici :

IN NOMINE DOMINI SALVATORIS
SANCTO VITALIANO EPISCOPO
VLPIANA CVM SVIS
CHRISTO IVBENTE PERFECIT

Quiza est mentionnée par Méla, Ptolémée, Pline, par l'Itinéraire et dans l'*Africa Christiana* de Morcelli. D'après Méla, c'était un simple château (Castellum) ; au temps de Pline, elle était habitée par des étrangers, *Quiza Cenitana oppidum peregrinorum.* Ptolémée lui donne le titre de *Colonie* et l'Itinéraire celui de *Municipe.* Saint Possidius, évêque de Calama *(Guelma),* contemporain de Saint Augustin, la nomme *Quida Colonia,* enfin elle est mentionnée dans l'*Africa Christiana* comme un des 133 évêchés de la Maurétanie Césarienne, *située entre Portus Magnus et Arsenaria, non loin de la mer.*

Nous connaissons les noms de deux évêques de Quiza, *Priscus* et *Tiberianus.* Le premier assista à la célèbre conférence de Carthage en 411 entre évêques catholiques et évêques donatistes. Tiberianus est inscrit le second sur la liste des évêques de la Maurétanie Césarienne, qui, appelés par le roi Vandale Hunéric, se rendirent à Carthage en 484 et furent exilés, parce qu'ils ne voulurent pas abjurer la religion catholique pour embrasser l'arianisme.

A l'embouchure du Chelif, sur la rive droite, on voit les ruines d'un petit établissement, peut-être un phare ou une vigie, qui marquait sans doute l'entrée du port de Quiza. De cette ville, la grande route du littoral contournant la montagne se dirigeait par le nord sur *Arsénaria* ; elle passait par le *Dar Nessis,* où se trouvent les ruines d'un *burgum* d'une certaine importance ; puis, longeant la crête sud du plateau du Dahra, elle arrivait à Aïn-el-

Hammam, où on remarque les vestiges d'un établissement thermal, et enfin à Aïn-Tetenguel située à la limite de notre province. Entre l'embouchure de l'Oued Tetinguel et celle du Chélif on trouve, sur les bords de la mer, deux petites ruines, de vigies sans doute, l'une au Kef-el-Asfer et l'autre au Kef Bou-Guentar.

## § II

### *Route de Rusuccuru à Calama*

L'Itinéraire d'Antonin énumère les stations de cette voie de l'ouest à l'est, en partant de Calama. Ce point tête de voie, n'ayant pas encore été déterminée d'une façon certaine, nous indiquerons les localités dans l'ordre inverse, c'est-à-dire de l'est à l'ouest, en partant de Rusuccuru, dont l'identité avec Tigzirt, près de Dellys est prouvée.

| LOCALITÉS INDIQUÉES dans l'Itinéraire | DISTANCE en milles romains | Conversion en kilomètres | SYNONYMIES INDIQUÉES | SYNONYMIES PROPOSÉES |
|---|---|---|---|---|
| **Département d'Alger** | | | | |
| Rusuccuru . . | | | Tigzirt, près de Dellys. | |
| Rapida Castra . | XII | 17.5 | | |
| Tamaricetum praesidium . . . | XVI | 23 5 | | |
| Tanaramusa Castra. | XVI | 23.5 | | |
| Velisei . . . | XVI | 23.5 | | |
| Sufasar . . . | XV | 22 | Amoura. | Les synonymies ci-contre sont parfaitement établies. Nous les donnons ici, ainsi que toutes les stations de cette voie comprises dans le département d'Alger, pour servir de bases aux calculs. |
| Manliana. . . | XVIIII | 28 | Miliana. | |
| Tigava Castra . | XVI | 23.5 | Aïn-el-Hadra. | |
| Oppidum novum Colonia . . | II | 3 | Duperré. | |
| Tigava municipium. | XXXII | 47 | El-Kherba (20 kil. à l'est d'Orléansville). | |
| Castellum Tingitan. | XXII | 32.5 | | |
| Vagal. . . | XVIIIJ | 27 | | |

## § II

*Route de Rusuccuru à Calama* (Suite)

| LOCALITÉS INDIQUÉES dans l'Itinéraire | DISTANCE en milles romains | Conversion en kilomètres | SYNONYMIES INDIQUÉES | SYNONYMIES PROPOSÉES |
|---|---|---|---|---|
| **Dans les limites du département d'Oran** | | | | |
| Gadaum Castra. | XVIII | 27 | Kala (Mannert); Tagdemt (Lapie); Tagdemt ou Tiaret (Pellissier); Sidi-Feghroul (Tauxier); Oued Merdja (de Champlouis). | Inkermann |
| Mina . . . . | XXV | 37 | Relizane (Mannert, d'Avezac, de Champlouis); Souma (Pellissier); Sidi Djilali ben Amar (Lapie). | Relizane |
| Ballene praesidium. | XVI | 23.5 | Kala (de Champlouis). | L'Hillil |
| Castra Nova . | XX | 29.5 | Ikhelef (de Champlouis). | Perrégaux |
| Tasaccora . . | XVIII | 27 | Hammait (Mannert); Aïn-Fekan (Pellissier); Ras-el-Ma (Lapie); St-Denis-du-Sig (Tauxier); Benian (de Champlouis). | St-Denis-du-Sig |
| Ad Regias . . | XXV | 37 | Tlemcen (d'Auville); Arbal (Schaw, Mannert); Msid (Pellissier); Tallout-el-Guesba (Lapie). | Arbal |
| Ad Dracones . | XXIIII | 35.5 | Tessalah (Schaw, Mannert); Sidi Abdallah (Pellissier); Ras-Damous (Lapie); Le Télagh (de Champlouis); Aïn-Djenan (Tauxier). | ? |
| Ad Albulas . . | XIX | 20.5 | Sidi-Abdelli (Pellissier); Beni-Mhadel? (Lapie); Sidi-Ali-ben-Youb (Berbrugger, Mac-Carthy, de Champlouis). | ? |
| Ad Rubras . . | XXX | 44 | Tlemcen (Mannert); Toumiet (Pellissier); Oudjda (Lapie); Hadjar-Roum (Mac-Carthy et de Champlouis); Sur l'Isser (Tauxier). | ? |
| Calama . . . | XX | 29.5 | Calaat-el-Oued (Lapie); Tefessa (Mannert); Nedroma (Mac-Carthy et de Champlouis). | ? |

Gadaum Castra. — Cette station est la première de cette voie qui puisse être comprise dans les limites du département d'Oran. L'*Itinéraire* l'indique à 58 milles (86 kil.) à l'ouest de *Tigava Municipium* (El-Kherba), et à 25 milles (37 kil.) à l'est de *Mina* (Relizane.)

A cette distance exacte de Relizane, on ne trouve, dans la direction de Tigava Municipium, aucun vestige romain, mais à 43 kilomè-

tres de cette ville, le chemin de fer P.-L.-M. coupe, à la station de l'Oued Riou (Inkermann), des ruines romaines qui occupent plus de 10 hectares et paraissent être celles d'une place forte surveillant le défilé de l'Oued Riou, au point où il débouche dans la plaine. Depuis l'occupation romaine, le niveau du sol à cet endroit a haussé de près de deux mètres, par l'apport successif des alluvions. C'est en creusant les fondations des maisons et édifices d'Inkermann que des substructions romaines ont été mises au jour. M. Peyrat, dans des fouilles faites près de la gare de l'Oued Riou, a trouvé une foule d'objets antiques, entre autres une statue sans tête, une grande quantité de monnaies, des vases en terre, des lampes, des urnes ; sur un autre emplacement situé au nord de la gare, on a découvert les restes d'un petit monument avec fausses colonnes et chapiteaux ; et, sur plusieurs points, des auges sépulcrales.

Pour arriver à Inkermann, la voie, venant de l'est, traversait, à 11 kilomètres de cette localité, à la station même de l'Oued Merdja, les vestiges d'un cimetière romain, où, en outre de vases en poterie, on a trouvé une inscription chrétienne, que nous avons publiée dans le *Bulletin des Antiquités Africaines*, tome II, page 102.

MINA. — Les ruines de l'antique *Mina*, qui empruntait son nom à la rivière sur la rive droite de laquelle elle était située, occupent la pente occidentale d'une colline qui domine les plaines fertiles de la basse Mina. On n'y trouve plus aujourd'hui d'autres vestiges de l'occupation romaine que les boursouflures du sol produites par l'amoncellement des décombres et une multitude de fragments de poterie fine, qui ne laissent aucun doute sur leur origine.

Nous avons publié, dans le *Bulletin des Antiquités Africaines*, tome II, pages 101 et 102, deux inscriptions trouvées dans ces ruines ; elles sont encastrées dans le mur de la maison Bonhomme, à Relizane, appartenant aujourd'hui à M. Sauve, maire de cette ville.

Mina figure dans l'*Africa Christiana* de Morcelli, sous la forme *Minensis*, comme un des 133 évêchés de la Maurétanie Césarienne. Ses évêques connus sont : 1° Caecilius, inscrit le 49e sur la liste des évêques de la Maurétanie Césarienne exilés, en 484, par le roi Hunéric; 2° Secundinus, qui assista au concile de Carthage de 525, sous Boniface.

Ballene Praesidium. — De Mina, la voie romaine se dirigeait sur *Ballene praesidium*, situé à 16 milles (23 kil. 5) à l'ouest. C'est à peu près la distance qui sépare Relizane de l'Hillil, où existent les vestiges d'une station romaine d'une certaine importance qui pourraient bien être ceux de *Ballene praesidium*. On y a découvert des restes de murs, une citerne de 6 mètres de longueur sur 3 de profondeur, en parfait état de conservation. M. Astier, pasteur protestant à Mostaganem, y a vu autrefois plusieurs inscriptions, qui ont été employées plus tard dans les constructions de l'Hillil. On y remarque encore, sur un montant de porte, un bas-relief représentant un personnage qui tient les bras levés et surmonté d'une inscription entièrement fruste. On a découvert en outre, dans ces ruines, plusieurs *doliums*, entre autres celui que possède M. Pochard, Sous-Préfet de Mostaganem, et qui porte des marques de fabrique.

Castra Nova. — A 20 milles (29 kil. 5) de la station précédente, l'*Itinéraire* place *Castra Nova*. C'est, à peu de chose près, la distance qui existe entre l'Hillil et Perrégaux, où, à 2 kilomètres à l'est de la ville, on voit les ruines d'un petit poste militaire, peut-être *Castra Nova*. On y remarque les substructions d'un mur d'enceinte, celles de quelques maisons et une grande citerne. Près de ces ruines se trouvait un cimetière romain, dans lequel on a trouvé les deux inscriptions chrétiennes (n$^{os}$ 47 et 48 du *Bulletin des Antiquités Africaines*, tome 1$^{er}$, pages 139 et 140).

Vitalis, évêque de Castra Nova, est inscrit le 74$^{e}$ sur la liste des évêques exilés, en 484, par le roi Hunéric.

Tasaccora. — De Castra Nova, la voie se dirigeait sur *Tasaccora*, qui correspond, selon nous, aux ruines de Saint-Denis-du-Sig, situées exactement à 18 milles (27 kil.) de celles de Perrégaux.

L'emplacement de cette cité, dont le nom est emprunté à celui de la rivière qui la baignait, la *Tasaccora*, aujourd'hui *Sig-Mekerra*, n'est plus marqué que par l'exhaussement du sol ; tous les matériaux antiques ont été employés dans les constructions de Saint-Denis-du-Sig.

On a trouvé dans ces ruines plusieurs inscriptions, publiées au *C. I. L.*, tome VIII, n$^{os}$ 9749 à 9752. Le n$^{o}$ 9749 est consacré au

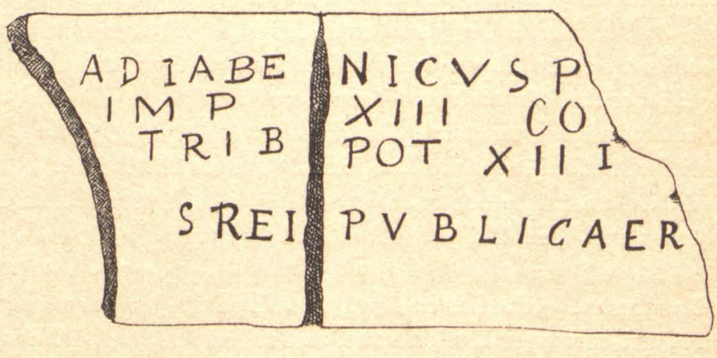
*genie* du fleuve *Numini fluminis*. Le n° 9751 porte deux dates, celles des années 429 et 442. Le n° 9752 est daté de l'année 450.

Un fragment d'inscription trouvé également à Saint-Denis-du-Sig a été publié par nous dans le *Bulletin des Antiquités Africaines* (tome I, page 47). Il mentionne la *4ᵉ cohorte des Sicambres*, dont la portion principale se trouvait à Césarée, et le cognomen *Regulus* d'un *praeses* de la Maurétanie Césarienne. C'est tout ce que l'on a pu tirer de ce fragment, dont le restant n'a pu être retrouvé.

Tasaccora était un évêché, dont le représentant, nommé Poequarius, est inscrit le 108ᵉ sur la liste des évêques de la Maurétanie Césarienne exilés, en 484, par le roi Hunéric.

Regiae. — La route se dirigeait ensuite sur *Regiae*, que l'*Itinéraire* place à 25 milles (37 kil.) de Tasaccora. Cette distance est bien celle qui existe entre Saint-Denis-du-Sig et les ruines d'Arbal.

L'identité de ces vestiges avec ceux de *Regiae* nous paraît confirmée par l'inscription que nous avons publiée dans le *Bulletin des Antiquités Africaines* (tome I, page 387), et que nous reproduisons ici [1].




(1) Cette inscription pourrait se restituer ainsi : [Imp*(erator)* Caesar divi M*(arci)* Antonini pii Germ*(anici)* Sarmatici fil*(ius)* divi Commodi frater divi Antonini pii nep*(os)* divi Hadriani abn*(epos)* divi Nervae adn*(epos)* Lucius Septimius Severus pius pertinax Aug*(ustus)* Arabicus ] ADIABENICVS P[*arthicus* Maximus Brittanicus maximus pont*(ifex)* max*(imus)* trib*(uniciae)* potest*(atis)* XVII ] IMP*(erator)* XIII CO[*nsul* III pater p*(atriae)* et imp*(erator)* Caes*(ar)* M*(arcus)* Aurelius Antoninus Aug*(ustus)* pius felix pontifex ] TRIB POT XII I[*mperator* II Consul III . . . . Ordo et populu ] S REIPUBLICAE R [*egiensium*].

La XIIᵉ puissance tribunitienne de Caracalla fait remonter la date de cette inscription à l'année 209 de notre ère.

Pour la description de ces ruines nous renvoyons le lecteur à l'étude que nous en avons faite dans ledit Bulletin (tome I page 384.)

Le nom de cette ville figure parmi les évêchés de la Maurétanie Césarienne dans l'*Africa Christiana* de Morcelli, sous la forme *Regiensis*. On ne connait qu'un de ses évêques, Victor, inscrit le 51e sur la liste de ceux de la Maurétanie Césarienne exilés, en 484, par Hunéric.

DRACONES. — ALBULAE. — RUBRAE. — CALAMA. — Nous n'essaierons pas ici d'identifier ces quatre stations. Nous ne pourrions le faire qu'en marchant au hasard sur le terrain trompeur des hypothèses. Nous attendrons que nos recherches aient donné un peu moins d'incertitude aux opinions que nous pourrions émettre.

M. Mac-Carthy avait cru retrouver *Albulae* dans les ruines de Sidi-Ali-Ben-Youb (Chanzy) ; mais il avait identifié en même temps *Rubrae* à Lamoricière et *Calama* à Tlemcen. Les inscriptions ayant mis à néant ces deux dernières synonymies, il en résulte que la première tombe également, car elle ne s'appuie que sur une convenance de distances par rapport aux deux autres.

RUINES DE SIDI-ALI-BEN-YOUB (Chanzy). — Les ruines de cette station consistent en un rectangle de 180m sur 170m, présentant les fondations d'un mur de 0m80 d'épaisseur. Un mur de refend partage ce rectangle en deux portions égales. On y a trouvé des inscriptions intéressantes et une foule d'objets antiques.

Comme les ruines d'Arbal, celles de Sidi-Ali-Ben-Youb appartiennent à un poste frontière, qui avait pour garnison *l'aile 1er Auguste des Parthes,* ainsi que l'attestent deux inscriptions (nos 9027 et 9828 du *Corpus I. L., tome VIII)* trouvées à 1 kilomètre de ces ruines, à la source thermale de Sidi Ali, et que l'on voit aujourd'hui à l'entrée du Cercle militaire de Bel-Abbès.

Ce poste était situé au point de jonction de la route partant de Portus-Magnus avec la grande voie du sud, jalonnée de l'ouest à l'est par les stations militaires de *Numerus-Syrorum* (Lalla Maghnia); *Pomaria* (Tlemcen); *Altava* (Lamoricière); — ? (Sidi Ali Ben Youb); — ? (Benian); — *Cohors Breucorum* (Tagremaret) ; — ? (Benia, ruines au pied du Nador) et se prolongeant à l'est.

## § III

### *Villes romaines dont les noms fixés par les inscriptions ne sont pas mentionnées dans les Itinéraires anciens.*

Les recherches archéologiques ont fait découvrir dans notre province six villes romaines dont les noms révélés par les inscriptions ne figurent pas sur les routiers anciens ; ce sont : 1° *Numerus Syrorum ;* 2° *Pomaria ;* 3° *Altava ;* 4° *Safar ;* 5° *Aquae-Sirenses ;* 6° *Cohors Breucorum.*

Numerus Syrorum (Lalla Maghnia). — Les ruines de Lalla Maghnia sont désignées sous la dénomination de *Numerus Syrorum* (escadron de Syriens) par plusieurs bornes milliaires retrouvées sur les routes qui reliaient ce poste : 1° à Pomaria (Tlemcen), en passant par El Bridj (ruines à 28 kil. de Tlemcen) sur la rive droite de l'Oued Barbata ; 2° à Siga (Takembrit), en passant par Damous et Mechera Messaouda, sur la rive droite de la Tafna.

Ces ruines sont celles d'un camp retranché de 400$^{m}$ sur 257, entouré d'un fossé profond et flanqué de tours carrées, où l'on entrait par quatre portes. Elles ont fourni un grand nombre d'inscriptions tumulaires, datées de 272 à 429 de J.-C. (*C. I. L.*, tome VIII, pages 851 et suivantes et *Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, tome III, page 304.)

Pomaria (Tlemcen). — Les ruines de *Pomaria* ont été décrites par M. Mac-Carthy dans la *Revue africaine* I, page 94. « On peut, « dit-il, lire encore exactement sur le sol les limites de Pomaria, « dont l'angle nord-ouest, en pierres taillées, est demeuré intact, « au milieu des constructions de la vaste enceinte des Zianides. « Sa superficie était d'environ seize hectares. Il est même facile « encore de déterminer la situation et la forme de son ancien Castrum... Les montants de la porte arabe d'Agadir sont en pierres romaines, et celles qui forment la base du grand et beau minaret situé près de là, jusqu'à une hauteur de six mètres, ont la « même origine. »

L'inscription suivante nous apprend que, sous le règne d'Alexandre Sévère, Pomaria était le lieu de garnison des *exploratores Pomarienses*, qui avaient alors pour *Préfet* Flavius Cassianus, et que l'on y adorait le dieu Aulisua :

DEO
S A N C T O
A V L I S V A E
F L C A S S I
A N V S P R A E
FECTVS ALAE
E X P L O R A
T O R V M
P O M A R I
E N S I V M
*seve*R I A N A E

Pomaria devint chrétienne ; au Ve siècle, elle était un des évêchés de la Maurétanie Césarienne. Son évêque, Longinus, est inscrit le 43e parmi ceux de la Maurétanie Césarienne qui furent exilés par le roi Hunéric, à la suite du concile de Carthage de 484. De nombreuses inscriptions chrétiennes ont été retrouvées dans ses ruines. Les dates qu'on y a relevées sont comprises entre les années 469 et 651 de J.-C.

Nous avons vu qu'une route reliait Pomaria à Numerus Syrorum ; cette voie, jalonnée par des bornes milliaires dont plusieurs ont été retrouvées et publiées, se prolongeait sur *Altava* (Lamoricière).

ALTAVA (Lamoricière). — L'identité d'*Altava* avec la ville romaine dont les ruines s'étendent autour de Lamoricière est prouvée par plusieurs inscriptions.

Altava est mentionnée par Ptolémée sous le nom d'Altaô et dans l'*Africa Christiana* de Morcelli. Son évêque, Avus, est inscrit le 10e parmi ceux de la Maurétanie Césarienne exilés, en 484, par Hunéric.

Pour la description de ces ruines, nous renvoyons le lecteur à l'excellente notice publiée par M. Mac-Carthy dans la *Revue Africaine* (tome I, pages 96 et suiv.) et reproduite dans le guide *Piesse*.

Les documents épigraphiques qu'on y a découverts nous apprennent que, sous le règne de Caracalla et Géta, la 2e *Cohorte des Sardes* y tenait garnison, que le culte de Diane y était en honneur, et que deux grandes voies construites ou réparées sous Caracalla, Alexandre Sévère, Maximin et Philippe se dirigeaient l'une sur *Pomaria* (Tlemcen) et l'autre vers l'est. Un autre document épigraphique nous fait connaître, que sous le règne de *Masuna, roi des Maures et des Romains*, la citadelle de cette ville, reconstruite par ordre de *Masgivin*, *praefectus* de ce roi à *Safar* (Aïn-Temouchent), procurateur des *Castra Severiana*, fut achevée par *Maxime*, procurateur d'*Altava*, en 508 de J.-C.

Le *Masuna* de cette inscription n'est autre sans doute que le roi *Massonas*, dont parle Procope, l'allié des Byzantins, qui décida Salomon à porter la guerre dans l'Aurès contre son ennemi traditionnel *Yabdas*, roi de cette région.

Par une inscription publiée au *Corpus*, tome VIII (n° 9870), nous voyons qu'Altava existait encore en l'an 583 de J.-C. sous Maurice Tibère.

Enfin les travaux de construction de chemin de fer que l'on exécute en ce moment à Lamoricière, sur l'emplacement même d'*Altava*, ont mis au jour un grand nombre d'inscriptions tumulaires, la plupart chrétiennes, datant du IVe et du Ve siècle (voir page 285 et suivantes du présent bulletin).

Safar (Aïn-Temouchent). — Les ruines d'Ain-Temouchent ont été décrites par M. l'abbé Bargès, dont la notice est reproduite dans le guide Piesse.

A en juger par l'étendue de ses ruines, par le nombre d'inscriptions qu'on y a trouvées, par les bas-reliefs, sculptures, statues, débris de colonnes, de chapiteaux, monnaies et objets de toute sorte qu'elles ont fournis, la ville antique devait avoir une certaine importance. Elle avait été identifiée par Berbrugger et Mac-Carthy à l'ancienne Timici de Pline et de l'*Africa Christiana* de Morcelli, sans autre raison que la consonnance de ce nom avec celui de *Temouchent ;* mais une pierre tombale trouvée ici, où les mots *Safaren* et *prefectu Safari* se lisent distinctement, semblent donner raison aux archéologues qui voient dans les ruines de Temouchent celles de *Safar*, résidence de Masgivin, le *praefectus*

du roi Masuna, auquel la citadelle d'Altava dut sa reconstruction.

Une route reliait Safar à Pomaria ; elle passait par Bridj, les bains thermaux de Sidi Abdelli, Ksar Hannoun et Bou Djerar, points sur lesquels il existe des restes d'établissements romains.

Aquae Sirenses. — Les ruines de cette station thermale sont situées sur l'Oued-el-Hammam, la *Sira* des Romains, à deux kilomètres au sud du caravansérail d'Hammam-Bou-Hanifia, à l'endroit appelé *Takelmamet* par les Indigènes.

On y remarque le mur d'enceinte d'une ville assez grande, rasé au niveau du sol, les substructions rectangulaires des maisons, entre lesquelles quelques rues se distinguent encore, et, çà et là, des restes de porteaux en pierres de taille.

On a trouvé dans ces ruines une dédicace au Génie des eaux, *Numini Aquarum,* datée de l'année 242 de J.-C. et plusieurs inscriptions tombales, publiées au *Corpus* et dont l'une porte la date de 577 de J.-C.

Cette ville était un évêché mentionné sous le nom d'*Aquisirensis* dans l'*Africa Christiana* de Morcelli. Ses évêques connus sont : 1° Honoratus qui assista, en 411, à la conférence de Carthage, comme Donatiste ; 2° Felix, inscrit le 76e sur la liste des évêques de la Maurétanie Césarienne, exilés par Hunéric, en 484.

Une route partant de ce point se dirigeait vers l'est. Elle correspondait à peu près au chemin actuel de Hammam-Bou-Hanifia à Aïn-Tizi. Nous avons publié (*Bulletin des Antiquités Africaines,* tome I, pages 49 et 50) les inscriptions de deux bornes qui marquaient le 4e et le 5e mille de cette voie. La première date du règne d'Alexandre Sévère et la seconde de celui de Philippe.

Une autre route passant à *Aquae Sirenses* remontait la vallée de l'Oued-el-Hammam, touchait à la Guetna (ferme Julien), où on a découvert les douze inscriptions tombales datées du IVe et du Ve siècles, nos 233 à 252 du *Bulletin des Antiquités Africaines* (tome I, pages 346 et suivantes). De là elle arrivait à l'Oued-el-Hammam, aujourd'hui Dublineau, remarquable par les ruines d'un *Castrum* situé sur le plateau qui domine le village et dans lesquelles on a découvert une inscription votive datée de 261 de J.-C. (*Bulletin des Antiquités Africaines* tome II, page 100).

De Dublineau, la voie romaine, longeant la rive droite de l'Oued-el-Hammam, allait s'embrancher à la route de Calama à Rusuccuru, près de Perrégaux, à *Castra Nova ?*

COHORS BREUCORUM (Tagremaret). — Les ruines de Tagremaret ont été décrites par M. de la Blanchère dans son « *Voyage d'étude dans une partie de la Maurétanie Césarienne* », pages 68 et suivantes.

Elles présentent les restes d'une forteresse formant un rectangle de 145 mètres sur 90, avec une tour ronde de 4$^{m}$ 80 de diamètre à chaque angle, mais dont on ne voit plus que les fondations. A l'intérieur, le sol est percé de pierres de taille régulièrement alignées, qui dessinent des rues, en même temps que l'enceinte des maisons.

Ces ruines ont fourni un assez grand nombre d'inscriptions. Sept de ces documents, les seuls sauvés de la destruction, ont été publiés par M. de la Blanchère (*Voyage d'étude*, page 102 à 107).

Une route partant de Tagremaret se dirigeait à l'est. Les bornes qui marquaient les milliaires IV, V et VII de cette voie ont été retrouvées et leurs inscriptions publiées par nous dans le *Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran* (année 1887, pages 137 et suivantes).

La première de ces bornes a été posée sous le règne éphémère de *Quintille* (270 de J.-C.) et la deuxième sous celui de *Carus* (282 à 283 de J.-C.) ; elles désignent cette station sous le nom de *Cohors Breucorum (A cohorte Breucorum millia passuum IV).*

La troisième, qui remonte au siècle de Maximin (235 à 238 de J.-C.), donne comme point de départ de la supputation des distances, non pas *Cohors Breucorum,* mais *Kaputurbs (A Kaputurbe millia passuum VII).*

Ce dernier nom est sans doute celui de ce poste avant la création de la Cohorte des Breuces, qui, d'après ce que semble indiquer son surnom de *Gordiana,* lu par M. de la Blanchère sur la pierre tumulaire d'un décurion de cette cohorte, aurait été formée sous Gordien III. *Caputurbs* est synonyme de *Cléville,* nom de localités dont nous avons des exemples en France (dans le Calvados et dans la Seine-Inférieure).

## § IV

*Villes importantes qui n'ont pas été mentionnées dans les trois parties qui précèdent.*

---

Bien que notre région soit moins riche en vestiges romains que les provinces de l'est, nous n'en finirions plus cependant, si nous voulions décrire ici tous les restes d'établissements romains relevés dans le département d'Oran et qui n'ont pas été mentionnés dans les trois premières parties de ce chapitre. Nous nous bornerons donc à faire connaître celles de ces ruines qui, par leur étendue ou l'intérêt archéologique qu'elles présentent, ne peuvent être négligées dans cette étude. Ce sont : *Benian. — Timsiouine. — Mechera-Sfa. — Kaoua. — Tiaret. — Benia* du Nador et les *Djedar*. Ces ruines ont eté visitées, en 1882, par M. de la Blanchère et décrites par lui dans son *Voyage d'étude*.

BENIAN. — « Les ruines de Benian, dit M. de la Blanchère, « sont situées sur un monticule au bord de l'Oued-Traria, à 13 « kilomètres du village de ce nom et à 35 de Mascara, dans un « très joli paysage et sur un emplacement si bon que l'on y créera « prochainement un centre.

« Quand on remonte la rive droite de l'Oued-Traria, l'approche « de Benian est signalée par le reste d'un assez beau tombeau en « pierres de taille assemblées sans ciment et mesurant un peu « plus de cinq mètres de côté. En se dirigeant vers la ville, on « marche dans une large avenue, qui était bordée à droite et à « gauche de majestueux monuments funéraires ; chacun d'eux « forme aujourd'hui un tas de décombres, où les moellons et les « pierres de taille sont renversés pêle-mêle. Avant d'arriver à la « porte, à droite, on remarque un espace où les tombes étaient « serrées l'une contre l'autre et formaient de petits rectangles contigus, à parois en moellons : c'est un cimetière des pauvres, « vraisemblablement d'époque basse.

« L'enceinte de la ville est reconnaissable. Elle n'était pas « fort grande, n'ayant guère plus de 220 mètres de côté. Les por- « tes sont protégées chacune par deux tours en pierres de taille, « fort bien construites, de 5$^m$ 10 de diamètre. On aperçoit, en de- « hors de l'enceinte, quelques restes de constructions isolées, et, « dans l'intérieur, beaucoup de traces de murs et d'alignements. « Des Marocains occupés aux environs y font perpétuellement « des fouilles, dans l'espoir de trouver des trésors ; ils n'ont mis à « découvert que des pans de mur, des piliers monolithes, et une « porte sur le linteau de laquelle est l'inscription n° 9742 du *Cor-* « *pus I. L.* (tome VIII). Cette porte fait partie d'un édifice, cons- « truit en grand appareil, qui occupait une partie du front est, « au-dessus de l'Oued-Traria : il a près de 35 mètres de côté. « Près de lui, un autre monument a laissé également d'impor- « tants restes, sous un monticule non encore ouvert. »

TIMSIOUINE. — Les ruines de Timsiouine sont situées dans la vallée de l'Oued Berbour, à environ 45 kilomètres N.-O. de Saïda, dans un beau pays d'agriculture. Elles présentent les substructions d'un gros mur d'enceinte ; à l'intérieur, on remarque une construction en pierres de taille s'élevant encore à six mètres, un reste d'édifice avec trois absides et un autre morceau de maçonnerie. M. le Capitaine Graulle, alors chef du bureau arabe de Saïda, a fait pratiquer des fouilles dans ces ruines et y a découvert une pierre mithriaque, aujourd'hui au Musée d'Oran. M. Lapaine, pendant qu'il était administrateur de la commune mixte de Saïda, a repris ces fouilles et fait déblayer l'ensemble des ruines, dont les principales constructions sont aujourd'hui entièrement dégagées. Il y a recueilli des fragments d'ampoules en verre, une bague, des monnaies des règnes de Commode, Alexandre Sévère, Gordien, et d'autres objets antiques, qu'il a offerts au Musée d'Oran.

SOUAMA DE MECHERA SFA. — Ces ruines situées sur le cours supérieur de la Mina, à une trentaine de kilomètres de Tiaret, couvrent une étendue d'à peu près sept hectares.

La rivière, fortement encaissée sur ce point, forme, en serpentant, une série alternative de cirques et de promontoires. C'est sur

un de ces derniers que se trouvent les restes d'une antique cité. Elle était entourée d'une muraille ; les maisons, petites et serrées, construites en moellons, étaient groupées en quartiers séparés par des murs en pierres brutes.

Le cirque qui précède le promontoire où la ville était construite est enfermé dans la même enceinte, mais séparé du reste par un mur, et toute sa pente est couverte de constructions d'un genre particulier, formées de deux murs et d'un toit, appuyés contre la paroi du rocher. Cette paroi, taillée verticalement par la nature, forme le fond des chambres ainsi obtenues.

Une de ces constructions, qui a sept mètres de côté, est pourvue d'une façade de quatre mètres de longueur en pierres de taille assez belles, bien jointes, taillées et parées avec soin. Deux pierres de cette façade portent des sculptures extrêmement grossières. L'une figure une lampe, l'autre un poisson et une colombe, emblèmes essentiellement chrétiens.

Quelques personnes avaient cru voir dans ce monument un dolmen berbère, sur lequel ces emblèmes auraient été gravés plus tard par une communauté religieuse qui se serait établie sur les ruines de l'antique cité. La façade aurait été ajoutée à une époque postérieure à la construction primitive et alors seulement qu'on aurait voulu l'utiliser pour l'approprier au culte chrétien. M. de la Blanchère rejette cette hypothèse : il objecte que lampe, poisson et colombe sont, non pas gravés, mais sculptés en relief, et datent du temps où l'on a rabattu le parement des pierres avant de les poser. Quant à la façade, *qui soutient toute la construction*, elle ne peut lui être jugée postérieure, en considérant l'élévation et la coupe du monument.

Plusieurs inscriptions chrétiennes trouvées aux Souama ont été publiées dans le *Bulletin des Antiquités Africaines* (tome I, page 151 ; tome II, page 290 et tome III, page 188). Elles sont datées des premières années du V<sup>e</sup> siècle.

En face des Souama, sur la rive droite de la Mina, s'étend un vaste champ funéraire rempli de petits dolmens berbères semblables à ceux que l'on voit à Guyotville, près d'Alger.

La conclusion de M. de la Blanchère est que « les Souama « sont les ruines d'une cité importante, que cette cité a duré « longtemps, depuis l'époque Numide jusqu'aux siècles du chris-

« tianisme, que deux nécropoles correspondent à deux périodes
« de son histoire, ou du moins à deux modes d'ensevelissement et
« à des religions différentes ; que les tombeaux de la rive gauche
« enfin commencent avec le christianisme, mais, en tous cas, du-
« rent jusqu'à lui. »

KAOUA. — Les ruines dites Kaoua se trouvent dans la tribu des Ouled Defelten, à 14 kilomètres N.-E. d'Ammi-Moussa. Ce sont celles d'un château, ou plutôt d'un grand *Latifundium* fortifié. Des fouilles pratiquées par M. le Capitaine Marchand, en 1859, ont entièrement dégagé leurs constructions, qui se composaient d'une maison entourée d'un vaste commun, renfermé dans une enceinte de 300 mètres de développement.

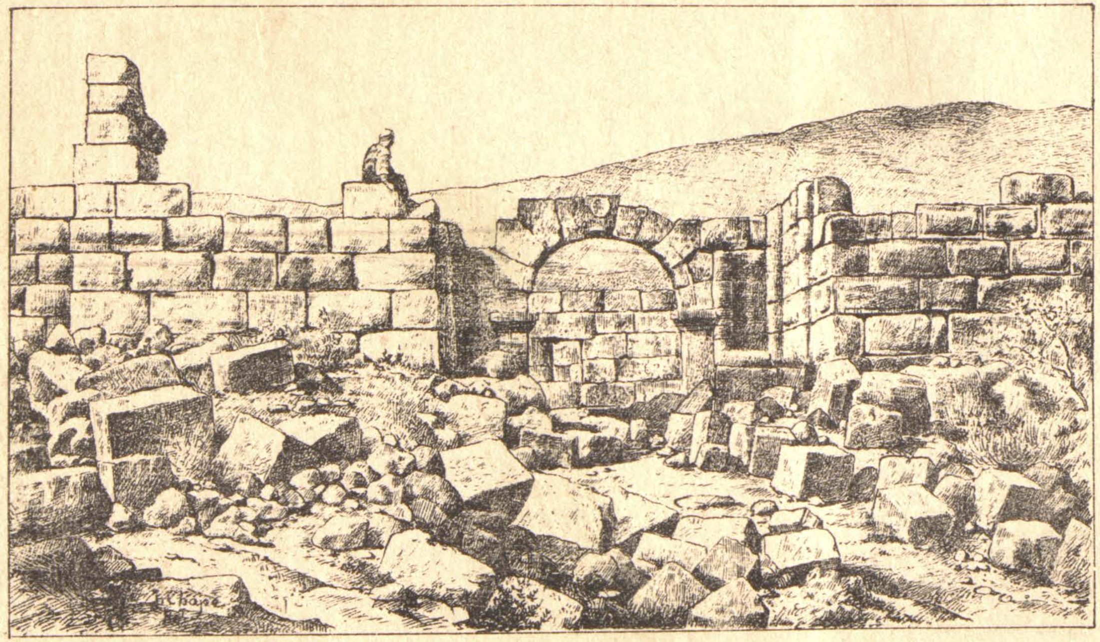
La maison, dont les murs ont encore jusqu'à sept mètres et plus de hauteur, comprend une cour intérieure, entourée d'un péristyle formé par quatorze colonnes et sur lequel donnent les portes de neuf appartements, composés d'une ou deux pièces. Tous les socles des colonnes sont en place, posés sur un mur de 50 centimètres. Presque tous les chapiteaux et les fûts ont été retrouvés dans la fouille.

Sous la cour, qui était à ciel ouvert, sont deux citernes, ayant chacune $6^{m}10$ de longueur, $3^{m}$ 70 de largeur sur $4^{m}$ de hauteur.

On pénétrait dans la maison par une porte à plein cintre, décorée de six demi-colonnes et de voussoirs ornementés. Sur la clef de voûte, au milieu d'une guirlande en couronne, on lit l'inscription suivante sur trois lignes : SPES IN DEO FERINI AMEN.

Cette porte s'ouvrait sur un vestibule éclairé par une fenêtre. A droite, étaient les écuries et, à gauche, une antichambre, qui donnait accès à un appartement de trois pièces, communiquant entre elles par deux arceaux. Par cette antichambre, on arrivait aussi sous le péristyle intérieur et au pied de l'escalier qui conduisait à l'étage, et qui existe encore en partie.

Les écuries se composaient de deux salles fort étroites avec des mangeoires de pierre encastrées fort haut dans le mur pour économiser la place ; elles étaient desservies par un corridor étroit donnant sur le péristyle.

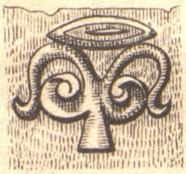


RUINES DE KAOUA

*d'après une photographie de Mr L. Demaeght.*

Sur le montant d'une porte sont en relief une gazelle, un lévrier et un chasseur armé d'une javeline ; sur une autre pierre on voit un bucrâne.





Une longue galerie conduisait de l'entrée de la maison à la porte de l'enceinte, large de $2^m50$. Une seconde porte la recoupait et entre les deux, de chaque côté, s'ouvrait une porte desservant un immense commun circulaire de 300 mètres de longueur sur une largeur variant de 8 à 11 mètres, qu'occupaient les serviteurs et les esclaves.

M. de la Blanchère, qui a lu et commenté l'inscription gravée sur la clef de voûte du portail de la maison, estime que le château de Kaoua est de l'époque Théodosienne et qu'il était la propriété d'un grand seigneur appelé Ferinus.

M. le Capitaine Marchand a relevé 103 ruines romaines dans l'ancien cercle d'Ammi-Moussa. Elles forment quatre groupes principaux :

Le groupe *nord*, sur le Riou et ses affluents . . . . 8 ruines.

Le groupe *est*, comprenant la vallée du Sensig et le bas de la vallée de l'Ardjem. . . . . . . . . . 65 —

Le groupe *sud*, dans les hautes vallées de l'Ardjem et du Riou . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 18 —

Le groupe *ouest*, entre les vallées du Tléta et du Riou. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . 12 —

Total. . . . . . . 103 ruines.

Dans chaque groupe, les postes et châteaux fortifiés étaient peu éloignés les uns des autres et reliés entre eux par des tours, de façon à se voir et à s'entre-secourir au besoin, disposition défensive rendue nécessaire par l'insécurité du pays aux derniers temps de l'occupation romaine.

Plusieurs de ces châteaux sont du même type que celui de Kaoua, mais dans des proportions moins grandes. Telles sont ceux de *Kherba-bou-Zoula*, *Bou-Kebaba* et *Sedadja*, dans le groupe est, et ceux de *Ksar-Demna* et de *Souma* dans le groupe sud. On remarque aussi dans ce dernier groupe les ruines d'une ville couvrant plusieurs kilomètres carrés d'un nombre infini de pierres de taille de toutes dimensions. Elles sont connues dans le pays sous le nom de *Medinat Achelaf*.

La petite ville d'Ammi-Moussa est construite sur l'emplacement d'un ancien poste romain appelé Kherba par les Indigènes ; il appartient au groupe nord. Dans les fouilles faites pour la construction du fort d'Ammi-Moussa, on a trouvé l'inscription suivante, n° 9725 du *Corpus*, tome VIII :

IN HIS PRAEDIIS M. AVRELI
VSSEFANVS V P. CASTRUM SE
NECVTIVSQVE COMMDVM · LABORIBVS
SVIS FILIS NEPOTIBVSQVE SVIS
ABITVRIS PERFECIT COEPTA NONAS

*In his praediis M. Aurelius S(t)efanus v(ir) p(erfectissimus) castrum senec[t]uti usque comm[o]dum laboribus suis, filis nepotibusque (h)abituris, perfecit. Coepta nonas.....*

TIARET. — La ville de Tiaret est bâtie sur l'emplacement d'une cité romaine importante, dont on ignore encore le nom. Il n'en reste plus aujourd'hui que les substructions d'un édifice considérable, dont les murs, flanqués de deux tours, avaient 2m50 d'épaisseur.

Les fouilles pratiquées dans ces ruines ont fourni quelques inscriptions, publiées au *Corpus*, (tome VIII, nos 9727 à 9735) et datées de la seconde moitié du IVe Siècle. On y a trouvé aussi

des monnaies romaines en argent et en bronze et un grand nombre de pièces en or appartenant aux règnes de Théodose, Marcien, Léon II et Zénon.

Le territoire de Tiaret est très riche en ruines romaines. Elles sont surtout nombreuses chez les Ouled-Cherif-Gharaba, les Ouled-Lakred, les Beni-Median et dans l'Aghalik des Harar-Cheraga.

Benia du Nador. — Les ruines dites de *Benia* sont situées dans le fond d'une riche vallée du Djebel Nador, à 21 kil. au S.-E. de Tiaret. Ce sont celles d'une forteresse de 32 à 35 mètres de côté, qui gardait le pays. Le mur d'enceinte, construit en grand appareil et terminé par une corniche fort simple, s'élève à plus de trois mètres au-dessus du sol actuel. Deux bastions carrés en défendaient l'entrée.

Benia et ses environs étaient habités aux temps préhistoriques, car le sol y est couvert de silex taillés. La vallée est d'ailleurs fort belle. Sa fraîcheur et sa fertilité, qu'entretiennent de nombreuses sources, contrastent agréablement avec l'aspect désertique du Sersou, qui s'étend au pied de la montagne.

Djedar. — Les *Djedar* sont des constructions massives, qui, vues de loin, rappellent assez bien le *Madracen* de la province de Constantine et le *Tombeau de la Chrétienne* de la province d'Alger, mais, en approchant de ces monuments, on remarque bien vite qu'ils sont de dimensions plus modestes, de forme moins correcte et moins gracieuse et qu'ils ne sont pas, à beaucoup près, aussi soignés comme construction.

Leur nombre est de neuf, dont trois couronnent des contreforts du Djebel Ladjdar, entre Tiaret et Frendah, sur le territoire de la tribu des Krelafa. Les six autres, à trois kilomètres des précédents, sont situés sur la crête d'une colline appelée Djebel Haraoui, au lieu dit Ternaten.

Ces monuments, dont quelques-uns sont encore en assez bon état, ont uniformément la forme de prismes quadrangulaires surmontés d'une pyramide tronquée, composée d'assises superposées en gradins. Le plus grand mesure 45 mètres de côté et 34 de hauteur.

Nous ne ferons pas ici une description détaillée des Djedar.

Ceux de nos lecteurs qui désireront avoir des renseignements plus complets sur ces tombeaux pourront consulter la description intéressante qu'en a faite M. de la Blanchère, dans son « *Voyage d'Étude* » pages 77 et suivantes. Nous nous bornerons à faire connaître l'opinion de ce savant sur leur âge et leur ancienne affectation.

Après avoir fait ressortir la technique parfaite du *Madracen*, sépulture des rois de Numidie et du *Tombeau de la Chrétienne*, attribué à Juba II, où le vieux type sépulcral africain s'harmonise avec l'art grec et italique, M. de la Blanchère démontre que les Djedar ne sont que des copies lointaines et médiocres de ces deux magnifiques monuments. Le défaut de symétrie, le manque de justesse des mesures révèlent chez ces derniers une époque où l'art était descendu très bas. Et non seulement le style général atteste les bas temps, mais encore les matériaux, l'ornementation, les sculptures, les peintures des galeries intérieures les rejettent au VI^e^ siècle. Ainsi, à Ternaten, dans le plus grand Djedar, une pierre de linteau à la porte d'une de ces galeries montre une inscription cassée, renversée et engagée dans la maçonnerie. On y lit les épithètes ADIABENICVS PARTHICVS M*(aximus)*, indiquant l'époque des Sévères.

Dans ce même monument sur un voussoir, on voit un monogramme du Christ ; sur une pierre dans un mur, une lampe funéraire ; sur une autre, six poissons ; sur une porte, une inscription commençant par ces mots IN DEO X, enfin sur un linteau, une colombe et une lampe.

Deux salles de ce Djedar sont entièrement peintes. Dans l'une d'elles, au-dessus de l'entrée, on distingue un personnage qui tient une crosse et une mitre rouge ; dans l'autre, se voient les restes d'un paysage : « C'est, dit M. de la Blanchère, le style des « Catacombes les plus récentes. Le costume des deux personna- « ges, qui ne paraissent pas de condition élevée, est une tunique « romaine, avec une bordure toute simple. On ne peut faire des- « cendre l'époque de ces peintures murales beaucoup au-dessous « des six premiers siècles. Costumes et style, tout s'y oppose. « C'est l'indice chronologique le plus précis qu'offrent les Djedar. » Il concorde avec tous les autres pour attribuer le monument au VI^e^ siècle.

Mais ils ne peuvent être postérieurs à cette époque, du moins ceux du Djebel Ladjdar, si l'on admet la véracité du passage d'Ibn Khaldoun, où cet historien raconte qu'El Mansour, le 3e sultan fatimite, faisant une expédition contre les Louata, qui vivaient dans le Sersou, en 947-948, rencontra ces monuments. L'un d'eux portait une inscription qui lui fut traduite de la manière suivante : « Je suis Soleiman (Salomon) le Serdeghos (Strate-
« gos). Les habitants de cette ville s'étant révoltés, le roi m'en-
« voya contre eux, et Dieu m'ayant permis de les vaincre, j'ai
« fait élever ce monument pour éterniser mon souvenir. »

M. Dastugue, alors qu'il était capitaine chef du bureau arabe de Tiaret, aurait retrouvé cette inscription, vainement recherchée depuis, mais il ne restait plus que deux mots *Salomo* et *Strategos*.

Le texte que donne Ibn Khaldoun ne signifie rien ; du moment où il n'a pu être contrôlé, on ne sait pas ce que contenait l'inscription. Il n'en faut retenir que les mots lus par M. Dastugue. Il est évident qu'ils s'appliquent à Salomon, le successeur de Bélizaire en Afrique, qui avait précisément pour allié le roi Maure Massonas, fils de Méphanias, l'un de ceux qui l'excitèrent à la guerre contre le roi de l'Aurès. Ce Massonas, n'est autre sans doute que le *rex Masuna* dont parle l'inscription de Lamoricière, dans les domaines duquel étaient Safar et Altava, c'est-à-dire Aïn-Temouchent et Lamoricière. Salomon ayant été en relations avec ce roi berbère, il n'est pas étonnant qu'une inscription portant son nom et son titre ait été trouvée au Djebel Ladjdar, soit sur un des Djedar, soit plutôt dans les environs. « On en conclurait,
« dit M. de la Blanchère, que les Djedar, au moins les trois du
« Djebel Ladjdar, existaient avant l'année 544 de J.-C., date ex-
« trême où l'on puisse placer la mort de Salomon. »

Comme conclusion de ce qui précède, ce savant conjecture que :
« les Djedar sont les tombeaux d'une dynastie indigène catholi-
« que, puissante dans la Maurétanie Césarienne, vers le Ve et le
« VIe siècle.

« On ne saurait fixer l'époque de son avènement ni de sa chu-
« te. Elle a pu, vassale des Romains, régner avant l'invasion
« vandale, et, alliée des Byzantins, durer jusqu'à la venue des
« Arabes. Les Djedar auront été bâtis successivement pendant
« cette période.

« Deux princes mentionnés par Procope sont très probable-
« ment de cette famille, Mephanias et son fils Massonas. Ce der-
« nier est vraisemblablement le même qu'un Masuna connu
« d'autre part. »

Nous terminons ici la deuxième partie de notre travail. Ces notes sur la géographie comparée d'une partie de la Maurétanie césarienne sont loin d'être complètes. Nous espérons cependant que, telles qu'elles sont, elles ne seront pas inutiles à ceux qui désireraient s'occuper de la géographie ancienne de notre région. De notre côté nous continuerons, avec l'aide de nos correspondants et de tous les hommes de bonne volonté, à interroger ce vieux sol. Nous le fouillerons sans relâche pour en exhumer de nouveaux documents, qui nous permettront peut-être un jour d'entreprendre une étude plus sobre d'hypothèses que celle que nous publions aujourd'hui.

*A suivre.*

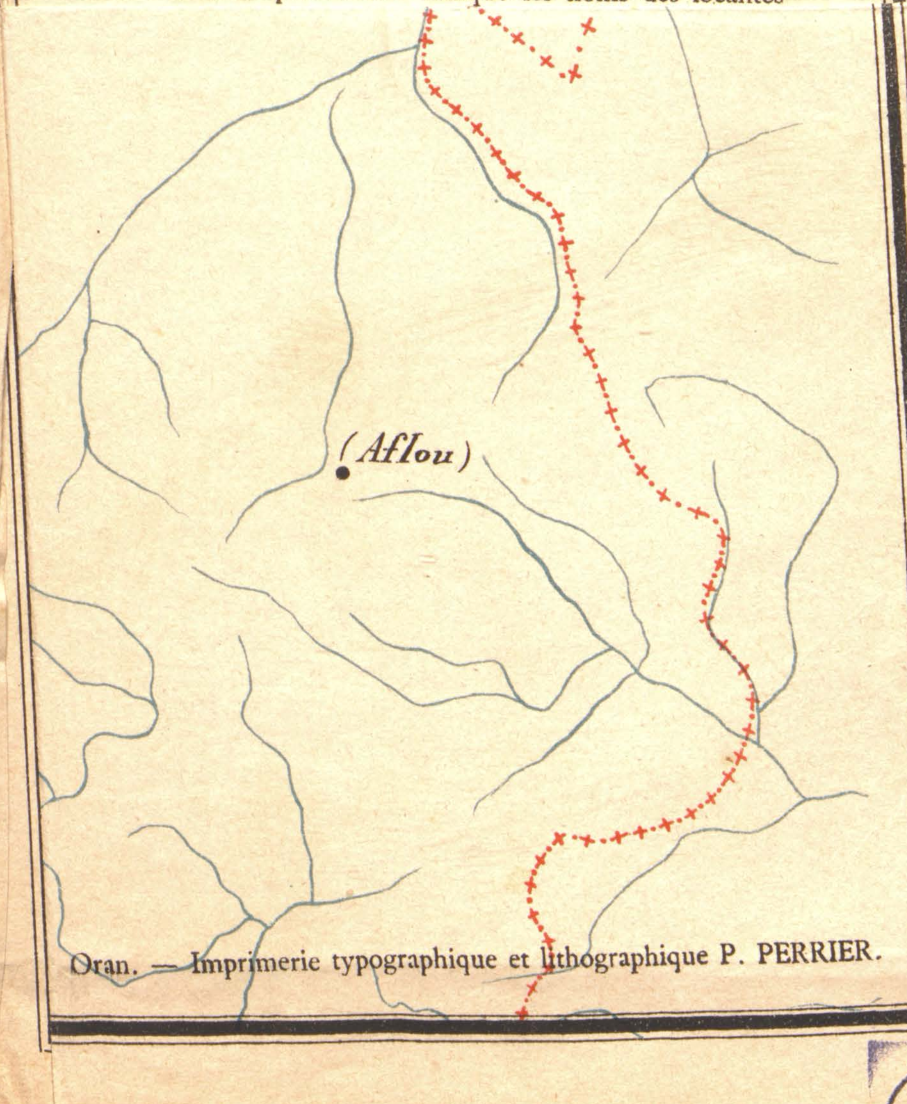
L. Demaeght.

# LÉGENDE

Le noir en lettres capitales carrées indique les synonymies certaines.

Le noir en lettres italiques indique les localités où des inscriptions ont été trouvées et publiées, mais dont on n'a pu encore déterminer la synonymie.

Le noir entre parenthèses indique les noms des localités




Oran. — Imprimerie typographique et lithographique P. PERRIER.

# Inscriptions inédites de la Maurétanie Césarienne

## Caesarea (Cherchel)

M. J. de Lhotellerie a bien voulu nous adresser les estampages des inscriptions suivantes, découvertes à Cherchel :

N° 1077. — Sur onyx translucide : longueur, 0m348; hauteur, 0m294 ; épaisseur, 0m075 :

D· M· S
I V L I A E·
❦ E R A C L I A E·
V I X I I T· A N· X X V I I·
E X· D I E· N U M T I A L E
S V O· F E C I T. M E C U M·
ANIS· X· IVL MARTIALIS
M A R I T E· D V L C I S S I
M E· F E C I T. ❦

*D(is) M(anibus) S(acrum). Iuliae Eracliae vixiit (pour vixit) an(nis) 27, ex die numtiale (pour nuptiale) suo, fecit mecum an(n)is 10. Iul(ius) Martialis marit(a)e dulcissim(a)e fecit.*

N° 1078. — Fragment d'inscription sur marbre blanc : longueur, 0m248 ; hauteur, 0m132 ; épaisseur, 0m037 :

///////S CANTESIA
*quae no*S PRAECESSIT
*in pac*E VIXIT //////
*an* . . . M E N S E S
*quatt*V O R E T

. . . . *Scantesia [quae no]s praecessit [in pac]e vixit [an. .] menses [quatt]uor et. . . . .*

N° 1079. — Fragment sur marbre blanc : longueur, 0m110 ; hauteur, 0m135 ; épaisseur, 0m046 :

/// · LIB · MI /////
/// ATARVM · /////
/// ET · SIBI · PO /////

.... *lib*[*ertus*] *mi*(1)... *atarum*... *et sibi po*[*sterisque suorum*].

N° 1080. – Sur un fragment de marbre blanc : longueur, 0m248 ; hauteur, 0m132 ; épaisseur, 0,137 :

///////// S VERIS · HONORE · ///
////// NIO · VINO · CELEBRATE · ///
/// DAMVS · HAEC · SANCTE · P ///
// IDEAR SAEPE · ET · IACTAS · ///
/EA · FELIX QVOD · VOLVI · ES ///

N° 1081. — Sur marbre blanc : longueur, 0m116 ; hauteur, 0m093 ; épaisseur, 0m037 :

///// AIONI ////
// RIA · IC /////

L. DEMAEGHT.

(1) Peut-être mil(es) coh(ortis) VI (ou VII) Delmatarum.

# NOUVELLES DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES

## à Altava (Lamoricière)

Les ruines d'Altava sont, en ce moment, attaquées de tous côtés par une armée de travailleurs, employés au terrassement du chemin de fer de Tlemcen. Cette voie traversera l'antique citadelle, et la gare de Lamoricière y sera établie, avec le chemin d'accès de la station à la ville. Les fouilles, déjà fort avancées, sont loin de répondre à nos espérances. Des pierres tombales, un fragment d'inscription votive, quelques *doliums* (grandes jarres en terre), des lampes funéraires sans ornements, une *méta* de moulin à bras *(mola manuaria)*, un mortier *(pila)*, des monnaies en bronze, quelques débris en argent, en cuivre, en fer, voilà à peu près tout ce qu'on a trouvé jusqu'ici.

Des mesures ont été prises par les ingénieurs de la voie pour empêcher la destruction des documents épigraphiques et assurer la conservation des objets. Ils sont recueillis avec le plus grand soin par M. Wahlen, chef de section à Lamoricière, et inscrits, à mesure qu'on les découvre, au catalogue ouvert à cet effet. En même temps, le point sur lequel l'objet a été trouvé est indiqué, sur un plan à grande échelle, par un numéro correspondant à celui du catalogue.

Les monnaies trouvées sont deux Faustine mère, DIVA FAVSTINA à revers commun (n° 105 de *Müller*), un petit bronze de Claude le Gothique (n° 84 de *Müller*), et un Alexandre Sévère frappé en 235 de J.-C. *(13e puissance tribunitienne*, n° 449 de *Müller*).

Parmi les objets, on remarque un fragment de robinet d'eau en cuivre *(épistomium)* et une chaînette en argent, formée de 22 anneaux de 7 millimètres de largeur et de 13 millimètres

de diamètre. Ces anneaux sont ornés de dessins pointillés, et quelques-uns, d'inscriptions inintelligibles. Sur l'un deux, on lit SIAB ; sur un autre, ENARBE ; sur un troisième, KI//CIBRE.

Les épigraphes appartiennent aux IIIe, IVe et Ve siècles. Sauf le fragment n° 1095 ci-dessous, trop mutilé pour qu'on puisse le reconstituer, toutes les autres inscriptions offriraient fort peu d'intérêt, sans les dates qu'elles mentionnent. Les voici :

N° 1082. — Sur une stèle de 0m85 de hauteur, 0m35 de largeur, 0,14 d'épaisseur. — Lettres de 0m05 :

MEMORIA VALE
RIA SATVRNI
NA MATRIA
MANTISSIME
5 VIXIT AN LX DIS
XVI K· N· P CCCXI

Lettres liées : VA à la 1re ligne ; IT et AN à la 5e.

*Memoria. Valeria Saturnina matri amantissim(a)e. Vixit an(nis) 60; discessit 16 k(alendas) n(ovembres), p(rovinciae) 311 (17 octobre 350 de J.-C.).*

N° 1083. — Sur une stèle de grès de 0m90 de hauteur; 0m63 de largeur moyenne, 0m10 d'épaisseur. La cassure de la pierre a emporté le commencement des deux premières lignes :

*me*MO
*ria* MATIS
SIA SILVA
NA VIX ANIS
5 LV DIS NONAS
SEPTE ANO P CCCLXXXI

Lettres liées : AN à la 4e ligne; DI à la 5e; AN à la 6e.

[*Me*]*mo*[*ria*]. *Matissia Silvana vix(it) an(n)is 55; dis(cessit) nonas septe(mbres) an(n)o p(rovinciae) 381 (5 septembre 420 de J.-C.).*

N° 1084. — Sur une stèle en calcaire de $0^{m}65$ de haut sur $0^{m}63$ de large ; $0^{m}20$ d'épaisseur :

MMORIA POSVIT VSC //////
VICTORINE MARITE DVLCIS
VIX AN XL DIS III KA· M· P· CCCIII

Lettres liées : NE à la 2e ligne ; MA et VI à la 2e ligne ; AN et DI à la 3e.

*M(e)moria. Posuit. Usc... Victorin(a)e marit(a)e dulcis(simae). Vix(it) an(nis) 40 ; dis(cessit) 3 ka(lendas) m(artias) p(rovinciae) 303 (27 février 342 de J.-C.).*

N° 1085. — Sur une petite stèle en grès, en partie brisée, de $0^{m}45$ de hauteur sur $0^{m}38$ de largeur. — Lettres de $0^{m}03$ :

D I M
SEDATA IANVA
RIA VIXIT ANIS LX
DISCESSSꝗIX CA
IVNIAS P CCCXII

Lettres liées : VA à la 2e ligne.

*D(is) i(nferis) ? M(anibus). Sedata Ianvaria vixit an(n)is 60 ; discess(it) 10 ? ca(lendas) iunias p(rovinciae) 312 (23 mai 351 de J.-C).*

A la 4e ligne, les lettres ꝗIX ne s'expliquent pas. Il y a là sans doute une faute du lapicide. C'est ou *discessit X ca*, ou *discess* ꝗIX (VII suivi d'une ponctuation).

N° 1086. — Sur une stèle en calcaire, à fronton arrondi, de $0^{m}51$ de hauteur sur $0^{m}38$ de largeur. — Hauteur des lettres : $0^{m}03$ :

Un rameau.

ꝗ D M S
MVNATIVS
LV//S VIXIT
ANNIS XXXV
5 FECERUNT· DVLC
SOROR ES.

Lettres liées : VN à la 5e ligne.

*D(is) M(anibus) S(acrum). Munatius Lu[pu]s ? vixit annis 35 ; fecerunt dulc(issimo) sorores.*

N° 1087. — Sur une stèle de grès de $0^{m}38$ de hauteur, $0^{m}35$ de largeur, $0^{m}10$ d'épaisseur. — Lettres de $0^{m}05$ :

D [illegible] S A V<br>
R E L I V S<br>
M A R T I S V I C<br>
SIT ANIS XXXVI DIS<br>
II K APILES P CCCXIII

Lettres liées : AR à la 3e ligne ; AN à la 4e ; AP à la 5e.

*D(is) [M(anibus ] S(acrum). Aurelius Martis vicsit an(n)is 36 ; dis(cessit) 2 k(alendas) ap(r)iles, p(rovinciae) 313 (31 mars 352 de J.-C.).*

N° 1088. — Sur un fragment en calcaire qui mesure, dans son état actuel $0^{m}75$ de haut, $0^{m}35$ de large, $0^{m}13$ d'épaisseur. — Lettres de $0^{m}05$ :

Une croix dans un croissant.

/// NV ///<br>
/// SN ///<br>
/// D ///<br>
/// XII ///<br>
/// B ///

N° 1089. — Sur une pierre triangulaire en grès, cassée à sa partie inférieure droite et mesurant $0^{m}30$ de hauteur, $0^{m}30$ de largeur moyenne, $0^{m}10$ d'épaisseur. — Lettres de 0,03 de hauteur :

Une étoile.

MEMOR /////<br>
IVLIVS DO<br>
MISSVS VIC<br>
SITA////////

Lettres liées : DO à la 2e ligne.

*Memoria. Iulius Domissus vicsit a.....*

N° 1090. — Sur une plaquette de grès de 0m40 de long, 0m58 de largeur, 0,10 d'épaisseur. — Lettres de 0m03 :

Un femme grossièrement sculptée, les bras levés, entre deux colombes? surmonte l'inscription, qui est accostée d'une colonne à droite et à gauche.

MEMORIA SITTIA PRI
MA VIXIT ANIS XVI
DIS· XI KAL· MARTIAS
AN PP CCCCXLVI

*Memoria. Sittia Prima vixit an(n)is 16. Dis(cessit) 11 Kal(endas) Martias an(n)o pr(ovinciae) 446 (19 février 485 de J.-C.).*

N° 1091. — Sur une pierre de 0m63 de hauteur, 0m45 de largeur, 0m24 d'épaisseur. — Lettres de 0m02 :

O
MEMORIA VLPIE FLO
RENTINE VIXIT ANNIS ꞵ
XXIII DISCESSIT ꝗ NONAS
OCTOBRES· AP· CCXCIIII· FR
ATER· SOR0RI DVL·TITVLAVI

Lettres liées : VL à la dernière ligne.

*O(biit)* ou *O(bita)* - *Memoria. Ulpie Florentine vixit annis 23; discessit 6 nonas octobres a(nno) p(rovinciae) 294 (7 octobre 333 de J.-C.). Frater Sor(ori) dul(cissimae) titulavi* (pour *titulum posui*).

A la dernière ligne, à la suite de TITVLAVI, on remarque une fleur, puis un symbole qui paraît être le *chandelier à sept branches*, et enfin un cœur. La défunte était-elle *juive ?*

N° 1092. — Sur une stèle en grès, cassée à droite, mesurant, dans son état actuel, 0m60 de long sur 0m32 de large, 0m12 d'épaisseur :

D M S
S L A C I A R///
I A V C A N///
D C V IDVS A///
////// P CCXL///

*D(is) M(anibus) S(acrum). Slacia R...ia v(i)c(sit) an(nis)... ; d(is)c(essit) 5 Idus A[ugustas] p(rovinciae)* CCXL...

N° 1093. — Sur un petit fragment de $0^m14$ de haut sur une largeur moyenne de $0^m09$ :

/// AN PL· M ///
/// A OCT ///
//////// CCX ///

Lettres liées : AN à la 1re ligne.

.....[*vixit*] *an(nis) pl(us) m(inus)*... [*discessit*... *k*]*a(lendas) oct(obres)* [*a. p.*] *cc x*...

N° 1094. — Sur une stèle en grès de $0^m70$ de hauteur, $0^m45$ de de largeur, $0^m15$ d'épaisseur. — Lettres de $0^m03$ :

D M S
CREPEREIVS HO
NORIVS VICXIT ANNI
S XXX DISCESSIT XCI
5 KALEN NOVE· PA
TER DVL FEC· P CCCLXXXC

Lettres liées : IV à la 2e ligne; AN et NI à la 3e ligne.

*D(is) M(anibus) S(acrum. Crepereius Honorius vicxit annis 30; discessit 17 k(alendas) nove(mbres). Pater dul(cissimo) fec(it), p(rovinciae) 386 (16 octobre 425 de J.-C.).*

N° 1095. — Sur un fragment en grès mesurant, dans son état actuel, $0^m55$ de hauteur, $0^m66$ de largeur. — Lettres de $0^m07$ bien gravées :

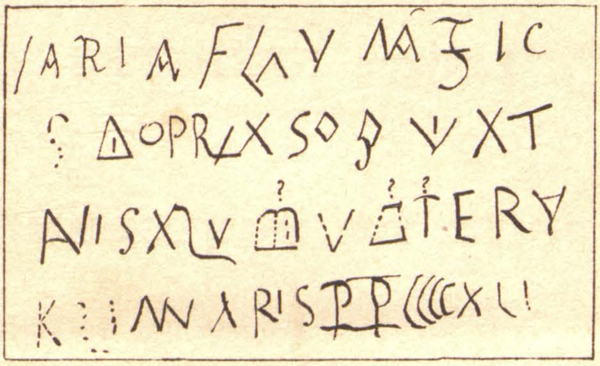
///////////. SANCTAE.
//////NC. TEMPORE.

Cet espace entre la 2e et la 3e ligne existe sur la pierre.

////// N· INSTANTE
*alta*VENSES PERFECERVNT

Lettres liées : AN à la 1re ligne; RVNT à la dernière.

N° 1096. — Sur une stèle de grès de $0^m60$ de hauteur, $0^m42$ de largeur, $0^m10$ d'épaisseur. — Lettres : $0^m03$ :



*Maria? Flav(ii) Matic*[I]*s? diopr uxor?* ʒ *? Vix(i)t an(n)is* XLV *m(ensibus)?* V *dier (pour dieb(us)?* V *K(a) l(endis) Ianuaris (anno) pr(ovinciae) 441 (ou 412).*

*A suivre.*

L. Demaeght.

# Lettres *INÉDITES*

DE

# GABRIEL DE MONTGONMERY

L'histoire du comte de Montgonmery fut, — on le sait, — l'histoire des guerres de religion qui ensanglantèrent le règne de Charles IX.

Gabriel de Montgonmery joua un rôle terrible dans ces guerres et, « à chaque évènement grave, son nom prononcé fit pâlir Catherine de Médicis..... »

Les lettres inédites, que nous livrons aux lecteurs du *Bulletin de la Société de Géographie,* furent écrites en 1569, durant les troubles et les ravages de toutes sortes qui ont désolé l'Armagnac et la Bigorre.

La ville de Tarbes venait d'être prise et saccagée par l'armée de Montgonmery ; — on avait dépouillé sa cathédrale de tous ses ornements et de toutes ses richesses, qui étaient d'un prix immense. Les autels furent démolis ; on mit le feu à l'édifice : l'embrasement fut si violent qu'il causa « la fonte des cloches. »

De là, la troupe, — poursuivant sa marche avec d'autant plus d'insolence que rien n'en arrêtait le cours, — brûla, sur son passage, une multitude d'églises du même pays. Les principales furent l'église collégiale de Vic, celle de Saint-Sever avec le monastère, le prieuré de Madiran, l'abbaye de Tasque, l'église de Maubourguet et généralement toutes celles qui se trouvèrent dans ce quartier. L'église de la ville de Lourdes ainsi que le château furent enveloppés dans le même désastre.

L'armée n'entra ni dans Bagnères, ni dans l'intérieur des vallées de Lavedan, soit à cause des difficultés du chemin, soit par la crainte d'éprouver une trop forte résistance de la part des habitants, aussi disposés à repousser les forces ennemies par les armes, qu'à défendre la religion outragée par tant de profanations.

*
* *

Voici ces lettres *inédites*, dont j'ai eu en mains les originaux :

I

*(Au dos :)* « [A] mons[r] de Lons, gouverneur de Pau
« et Lesca. » (*)

« Mons[r] de Lons, je vous ay bien voullu faire ce petit mot « par ce gentilhomme qui s'en va à Pau pour se faire purger « à cause de quelque malladie qu'il a, affin que vous advertissiez « ceulx de Baignères que je m'achemine par delà, et que si vous « n'avez leur argent prest, que je les feray brusler et démolir leur « ville au raz de terre et qu'ilz auront beau faire si je les reçoi plus « à composition, quelque hostaige que vous en ayez. Au reste, « si tost que je seray par delà, je donneray ordre au paiement « de vos soldatz. Je me rappeleray de bon cœur à vous et prieray « Dieu, mons[r] de Lons, vous avoir en sa guarde. »

« De Sallies (**), ce . V[e]. d'octobre 1569. »

« Vostre (***) antièrement bon amy, »

« G[ABRIE]L MONGONMERY. »

« Je vous prie de faire vuider le procèz du lieutenant du « cappitaine de Casavant, car je ne désire que telz traistres

(*) Lescar (Basses-Pyrénées).
(**) Salies-de Béarn (Basses-Pyrénées).
(***) Cette souscription ainsi que celle des lettres II et III est de la main même de Montgonméry.

« demeurent impugnis : aussi d'aller à Baignères pour cest « argent. Vous y pouvez aller seurement. Je vous rappel le « d. gentilhomme. Je vous prie aussi de me faire apporter « du beurre de Baignères. »

---

II

*(Au dos :)* « A messieurs les consulz, manans et habitans « de la ville de Baignères. »

« Messieurs, Vous ne ferez faulte, à peine de la vie et de vous « aller brusler et mettre au ras de terre vos maisons, d'estre icy « samedy de matin, et à ce temps là, vous parachéverez de tenir « les estatz de Vic-Bigorre, puisque nous tenons le s[r] d'Arné et la « pluspart de sa compaignie. De rechef n'y faictes faulte, à peine « d'encourir les peines que dessus. »

« Escript à Lahitolle (*) le XIIJ. octobre 1569. »

« Ne faictes faulte d'apporter vostre argent si ne l'avez baillé « au s[r] de Lons. »

« Vostre bom amy, »

« G[ABRIE]L MONGONMERY. »

---

III

*(Au dos :)* « Aux consulz de Bagnières, ceux de Bic-Bigorre « feront tenir ceste lettre en digence. »

« Consulz de Baignères, ne faictes faulte à peine de la vie « d'estre samedy de matin à Lahitolle, où je faiz servir avec

(*) Lafitole (Hautes-Pyrénées).

« vostre argent; et là vous trouverez le s[r] d'Arné avec une partie « de sa compaignie qui parachèveront de tenir vos estatz. « Et adieu. »

« De Betplan (*) le . XIIJ. octobre 1569. »

« Vostre bien bon amy, »

« G[ABRIE]L MONGONMERY. »

*
* *

Ces lettres font comprendre combien était appréciable l'alliance d'un impitoyable guerrier signant tantôt « *Vostre bon amy,* » tantôt « *Vostre antièrement bon amy,* » et parlant avec la même rondeur de brûler, de raser des villes, et d'égorger toute la population.

Le 26 juin 1574 — après avoir pendant quatorze ans combattu la femme et les fils de Henri II, — Montgonmery fut arrêté, traduit devant le Parlement et condamné à mort.

Le 27 juin, il fut décapité, et son corps fut déchiré ensuite en quatre quartiers.

Catherine de Médicis assistait à l'exécution.....

Ainsi finit cet homme vraiment extraordinaire, une des âmes les plus fortes qu'ait vues le XVI[e] siècle. Il n'avait jamais paru qu'au second rang, dit un de ses historiens; mais il s'était toujours montré digne du premier.

Sa mort accomplit jusqu'au bout les prédictions de Nostradamus :

« En joute, en amour, cettuy touchera
Le front du Roy,
Et cornes ou bien tout sanglant mettra
Au front du roy ;
Mais le veuille ou non, toujours blessera
Le front du roy ;
Enfin, l'aimera, puis, las! le tuera
Dame du Roy..... »

F. DE CARDAILLAC.

(*) Nogaro (Gers).

# PIÈCE ESPAGNOLE

---

Un colon — de mes amis — de l'arrondissement de Tlemcen vient de décorer mon humble médailler d'une *demi-piécette* qu'il a récemment découverte dans un de ses champs :

Diamètre : 20 millimètres.
Matière : argent.
Poids : 3 grammes.
Valeur : 54 centimes.

### AVERS

I *(premier grand quartier)*. — Contre écartelé : 1 et 4 de gueules au château d'or sommé de trois tours de même, maçonné, ajouré d'azur, qui est CASTILLE ; 2 et 3, d'argent au lion de gueules, qui est LÉON.

II *(deuxième grand quartier)*. — Parti : 1 d'or à quatre pals de gueules, qui est ARAGON ; 2, écartelé en sautoir, les quartiers du chef et de la pointe à quatre pals de gueules, et ceux des flancs à l'aigle de sable couronné d'or, langué, membré de gueules, qui est SICILE.

III *(troisième grand quartier)*.— De gueules à la fasce d'argent, qui est AUTRICHE, soutenu d'un baudé d'or et d'azur de six pièces, à la bordure de gueules, qui est BOURGOGNE-ANCIEN.

IV *(quatrième grand quartier)*.— Semé de France à la bordure, componée d'argent et de gueules, qui est BOURGOGNE-MODERNE, soutenu de sable au lion rampant d'or, armé et lampassé de gueules, qui est BRABANT.

Sur le tout : d'azur à trois fleurs de lys d'or, 2 et 1, qui est FRANCE.

Timbre : couronne royale.

Légende sur le bord de la pièce en ligne circulaire : FERDI-NANDUS · VI · D. G., et contre les côtés verticaux de l'écu :

| · | · |
|---|---|
| R | I |
| M | I B |
| · | · |

M est couronné.

FERDINANDUS VI, DEI GRATIA, REX JERUSALEM, MURCIÆ, INSULARUM BALEARIUM.

Ferdinand VI, par la Grâce de Dieu, Roi de Jérusalem, de Murcie, des Iles Baléares.

## REVERS

Écu à huit lobes, *de Castille et de Léon*. C'est le premier grand quartier de l'avers.

Légende : 1758 — HISPANIARUM — REX — 1758. Roi d'Espagne.

Les monnaies sont un des matériaux de l'histoire; pour si insignifiants qu'on se les imagine, il importe de les ramasser.

F. DE CARDAILLAC.

# Nouvelles découvertes épigraphiques à Lamoricière

M. Wahlen a bien voulu m'adresser les estampages des inscriptions suivantes découvertes dans les ruines d'Altava, depuis la mise au jour de celles publiées plus haut, pages 286 et suivantes :

N° 1097. — Sur une tombe en forme de caisson mesurant 1 mètre de longueur, $0^m50$ de hauteur de $0^m45$ de largeur :

D M S
CAECILIA.
MATRON·
VIX. AN XXXV

N° 1098. – Sur une autre tombe de même forme et de mêmes dimensions que la précédente :

D//////////S
FLAVIA·VENV*s*
TA·VIX·ANN·XX/
SITTIVS·MAXI
5 MVS.MARITA*e*
DVLCISSIMA*e*/

La lacune à la première ligne provient de ce que la pierre a été remaniée, et a reçu une entaille en forme de queue d'aronde, dans laquelle ont disparu plusieurs lettres. Après D on lit la partie inférieure des lettres IS.

Une cassure de la pierre à droite a aussi emporté plusieurs lettres.

N° 1099. — Sur une pierre de grès mesurant 0m80 de hauteur, 0m60 de largeur et 0m07 d'épaisseur :

D M S
PETRONIVS PAM
PILVSVICSITANISX
DISCEXVKL NOVE
PP CCCCXIII ☧ INFDEB

Lettres liées AN à la 3e ligne.

D. M. S. *Petronius Pampilus vicsit an(n)is 10. Disce(ssit) 15 K(a)lendas nove(mbres (anno) pr(ovinciae) 413* ☧ *in f(i)de b(eatus)?*

L. Demaeght.

---

# MONOGRAPHIE DE L'ARRONDISSEMENT DE TLEMCEN

*(Suite)*

## PREMIÈRE PARTIE

## CHAPITRE III

## NÉDROMA ET LE PAYS DES TRARA

### X. — TRIBU DES BÉNI-MÉNIR

Elle fait partie, comme nous l'avons dit, de la commune mixte de Nédroma.

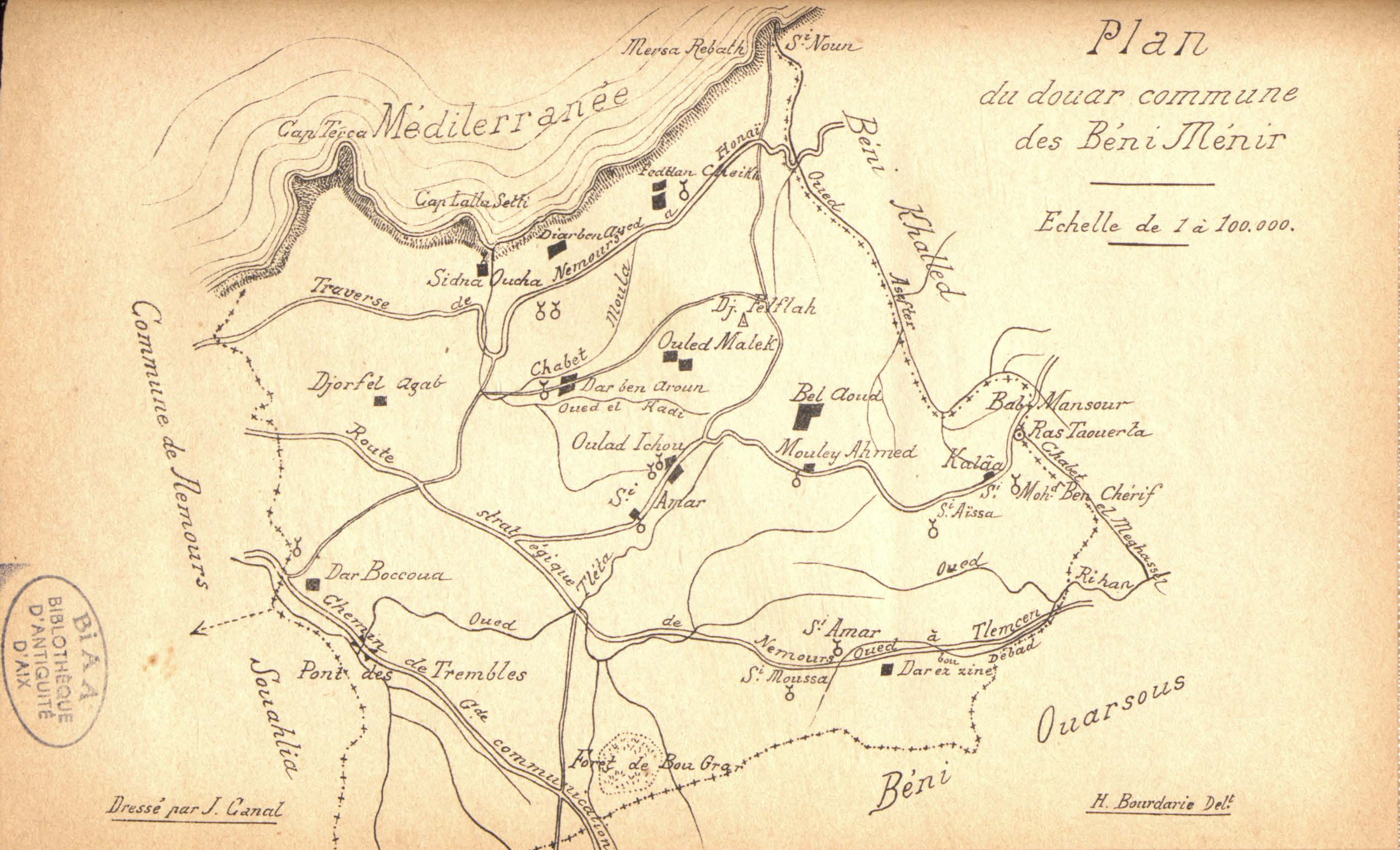
Ses limites sont : au nord, la mer ; à l'est, les Beni Khalled ; au sud, Nédroma et les Beni Mishel ; à l'ouest, le territoire de la commune de Nemours.

Sa superficie compte 12,650 hectares et sa population 3,673 habitants.

C'est l'ancienne tribu du même nom, constituée en douar-commune par décret du 22 septembre 1868 et rattachée ensuite à l'ancien cercle militaire de Nemours.

Plus tard, le 1er octobre 1880, lors de l'extension du régime civil, ce douar-commune contribua à la constitution de la commune mixte de Nédroma.

Sa distance moyenne aussi bien de Nemours que de Nédroma, est d'environ 8 kilomètres.


Plan
du douar commune
des Béni Ménir
Echelle de 1 à 100.000.
Mersa Rebath
St Noun
Méditerranée
Cap Terça
Cap Lalla Setti
Fedhlan Cheikh
Honaï
Diar ben Ayed
Sidna Oucha
Nemours
Traverse de
Moula
Dj. Felflah
Ouled Malek
Chabet
Dar ben Aroun
Oued el Hadi
Djorf el Agab
Bel Aoud
Béni Khaled
Oued Askfer
Bab Mansour
Ras Taouerta
Kalâa
Mouley Ahmed
Oulad Ichou
St Amar
Route stratégique
Tleta
St Mohd Ben Chérif
Chabet el Meghassel
St Aïssa
Oued Rihan
Dar Boccoua
Commune de Nemours
Chemin de Nemours à Tlemcen
Oued
St Amar
Oued bou Débad
Dar ez zine
St Moussa
Pont des Trembles
Gde communication
Souahlia
Forêt de Bou Gra
Ouarsous
Béni
Dressé par J. Canal
H. Bourdarie Delt

Son territoire est actuellement divisé en cinq douars partiels, ou *ferkas*, qui sont par rang d'importance :

Les Oulad Ichou,
Les Ahl el Tahar,
Les Oulad Hassena,
Les Beni Chabâne,
Les Oulad Sidhoun.

---

## DESCRIPTION SOMMAIRE DU TERRITOIRE

La tribu des Béni-Ménir occupe le bassin supérieur de l'oued Tléta, cours d'eau déjà décrit, qui, sous le nom de Ghazaouana se jette dans la mer, à Nemours.

Elle occupe, en outre, le bassin de l'oued Bou-Noua, rivière qui se jette à la mer, au pied de la Mosquée de *Sidna Oucha* et le bassin supérieur de l'oued Bou-Debban, affluent rive gauche de la Tafna. Son territoire est borné à l'est par le cours de l'oued Assefter, ou oued Bab-el-Kadra, ravin profondément encaissé entre deux contreforts peu éloignés l'un de l'autre et dirigés parallèlement vers la mer, en conservant une hauteur moyenne qui dépasse parfois 200 mètres.

Le territoire des Béni-Ménir est partagé de l'ouest à l'est par une ligne de crêtes élevées qui sépare, au nord, les bassins de l'oued Bou-Noua et de l'oued Assefter, du bassin de l'oued Bou Debban.

La partie nord du douar-commune, comprise entre cette ligne de crêtes et la mer, est profondément accidentée par les ravins qui se jettent, à l'ouest dans l'oued Bou-Noua et à l'est dans l'oued Assefter.

La partie sud-est comprise entre la ligne des crêtes au nord ; l'oued Tléta à l'ouest, une série de hauteurs se détachant du Filhaoucen au sud, et l'oued Merassel à l'est, est aussi fort accidentée. Enfin, la partie sud-ouest, limitée par l'oued Tléta forme la grande plaine cultivable dite de Mézaourou que couronne la ville de Nédroma.

La plus grande partie du territoire des Béni-Ménir, c'est-à-dire toute la partie montagneuse, est aride et peu fertile ; les hauteurs sont couvertes de rochers abrupts et de chétives broussailles de genêts épineux, de lentisques, de cistes et de romarins mélangés de quelques bouquets de lavande.

Un seul bois, peu important, est soumis au régime fôrestier ; il porte le nom de *Bou Grar* et a une superficie de 430 hectares 30 ares. Il n'est peuplé que de thuyas, de lentisques, de genêts épineux et d'oliviers rabougris.

Ce n'est que le long des ravins, sur quelques plateaux peu élevés, et dans la plaine de Mézaourou, que l'on trouve des terrains propres à la culture. On n'y rencontre pas des sources aussi belles et aussi abondantes que celles des Djebala et des Beni-Mishel ; ce n'est guère que dans les ravins qu'existent quelques filets d'eau autour desquels sont groupés quelques villages et quelques vergers complantés de figuiers et de cactus.

Les indigènes de Béni-Ménir, comme les autres berbères des Trara, habitent en général des maisons du genre de celles décrites précédemment ; elles sont disséminées sous le nom de *diar* (pluriel de *dar*, maison), dans les parties montagneuses moyennes de la tribu. Cependant, sur certains points, elles sont agglomérées de façon à former de véritables *dècheras* (villages).

Aucune industrie spéciale n'existe dans ce douar-commune.

Quant à l'instruction primaire, quelques *derrers* enseignent à lire et à écrire à une centaine d'enfants environ. Ils habitent, ainsi que nous l'avons fait connaître, les principaux villages et sont payés, en nature, par les parents de leurs élèves. Ces derrers, sont généralement vieux, infirmes, ignorants, routiniers, et par cela même peu propres à inculquer les principes d'instruction aux enfants. Ils serait à désirer qu'on les remplaçât progressivement par de véritables instituteurs sortant des écoles arabes-françaises.

En fait d'agriculture, les Béni-Ménir sont laboureurs, jardiniers ou bergers. Les quelques vignes qui existaient autrefois dans leurs vergers et qui alimentaient les marchés voisins, ont été détruites par la maladie, et cette culture productive a été abandonnée par suite de l'inaptitude des indigènes à y porter remède.

Quelques propriétaires produisent cependant un peu de lin ; d'autres cultivent quelques orangers et citronniers et une certaine

quantité d'amandiers. Les nombreux caroubiers, les figuiers d'Europe et les figuiers de barbarie qu'on voit dans les jardins et les vergers, sont une précieuse ressource pour les habitants de ce pays montagneux, dont les trois quarts de la surface sont couverts de brousailles et de rochers impropres à la culture des céréales.

Le sol est détenu, en grande partie à titre *melk*, par trois à quatre cents familles ; il est partagé en parcelles portant toutes un nom particulier et plus ou moins bien délimitées, soit naturellement par des ravins, des hauteurs, des obstacles naturels, soit par des fossés creusés à la charrue, des murs en pierres sèches, des haies, des touffes d'herbes, etc. Ces limites, connues de tous, sont valablement admises dans les transactions. Chaque propriété comprend une ou plusieurs *Sekka* [1].

Les terrains sont presque toujours indivis entre les membres de la même famille. A la mort du chef de la communauté, les troupeaux et les objets mobiliers sont partagés entre les héritiers, mais le plus souvent la propriété foncière demeure indivise et l'indivision ne cesse, que très rarement, lorsque des querelles désunissent les familles.

Presque tous les détenteurs d'immeubles possèdent des titres qui établissent leurs droits de propriété.

La superficie totale du sol des Béni-Ménir se décompose ainsi :

| | |
|---|---|
| Propriétés privées, *Melk* | 12.023$^{h}$92 |
| Groupe forestier | 434 30 |
| Terrains domaniaux | 14 50 |
| Biens communaux, cimetières, mosquées, koubas. | 13 09 |
| Domaine public, chemins | 164 19 |
| Total égal | 12 650$^{h}$ » |

(1) On appelle Sekka, l'etendue de terrain susceptible d'être labouré par une même charrue pendant la durée de la saison des labours. C'est donc une mesure agraire. J. C.

## NOTICE HISTORIQUE

Le territoire des Béni-Ménir faisait partie, au temps des Berbères et des Turcs, de la fraction des *Béni-Illoul*, portion de la grande confedération des Zénata.

Parmi les cinq *ferkas* que nous venons d'indiquer, les Oulad Sidhoun sont d'origine saharienne ; ils sont venus s'installer dans les Béni-Ménir vers l'an 1050 de l'hégire.

Les Ahl-el-Tahar se sont installés dans le pays, vers l'an 1150 ; ils habitaient primitivement du côté des Hachem (Mascara).

Expatriés de leur ancien pays, à la suite de dissentions intestines, les oulad Sidhoun et les Ahl-el-Tahar ont acheté des terres qu'ils occupent encore aujourd'hui aux Béni-Ménir ; ils ont adopté les mœurs et les usages des populations qui les entourent, de telle façon qu'il est bien difficile de reconnaître, de nos jours, la différence d'origine entre les anciens et les nouveaux habitants.

Sous l'empire des Berbères, les Béni-Ménir ont été des premiers avec les Béni-Abeud et les Béni Khalled, à reconnaître l'autorité du Sultan Almohade Abd-el-Moumen ben Ali, originaire des *Koumïa* une des fractions des Béni-Abeud. C'est ainsi que plus tard, fidèles à leur foi dans la dynastie Almohade, ils se révoltèrent cherchant à secouer le joug des Mérinides et des Béni-Zyan et à se soustraire à leur représailles.

Sous la domination Turque, l'histoire des Béni-Ménir est celle de toutes les tribus berbères éloignées des points d'occupation militaire. Sans cesse en lutte contre leurs voisins ou contre le pouvoir, ils vivaient à peu près indépendants. Des colonnes turques étaient, presque tous les ans, obligées de parcourir le pays pour recueillir l'impôt unique que les habitants devaient fournir à titre de *Lezma*, et qui s'élevait à la somme de trois cents réaux (environ 550 fr.).

Ainsi qu'on le verra plus loin, lors de l'arrivée des premières troupes françaises dans le pays, les Béni-Ménir cédèrent aux suggestions de l'Emir Abd-el-Kader et prirent part, avec les autres tribus des Trara, aux résistances acharnées qui s'organi-

sèrent dans leurs montagnes. Les généraux Bedeau, Cavaignac et Lamoricière furent maintes fois obligés de les réduire par la force des armes. Ils firent cependant leur soumission en 1846, un an avant la reddition de l'ex-Emir et, depuis cette époque, ils sont demeurés dans le calme le plus complet. C'est à la suite de l'insurrection générale de 1845, que fut ouverte cette belle route stratégique qui traverse les Trara de l'est à l'ouest, en passant par toutes les crêtes et en reliant ainsi militairement le chef-lieu de la subdivision à la ville de Nemours.

---

## PRINCIPAUX CENTRES DE POPULATION

---

Les Béni-Ménir comptent plusieurs décheras ou villages dont nous indiquons, ci-après, les principaux :

Dans la fraction des Oulad-Ichou, deux petits villages : les *Oulad Malek fouaga* et les *Oulad Malek tahta*.

Dans les Ahl Tahar, un fort village — *Déchera Lœuch* — d'environ 50 maisons.

Dans les Oulad Hassena, un hameau — *Diar-Zin*.

Dans les Béni-Chabane, un fort village — *Feiddan-Cheikh* —, perché sur un mamelon, près de la mer, entre Sidna Oucha et le marabout de Sidi Noun.

Dans les Oulad Sidoun, un grand village — *Felflah*.

---

## INSURRECTION GÉNÉRALE DE 1845. — SOUMISSION DES BÉNI-MÉNIR A L'ARMÉE FRANÇAISE

---

Vers la fin de 1844, la paix paraissait partout rétablie en Algérie. Des diminutions notables d'effectifs avaient eu lieu, dans la province, par suite de la rentrée en France de plusieurs régiments.

Le 14 novembre 1844, le maréchal Bugeaud avait obtenu un congé, qu'il passait dans sa famille, laissant l'intérim du gouvernement général à Lamoricière, lorsque peu après divers symptômes

annoncèrent que de nouveaux désordres ne tarderaient pas à éclater. En plusieurs points surgissaient des prédicateurs de la guerre sainte qui tous se disaient chérifs.

Abd-el-Kader, campé sur la rive gauche de la Moulouïa, avait pris un ascendant considérable dans le pays compris entre le Riff et notre frontière, et s'était mis en relation avec les Sahariens insoumis du sud oranais. Cette fatale influence devait bientôt réagir sur nos tribus soumises.

En effet, l'Emir se décidant à agir traversa de nouveau la frontière à la tête d'une troupe nombreuse de fantassins et de cavaliers, accompagné de son khalifa le plus fidèle, *El Bou-Hamédi.*

Ils pénétrèrent sur notre territoire par la plaine des Angad et se montrèrent dans la vallée de la Tafna.

Aussitôt une grande agitation se manifesta dans nos tribus algériennes, qui coururent aux armes et se déclarèrent pour Abd-el-Kader.

Déjà des M'Sirda jusqu'aux Oulhassa, toutes les fractions des Trara s'étaient mises en pleine insoumission, se refusant à payer l'impôt.

Vers le milieu de septembre 1845, le général Cavaignac, commandant la subdivision de Tlemcen, s'était décidé à marcher sur les Trara révoltés, avec cinq bataillons, six pièces de montagne et de la cavalerie. Il avait prescrit à tous les commandants de cercle de se tenir sur leurs gardes et comptait être rejoint chez les Trara, ainsi qu'il avait donné l'ordre, par les troupes de Marnia, augmentées de celles de Nemours (Djammâ-Ghazaouet).

« Le colonel de Montagnac reçut les instructions qui le concernaient, au moment où, abusé par de perfides renseignements, il sortait de Nemours avec ses faibles forces. Entraîné par son ardeur, il n'obtempera pas aux injonctions précises qui lui parvinrent de rallier le colonel de Barral, sorti lui aussi de Marnia. C'est ainsi qu'il courut au devant du fatal désastre de Sidi-Brahim.

« En voulant joindre Montagnac, le colonel de Barral avait failli éprouver le même sort. Prévenu à temps de ce qui se passait, il ne put que se jeter précipitamment dans la redoute de Marnia

au lieu d'aller vers le général Cavaignac, qui, après deux jours de lutte avec les Trara, dut prendre le parti de regagner Tlemcen [1]. »

Nous avons rendu compte précédemment de la folle équipée du colonel de Montagnac ! Voici maintenant ce qui se passa dans les Trara.

Le général Cavaignac averti qu'un certain Moulay Chikr, lieutenant du Khalifa Si Mohammed ben Abdallah, s'était enfui dans les Béni Ouarssous, où il prêchait la guerre sainte, se porta le 19 septembre sur la Tafna au gué de Sidi-Bou-Lenouar, entre les Ghossels et les Trara.

Le 21, il avait réuni 1,350 hommes d'infanterie, 250 chevaux et deux sections d'artillerie de montagne; s'étant mis en relation avec les principaux chefs des Trara, et notamment avec les Béni-Ouarssous qui lui répondirent par des insultes, il quitta le 22 au matin la position de Sidi-Bou-Lenouar pour pénétrer chez ces derniers par la vallée de l'oued Dahman, au cœur même de leur territoire.

Après une marche de quelques heures, on arriva au gué de l'Oued-el-Hammam et le bivouac fut établi sur un plateau de la rive droite dominé par la Kouba de Sidi-Moussa.

Le camp était commandé à l'ouest et au sud par une succession de collines, dont la plus éloignée couronnée par le village des *Oulad Zekri,* était occupée par trois ou quatre cents kabyles qui, abrités derrière leurs murs, dirigeaient sur nos postes avancés un feu très vif.

Cette position devait être enlevée. Une colonne d'attaque formée des compagnies d'élite du 41e de ligne et du 15e léger, sous les ordres du colonel Chadeysson, de 120 chasseurs d'Afrique et hussards, commandés par le lieutenant-colonel Tremblay, fut chargée de cette opération.

---

## COMBAT DES OULAD ZEKRI

---

L'infanterie, si elle eut été seule, aurait eu beaucoup à souffrir en gravissant péniblement des pentes très raides. Lancée au galop, sous une fusillade meurtrière, la cavalerie culbuta l'ennemi

(1) MARTIMPREY. — *Souvenirs d'un officier d'Etat-major.*

et le força à se jeter sur les revers opposés, où il fut vigoureusement poursuivi. Profitant de la forme accidentée du terrain, il cherchait à se réunir sur chaque point favorable pour recommencer son feu. Mais, rien n'arrêta l'élan de nos cavaliers, qui sabrèrent tous ceux qu'ils purent atteindre et rejetèrent les autres au fond des ravins, ou sur des crêtes inabordables. La position, une fois enlevée, fut occupée par le bataillon Peyraguey des zouaves, qui fut vivement inquiété pendant toute la matinée ; une charge vigoureuse à la bayonnette opérée par la 2e compagnie (capitaine Saint-Pol) rendit l'ennemi circonspect pour le reste du jour.

Il y eut dans cette journée 15 hommes blessés et quelques chevaux tués ou blessés.

Les maisons Kabyles de ce village furent crénelées, sous le feu de l'ennemi, par les sapeurs du Génie. Des retranchements en pierres élevés par nos soldats les couvrirent dans leurs postes.

Établi lui-même, tout autour, sur des positions formidables, garnies de parapets en pierres sèches, l'ennemi semblait vouloir opposer à nos soldats une résistance désespérée, et manifestait une ardeur qu'on ne pouvait s'expliquer.

On ignorait en effet, au camp français, qu'Abd-el-Kader avait passé la Moulouïa et qu'il fanatisait toutes ces populations montagnardes et crédules, par ses promesses fallacieuses.

La matinée du 23 se passa à reconnaître les positions des Kabyles. Elle fut relativement calme aux Béni-Ouarssous ; et c'est pendant ce temps là, alors que Cavaignac attendait, pour tenter un coup décisif, l'arrivée des colonnes de Barral de Marnia et de Montagnac de Nemours, qui avaient ordre de le rejoindre, c'est pendant cette matinée du 23 septembre que se déroulait à Sidi-Brahim, l'horrible drame que l'on connait, un des drames les plus sanglants de notre histoire militaire.

Cette tranquillité fut de courte durée. Vers deux heures de l'après-midi, les montagnards des Trara, au nombre d'environ 600 fantassins, s'élancèrent avec une impétuosité inouïe sur la position fortifiée occupée par les zouaves, franchissant, comme un torrent, les postes avancés et s'y mêlant à la garde !

Les postes se défendirent corps à corps, à la bayonnette. Le commandant Peyraguey s'élança à la tête de la compagnie du

capitaine Lecouteux et dégagea ses soldats entourés. A côté, les Kabyles avaient abordé une enceinte crénelée et faisaient des efforts pour y pénétrer. Le commandant Peyraguey s'y précipita et, enlevant avec la plus grande énergie la compagnie du lieutenant Sthéneil, ils s'élancèrent hors de l'enceinte écrasant et clouant sur le sol tout ce qui s'opposait à leur passage.

Une clameur enthousiaste s'éleva du camp inférieur pour applaudir à cet acte d'héroïque vigueur. Le général Cavaignac, entouré de son état-major, spectateur de ce beau fait d'armes, ignorait, en ce moment à quel prix l'ennemi avait été culbuté.

Le brave et stoïque commandant Peyraguey, vieux soldat de l'île d'Elbe, noble reste de nos vieux et invincibles bataillons, tombait mortellement frappé de trois balles, trouvant encore après sa chûte le temps et la force d'animer ses soldats. C'était un fidèle compagnon d'armes du général, avec lequel il servait depuis quatorze ans !...

Les zouaves venaient de repousser une bien audacieuse attaque, mais, ils y avaient été puisamment aidés ; la section d'obusiers de montagne du lieutenant David, combattant en terrain découvert, vomissait la mitraille dans les rangs de ces forcenés.

L'ennemi s'était enfin retiré derrière ses positions, lorsque, vers la chûte du jour, de grands cris et une décharge générale de leurs armes fit préssentir au général Cavaignac que les Trara venaient de recevoir une importante nouvelle. Des cavaliers venaient en effet de leur annoncer qu'Abd-el-Kader, ayant pénétré sur notre territoire, avait écrasé l'infortuné Montagnac au Guerbous de Sidi-Brahim, et qu'il marchait à leur secours.

C'était là le secret de leur acharnement.

Les opérations du 23 avaient permis d'arrêter un projet d'attaque pour le lendemain. Le 24, à une heure du matin, le 15e léger se mit en mouvement pour gagner, par des pentes abruptes, les positions qui devaient assurer la marche de la colonne. Le convoi le suivait.

---

## COMBAT DE BAB-M'TEURBA ET DE BAB-MESMAR

Une heure avant le jour, le reste de la brigade se mit en marche pour sortir de la vallée de l'Oued-el-Hammam. A six heures, elle était à portée de canon de la Mosquée de *Muley-Edris,* qui se trouve au pied, à droite, de l'échancrure de rochers connue sous le nom de Bab-M'Teurba. Dans la nuit, l'avant-garde avait surpris et passé par les armes un poste ennemi.

Dès que les Kabyles comprirent le mouvement, tous ceux qui occupaient la position de droite, celle de M'Teurba, disparurent pour aller sans doute refouler leurs familles et leurs troupeaux en arrière.

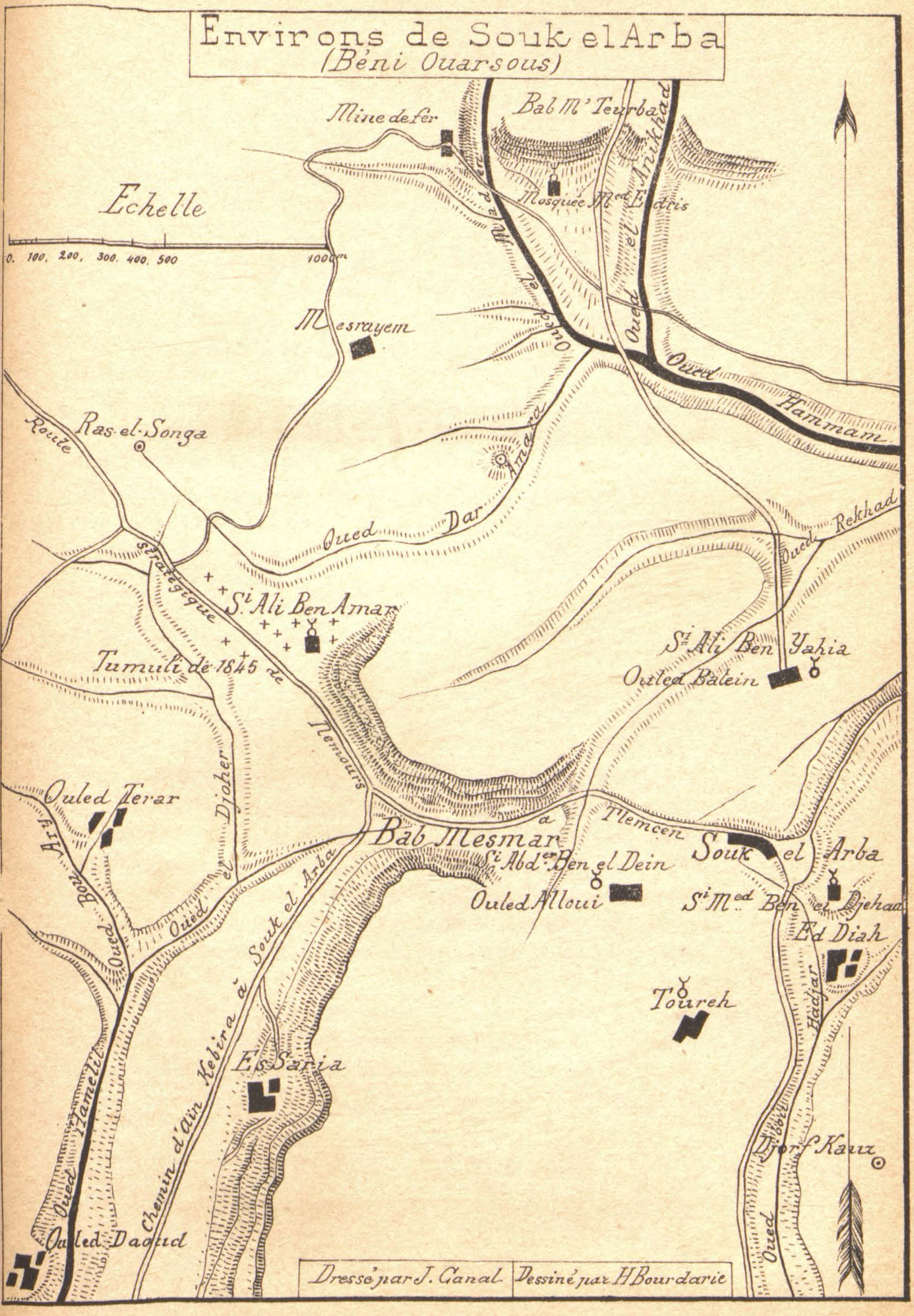
A un kilomètre environ, au sud de la zaouïa de Mûley-Edris, dans un endroit où les deux berges du thalweg sont fortement inclinées sur une grande longueur, ils pratiquèrent, en avant de notre ligne, des parapets en pierres sèches qui subsistent encore, et que l'auteur de cette monographie a visité, en août 1887, en compagnie de M. l'Administrateur adjoint Weippert.

Après avoir été accueillie par une vive fusillade, tirée presque à bout portant par les combattants embusqués derrière ces longs retranchements, la colonne de droite dut encore se frayer un passage à la bayonnette pour déloger l'ennemi de derrière les parapets.

Ce passage, vivement disputé, fut enfin enlevé et la colonne, franchissant cette sorte de *porte de fer* qui a nom Bab-M'Teurba, et où est établie de nos jours la mine de fer de la Compagnie Jacquand, put gagner sans encombre les hauteurs voisines au nord de *Souk-el-Arba.*

Les combattants qui occupaient les positions de gauche, celles de Bab-Mesmar, se disposaient à la défendre avec rage. Ils étaient cinq à six cents, établis sur des rochers inexpugnables.

Les mesures prises dans la nuit assurèrent la marche de la colonne de gauche jusqu'à Souk-el-Arba, appelé autrefois Souk-el-Alloui.



Environs de Souk el Arba
(Béni Ouarsous)
Mine de fer
Bab M' Teurbad
Mosquée Med Edris
Echelle
0. 100. 200. 300. 400. 500 1000m
Mesrayem
Oued el Mad
Oued el Anikhad
Oued Hammam
Route
Ras el Songa
Oued Amara
Oued Dar
stratégique
Oued Rekhad
St Ali Ben Amar
St Ali Ben Yahia
Ouled Batein
Tumuli de 1845
de
Nemours
Ouled Terar
Djoher
Oued el
Bab Mesmar
à Tlemcen
Souk el Arba
St Abd er Ben el Dein
Ouled Alloui
St Med Ben el Djehad
Ed Diah
Arf
Oued Bou
Chemin d'Aïn Kebira à Souk el Arba
Toureh
Hadjar
Es Saria
Oued Hameïl
Djorf Kaux
Oued
Ouled Daoud
Dressé par J. Canal
Dessiné par H. Bourdarie

Ce marché composé d'une enceinte de gourbis et de quelques masures arabes, est situé sur un plateau incliné vers le sud-est, à 500 mètres de l'entrée du défilé de Bab-Mesmar.

Là, la colonne de gauche fut assaillie par une fusillade des plus intenses. Le colonel Chadeysson du 15e léger fut chargé d'enlever la position. Une colonne d'attaque formée de trois compagnies d'élite du 41e et du 15e léger, avec deux compagnies de zouaves, s'élança sur les hauteurs de gauche, du côté de Es-Sénia. En tête marchaient les voltigeurs du 41e, conduits par le lieutenant Adeline.

Ce mouvement appuyé par l'artillerie, qui tirait à toute volée, et par le reste de l'infanterie fut couronné d'un plein succès. Le passage du col de Bab-Mesmar était tourné, abandonné par l'ennemi avec le plus grand désordre. Les Trara fuyaient, soit par les hauteurs de droite qui conduisent au col d'Aguilal, soit en face par le chemin creux des Beni-bou-Zebib, qu'enfilait le feu des obusiers de montagne.

Les Beni-Ouarssous perdirent ce jour là beaucoup de monde; le général Cavaignac avait enlevé brillamment toute la ligne de défense de ses ennemis. C'était un beau succès militaire, mais au point de vue politique le résultat était négatif. Fanatisés dans leur aveugle résistance, les révoltés s'étaient rejetés sur le territoire des Beni-Ménir et des Beni-Khalled.

Leur attitude audacieuse, leur acharnement sans précédent au combat, une telle confiance en eux-mêmes, confirmèrent dans l'esprit du général Cavaignac, l'appréhension d'un événement extraordinaire qui les avait surexcités au plus haut degré.

Vers deux heures du soir, il apprit, par un indigène venant de Nédroma, la nouvelle de l'entrée d'Abdel-el-Kader sur le territoire des Souhalia et du combat livré par le lieutenant-colonel de Montagnac.

Ne voyant pas venir à lui la petite troupe du colonel de Barral, qui se composait de 700 hommes (deux bataillons d'infanterie, un escadron de cavalerie et une section d'artillerie), le général Cavaignac prit le parti de se diriger, à tout événement, sur Marnia.

Il reforma aussitôt sa colonne, descendit par la rive droite de l'Oued Bou-Kiou et alla coucher le soir même à Méchera Gue-

dara, sur la Tafna. Les pertes totales de la journée s'élevaient à 6 tués et 48 blessés.

Le lendemain matin, il entrait à Marnia ; c'est là qu'il apprit la mort du colonel de Montagnac et la destruction de sa petite colonne.

On apprenait peu de jours après d'autres désastres :

Le chef de bataillon Billot, commandant supérieur de Sebdou, venait d'être assassiné dans un guet-apens, chez les Oulad-Ouriach, avec le lieutenant de zouaves De Dombasle et trois hussards d'escorte.

L'insurrection allait grandissant et s'étendait dans toute la province.

Un détachement de 250 hommes récemment sortis des hôpitaux fut dirigé de Tlemcen sur Aïn-Témouchent, sous les ordres du lieutenant Marin du 15e léger. Rencontrés à 4 kilomètres de ce poste, près du marabout de Sidi-Moussa, les soldats trahis par la lâche conduite de leur officier, mirent bas les armes, sans combat..... et furent emmenés en captivité avec les blessés de Sidi-Brahim.

Le poste-magasin d'Ouizert était saccagé et réduit en cendres.

Enfin le lieutenant Lacotte, chef du bureau arabe de Tiaret, arrêté par trahison, pendant qu'on égorgeait son escorte, était également livré comme prisonnier à la vengeance de l'Emir.

---

## Lamoricière aux Béni-Ménir. — Soumission des Trara

---

Cependant Lamoricière accourait d'Alger en toute hâte avec 4 bataillons. Il avait envoyé en France un de ses aides de camp prévenir le maréchal Bugeaud de ce qui se passait, et le presser de revenir.

Ayant réuni à Oran les renforts nécessaires et fait jonction, le 3 octobre, à Rio-Salado, avec les troupes du général Korte, venu de Bel-Abbès, Lamoricière rallia le général Cavaignac au col de Bab-Thaza, d'où il gagna Nemours. Après avoir ravitaillé sa colonne et laissé dans cette place les malades protégés par

3 escadrons de cavalerie sous les ordres du lieutenant-colonel de Martimprey, le général Lamoricière se porta, le 12 octobre, dans la direction de Nédroma et du col d'Aïn-Kébira. Il disposait de 4,500 bayonnettes, 650 sabres et 10 pièces de montagne.

## COMBAT DES BÉNI-MÉNIR

Arrivé sur l'Oued Tléta, (là où se trouve en ce moment le pont des Trembles), un grand nombre de fantassins et de cavaliers des Béni-Ménir s'approchèrent du flanc gauche de la colonne et commencèrent le feu. A l'horizon, sur la crête des montagnes, des deux côtés du col d'Aïn-Kébira, on distinguait, immobiles et spectatrices du combat que l'Emir avait fait engager, des grosses masses de cavalerie arabe.

Le général Lamoricière massa son convoi et lança contre les assaillants quelques bataillons sans sacs avec plusieurs escadrons, qui refoulèrent sans peine les Béni-Ménir jusque dans leurs montagnes.

Les troupes ainsi dégagées purent reprendre leur marche en avant, et on alla ce soir-là camper sous Nédroma, sans être suivi des insurgés, dont l'ardeur première s'était déjà refroidie.

Ce combat des Trembles coûta aux Béni-Ménir une vingtaine de tués et beaucoup de blessés.

Les portes de Nédroma étant restées fermées à l'Emir, ce dernier s'était retiré à Aïn-Kebira. Toutes les populations des Trara étaient massées dans ce pâté montagneux formant le triangle entre Marnia, Nemours et l'embouchure de la Tafna.

Tous les combattants de la contrée s'étaient donné rendez-vous, pour arrêter les troupes françaises au col d'Aïn-Kebira. Fanatisés par les perfides suggestions d'Abd-el-Kader, ils étaient toujours lancés en avant, tandis que l'Emir, avec les fidèles de son entourage, se tenait prudemment dans la coulisse. Son ardeur guerrière et son enthousiasme de massacreur, révélés devant la poignée d'hommes qu'il avait eu à combattre à Sidi-Brahim, s'apaisèrent subitement dès que Lamoricière et Cavaignac furent en sa présence.

Il s'éclipsa le soir même et alla camper près de la Kouba de Sidi-Moussa, dans la forêt de *Bou-Grar*, territoire des Oulad Hassena, en un point situé entre les sources de l'oued Dekkara, affluent rive droite de l'oued Tléta et celles de l'oued Bou-Kiou, affluent rive gauche de la Tafna, à l'est du Filahoucen.

Il pouvait ainsi, sans courir de danger, se porter, selon les circonstances, soit dans la plaine de Nédroma et la vallée de la Gazaouanah pour gagner la frontière, soit se jeter dans la vallée de la Tafna en cas de succès.

La *prudence du serpent*, qu'il avait autrefois attribuée à Bugeaud au combat de la Sikkak, avait fait école.

Le 13 octobre au matin (1845), la Division quitta son bivouac de Nédroma. La brigade Cavaignac gravit les escarpements de gauche, par un sentier reconnu la veille.

Le général Lamoricière arriva péniblement, avec le gros des troupes, à sa hauteur, par ce sentier en corniche qui s'élève à droite, en partant du pont de Nédroma. Le colonel Chadeysson du 15e léger, avec son régiment et deux bataillons du 6e léger, marchait en tête de la colonne, formant la brigade de droite. On voyait en avant de nos lignes, et principalement à gauche, les crêtes couvertes de nombreux fantassins kabyles.

Laissons ici la parole au général de Lamoricière qui s'exprima ainsi dans son rapport au Ministre de la guerre. Sa vaillante parole de soldat, si claire, si concise, ne pourrait qu'être affaiblie par notre interprétation :

« Un mamelon saillant, et bien garni de monde, s'élève dans la partie moyenne du col (1) et aurait séparé nos deux attaques en avançant. J'y dirigeai le colonel Gachot du 3e léger avec un bataillon de son régiment et une section de montagne. Je gardai près de moi le 41e de ligne comme réserve à la tête du convoi. A onze heures, les trois têtes de colonne partirent ensemble et furent accueillies par un feu des plus vifs. Celle de gauche ayant à gravir, devant un ennemi nombreux, des pentes escarpées et exposées dans toute leur longueur à une fusillade plongeante, pouvait paraître hasardée ; mais tel fut l'élan du 41e de ligne animé par le général

(1) Le col de Bou-Arahoua, au sud-est de Nédroma, où l'on voit un poste-vigie indigène.

Cavaignac et par son colonel M. de Mac-Mahon, que la position fut enlevée d'emblée. Beaucoup d'ennemis furent atteints et tués sur le revers opposé.

« Le col de Bou-Arahoua était occupé ; j'établis mon camp sur le plateau d'Aïn-Kébira. Le général Cavaignac vint m'y rejoindre le soir, après avoir donné la chasse, au loin, à tous les fantassins Kabyles qui essayèrent de se maintenir sur les pitons voisins.

« La cavalerie de l'Emir ne s'était pas compromise dans ces terrains difficiles ; elle avait de grand matin évacué les crêtes avant de se trouver engagée. Le général Cavaignac l'avait vue descendre vers l'Oued-Tléta et avait entendu les cris et les vociférations dont les poursuivaient les Beni-Ménir et autres combattants des Trara, abandonnés par elle. »

C'est qu'en effet l'engagement d'Aïn-Kébira avait été chaud et les fantassins Kabyles s'y étaient vaillamment défendus, tandis qu'Abd-el-Kader, qui assistait de loin à la lutte, afin d'agir suivant l'issue du combat, voyant la victoire se décider en notre faveur, s'éloigna du champ de bataille en emportant les malédictions des Trara lâchement abandonnés par lui.

Heureusement que ces populations égarées avaient à faire à un vainqueur généreux, qui pouvait simplement les jeter à la mer, ce qu'elles redoutaient par dessus tout : mais comme on le verra plus loin, par son propre rapport, il se contenta de leur soumission.

---

## Seconde affaire de Bab-Mesmar

---

Rendons la parole au général de Lamoricière :

« Le lendemain 14, je fis un mouvement pour venir camper au marabout de *Sidi-Mohammed-el-Khouan*, où je savais trouver des silos abandonnés, pourvus d'orge pour la cavalerie et le convoi.

« Je pénétrai ainsi au cœur du pays des Béni-Ouarsous, la fraction la plus hostile des Trara : celle qui avait livré, les 23 et 24 septembre dernier au général Cavaignac, les combats acharnés de Bab-M'teurba et de Bab-Mesmar. »

« Je refoulai vers la mer toutes ces populations en leur fermant tous les chemins de l'ouest.

« Mon mouvement se dessinait. Les Kabyles en comprirent la conséquence et, dès le soir, des demandes d'*aman* me furent apportées.

« Je combinai mon mouvement, et, le 15 au matin, je vins m'établir à *Souk-Oulad-Halloui*. Les crêtes rocheuses qui couronnent cet espèce d'entonnoir étaient couvertes d'hommes armés qui se disposaient à nous y accueillir.

« Le général Cavaignac sortit le premier du défilé inextricable qui débouche à Sourk-Oulad-Halloui (1). Il engagea une vive fusillade avec les Kabyles postés sur les rochers de Bab-Mesmar *(la porte des clous)*, col par lequel on passe des Béni-Ouarsous dans les Béni-Mishel. Je fis masser mon convoi, et, dès que le colonel Chadeysson fut arrivé avec les 6e et 15e léger, je le mis en mouvement par la droite pour attaquer les positions que le général Cavaignac attaquait par la gauche.

« Le centre de la résistance eut lieu de ce côté, où l'ennemi se montrait en force.

« La principale colonne d'attaque, celle de tête, était formée par le 41e de ligne, commandé par son colonel M. de Mac-Mahon. »

Le bataillon de zouaves, qui formait le côté droit des troupes d'attaque avec un escadron du 4e chasseurs, ne fit pas moins bien que le 41e n'avait fait le 13 aux Béni-Ménir ; toutefois les zouaves furent plus heureux, ils n'eurent qu'un seul blessé.

Cependant la résistance se prolongeait désespérément, sur les indications d'un enfant Kabyle, qui servit inconsciemment de guide, un mouvement tournant fut exécuté par trois bataillons aux ordres du colonel Chadeysson. Ordre fut donné de s'élancer à la bayonnette : les clairons sonnèrent vigoureusement la charge : nos soldats se ruèrent sur l'ennemi, embusqué derrière ces abrupts rochers, avec une vigueur inouïe ; un combat corps à corps termina la lutte et fit tomber la défense de ces gradins escarpés et presque inaccessibles qui forment la brèche de Bab-Mesmar.

On fut obligé de déloger ces indomptables montagnards homme par homme pour se rendre maîtres de ce passage, qu'on ne peut comparer qu'aux *Portes de fer*.

(1) Ce lieu porte aujourd'hui le nom de Souk-el-arba. (Marché du mercredi).

Plus de cent cadavres ennemis restèrent cloués sur le sol et ce combat eut pour effet d'achever de décourager les Trara, qui fuirent en retraite dans toutes les directions.

Le lendemain, lorsque la division se porta vers le pic carré du Tadjera, se rapprochant de la mer, les chefs vinrent au devant du général de Lamoricière et offrirent leur soumission.

Toutes ces tribus étaient à sa discrétion, resserrées entre les colonnes françaises et la mer, dont on n'était pas à plus de deux lieues.

« Je pouvais, dit encore Lamoricière dans son rapport au Ministre, lancer dans ces affreux ravins, où les Trara affolés s'étaient réfugiés sans pouvoir en sortir, des bataillons d'infanterie, qui eussent obtenu une complète vengeance de cette insurrection. *Mais, dans la disposition d'esprit de nos valeureuses troupes, cette vengeance eût été trop sévère peut-être (1).* »

Le général de Lamoricière était pressé de regagner la plaine et de se rapprocher de Nédroma, afin de surveiller les mouvements de l'Emir Abd-el-Kader, dont le camp se voyait à Aïn-Kebira, séparé de nos troupes par une courte distance, mais par des rochers et des précipices infranchissables.

« J'ai accordé le pardon qui m'était demandé, ajoute le digne général dans son rapport précité, et je suis descendu à l'Oued-Tléta, près de Nédroma, après avoir prescrit aux Ghossels, aux fractions des Beni-Amer et aux Trara, pacifiés, de rester enfermés dans leurs montagnes ou dans celles des Oulhassa. C'est déjà un résultat que de fermer à l'Emir cette forteresse (il s'agit du massif des Trara). Je me trouve maintenant en mesure de le suivre dans les plaines, s'il essaie d'y tenir ; j'ai rappelé mes escadrons laissés à Nemours et je pourrai, à six heures du matin, me lancer à sa poursuite dans la direction qu'il aura prise. J'ai des éclaireurs de tous les côtés pour m'en informer.

« Les troupes ont montré leur constance ordinaire, dans ces pénibles marches, où une distance de deux lieues à franchir les tenait sur pied toute la journée. Celles qui ont éte engagées étaient animées par le souvenir de leurs frères d'armes trahis et massacrés ;

---

(1) Ces belles et nobles paroles d'un général victorieux, qui pouvait écraser tous les Trara d'un seul coup, furent admirées et avantageusement commentées. J. C.

jamais je ne les ai vues plus braves et plus ardentes. Le général Cavaignac, les colonels de Mac-Mahon et Chadeysson, ainsi que tous les chefs de corps, ont été admirables de bravoure, de sang-froid et d'élan. »

Ainsi s'exprimait ce chevaleresque général de Lamoricière, dont le souvenir restera impérissable dans la province d'Oran.

Le souvenir de ce sanglant combat de Bab-Mesmar est perpétué dans le pays avec le fanatisme ardent qui s'attache, chez les musulmans, à tout acte de la vie où la foi religieuse se trouve mêlée.

Le général Gand, commandant la subdivision de Tlemcen, m'avait signalé un fait bizarre. Il me dit, un jour, que les cadavres des ennemis tués dans cette affaire furent recueillis après le départ de nos troupes et enterrés dans une série de *tumuli* recouverts par des petits monticules en pierres sèches, que les indigènes blanchissent tous les ans à la chaux, à l'époque du Ramadan. Cette coutume se pratique toujours comme un vivant souvenir de la défense du pays. J'ai tenu à m'assurer du fait et, en septembre 1887, étant en tournée avec un ami, M. Drot, garde-mines à Tlemcen, nous avons pu constater *de visu* que les tumuli de Bab-Mesmar venaient, en effet, d'être récemment blanchis à la chaux pendant le Ramadan.

Les généraux de Lamoricière et Cavaignac,deux nobles cœurs biens faits pour se comprendre et s'apprécier, étaient liés, depuis longtemps, par une étroite et inaltérable amitié.

Ils sortaient tous les deux de l'arme du Génie.

Après la victoire d'Isly, Cavaignac fut nommé à la subdivision de Tlemcen, en remplacement du général Bedeau, promu lieutenant-général à Constantine.

Lamoricière l'attendait à Tlemcen pour l'installer, lui-même, dans son commandement :

« J'étais présent, dit Martimprey, à l'entrée du général Cavaignac chez le général de Lamoricière à Tlemcen ; ils s'embrassèrent avec effusion. Le premier, ému jusqu'aux larmes, demeura quelques instants sans pouvoir parler : il se retrouvait dans cette ville où, huit ans auparavant, *simple capitaine,* il avait joué un rôle si important, et ce souvenir impressionnait son âme délicate (1). »

Rappelons en passant que le général de Lamoricière commanda la Division d'Oran depuis le 20 août 1840 jusqu'au 12 janvier 1848,

(1) Martimprey, ouv. cité.

jour où il quitta Oran pour rentrer en France et prendre part, comme député, aux travaux de la session législative.

« Le général de Lamoricière ne devait pas revoir l'Algérie ; des événements graves survinrent et lui ouvrirent une carrière nouvelle.

« La monarchie de Juillet aux abois le désignait déjà comme Ministre de la Guerre, quand éclata soudain la révolution du 24 février 1848, et ce n'est qu'après les journées de Juin, que Cavaignac l'associa à son gouvernement comme ministre de la guerre (1). »

Cristophe, Louis, Léon, Juchauld de Lamoricière, n'avait que trente-quatre ans quand on lui confia le commandement de la Division d'Oran. Ses éminentes qualités militaires s'étaient brillamment révélées, depuis qu'il avait quitté l'arme du Génie pour prendre le commandement des Zouaves à Alger et, peu après, la direction générale des Affaires Indigènes.

Après la reddition des Trara, Abd-el-Kader passa la Tafna à Hammam-Bou-Ghrara, et après avoir brulé le pont en charpente que nos pionniers y avaient établi, il fit également bruler les ponts jetés sur l'Isser et la Mouïla et s'enfuit précipitamment au sud de Sebdou.

De là il se porta dans la direction de Bel-Abbès. Le général Lamoricière, qui s'était séparé à Tlemcen du général Cavaignac, l'y avait précédé, lui fermant ainsi toute issue vers l'Est.

Ainsi que nous l'avons mentionné précédemment, dans la notice historique, les Béni-Ménir et les autres fractions des Trara, sont demeurés dans la tranquillité la plus complète depuis leur soumission de 1845.

J. Canal.

*(A Suivre).*

---

(1) Commandant Derrieu. — Les Français à Oran

# LE SOUDAN AU XVI$^{E}$ SIÈCLE

TRADUIT DE L'ORIGINAL ARABE

Par MHAMMED BEN RAHHAL

## I

La lecture de l'article de Monsieur Raoul Lucet sur le Soudan m'a suggéré l'idée de montrer ce qu'était le « mystérieux continent noir », au commencement du onzième siècle de l'hégire (16$^{e}$ siècle de J.-C.), époque à laquelle il fut conquis par les armes d'Abou l'Abbas Ahmed El Mansour, l'Almanzor des historiens chrétiens.

A côté du vaste royaume du Soudan, subitement enfanté par le génie puissant mais éphémère de l'Islamisme, on nous saura peut-être gré de montrer ce qu'était aussi le puissant empire du Maroc, aujourd'hui en pleine décomposition.

La relation qui suit est extraite d'un ouvrage intitulé : *Nouzhat-El-Hadi, Bi ikhbari Mouloukil-Karn-El-Hadi* (Divertissement du chamelier par l'exposé de l'histoire des souverains du siècle onzième), dû à la plume d'un auteur marocain Mohammed Es-sghir Ben El Hadj Mohammed ben Abdallah, qui vivait au 11$^{e}$ — 12$^{e}$ siècle de l'hégire, fort peu de temps, on le voit, après les évènements qu'il rapporte.

Je ne suis donc ici qu'un simple traducteur qui s'est attaché, autant que possible, à ne pas trop s'écarter de l'original, malgré certaines longueurs, tant pour montrer la façon d'écrire des chroniqueurs musulmans de l'occident que pour ne rien perdre des détails que l'auteur nous donne, détails dont aucun n'est pour nous sans intérêt.

II

### I. — Récit de la conquête du Touat et du Tadjirarin (1)

Revenu à Marrakach et débarrassé des soucis que lui causait la guerre qui avait failli éclater entre les Turcs et lui, Abou-l'Abbas Ahmed El-Mansour jeta les yeux sur les pays de Touat et de Tadjirarin. (1)

Depuis longtemps ces provinces avaient secoué le joug, et aucun sultan n'avait eu la volonté de les y replacer.

Abou-l'Abbas crut de bonne politique de faire cesser cet état de choses. Il dépêcha à cet effet son Kaïd Mohammed ben Barka et le Kaïd Ahmed ben El-Haddad El-Omari El-Ma'kali, à la tête d'un djich puissant.

Partie de Marrakach, cette colonne, après soixante-dix étapes, arriva à destination, non sans avoir fait aux rebelles force sommations d'avoir à rentrer dans l'ordre.

Sur leur refus, les Kaïds leur livrèrent bataille et, après un engagement qui dura plusieurs jours, Dieu permit leur déroute complète.

Almanzor fut fort réjoui de ce résultat, et les poëtes lui décernèrent à cette occasion les louanges les plus flatteuses.

Ceci se passait en l'an 989 de l'hégire.

### II. — Récit de la conquête du Soudan par Almanzor ; Pourquoi et comment il la fit

Maître du Touat et du Tadjirarin, Almanzor reporta ses désirs sur le Soudan, qui les avoisinait.

(1) Tigourarin. Nous suivons ici comme ailleurs l'orthographe de l'auteur.

Sa détermination arrêtée, il prit le parti de s'adresser tout d'abord au sultan du Soudan pour l'engager à se reconnaître vassal. S'il acceptait, « Dieu aura épargné aux croyants la peine de combattre (Coran). » Sinon, Dieu serait juge entre les partis.

Il écrivit donc au Sultan Ishâc Sokiat pour l'informer qu'il imposait d'un mithcal d'or, au profit des armées islamiques (les armées d'Almanzor), chaque charge de sel provenant des mines de Taghaza, lesquelles approvisionnaient tout le Soudan.

Mais Sokiat refusa d'accepter un pareil ordre.

Or, Abou l'Abbas avait pris au préalable l'avis des oulama de son empire, et tous — la satisfaction divine soit sur eux ! — avaient émis des fatwas favorables, déclarant, après mûr examen des textes, que les mines étaient la propriété de l'Etat et que nul ne pouvait en disposer sans l'autorisation du Sultan ou de son délégué.

Le message adressé à Sokiat avait été l'œuvre de l'iman savantissime et célèbre muphti impérial Abou-Malek Abd-el-Ouahed ben Ahmed Ech-Chérif de Sidjilmassa qui remplissait les fonctions de secrétaire des commandements, en l'absence du titulaire Abou-Farès Abdoul-Aziz Ben Mohammed El-Fechtali, alors malade.

Le corps de la lettre préparé, le rédacteur s'était trouvé embarrassé par le ton à prendre vis-à-vis de Sokiat et des titres à lui donner. Il en référa au Sultan en ces termes : Dieu vous fortifie et fasse victorieux vos drapeaux ! Ma langue balbutie et mes doigts hésitent devant les termes à employer à l'égard de cet homme, qui n'est qu'un esclave de la majesté impériale, et mes efforts pour aboutir ne font qu'épaissir le voile et fermer les portes devant moi. Le meilleur serait évidemment le juste milieu, si je le connaissais. Mais peut-on connaître le juste milieu quand on ignore les extrêmes ? Devant la constatation de mon impuissance et dans la crainte de tomber dans un excès ou dans l'autre, je cède l'honneur à qui en est plus digne, à Abou-Farès Abdoul-Aziz, que votre fréquentation assidue et les rayons de votre astre radieux éclairent mieux dans cette voie, en me répétant ses propres paroles :

> O toi qui manies l'arc d'une façon si gauche,
> Ne t'en prends pas à l'arc et passe-le à qui sait mieux s'en servir !

---

## III. — Récit de ce qui concerne la famille de Sokiat, Sultans du Soudan et ses origines

L'iman Et-Takrouri, dans ses *Conseils aux soudaniens*, dit : la famille de Sokiat descend des Senhadja ; elle a régné sur une grande partie du Soudan. El-Hadj Mohammed Sokiat fut le premier roi qui en sortit.

Vers la fin du IXe siècle de l'hégire, étant allé en pélerinage, il avait visité l'Egypte. Là, il avait vu le khalife Abbasside et, lui ayant demandé l'investiture pour le Soudan, en s'engageant à reconnaître sa suzeraineté sur toute l'étendue de ce pays, il avait obtenu de lui ce qu'il désirait.

Rentré chez lui, légalement nommé et confirmé selon les règles de la loi Islamique, il imita l'étiquette arabe de la cour de son Souverain et fit revivre la religion et la justice, dont les principes lui avaient été enseignés en Egypte par le docte Djalal-Eddin-Essayouti.

El-Hadj Mohammed était d'un abord facile et de mœurs douces ; simple de manières, très-respectueux et fort libéral envers les Docteurs de la Foi et les savants.

Son administration sage fut pour le Soudan une période ininterrompue de prospérité et de bonheur. L'impôt établi par lui était fort léger, encore fit-il remarquer qu'il avait pris l'avis de l'Iman Essayouti avant de l'appliquer.

Il eut pour successeur son fils Daoud, qui imita l'exemple paternel et laissa une bonne réputation.

Son fils Ishac, qui leur succéda, sans être un mauvais souverain, s'écarta quelque peu de la voie droite.

Avec lui s'éteignit la famille des Sokiat, qui avait gouverné un royaume si vaste qu'il fallait six mois pour le traverser : « Le vrai Royaume est à Dieu seul ! (1) »

(1) Coran.

## IV. — Récit du conseil tenu par Almanzor au sujet de l'expédition du Soudan

Lorsque les envoyés d'Almanzor rapportèrent la missive par laquelle Sokiat répondait qu'en sa qualité de Souverain indépendant, il refusait obéissance et tribut, Abou-l'Abbas prit l'avis de ses ministres et convoqua en conseil extraordinaire tous les dignitaires de son empire.

Ce fut un jour solennel. Almanzor leur dit :

« Dans le but d'augmenter le prestige de l'Islam et de le forti-
« fier par l'adjonction d'un territoire immense, dont les richesses
« considérables seront une ressource puissante pour les armées
« de la Foi, j'ai projeté de combattre l'émir de Gaghou et de
« conquérir le Soudan.

« J'ajoute que ce riche pays est livré à un souverain légalement
« incapable, puisqu'il n'est pas d'origine Koréichite et qu'il ne
« remplit aucune des conditions requises pour l'exercice de la
« souveraineté indépendante. »

Ce discours ayant été accueilli par un silence général, le Sultan demanda :

« Votre silence dit-il votre acquiescement, ou est-il le signe
« que vous me désapprouvez ? »

Tous répondirent qu'une telle entreprise était insensée et qu'elle ne pouvait germer dans le cerveau d'un homme vulgaire, à plus forte raison d'un sultan.

« Nous sommes, dirent-ils, séparés de ce pays éloigné par des régions immenses, inhabitées, sans eau ni herbes et que le pas humain est impuissant à franchir ; les routes sont difficiles, peu sûres, pleines d'embûches et d'ennemis. D'ailleurs, ni les Almoravides, ni les Almohades, ni les Mérinides, malgré leur puissance et leurs moyens d'action, n'ont jamais projeté ou même rêvé rien de semblable, tant l'entreprise offre d'insurmontables difficultés. Imitons leur prudence, on ne saurait être plus sage que ses devanciers. »

« Si vous n'avez pas d'autres objections à me faire, répondit le « Sultan, ces arguments sont loin de m'arrêter ou de me troubler.

« Pour ce qui concerne la longueur du trajet, la difficulté des « ravitaillements, le manque d'eau et de pâturages, nous voyons « chaque jour de simples marchands parcourir ce pays par tous les « temps, dans tous les sens, pédestrement ou montés, isolés ou « en caravanes, et jamais, à aucune époque, ils n'ont cessé de le « faire. Ce que font des marchands chétifs ou de faibles caravanes « peut-il arrêter une armée outillée et bien approvisionnée ?

« Quant à vos allusions à l'inaction des puissants souverains « qui m'ont précédé, sachez que les Almoravides consacrèrent « exclusivement leur règne à conquérir l'Espagne et à combattre « les Francs (1) et autres Roums de ce pays ; les Almohades « imitèrent leur exemple et eurent de plus à faire face à « Ibn-Ghania ; enfin les Mérinides étaient retenus à Tlemcen par « leurs guerres perpétuelles contre les Beni Abd-el-Ouad.

« Aucune de ces causes ne peut nous entraver ; les mécréants « ont définitivement reconquis l'Espagne et l'occupation de « Tlemcen par les Turcs assure la paix à notre frontière orientale.

« D'ailleurs, l'entreprise n'offre plus les difficultés qu'elle aurait « eues pour eux : leurs armées, en effet, étaient composées de « cavaliers sans consistance et de fantassins armés d'arcs et de « flèches ; ils n'avaient pas, comme nous, des troupes aguerries, « solides et munies d'armes à feu. Devant nos armées redoutables, « suivies des canons nouvellement inventés, que peuvent les sabres « et les lances des Soudaniens ? Certes, le combat sera court et la « victoire facile.

« J'ajouterai que nous aurons beaucoup plus de profit et bien « moins de peine à vaincre les Soudaniens qu'à combattre les « Turcs et à conquérir l'Ifrikia. Ne vous étonnez donc pas si je « veux entreprendre ce que d'autres n'ont pu faire : Combien « sont devenues faciles pour les descendants des choses que leurs « ancêtres n'osaient rêver ! »

---

(1) A dater des Croisades, les historiens orientaux donnent le nom de Francs (Frendjs) aux chrétiens, qu'ils appelaient précédemment Nassaras (Nazaréens) ou Roums (Romains et Grecs).

Toute l'assistance, frappée de la justice de ces raisonnements, se rangea à l'avis du Sultan, en répétant : la sagesse d'un Sultan est la Sultane de la sagesse (1).

## V. — Récit de l'expédition du Soudan

Lorsque Almanzor eut rallié à son avis les membres du conseil, il fit un choix minutieux de ses meilleures troupes, de ses plus forts chameaux, de ses chevaux les plus résistants, et en composa une armée solide, qu'il plaça sous le commandement du pacha Djouder, un de ses affranchis.

Celui-ci, dans un appareil imposant et un ordre jusqu'alors inconnus, quitta Marrakach, le 16 de Doul-Hidja 998, emportant un pli du Sultan à l'adresse du cadhi de Tinboctou, l'Iman savantissime Abou-Hafs Omar ben Ech-Cheikh, Sidi Mahmoud ben Amranit, des Senhadja, le priant d'exhorter les gens à l'obéissance et au respect de son lieutenant.

Dès que Ishâc Sokiat eut connaissance de ces événements et de l'envoi d'une armée contre lui, il rassembla ses troupes et fit parcourir le pays par des agents chargés de lui recruter des renforts. Il réunit ainsi une armée dont le nombre s'élevait, dit-on, à cent quatre mille hommes, et, non content de cette force considérable, il s'entoura de sorciers, maléficiers et autres jongleurs. Mais :

> Le sabre est meilleur prophète que l'amulette,
> Son tranchant est la limite qui sépare l'enfantillage du sérieux,
> C'est sur le blanc d'une lame, non sur le noir d'un écrit,
> Que se trouve l'argument qui dissipe les doutes.

(1) Ici l'auteur place les deux remarques qui suivent : 1° D'après Ibn-Khaldoun et d'autres historiens, le Soudan aurait été occupé entièrement par les Moulathimins qui auraient longtemps régné à Ghana, laquelle est composée de deux villes, chacune sur une des rives du Nil. 2° La découverte de la poudre aurait été faite fortuitement par un alchimiste, en 768 de l'hégire.

Djouder ne cessa de s'avancer de Marrakach, étape par étape, jusqu'à ce qu'il arriva aux environs de Tinboctou et les eut conquis. Là il se heurta à Ishâc.

Au matin, dès l'aube, les deux armées en vinrent aux mains et jusqu'au déclin du soleil on se battit avec acharnement. Ishâc, complètement défait, s'enfuit, laissant le champ de bataille jonché de courtes piques, de sabres, de lances et de morts broyés par le canon, et, « semblables à des troncs de palmiers abattus. » (Coran).

Vivement poursuivis par les troupes victorieuses, les vaincus criaient : « Nous sommes musulmans, nous sommes vos frères, épargnez-nous ! »

Le 16 Djoumada 1er 999 de l'hégire, Djouder entra à Tinboctou, pacifia les provinces avoisinantes et envoya au sultan, avec un message lui annoncant le succès de ses armes, des présents magnifiques consistant en dix mille mithcals d'or, deux cents esclaves, etc.

Puis il s'élança sur les traces d'Ishâc, le poursuivant sans relâche, traversa le Nil après lui et l'assiégea dans Gaghou, sa capitale.

Ainsi traqué, Ishâc demanda la paix. Il s'engageait à payer une somme considérable, un tribut annuel très-élevé et à se reconnaître vassal.

Séduit par ces propositions, Djouder les transmit au Sultan en le priant de les ratifier. Abou-l'Abbas en fut vexé ; il retourna la lettre à son général, après avoir écrit au dos, de sa propre main : « Tu veux me séduire avec de l'or quand Dieu m'a donné plus que tu ne possèdes ! » (Coran).

Or, Djouder, ayant vu le siége de Gaghou se prolonger, la maladie décimer ses troupes et entendu son armée se plaindre, croyant d'ailleurs que le sultan n'avait aucune raison de rejeter les offres d'Ishâc, avait levé le siège et ramené son armée vers Tinboctou, où il espérait trouver une réponse conforme à ses désirs.

Mais le Sultan, irrité de le voir reculer, le destitua, et envoya pour le remplacer le pacha Mahmoud, sous lequel Djouder devait continuer à servir en sous-ordre.

Lorsque Mahmoud fut arrivé en présence d'Ishâc et qu'il eut repris le siège de Gaghou, celui-ci qui, en prévision d'un nouveau siège, avait fait évacuer la ville et vider les magasins d'approvisionnements s'enfuit vers Koukia où il pensait ne pas être inquiété. Vain espoir ! Mahmoud passa le Nil à sa suite et le poursuivit jusqu'à sa mort, qui amena la destruction de son royaume.

De cette façon, les immenses provinces du Soudan furent rattachées à l'empire du Maghreb, lequel eut alors pour limites à l'ouest l'Océan Atlantique, à l'est le pays d'Aguenou, voisin du Bernou, lequel touche à la Nubie, limite extrême du Saïd égyptien.

El Fechtali dit à ce sujet : l'autorité d'Almanzor s'étend depuis la Nubie jusqu'à l'Océan Atlantique : Voilà certes, un empire vaste et puissant dont ses prédécesseurs n'ont jamais possédé le pareil : « Dieu donne l'empire à qui il veut. » (1)

Maître du Soudan, il en tira des quantités de poudre d'or à exciter la jalousie des envieux et l'admiration de ceux qui les voyaient, à tel point qu'il ne payait qu'en or pur les traitements des serviteurs de l'État.

Quatorze cents marteaux étaient journellement occupés dans son palais à battre des dinars sans compter ceux qui montaient des bijoux et autres objets en or. C'est en raison de cette profusion de l'or à son époque qu'il fut surnommé Ed-Dehbi, *le sultan d'or*.

Trois jours de réjouissances publiques furent ordonnés dans toute l'étendue de l'empire pour célébrer une si belle conquête ; les rues et les places furent décorées, et le Sultan, radieux, reçut les félicitations des souverains et les louanges des poètes.

(Suit dans l'original une pièce de vers de Abou Farès El-Fechtali trop longue et trop peu intéressante pour être rapportée ici).

Maître incontesté du pays, le pacha Mahmoud avait renvoyé la moitié de son armée avec des présents au Sultan d'une richesse incalculable. C'était douze cents jeunes esclaves, quarante charges de poudre d'or, quatre selles d'or pur et plusieurs charges de babanouz (2), une jarre de musc, des chats musqués et autres objets de valeur.

(1) Coran.

(2) Nous n'avons pas pu, malgré nos recherches trouver la signification de ce mot.

C'est Mahmoud qui fit arrêter et envoyer à Marrakach, les fers aux pieds et suivi de sa famille, l'Imam, le savantissime Aboul Abbas Sidi Ahmed Baba, après que ses biens et sa bibliothèque eurent été pillés.

L'auteur du Bedl-el-Monassahat affirme lui avoir entendu dire : J'étais parmi les miens celui qui possédait le moins de livres, pourtant on m'en a pris seize cents volumes.

Il fut pris vers les derniers jours du mois de Moharrem an 1002, arriva à Marrakach au mois de Ramadan de l'année suivante et sortit de prison le dimanche 21 Ramadan 1004, à la grande joie des vrais croyants.

Introduit auprès du Sultan, il le trouva assis sur son trône et caché aux yeux de tous par un rideau :

— Dieu seul, lui dit-il durement, s'enveloppe d'un voile pour se soustraire aux yeux des mortels ; serais-tu Dieu ? Si tu veux qu'on te parle, descends et découvre-toi.

Ce qu'Almanzor ayant fait :

— Quel intérêt avais-tu à faire piller mes biens et ma bibliothèque et à me faire transporter jusqu'à Marrakach, enchaîné si bien que je suis tombé de dessus mon chameau et me suis fracturé une jambe ?

— Nous voulions, lui répondit le Sultan, l'union des musulmans et vous étiez un personnage considéré dans le pays ; votre soumission eut amené celle des autres.

— Que n'as-tu fait l'union des musulmans en soumettant les Turcs de Tlemcen ?

— Le Prophète, Dieu le bénisse ! a dit, laisse en paix les Turcs tant que les Turcs te laissent en paix.

— Oui le Prophète, Dieu le bénisse ! a dit cela pour son époque, mais Ibn Abbas a dit plus tard : Ne laissez pas en paix les Turcs, même si les Turcs vous laissent en paix.

Le Sultan ne trouva rien à répondre, et la séance fut levée au milieu d'un silence général.

Aussitôt en liberté, Sidi-Ahmed Baba s'était mis à enseigner, et les auditeurs s'étaient bientôt disputé les places auprès de sa chaire.

Il était hors de prison mais non libre, aussi ne quitta-t-il Marrakach qu'à la mort d'Almanzor.

Ce fut Zeidan, son fils et l'un de ses successeurs, qui lui permit de regagner son pays qu'il aimait beaucoup. Il pleurait lorsqu'on lui en parlait et n'avait jamais désespéré d'y revenir (1).

---

## III

Nous venons de voir un général habile, à la tête d'une poignée d'hommes déterminés, promener d'un bout du Soudan à l'autre l'étendard de son maître et, par un prodige que l'histoire ne saura assez admirer, maintenir sous le joug, par le prestige de la victoire et la supériorité de l'armement, la moitié du continent africain.

Un siècle plus tard, Mouley Ismaël accomplissant la même épopée plantera son drapeau sur les remparts de Biskra.

Les conditions ont-elles changé depuis ? nous ne le pensons pas.

A part quelques peuplades limitrophes de la Sénégambie, de la Guinée et de l'Egypte que le voisinage des Européens a aguerries, les Soudaniens n'ont pas cessé d'être ce qu'ils étaient au temps de Mouley Ismaël et d'Almanzor. Encore à cette époque avaient-ils des rois et un semblant d'organisation.

Pourquoi la France ne ferait-elle pas ce qu'ont réussi à faire deux Sultans du Maroc plus entreprenants ou plus heureux que d'autres ?

Pourquoi ? Mon Dieu, c'est bien simple : le jour où les soldats de Djouder foulèrent le sol du continent noir, ils se trouvèrent en présence de peuplades qui venaient à eux en disant : Dieu seul est Dieu et Mohammed le prophète de Dieu !

La bataille livrée pour la défense du sol natal une fois perdue, ces mêmes hommes criaient : Nous sommes musulmans, nous sommes vos frères ! et le lendemain personne ne rougissait d'obéir au chef étranger, personne ne songeait à se révolter contre lui ; n'était-il pas un musulman, un frère ?

---

(1) L'indépendance de caractère du Cheikh Ahmed Baba est notoire. Le Sultan ayant un jour proscrit l'usage du tabac et ordonné sa destruction, le Cheikh s'y opposa vivement et, malgré toutes les fetwas contraires, il condamna le Sultan à des dommages intérêts envers les marchands lésés.

Là est en effet le secret du Soudan, je dirai même de l'Afrique entière : la possession de ce continent échéera inévitablement, fatalement à celui qui, possédant ce puissant levier — l'Islamisme — saura le mieux en tirer parti.

A ceux qui ne voudraient pas m'en croire ou qui croiraient mon avis intéressé, je conseillerai de lire l'ouvrage de M. E. Wilmot Blyden — un nègre, très fier de l'être — ou plutôt, puisque ce livre, écrit en anglais, n'est encore traduit dans notre langue, le résumé critique qu'en donne M. G. Valbert dans la Revue des Deux-Mondes (1$^{er}$ novembre 1887).

La France est certainement la mieux placée pour la domination — nous disons domination et non pas colonisation ou conquête de ces riches contrées — car elle dispose de millions de musulmans bien disposés, qu'avec peu nous pourrions nous attacher à jamais. Avec une politique éclairée et habile, nous pourrions facilement nous faire passer pour les défenseurs, les champions de l'Islamisme. La Mecque, qui sait tout et peut tout, nous serait favorable. Maîtres de l'Islam et disposant de millions de soldats dont la réputation guerrière n'est plus à faire, l'Afrique serait à nous.

MHAMMED BEN RAHHAL.

# COMPTE-RENDU DES SÉANCES DU COMITÉ

## SÉANCE DU 20 JUIN 1887

*Présidence de* M. MONBRUN, *président*

Le procès-verbal de la réunion du 23 mai, a été lu et adopté sans observations.

### ORDRE DU JOUR :

M. Jacques rend compte, au nom de la commission chargée de l'examen des comptes du trésorier, du résultat de cet examen.

En ce qui concerne les comptes relatifs à l'enlèvement, au transport et à l'installation des mosaïques de Saint-Leu, M. Jacques fait remarquer que le Conseil Municipal ayant accepté les comptes, la Société de Géographie et d'Archéologie était absolument dessaisie de cette affaire.

Quant aux comptes de la Société proprement dits, il produira, ultérieurement, le résultat final, relevant quelques erreurs matérielles.

Au sujet des dépenses soldées par le Trésorier, le comité décide, qu'à l'avenir les factures, mémoires et bons seront vérifiés et mandatés par un ordonnateur. M. Pousseur est désigné pour remplir cette fonction.

M. Renard présente au Comité l'original d'un ouvrage dont il est l'auteur, ayant pour titre : *Les étapes d'un petit Algérien, dans la province d'Oran.* Il demande le patronage de la Société, pour la publication de cet ouvrage qu'il destine aux enfants de nos écoles. Le Comité accorde ce patronage, et félicite M. Renard.

Envoi par la société Niçoise des sciences naturelles, historiques et géographiques, du manuel *Néo latin* de M. Cortonne.

M. le Président de la Société de Géographie de Toulon, nouvellement créée, demande l'échange du Bulletin. Cet échange est accordé.

Envoi par M. Bastide d'une caisse d'échantillons de phosphate de chaux, du Djebel Toumaï pour la collection du Musée.

La Société française d'Archéologie de Compiègne, adresse un exemplaire du programme des questions qui seront traitées au Congrès d'Archéologie de Soissons.

---

## ADMISSIONS NOUVELLES :

MM. Enne Francis, rédacteur en chef de l'*Echo d'Oran*.
Wolters, chef de dépôt à la Compagnie O.-A. à Bel-Abbès.
Christiani, ingénieur à Saint-Raphael près de Nice.
Duine, propriétaire à Frendah, est réintégré sur le tableau des membres actifs de la société.
Pastré, agent-voyer départemental, à Bel-Abbès.

---

## RADIATIONS

MM. Serin, Griffon, Weil.

---

## SÉANCE DU 11 JUILLET 1887

*Présidence de* M. Monbrun, *président*

---

Le procès-verbal de la réunion du 20 juin est lu et adopté à l'unanimité.

---

## ORDRE DU JOUR :

Lecture d'une lettre de M. Barbier, secrétaire général de la Société de Géographie de l'Est, siégeant à Nancy. Cette lettre rappelle que le Congrès international des Sociétés de Géographie, qui devait se tenir à Oran, en 1885, n'ayant pu se réunir à cause de l'épidémie cholérique qui régnait alors, il y aurait lieu d'examiner si ce Congrès ne pourrait pas être reporté à la même époque que celui de la Société française pour l'avancement des sciences, c'est-à-dire, en 1888. Le Comité, après discussion, accepte en principe, la proposition formulée par M. Barbier; M. Bouty est chargé de s'entendre avec lui à ce sujet.

*M. Renard ayant donné sa démission de Trésorier, M. Pousseur a été désigné à l'unanimité pour remplir cette fonction. Par suite M. Cousin a été élu ordonnateur.*

Proposition de contribuer à la souscription ouverte pour élever un monument à la mémoire de Paul Soleillet, ancien membre de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran. Une somme de cinquante francs est votée à cet effet par le Comité.

Le Comité décide que les vacances commenceront à partir de ce jour, pour finir le premier lundi du mois d'octobre.

## ADMISSIONS NOUVELLES :

MM. Poisson, Ingénieur des Ponts-et-Chaussées, à Oran.
Bigonnet, Inspecteur principal de l'Exploitation du P. L. M. à Oran.

## SÉANCE DU 3 OCTOBRE

*Présidence de* M. Cousin, *vice-président*

Cette séance a été renvoyée au 7 novembre, à cause de l'absence de M. le Président et M. le Secrétaire général, empêchés.

## SEANCE DU 7 NOVEMBRE

*Présidence de* Me MONBRUN, *président*

---

Le procès-verbal des deux séances précédentes a été élu et adopté sans observations.

---

## ORDRE DU JOUR :

---

Circulaire de M. le Ministre de l'Instruction publique, relative à la préparation des travaux à soumettre à la Réunion des Sociétés Savantes, à la Sorbonne, en 1888. La quasi-similitude des travaux de cette réunion, avec ceux de l'Association Française pour l'avancement des Sciences, qui doit avoir lieu à Oran, à la même époque, empêchent notre Société de prendre part à la première de ces réunions. Toutefois, le comité prie M. le commandant Demaeght, de vouloir bien préparer, pour la réunion de la Sorbonne en 1889, une étude concernant l'archéologie de la province d'Oran.

M. Bouty fait part au Comité de la correspondance qu'il a échangée avec M. Barbier, au sujet du Congrès International de Géographie à Oran, en 1888. Après discussion, le Comité, considérant que le nombre d'adhésions, déjà reçues pour le Congrès concernant l'Association Française pour l'avancement des Sciences, dépasse 1,500 ; ce chiffre est déjà élevé, en raison des ressources que la ville d'Oran présente. Il décide, en conséquence, que le projet présenté par M. Barbier sera renvoyé à une époque ultérieure. M. Barbier sera avisé de cette décision.

Des remerciments sont votés à Me Monbrun, au sujet des cinq cents francs de subvention alloués par le Conseil général, au profit de notre Société.

M. Carrière soumet au Comité quelques épreuves photographiques, de coupes de terrains, observées dans ses tournées géologiques. Il offre de faire don à la Société, d'un certain nombre d'exemplaires de ces épreuves, qu'il accompagnera d'une note géologique sommaire, pour le Bulletin. Il demande à cet effet, pour le dédommager

de ses débours, une subvention de 100 fr. Après discussion, le Comité alloua cette somme, laquelle sera payée à M. Carrière, lorsque les ressources disponibles de la Société, le permettront, et après la remise au secrétaire des documents promis.

M. Gravier, secrétaire général de la Société Normande de Géographie, envoie un exemplaire des voyages de Paul Soleillet à Ségou.

M. le comte du Paty du Clam, a adressé un exemplaire de sa brochure sur le bassin hydrographique de la Tunisie centrale.

Le Président du 4[e] Congrès International de Géographie, qui devait se réunir à Genève, annonce que ce Congrès n'aura pas lieu, faute d'un nombre suffisant d'adhérents.

---

### ADMISSIONS :

MM. Crolas (Guillaume), instituteur à Aïn-Temouchent ;
Genty, inspecteur des postes et télégraphes à Oran.

### RADIATIONS :

MM. Meunier, Cérez, Studler, Gris, Boyer, Desclaus, Belard, défaut de cotisations ;

MM. Danais, Tournut, Griffon, Quetteville, démissionnaires.

---

## SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE

*Présidence de* M. Demaeght, *vice-président*

---

Le procès-verbal de la réunion du 7 novembre, a été lu et adopté.

M. Pousseur, trésorier, fait remarquer les difficultés que rencontrent certains créanciers de la Société, pour obtenir le visa préalable de l'ordonnateur, en vue du paiement de leurs mémoires.

Le Comité décide qu'à l'avenir, les mémoires seront présentés et régularisés à chaque séance du Comité.

Le Trésorier est autorisé à ouvrir un registre de bons pour l'acquisition de diverses fournitures de bureau et autres, dont certains membres du comité pourraient avoir besoin. Il est décidé

encore, qu'à l'avenir, le budget de la Société, sera présenté à la première réunion du mois de novembre de chaque année, pour l'exercice suivant.

---

## ADMISSIONS :

MM. Aillaud, inspecteur d'Académie, à Oran ;
Henry-Emile, comte de Wimpfen, 14, rue Victor Hugo, à Mustapha ;
Blondel, juge de paix, à Lamoricière ;
Wahlenne, chef de section à la compagnie O.-A., à Lamoricière ;
Salomon, receveur des Contributions, à Lamoricière.

---

## RADIATIONS :

MM. de Puygreffier, Plat, Léon-Edouard, Perrier, Périé, démissionnaires.

*Le Secrétaire général,*
BOUTY.

# SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE & D'ARCHÉOLOGIE

## De la Province d'Oran

### PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. POMEL, ✻, directeur de l'École supérieure des Sciences d'Alger.

### PRÉSIDENTS HONORAIRES

MM. TROTABAS, ✻, lieutenant de vaisseau en retraite, Paris.
DERRIEN, O. ✻, O. ✻, chef de bataillon au 131e de ligne, Bastia.
HUGONNET, ✻, conseiller de Préfecture en retraite.

### MEMBRES D'HONNEUR

MM. LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL CIVIL de l'Algérie.
LE PRÉFET D'ORAN.
LE GÉNÉRAL DE DIVISION.
LE MAIRE D'ORAN.
LE SÉNATEUR DU DÉPARTEMENT D'ORAN.
LES DÉPUTÉS DU DÉPARTEMENT D'ORAN.
LA CHAMBRE DE COMMERCE.
LE CONSEIL GÉNÉRAL.
LE CONSEIL MUNICIPAL.
L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE.
LES PROFESSEURS DU LYCÉE.

NOTA. — Messieurs les Sociétaires qui changeraient de résidence sont priés d'en avertir le Secrétaire général et de donner leur nouvelle adresse afin que les Bulletins leur parviennent régulièrement.

## MEMBRES HONORAIRES

MM. Vauverman, O. ✱, président de la Société Royale de Géographie d'Anvers.

Mac Carthy, président de la Société de Géographie d'Alger.

Gravier (Gabriel), président honoraire de la Société normande de Géographie.

Vermink, armateur, Marseille.

Zweiffel, explorateur du Niger, Marseille.

Moustier, explorateur du Niger, Marseille.

Nordenskiold (baron de), membre de l'Académie des Sciences de Stockolm.

Malte-Brun, géographe, Paris.

Ménélik II, Roi de Choa, Abyssinie.

Verne (Jules), Amiens.

Ferrand (Gabriel), membre de la Société Asiatique, Alger.

Sidi-Hadj-Alder-Selam, G. O. ✱, G. O †, grand Chériff d'Ouazzan, Maroc.

Pinheiro Chagas, G. O. ✱, ministre de la marine, Lisbonne (Portugal).

Robert (Charles), C. ✱, O. ✿, membre de l'Institut.

Héron de Villefosse, membre de l'Institut.

## MEMBRES CORRESPONDANTS

MM. Ardouin du Mazet, rédacteur de *La Charente* (Angoulême).

Bouteiller Chavigny (de), directeur de *L'Exploration du Globe*, Paris.

Comice Agricole d'Oran, Oran.

Duveryer (Henri), O. ✱, géographe, Sèvres.

École supérieure du Commerce, Rouen.

Faure (Alfred), professeur d'histoire naturelle à l'École vétérinaire, Lyon.

Gazeau de Vautibault, directeur général de la Commission du Transsaharien, Paris.

Le Jore, chef du commissariat français, Nossi-Bé.

Meulemans, directeur du *Moniteur des Consulats*, Paris.

Nanzouty (Le général Champion-Dubois de), C. ✱, directeur de l'Observatoire du Pic du Midi.

MM. Paty du Clam (du), Toulouse.

Pelletreau, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, Constantine.

Papier, ✻, O. ❂, président de l'Académie d'Hippone, Bône.

Perrier, O. ✻, ❂, colonel, membre de l'Institut, Paris.

Pouyanne, ✻, ingénieur en chef des Mines, Alger.

Renault (Georges), ✻, directeur de la *Revue Géographique*, Paris.

Rossi (Augustin), à Seguin, Guadalupe County, Texas (États-Unis).

Say (Louis), explorateur, Alger.

Strauss, consul honoraire de Belgique, Anvers.

Tauxier, ✻, ❂, capitaine en retraite, Amiens.

Walh, professeur au Lycée, Versailles.

Wichmann, rédaction de Petermann Mittheilungen, Gotha.

# LISTE

## Des Membres actifs de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran

MM. Alessi, libraire, Oran.
Ausset, négociant, Oran.
Bastide, ✪, ✻, propriétaire, Sidi-bel-Abbès.
Bouty, garde-mines principal, Oran.
Barber, négociant, Oran.
Cayla, propriétaire, Oran.
Cousin, ✻, M. A., chef du service de la voie P.-L.-M., Oran.
Cousinard, notaire, Oran.
Cauquil, ✻, médecin, Oran.
Durand, ex-triangulateur, Oran.
Fouque (Laurent), ✻, entrepreneur, Oran.
Farmond, commissaire-enquêteur, Oran.
Galens, vérificateur de topographie, Oran.
Lamur, ✻, propriétaire, Oran.
La Loge de l'Union Africaine, Oran.
Marchand, ✻, chef d'escadron en retraite, Thessalah, membre perpétuel.
Morgera, propriétaire, Marseille.
Mentoz, receveur des Contributions, Oran.
Mermod (Albert), horloger, Oran.
Mathieu, ✻, maire, Oran.
Perrier, imprimeur, Oran.
Piéguet, propriétaire, Mers-el-Kebir.
Commandeur, entrepreneur, Oran.
Saint-Maur (Dupré de), propriétaire, Arbal.
Jacques (fils), avocat-défenseur, Oran.
Kriéger, pasteur protestant, Oran.
Legrand, entrepreneur, Oran.
Perrin, propriétaire, Bou-Tlélis.
Tournoux, ✻, receveur des postes en retraite, Oran.
Vincent (fils), négociant en liquides.

MM. Vienot, O. ✻, propriétaire, Oran.
Delinon, directeur du gaz municipal, Barcelone, membre perpétuel.
Bouscant, architecte, Mascara.
Sartor, propriétaire, Alger.
Hugonnet, ✻, conseiller de préfecture en retraite, Fleurus
Lescure, propriétaire, Oran.
Brunie, (Joseph), agent voyer en chef, Oran.
Kuhlman, courtier maritime, Oran.
Pasteur, négociant, Oran.
Cuguillère, agent des postes, Oran.
Ali-Mahi-Eddin, ✻, interprète judiciaire, Oran.
Nicolas (Émile), négociant, Oran.
Borelly, conseiller de préfecture, Oran.
Boozo, consul d'Angleterre, Oran.
Condé (de), O. ✻, colonel d'artillerie, Belfort.
Dupuy, chef du service des lits militaires, Oran.
Emerat (fils), négociant, Oran.
Marchand, répartiteur des Contributions diverses, Oran.
Bonnet, géomètre principal du Service topographique, Oran.
Krumb, commis de préfecture, Oran.
De Jupeaux (Victor), propriétaire, Oran, membre perpétuel.
Giraud (Jules), ✻, négociant, Oran.
Giraud (Alphonse), négociant, Oran.
Roubière, ✻, Sidi-bel-Abbès.
Brunie (Jean), ingénieur principal, O. A., Oran.
Blanchard (Ferdinand), ✻, propriétaire, Oran.
Estibot, architecte, Alger.
Jullian (Hortensius), négociant, Oran.
Baills (Jean), ingénieur des Mines, Oran.
Durel, ✿, propriétaire, Oran.
Monbrun, ✿, avocat, Oran.
Varnier, administrateur, L'Hillil.
Herson, ✻, major au 2e Zouaves, Oran.
Mugnier, arbitre de commerce, Oran.
Viviani, ✿, avocat, Tlemcen.
Lévy, (Paul), négociant, Oran.
Beyna, directeur de la Société algérienne, Oran.
Varnier (Maurice), administrateur, Mascara.
Association ouvrière des Imprimeurs (l'), Oran.
Prudhomme, agent général de la *Nationale*, Oran.

MM. CACHARD (DE), directeur des Contributions directes, Oran.
RÉUNION DES OFFICIERS, Oran.
MARCEL, maire de Bouguirat, Bouguirat.
CONSEIL MUNICIPAL, Bel-Abbès.
FREIXE (Ernest), propriétaire, Oran.
DESSIRIER, O. ✻, lieutenant-colonel, Alger.
BLANCHET, entrepreneur, Oran.
BOUCHER, ingénieur, Paris, membre perpétuel.
POUSSEUR, directeur du Gaz, Oran.
PERET (père), O. ✻, docteur, Oran.
DEMAEGHT, O. ✻, O. I. P. ✪, commandant du Recrutement, Oran.
ROUIRE, avocat, Oran.
NONY, ingénieur aux Mines de Beni-Saf.
DANIEL, professeur de musique, Oran.
SOUBIRAN, vérificateur des douanes, Oran.
FONTENEAU, ✻, docteur en médecine, Oran.
SABATIER (Camille), député d'Oran, Paris.
PERROT, négociant, Saint-Denis-du-Sig.
NOVIANT, ingénieur aux mines de Beni-Saf.
DANDRADE, chef de bureau, Gouvernement général de l'Algérie.
CONSEIL MUNICIPAL de la commune de Perrégaux.
LEMOINE, ingénieur de la compagnie Est-Algérien.
BAUVAIS (DE), ✻, directeur des mines de Saint-Chamond (Loire).
JOURDAN, ingénieur, O.-A., Oran.
MAILLET, chef d'exploitation, O.-A., Bel-Abbès.
BEDJAÏ, représentant de commerce, Oran.
DUVEYRIER, propriétaire, Misserghin.
ZUANI, capitaine du port d'Ajaccio (Corse).
ESCANDE (Paul), ingénieur, Paris.
BRÉJAT, commissaire-priseur, Oran.
CONSEIL MUNICIPAL, Tlemcen, membre perpétuel.
CONSEIL MUNICIPAL, Arzew, membre perpétuel.
GIRAUD (Hippolyte), avocat-défenseur, Mascara.
VOGLEY (Charles), consul de Belgique, Oran.
COHEN (Scali), représentant de commerce, Oran.
LEMOINE, conducteur des travaux P.-L.-M., Perrégaux.
GRIVEL, ✻, propriétaire, Saint-Denis-du-Sig.
FOURNIER (Lucien), directeur général de la Cie F.-A., Paris membre perpétuel.
MAYAUDON, notaire, Saint-Denis-du-Sig.

MM. Solari, propriétaire, Saïda.

Guénard, ✻, capitaine au bureau arabe, Marnia.

Jarsaillon, ✻, propriétaire, Oran.

La Commune du Sig.

Montessus de Ballord (de), substitut du Procureur de la République, Oran.

Priou, ✿, conseiller général, Mostaganem.

Wagner, ✻, capitaine au 2e Chasseurs d'Afrique, Tlemcen.

Bardou, propriétaire, Oran.

Coudray, †, O. ◡, capitaine du port, Oran.

Sée (Léopold), président du Conseil d'administration de l'O.-A., Paris.

Monin, sous-préfet, Bougie.

Vauvillers, contrôleur principal des Contributions directes, Oran.

Mondot, docteur-médecin, Oran.

Larcher, notaire, Oran.

Astier, ✻, ✿, pasteur protestant, Mostaganem.

Santelli, avocat-défenseur, Mostaganem.

Lisbonne, avocat-défenseur, Mostaganem.

Saurin, avocat-défenseur, Mostaganem.

Saurel, propriétaire, Oran.

Kanoui, ✻, ✿, président du Consistoire israélite, Oran.

Messager, ✻, propriétaire, Oran.

Dollfus, ingénieur de la Compagnie Fives-Lille, Oran.

Pottier, directeur de la Compagnie Algérienne, Mostaganem.

Delcambe, administrateur de la commune, Aïn-Temouchent.

Pottier, notaire, Oran.

Gaillard, receveur des Contributions diverses, Relizane.

Arnaud, architecte, Arzew.

Ancey, administrateur, Meskiana (province de Constantine).

Launay, ingénieur de la Compagnie F.-A., Arzew.

Bernauer, docteur-médecin, Oran.

David (Emile), propriétaire, Tlélat.

Tommasini, docteur-médecin, Oran.

Cairol (Léon), photographe, Oran.

Saysset (Baptiste), limonadier, Saint-Cloud (Algérie).

Turot, ✻, docteur-médecin, Saint-Denis-du-Sig.

Fabriès, ✻, ✿, docteur-médecin, Bel-Abbès.

Horoy, conseiller de Préfecture, Oran.

MM. MONGUILHEM, docteur-médecin, Oran.
BÉASSE, fabricant, Laval (Mayenne).
SANDRAS, ✱, docteur, Oran.
JOUANE, entrepreneur de travaux, Aïn-Temouche nt.
BONNIN (SARAUTON DE), géomètre principal, Oran.
FROGET (Louis), propriétaire, Oran.
LAVERGNE, ✱, chef du Bureau arabe, Marnia.
GLIN, officier de la télégraphie militaire, Oran.
FOUSSET, ✱, directeur de la Compagnie F.-A., Arzew.
ETIENNE, député d'Oran, Paris.
FLEURY, propriétaire, Hennaya.
TEDESCHI, avocat-défenseur, Mostaganem.
JUPEAUX (Edouard de), O. ✱, propriétaire, Oran.
DAGNE, architecte, Oran, membre perpétuel.
CERCLE DE LA MOSQUÉE, Oran.
AUGÉ, entrepreneur, Oran.
GABARROU, ingénieur, Oran.
REILHAC, ✱, chef d'escadron en retraite, Oran.
FAUQUEUX, notaire, Tlemcen.
ROMANI, employé des postes, Oran.
VINCIGUERRA, docteur-médecin, Oran.
PEYRAT, président du Comice agricole, Inkermann.
GUISOLPHE, percepteur, Ballon (Sarthe).
CHANCEL, chef de bureau de la Compagnie O.-A., Oran.
POINSSOT, membre perpétuel, Paris.
LOUSTEAU, ✱, propriétaire, Mascara.
RINIÉRI, répartiteur des Contributions directes, Tlélat.
GAROBY, secrétaire général de la Préfecture, Oran.
CLERC, ingénieur de l'Ouest-Algérien, Oran.
DANIEL (Paul), négociant, Oran.
GORGES (Mme Ve) propriétaire, Oran.
LAUGIER MATHIEU, ✱, préfet, Chaumont (Haute-Marne).
FOURREAU (Fernand), explorateur Saharien, Bussière Poitevine (Haute-Vienne).
MAYAUD (Paul), ingénieur de l'Ouest-Algérien, Misserghin.
BONNEFOY, ✱, médecin-major 15e d'artillerie, Douai (Nord).
Mme LAMBERT, Paris, membre perpétuel.
MATHIS, secrétaire à la sous-préfecture, Mostaganem.
THIÉBAUD, juge, Oran.
POINSIGNON, receveur des Domaines, Relizane.

MM. RAVEL, médecin de colonisation, Tlélat.
COMBES, directeur de l'hôpital civil, Oran.
ARNOUX, ✻, adjoint du génie en retraite, Misserghin.
LACROIX, sous-lieutenant au bureau arabe, Alfou.
CHOLET, avocat, Oran.
CUINET, ✪, directeur de la société des téléphones, Oran.
JAUFFRET, propriétaire, Oran.
MONCHATRE, chef de bureau du contrôle au F.-A., Arzew.
LAJONKAIRE (DE), négociant, Oran.
RAMIER (Auguste), conducteur des Ponts-et-Chaussées, Saint-Aimé.
MARIGNAN, libraire, Oran.
CHANDELIER, limonadier, Oran.
CANAL, ✪, agent-voyer, Tlemcen.
BROUARD, sous-lieutenant 2e Zouaves, Oran.
LABADIE, employé des contributions diverses, Oran.
SAINTJEAN, négociant, Oran.
CHANCEL (DE), sous-préfet, Bône.
MAILLOT, administrateur, Saint-Denis-du-Sig.
CAZALIS, propriétaire, Relizane.
DELPHIN, professeur d'Arabe, Oran.
PONTHON (DE), ✻, capitaine au 2e Zouaves, Oran.
MASSON, sous-directeur des Contributions diverses, Tlemcen.
BEN DAOUD, O. ✻, colonel de Spahis, Batna.
NICOLAÏ, lieutenant du port, Arzew.
BALAVOINE, propriétaire, Palikao.
XIMENÈS (Joachin) ✻, administrateur de la commune, Boukanéfis.
DULEMET (Casimir), piqueur à la Compagnie O.-A., Oran.
MARBEUF, représentant de M. de Saint-Maur, Oran.
FABRIÈS (Louis), pharmacien chef à l'hôpital civil, Oran.
RENARD (Jules), directeur de l'École de Karguentah, Oran.
BORELLY (Jules), receveur des Domaines.
BREUILLE (DE), ✻ commandant supérieur du Cercle de Tiaret.
LILLO (DE) Jean, administrateur à Palikao.
BOJANO, secrétaire général de la Cie *Le Soleil*, Paris.
VRIGNAULT, directeur de la Cie *L'Aigle*, Paris.
PREVET (Jules), ingénieur, Paris.
CUINET (Paul), ✻, rédacteur au ministère de la guerre, Paris.
OURRY, chef de bureau au ministère des finances, Paris.
LEJEUNE, receveur de l'enregistrement, Oran.

MM. Duzan, médecin de colonisation, Arzew.
Sarrazin, géomètre, Oran.
Bouscan, chef de bataillon 15e ligne, Fort de St-Cyr, Tulle.
Sabatier (Germain), avocat-défenseur, Tlemcen.
Souin, ✱, capitaine en retraite, Lalla Marnia.
Pallu de Lessert, avocat, Paris.
Milsom, chimiste aux mines, Camerata.
Suzarini, docteur-médecin, Arzew.
Guglielmi, docteur-médecin, Oran.
Brunel, géomètre principal des Domaines, Mascara.
Lapierre, ex-receveur municipal, Oran.
Diot, inspecteur des Contributions diverses, Oran.
Tortosa (André), négociant, Oran.
Ehrmann, inspecteur primaire, Batna.
Blanchot, inspecteur de la voirie départementale, Oran.
Thieffin, chef du bureau technique à la Cie O.-A., Oran.
Bonnani, géomètre, Oran.
Ayme (Pierre), ✱, propriétaire, Oran.
Toulot, géomètre-expert, Oran.
Delmonte, propriétaire, Oran.
Pauchard, sous-préfet, Mostaganem.
Leclerc, receveur des Douanes, Mostaganem.
Mahé, conducteur des Ponts-et-Chaussées, Cassaigne.
Barnicaud, géomètre au service topographique, Oran.
Choisnet, sous-préfet, Mascara.
Perez, banquier, Mascara.
Saurel, avocat, Oran.
Ulhmann, docteur-médecin, Mascara.
Massa, avocat-défenseur, Mascara.
Emperoger, ✱, capitaine, chef du bureau arabe, Mascara.
Théus (Joseph), négociant, Oran.
Figari, chef de transit, Compagnie Transatlantique, Oran.
Mathieu (Louis), dessinateur au Crédit Foncier, Oran.
Commune de Lamoricière.
Gaucher (Louis), médecin de colonisation, Aïn-Temouchent.
Secrétan, professeur au Lycée, Oran.
Funel, entrepreneur, Arzew.
Chailloux, propriétaire, Arzew.
Maximi, pharmacien, Arzew.
Giraud (Edmond), avoué, Bel-Abbès.
Pradal, inspecteur d'exploitation des chemins de fer départementaux, Nice (Alpes Maritimes).

MM. Bogros, ✪, avocat, Oran.
Reclus (Onésime), géographe, Paris.
Churchill, géographe, Paris.
Paquier, interprète judiciaire, Cassaigne.
Labouré, docteur-médecin, Aïn-Temouchent.
Cardaillac (de) ✪, conseiller à la cour d'appel, Alger.
Sieye, avocat, Oran.
Gastine, délégué du ministère de l'Agriculture, Oran.
Fouret, entrepreneur, Arzew.
Cosmann (Adrien), avocat, Mostaganem.
Saint-Germain, licencié en droit, avoué à Oran.
Mombrun (César), huissier, Mascara.
Spréafico, docteur-médecin, Oran.
Johner, mécanicien, Oran.
Moisson, avocat, Oran.
Chavagnac (Comte de), propriétaire, Tanger (Maroc).
Féraud, ✻, membre plénipotentiaire, Tanger.
Chape, ✪, professeur de dessin, Oran.
Barthélemy, pharmacien, Oran.
Giraud, pharmacien, Oran.
Paschalski (Léon), receveur municipal, Oran.
Playfair (le colonel de), consul général d'Angleterre, Alger.
Delrieu, pilote, Oran.
Lallement (Eugène), président du tribunal de Commerce, Oran.
Lallement (Emile), négociant, Oran.
D'Audeville, ✻, propriétaire, Saint-Denis-du-Sig.
Twentyman, lieutenant-colonel de l'armée anglaise, propriétaire, St-Denis-du-Sig.
Bariat, vice-président du tribunal Civil, Oran.
Pierrefeu (de), substitut du procureur de la République, Oran.
Lopeo, inspecteur du Crédit Foncier, Oran.
Varnier (Henri), sculpteur, Oran.
Missarel (Nicolas), ✪, greffier du tribunal de Commerce, Oran.
Sartin (Aimé), greffier au tribunal civil, Oran.
Villet, négociant, Oran
Hadj Hassen, ✻, conseiller général, Oran.
Krieger, pharmacien, Oran.
Graud (Albert) ✪, professeur de musique, Oran.

MM. Lepré, représentant de la C[ie] Caillol et Saintpierre, Oran.
Hassan (Raphaël), avocat, Oran,
Cohen (Jacob), chef de comptabilité au Crédit Foncier, Oran.
Nerat de Lesguisé, inspecteur des prisons, Oran.
Francart, professeur de musique, Oran.
Carrière (Gabriel), négociant, Marseille.
Feningre, ingénieur civil, Oran.
Allard, chef de l'exploitation F.-A., Arzew.
Lelarge, notaire, Oran.
Conort, négociant, Oran.
Campagnol, avocat, Oran.
Delord, ✲, ⚜, directeur de l'école arabe-française, Oran.
Bister, interprète judiciaire, Mostaganem.
Guinet (Emile), ⚜, négociant, Oran.
Bézy, ✲, publiciste, conseiller général, Oran.
Gramont, publiciste, Oran.
Manégat, négociant, Oran.
Amy, entrepreneur, Oran.
Boué, entrepreneur de peinture, Oran.
Israel, propriétaire, Oran.
Mage, entrepreneur, Oran.
Bras, libraire, Oran.
Massot, négociant, Oran.
Vidal, menuisier, Oran.
Fouque (Alfred), libraire, Oran.
Larguier, entrepreneur, Oran.
Clausse, directeur du Crédit Foncier, Oran.
Hassan (Léon), négociant, Oran.
Eberhard, photographe, Oran.
Barreau (Gaston), architecte de la ville, Oran.
Barreau (Fernand), architecte, Oran.
Nesler, négociant, Oran.
Claro, architecte, Oran.
Hentschell, ✲, négociant, Oran.
Tournier, architecte, Oran.
Ruel de Sourouvre de Guéfosse, chef de bureau à la Préfecture, Oran.
Mermod (père), horloger, Oran.
Courtinat, avocat-défenseur, Oran.
Vaschalde, Oran.
Médard, avocat, Oran.
Obertreiss, avocat, Oran.

MM. Carli, représentant de commerce, Oran.
El-Hadj-ben-Dif, ✻, conseiller général, Mostaganem.
Laurent, maire, Perrégaux.
Bloch, propriétaire, Mostaganem.
Gruesse, capitaine au 12e d'Artillerie, Tlemcen.
Chabaud, propriétaire, Temouchent.
Lerebourg, ✪, adjoint à l'administrateur, Temouchent.
Gérard, interprète judiciaire, Temouchent.
Bacquès, receveur des Contributions, Temouchent.
Dessoliers, propriétaire, Alger.
Jacques, sénateur d'Oran, Paris.
Zimmermann, directeur du *Charivari Oranais*, Oran.
Stefanopoli, chef de bureau à la Préfecture, Oran.
Guérin, adjoint au maire, Tlemcen.
Oliva, propriétaire, Bel-Abbès.
Dorigny, ✻, directeur de la Cie Transatlantique, Alger.
Bonnet, agent principal du Syndicat des Eaux, Relizane.
Beauvel, adjoint de la commune mixte de Zemmorah.
Montière, adjoint de la commune mixte de Tiaret.
Guérido, conseiller de Préfecture, Oran.
Cabrol, négociant, Oran.
Lapenne.
Douine, propriétaire, Mascara.
Cabanel, chef de gare, Perrégaux.
Cercle Militaire, Nemours.
Féraud, ingénieur civil, Alger.
Castanié, ✻, ingénieur en chef des Mines de Beni-Saf.
Delmares, ✪, sous-préfet, Tlemcen.
Jalabert, officier-comptable à l'hôpital de Marnia.
Cercle de Nédroma, Nédroma.
Dolambi, entrepreneur, Oran.
Saint-Cyr, agent d'assurances, Oran.
Pouyer, entrepreneur, Oran.
Bertholet, administrateur de la commune de Saint-Lucien.
Grégoire, interprète judiciaire, Saint-Denis-du-Sig.
Blondel, contrôleur des Contributions directes, Saint-Denis-du-Sig.
Decouflé, adjoint de la commune mixte de Saint-Denis-du-Sig.
Lupy, receveur municipal, Arzew.
Lupy (François), cultivateur, Arzew.
Lefeuvre juge de paix, Saint-Cloud.

MM. Félix, notaire, Saint-Cloud.
Leonetti, greffier de la justice de paix, Saint-Cloud.
Mérieul, carrossier, Oran.
Conrad Shanderr, chef de bataillon au 2e Tirailleur, Mascara.
Monier, agent voyer, Tlélat.
Revel, propriétaire, Abdelli.
Buendra, entrepreneur, Nemours.
Reyne, commerçant, Sebdou.
Schild, propriétaire, Sebdou.
Courcière, ferblantier, Tlemcen.
Canal (père), propriétaire, Tlemcen.
Leroy, Tlemcen.
Bartibas, pharmacien, Oran.
Delmas, huissier, Tlemcen.
Nogaro, entrepreneur, Tlemcen.
Bresson, huissier, Lamoricière.
Boissin, directeur de l'école d'Eckmülh, Oran.
Moulin, ex-directeur du Crédit Foncier, Alger.
Flahaut, chef de bureau à l'O.-A., Oran.
Quiévreux, huissier, Oran.
Lévy, docteur-médecin, Oran.
Vallois, propriétaire, Arzew.
François (Jean), propriétaire, Tlemcen.
Dessorps, receveur des Contributions diverses, Remchi.
Chancogne, banquier, Tlemcen.
Cercle des Officiers, Tlemcen.
Tridon, capitaine-commandant de gendarmerie, Tlemcen.
Calvet, géomètre, Oran.
Lepine, ingénieur à l'O.-A., Oran.
Alés, docteur-médecin, L'Hillil.
Gavardie (de), employé à la Cie Transatlantique, Oran.
Le Collège de Tlemcen.
Cholet, directeur de l'O.-A., Oran.
Guigués, 2me administrateur-adjoint, Tiaret.
Penet, commandant le dépôt de la remonte, Oran.
Pallary, professeur au Collège de Bel-Abbès.
Cercle Civil, Nemours.
Plat (père), huissier, Relizane.
Le Frotter de la Garenne, lieutenant de vaisseau en retraite, Nemours.
Si Mhammed-ben-Rahhal, ancien caïd, Nedroma.

MM. Brumaire, agent de l'entreprise du port, Nemours.
Pellissier, propriétaire, Remchi.
Tixador, chef de gare, L'Hillil.
Laur (Francis), ingénieur civil, député de la Loire, Paris.
Renoux (Georges), administrateur, Remchi.
Preire, receveur des postes, Oran.
Nibelle, ingénieur civil, Alger.
Pujol, inspecteur de police, Tlemcen.
Vaugier (Emile), clerc d'avoué, Tlemcen.
Larbi ben Fekar, instituteur adjoint, Tlemcen.
Le Sage, capitaine au 2e chasseurs, Tlemcen.
Lischtentein, propriétaire, Tlemcen.
Firbach, conseiller de Préfecture, Oran.
Spenher, marchand tailleur, Tlemcen.
Bédier, avocat, Oran.
Béatrix, employé à la voirie, Tlemcen.
Robblin, juge au tribunal civil, Alger.
Trapay, pharmacien à l'hôpital militaire, Oran.
Lalagade (Paul de), juge suppléant au tribunal civil, Alger.
Le Supérieur du séminaire, Oran.
Scovasso Stefano, ministre d'Italie à Tanger, Tanger (Maroc).
Pelet, agent-voyer, Mascara.
Desnoyelles, chef de dépôt, O.-A., Temouchent.
Charpentier, ingénieur, O.-A., Oran.
Doassans, directeur des Messageries, Oran.
Philippe, administrateur de la commune mixte, Saïda.
Christiani, ingénieur, St-Raphaël (Alpes-Maritimes).
Enne (Francis), rédacteur à l'*Echo d'Oran*, Oran.
Viala (Pascal), propriétaire, Nemours.
Wolters, chef de dépôt, O.-A., Bel-Abbès.
Pastré, agent-voyer, Bel-Abbès.
Poisson, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, Oran.
Bigonnet, ingénieur d'exploitation P.-L.-M., Oran.
Crolas (Guillaume), instituteur, Aïn-Temouchent.
Genty, inspecteur des postes et télégraphes. Oran.
Henry Emile (comte de Wimpfen), rentier, Alger.
Blondel, juge, Lamoricière.
Walhen, chef de section, O.-A., Lamoricière.
Salmon, receveur des contributions, Lamoricière.
Aillaud, inspecteur d'Académie, Oran.
Biod, employé des postes et télégraphes, Oran.

*Le Secrétaire général,*
BOUTY.

# PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

Reçues par la Société de Géographie

### Allemagne

Jahres Berichte der naturwissenchaftlichen, Vereins, 1887. — Eberfeld.

Vereins für Ederkunde zu Metz, 1886. — Metz.

### Algérie

Bulletin des Correspondances Africaines, 5e année, 1886, fasc. 1, 2. — Alger.

Bulletin de l'Académie d'Hippone, n° 22, fasc. 2. — Bône.

Ouest Agricole, n° 18. — Oran.

Bulletin de la Ligue du Reboisement, nos 9, 10. — Oran.

### Angleterre

The Scotish Geographical Magazine, vol. III, nos 7, 8, 9, 10, 11. — Edimbourg.

The Journal of the Manchester Geographical Society, juillet, décembre 1886, vol. II, nos 9, 12. - Manchester.

### Argentine (République)

Academia Nacional de Ciencias, juin 1886, tome IX, octobre 1886, décembre 1886. — Cordoba.

Academia Nacional de Ciencias : Actas, tome V, fasc. 3. — Cordoba.

### Belgique

Société de Géographie d'Anvers, tome XI, fasc. 4, tome XII, fasc. 1, 2. — Anvers.

Cercle des anciens Étudiants de l'Institut supérieur de Commerce, 1887, fasc. 2, 3. — Anvers.

Société Royale belge de Géographie, n° 3, mai-juin. — Bruxelles.

## Canada

Proceedings of the Canadian Institute, série 3, vol. V, fasc. 1, 1887. — Toronto.

## Égypte

Société Khédiviale de Géographie, série 2, nos 10, 11. -- Le Caire.

## Espagne

Société de Géographie, 1887, nos 3, 4, 5, 6. – Madrid.

## États-Unis

John's Hopkins University Studies, 1re série, juillet, août, sept. 1887. — Baltimore.

John's Hopkins University Circulars, vol. VI, no 58, juillet. – Baltimore.

## France

Société de Géographie commerciale, nos 14-21, 1887. - Bordeaux.

Société de Borda, 1887, 2e et 3e trimestre. — Dax.

Union Géographique du nord de la France, tome VIII, mars à juin. – Douai.

Société d'Études des Hautes-Alpes, octobre-décembre 1887. – Gap.

Société de Géographie commerciale, mai-juin, juillet-août, septembre-octobre 1887. – Havre.

Société de Géographie, 5 mai, 6 juin, 7 juillet, 8 août, 9 septembre, 10 octobre. — Lille.

Société Bretonne de Géographie, mars-avril, mai-juin. — Lorient.

Société de Géographie, livr. 7 mars-mai, juin-juillet-août. -- Lyon.

Société de Géographie, tome XI, 3e et 4e trimestre. — Marseille.

Société Languedocienne de Géographie, tome X, 1er trimestre 1887. – Montpellier.

Société de Géographie de l'Est, 1er et 2e trimestre. – Nancy.

Société de Géographie commerciale, 1887, 2e trimestre. — Nantes.

Ministère Instruction publique. — Revue des travaux scientifiques et historiques, nos 12, 1885, 2, 3, 4, 1886, 1, 1887. — Paris

Polybiblion, partie technique, 2e série, juin-octobre-novembre. Paris.

Polybiblion, partie littéraire, 2e série, tome XXIII, juin-octobre-novembre. – Paris.

Société de Géographie, comptes-rendus, nos 10, 11, 12, 13. — Paris.

Société de Géographie, bulletin, tome VIII, 1er, 2e, 3e trimestre 1887. — Paris.

Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France 1885-1886. — Paris.

Société Philotechnique, années 1886-1887, 6, juin, 7, juillet, 8, août, 9, novembre. – Paris.

Société d'Ethnographie, nos 6, juin, 7, juillet, 8, août, 9, septembre, 10, octobre. — Paris.

Annales du Musée Guimet, tomes XII et XIII. — Paris.

Société de Géographie commerciale, tome IX, nos 6, 7. — Paris.

Société des Études coloniales et maritimes, 1887, nos 5, 6, 7, 8, 9, 10. — Paris.

Ministère Instruction publique. — Bulletin Géographique et Historique, année 1886, no 5; année 1887, no 1. — Paris.

Revue de Géographie internationale, 1887, nos 139, 140, 141, 142, 143. -- Paris.

Histoire des Religions, tome XVI, juillet-août. — Paris.

Société de Géographie, tome VIII, 1886-1887, nos 2, 3, 4. - Rochefort.

Société Normande de Géographie, mai-juin, juillet-août, septembre-octobre. — Rouen.

Société de Géographie, 1887, nos 5, 6, 7, 8, 9, 10. — Toulouse.

Société de Géographie, juin à septembre. — Tours.

## Hollande

Bigdragen tot de taal land en volkenkunde van Nederlandishe Indïes, no 36. — Copenhague.

## Hongrie

Société Hongroise de Géographie, tome XV, fasc. 7, 8. — Buda-Pest.

## Italie

Bulletino della Sezione fiorentina, vol. III, fasc. 4, 5, 6, 7. — Florence.

Bulletino dell' Imperiale Instituto archeologico germanico, vol. II, fasc. 2, 3. — Rome.

Société de Géographie italienne, vol. XII, nos 5, 6, 7. — Rome.

Bolletino delle Ópere straniere, 1886, vol. I; 1887, vol. II, nos 2, 3. —

Società Áfricana d'Italia, 1887, fasc. 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, mai-octobre.— Naples.

### Portugal

Société de Géographie, 1887, nº 1. — Lisbonne.

Sociedade de Geographia, 3e série, nº 5, mai-juin; nº 6, juillet-août 1887. — Porto.

### Prusse

Gesellschaft für Ederkunde, vol. XIV, nos 5, 6, 7. — Berlin.

### Russie

Société impériale russe de Géographie, tome XXIII 1887, fasc. 1, 2, 3, 4. — Saint-Pétersbourg.

### Suisse

L'Afrique explorée et civilisée, nos 7, juillet, 8, août, 10, octobre, 11, novembre. — Genève.

Le Globe, nº 2, février, avril 1887. — Genève.

### Valachie

Société de Géographie, 2e trim. 1887. — Bucharest.

---

# OUVRAGES, NOTICES, CARTES, ETC.

---

Paléontologie de la province d'Oran (zoophytes) par M. Pomel, directeur de l'École des Sciences. — Alger.

Paléontologie de l'Algérie, (zoophytes) 2me fasc., 1 livr., même auteur. — Alger.

Géologie des environs d'Alger; carte au 1/20,000 c. exécutée par M. Delage, sous la direction de MM. Pouyanne et Pomel, (donnée par le Gouverneur général). — Alger.

Rapport adressé à M. le Président de la République et aux membres du Parlement, sur le présent et l'avenir de l'Algérie, par Louis Ed. Totier. — Alger.

Notices sur les catalogues des bibliothèques publiques. — Bruxelles.

Bibliographie des cartes et plans géographiques des Vosges, imprimés et manuscrits, par N. Maillant, docteur en droit. — Epinal.

Hommenagem à Luciosso Cordeiro. — Lisbonne.

Saint-Jean d'Agely, Fariboles Saintong'haises, par Ugène Lemarié. — Paris.

Un Empire qui croule, par Ludovic de Campou. — Paris.

La Tunisie française, même auteur, avec phototypie, cartes et portraits. — Paris.

Petit Manuel d'Hygiène coloniale, par Coste, Ch. Bayle, éditeur. — Ch. Bayle. — Paris.

Atlas Colonial, grand in-4°, 20 cartes, 100 cartons, par Henri Mayer, Paris.

Association Française, projet de création, en Algérie et en Tunisie d'une mer intérieure. — Paris.

Paul Soleillet, voyage à Ségou, 1878-1879, par Gabriel Gravier, président honoraire et secrétaire général de la Société normande de Géographie. — Paris.

Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France, 5e série, tome VII. — Paris.

La fondation de l'État indépendant du Congo, au point de vue juridique, par Gustave Moynier, docteur en droit, 1887. — Paris.

Bibliographie des Sociétés savantes de France, par Eugène-Lefèvre Portalis. — Ministère de l'Instruction publique, Paris.

Bibliographie des Travaux historiques et archéologiques, publiés par MM. Robert Lasteyrie et Lefèvre Portalis. Envoi du Ministère de l'Instruction publique. — Paris.

Collection de livres relatifs à l'Amérique et l'Afrique. — Turin.

*Le Secrétaire général,*

BOUTY.

# BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES

## de M. Léon RÉNIER

Nous avons reçu un exemplaire de la *Bibliographie des ouvrages de Léon Rénier,* offerte à la Société par l'auteur, M. Héron de Villefosse, membre de l'Institut. Ce recueil a été publié par l'*École pratique des Hautes Etudes,* en mémoire de son illustre et regretté Président. L'œuvre du Maître est immense. Elle ne comprend pas moins de 336 écrits que M. de Villefosse a divisé en trois parties correspondant exactement aux différentes périodes de la vieet aux phases de la carrière de Léon Rénier : I. *Livres Classiques ;* II. *Travaux de Vulgarisation ;* III. *Travaux d'Erudition.*

Comme le dit M. H... de V... dans la préface de sa brochure, Léon Rénier « a été, pendant quarante ans en France, le maître « incontesté de l'épigraphie romaine. La sûreté de son jugement et « de sa doctrine, la rigueur de sa méthode, la puissance de sa critique, « la clarté de son style donnent à ses écrits une valeur que le temps » ne peut amoindrir. Quiconque voudra s'occuper de l'épigraphie « antique de la Gaule ou de l'Afrique, sera obligé de connaître l'œu- « vre de L... R... »

# NÉCROLOGIE

La science archéologique vient de faire une perte irréparable en la personne de M. Charles Robert, membre de l'Institut, Intendant général inspecteur en retraite, ancien Président de la Société nationale des Antiquaires de France, etc., etc., décédé à Paris, le 15 décembre dernier.

L'illustre défunt laisse un grand nombre d'écrits relatifs aux *Antiquités romaines*, à la *numismatique de divers pays et époques*, à *l'histoire des Légions romaines* et aux *évènements militaires du XVIe siècle*.

La Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran a des obligations toutes particulières au regretté savant, qui, au moment où elle fondait sa section d'Archéologie, voulut bien l'honorer de son éminent patronage, accepter le titre de *membre correspondant* et nous envoyer la collection complète de ses ouvrages. De pareils bienfaits resteront gravés dans nos cœurs. Ils justifient le tribut de regrets que nous payons à sa mémoire et l'hommage que nous lui rendons ici, en publiant une partie du discours prononcé sur sa tombe par un autre de nos bienfaiteurs et savants patrons, M. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, Président de la Société nationale des Antiquaires de France :

M. Ch. Robert appartenait à cette brillante phalange d'officiers archéologues auxquels la Société des Antiquaires de France, par une tradition constante, a toujours réservé une place dans son sein. Un de nos plus regrettés confrères qui, comme lui, sorti de l'École polytechnique était un ancien professeur de l'école de Metz, avait été son premier maître en archéologie. C'était un maître aimable et charmant ! il aurait fallu être bien rebelle pour ne pas profiter de ses leçons, et surtout pour ne pas devenir promptement son ami. Le maître et l'élève furent si enchantés l'un de l'autre que, dès le premier jour, ils se jurèrent une amitié que la mort seule a pu éteindre. Les deux laborieux officiers, pour qui l'étude de nos antiquités nationales était le meilleur des délassements, sont restés unis toute leur vie. La même

carrière, les mêmes goûts, la même bonté, la même chaleur de cœur et d'esprit, tout rapprochait Charles Robert de Félicien de Saulcy. L'élève se retrouva assis à côté du maître dans les différentes confréries savantes dont ses doctes travaux lui ouvrirent les portes, et, lorsque M. de Saulcy fut chargé de diriger d'une manière pratique les recherches relatives à l'ancienne topographie des Gaules, M. Robert devint son collaborateur dévoué et son plus fidèle lieutenant.

Il nous appartenait depuis près de quarante ans ! Au mois de février 1848, au moment même où éclatait la révolution, pendant que l'émeute grondait dans les rues de Paris, M. Ch. Robert devenait notre confrère. Il avait demandé à représenter au milieu de nous cette terre de Lorraine à laquelle l'unissaient des liens si tendres et si doux. Dès cette époque il avait choisi un terrain spécial d'études dont il devait dans le cours de son existence, bien rarement s'écarter : l'histoire de nos chères provinces de l'Est. L'Académie des inscriptions venait de lui accorder un précieux encouragement en couronnant ses *Recherches sur les monnaies des évêques de Toul*, promptement suivies de la *Numismatique de Cambrai* et de bien d'autres travaux du même genre où éclatent à chaque ligne les qualités qui nous rendent précieux ses moindres écrits.

Son esprit exact et judicieux savait apporter dans la critique des monuments une mesure et une délicatesse rares ; il y joignait une méthode et une clarté admirables. Les monnaies et les médailles devenaient entre ses mains les témoins les plus intéressants des évènements de notre histoire. Que d'idées ingénieuses, hardies même, lui ont suggérées ces études que d'autres eussent trouvées arides, mais qu'il considérait comme une tâche nationale ! Son ardent patriotisme n'avait pas de peine à la poursuivre.

Les services qu'il avait à rendre au pays et à l'armée le tinrent éloigné de nous pendant longtemps. Mais, dans les rares moments de loisir que lui laissaient les hautes fonctions dont il était investi, sa pensée le ramenait constamment aux travaux qui l'avaient séduit dès sa jeunesse. Partout il prenait des notes, il dessinait avec une scrupuleuse exactitude tout ce qui lui paraissait digne d'intérêt, amassant ainsi de précieux matériaux pour l'avenir. Pendant la campagne de Crimée, il eut l'heureuse idée de recueillir les plus importants des débris antiques mis au jour à Kustendjé par les travaux de route de nos ingénieurs français. Ramenées en France par ses soins, ces inscriptions et ces monuments, auxquels son nom est désormais attaché, sont aujourd'hui conservés avec honneur au Musée du Louvre.

De cette époque datent ses premiers essais sur l'épigraphie latine. Il s'y adonna avec passion, et l'on sait qu'il a laissé une trace durable. Le premier il a fait comprendre toute l'importance des *Inscriptions de Bordeaux* pour l'histoire du commerce de l'antiquité ; ses publications et ses efforts ont déterminé dans cette ville un mouvement d'opinion qui a eu les plus heureuses conséquences pour nos études. L'*Épigraphie romaine de la Moselle* parut en 1873 ; elle est le fruit des heures de tristesse. Les malheurs de Metz qu'il avait tant aimé, où l'attiraient de si nombreux souvenirs, mais dont le destin lui fermait à jamais les portes, redoublèrent encore son attachement. Metz perdue pour lui devint plus chère à son cœur ; ne pouvant chasser son image, il s'occupa d'elle plus que jamais. Ces vieilles pierres lui parlaient d'elle ; c'était un adoucissement à sa douleur. Il lui semblait remplir un devoir filial en s'occupant de son histoire et de ses antiquités.

Un des sujets qu'il aimait le mieux à traiter dans les causeries familières, si instructives et si brillantes dont il avait le secret, était l'histoire des légions romaines. Mieux que personne il semblait préparé pour en retracer les phases. C'est dans ce but qu'il avait réuni un grand nombre de documents d'où devait sortir l'histoire des légions du Rhin. Différents mémoires écrits sous l'influence de ces pensées nous ont montré quels services la science devait attendre, pour l'explication de sujets semblables, de l'expérience de la vie militaire unie à une solide et consciencieuse érudition.

Puis-je oublier de rappeler la place importante que M. Ch. Robert occupait à la section d'archéologie du Comité des travaux historiques ? Ses avis y étaient écoutés avec un religieux respect; son dévouement, les services qu'il ne cessait de rendre lui avaient donné dans ce corps une autorité incontestable. Jamais rien de banal ne se glissait dans ses rapports ; il avait une façon ingénieuse de saisir le côté intéressant de chaque communication ; il aimait à faire valoir et à mettre en lumière les découvertes de nos correspondants provinciaux dignes de ses encouragements, et il nous les présentait avec bienveillance sous une forme séduisante qui était comme un reflet de lui-même.

Rattaché à la Société des Antiquaires de France par des liens plus étroits, à partir de 1869, il devint cinq ans plus tard président de notre Compagnie. Dans nos réunions où nous étions heureux d'entendre sa parole claire et sympathique, il prenait part à toutes les discussions relatives à ses études favorites. Les travaux qu'il nous a

donnés se rapportent surtout à l'histoire de la Gaule, autour de laquelle convergeaient les meilleurs de ses efforts.

Nous perdons en lui l'un de nos confrères les plus aimés et l'un de nos doyens d'âge les plus vénérés. Ses écrits nous restent comme une partie de lui-même ; ils feront revivre sa mémoire au milieu de nous, et personne n'oubliera sa bonté, son urbanité exquise, son indulgence pour les jeunes et pour les humbles. La jeunesse, il l'aimait comme on aime l'espérance ! les humbles et les timides trouvaient près de lui ces encouragements précieux, ces conseils paternels et désintéressés qui donnent la confiance et font naître les vocations. C'est avec la plus sincère émotion, c'est avec la douleur la plus profonde que je lui adresse un adieu suprême au nom de notre Compagnie. La mort nous l'a ravi après une vie tout entière employée pour la science et pour le bien de la patrie !

Au nom de notre Président, au nom du Comité et de la Société tout entière, nous nous associons pleinement aux regrets et aux légitimes éloges si bien exprimés par M. de Villefosse.

L. DEMAEGHT.

# SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE & D'ARCHÉOLOGIE

DE LA

# PROVINCE D'ORAN

TOME VII$^{me}$ — 1887

# TABLE DES MATIÈRES

## DOCUMENTS DIVERS